20437/B

Galle 8
I/B

2210140247 9

DICTIONNAIRE

RAISONNÉ-UNIVERSEL

DE

MATIERE MÉDICALE,

TOME VI.

DICTIONNAIRE

RAISONNÉ-UNIVERSEL

DE

MATIERE MÉDICALE,

CONCERNANT

Les Végétaux, les Animaux & les Minéraux qui ſont d'uſage en Médecine; leurs deſcriptions, leurs analyſes, leurs vertus, leurs propriétés, &c. recueillis de Manuſcrits originaux, & des meilleurs Auteurs anciens & modernes, tant étrangers que de notre pays;

Avec une Table raiſonnée de tous les noms que chaque pays a donnés aux mêmes végétaux, animaux & minéraux.

TOME SEPTIEME.

A PARIS,

Chez P. Franç. Didot le jeune, Libraire de la Faculté de Médecine, quai des Auguſtins.

M. DCC. LXXIII.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

DICTIONNAIRE
RAISONNÉ, UNIVERSEL, DE MATIERE MÉDICALE.

SAB

SABADILLI (GRAINE DE). *Sabadilli semen.* Voici ce que M. VOGEL en dit dans sa matiere médicale, *pag.* 175.

La plante, d'où elle vient, est encore inconnue; mais elle croît dans le Mexique. Les habitants de cette contrée font un grand usage de sa semence dont parle SCHENDUS VAN DER BECK, *append. ad A. N. C. vol.* j. *p.* 120.

Par sa forme & par sa couleur noire, elle ressemble aux crottes de souris; elle est d'une saveur âcre & amere qui approche beaucoup de celle de la coloquinte. Les habitants du Brésil la mâchent en guise de tabac; elle fait promptement sentir au gosier l'impression de son acrimonie caustique, & laisse pendant plusieurs heures une irritation nauséabonde. Broyée avec de l'axonge, on en frotte la tête, pour se délivrer des poux, qu'elle tue en fort

peu de temps; elle opere cet effet bien plus sûrement que la poudre de staphisaigre & les compositions mercurielles.

I°. SABINE *ou* SABINIER à feuilles de tamarisc; Savinier. *Sabina mas*, off. *Sabina folio tamarisci* Dioscoridis, C. B. Pin. *Sabina baccifera & sterilis*, J. B. *Sabina mas*, TABERN. Icon. *Sabina vulgaris*, PARK. & RAII Hist. *Sabina myricæ folio*, CORD. Βράθυ *seu* Βράθυς, Græcor. *Savinia*, vel *Savinera prima*, quorumdam.

La racine de cet arbrisseau, toujours verd, est robuste & ligneuse. Ses feuilles ont beaucoup de ressemblance avec celles de tamarisc; elles sont cependant plus dures & plus épineuses; leur odeur est désagréable & forte; leur saveur est âcre & brûlante. Au sommet des branches de cette espece, naissent des fleurs ordinairement stériles, à trois étamines, sans pétales; lorsque cet arbrisseau commence à vieillir, on voit sortir d'entre les feuilles de petites fleurs verdâtres qui deviennent des baies applaties, plus petites que celles de genévrier, & d'un bleu noirâtre quand elles sont mûres.

Le sabinier se cultive dans les climats tempérés de l'Europe, où il porte rarement du fruit; ce qui le fait passer pour stérile.

II°. SABINE *ou* Sabinier à feuilles de cyprès. *Sabina femina*, off. *Sabina folio cupressi*, C. B. Pin. *Savina femina*, TABERN. Icon. *Sabina baccifera*, MATTH. & CAMER. & RAUWOLFF. *Sabina major*, GESN. *Sabina fructifera*, CAST. *Sabina genuina baccifera atro-cærulea*, LOB. *Savina cupresso similis*, Lugd. hist. *Savinera*, vel *Savinaria secunda seu cyparissias*, quorumdam. *Juniperus foliis adnatis oppositionibus concatenatis*, LINN.

D'une racine ferme, ligneuse, vivace, sort un tronc

Sabina folio tamarisci.
Sabine à feuilles de Tamarin

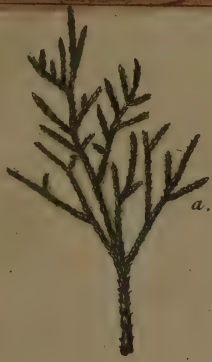

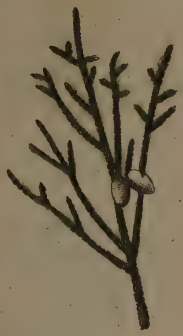

Sabina folio cupressi.
Sabine à feuilles de Cyprès.

d'où partent des rameaux assez nombreux; ce qui donne à cet arbrisseau le port du cyprès; le bois de ce tronc est rougeâtre en dedans, revêtu d'une écorce rougeâtre & d'épaisseur médiocre. Il ressemble au cyprès par ses feuilles, qui cependant sont plus compactes; leur odeur est forte & pénétrante; leur saveur amere, aromatique, résineuse. Ses fleurs sont composées de trois pétales fermes, pointus, d'un jaune herbacé, durables, aussi-bien que le calyce qui est coupé en trois parties; d'une couleur jaune herbacée. Ses baies, qui sont charnues & arrondies, renferment trois osselets oblongs, anguleux d'un côté, convexes de l'autre.

Cet arbrisseau croît dans les forêts, sur les montagnes, & dans les lieux incultes. Il naît sans culture dans la Sibérie & dans la Tartarie. On le cultive dans les jardins de l'Europe. Il porte le nom de l'ancien peuple du Latium, les Sabins, dans le territoire desquels il se trouvoit abondamment. La lenteur avec laquelle il prend son accroissement lui a fait donner par les Grecs le nom de βράθυ ou βράδυς.

En Allemagne, dit M. Vogel, la sabine est presque la seule de toutes les plantes dont on retire le plus d'huile éthérée. Sa décoction, mêlée avec le sang, lui communique une couleur beaucoup plus rouge que ne le fait l'esprit de sel ammoniac; Schwencke *Hæmatol. p.* 187. Cette plante est échauffante, elle excite puissamment l'écoulement des regles, des lochies & des hémorrhoïdes; on la prend en décoction ou en essence, mais il faut cependant que ce soit avec précaution, & lorsque l'indication est bien marquée. Son suc bu, mêlé avec du lait, est un bon remede contre les vers. Quelques-uns prescrivent la sabine pour faire évacuer l'urine, & pour procurer la sortie des graviers; mais ce moyen

n'eſt pas sûr ; *Act. berol. dec.* j. *vol.* VII. *p.* 42. En liniment & en décoction, elle eſt utile contre les achores, ou croûtes de lait des enfants, contre le cérion & le mélicéris, & même contre la gale. On s'en ſert avec avantage contre l'odontalgie & les douleurs de rhumatiſme en fumigation. Réduite en poudre, elle remédie à la carie des os. BOERHAAVE la recommande contre l'ankyloſe. Ses feuilles entrent dans différentes préparations officinales.

SACAR MAMBU. C'eſt le ſuc du bambu. *Voy.* BAMBU.

SACHETS. *Sacculi.* Les anciens vantoient fort ces remedes topiques compoſés de poudres céphaliques & aromatiques, qu'ils appliquoient ſur différentes parties. On peut voir ce qu'on a dit de topiques preſque ſemblables, au mot CUCUPHES.

SADRÉE annuelle. *Voyez* SARRIETTE.

SAFRAN. *Crocus ſativus*, C. B. Pin. *Crocus floribus fructui impoſitis, tubo longiſſimo*, LINN.

La racine eſt tubéreuſe, charnue, applatie ; ſa baſe eſt large, & garnie de fibres en-deſſous. Cette bulbe (ou oignon) eſt compoſée de pluſieurs enveloppes membraneuſes, qu'on nomme *robes*. Si l'on en coupe le corps en différents ſens, il paroît être d'une ſubſtance uniforme & aſſez ſemblable à la chair d'une pomme. Il naît de cette bulbe quelques feuilles de ſept à neuf pouces, étroites, d'un verd foncé. Du milieu de ces feuilles ſort une tige courte, qui porte une fleur unique, en lys, d'une ſeule piece, évaſée ſupérieurement, partagée en ſix portions arrondies, de couleur gris de lin. Les étamines, dont les ſommets ſont jaunâtres, ſont au nombre de trois ; le piſtil eſt blanchâtre & diviſé en trois. L'embryon ſur lequel porte la fleur devient un fruit oblong, triangulaire, à trois loges, où ſont renfermées des graines arrondies.

Safran.

Crocus.

a . 1 .

a . 4 .

Le safran se trouve presque par-tout ; il croît en Portugal, en Italie, en Sicile, en Allemagne, en Hongrie, en Autriche, en Suisse, en Angleterre, en Irlande ; en France, où on le cultive spécialement en Normandie & dans le Gâtinois ; celui qu'on tire de ce dernier endroit est fort estimé.

Les fleurs du safran ne durent qu'un ou deux jours après être épanouies ; dès qu'elles le sont, on coupe les stigmates ou filaments qui partent du pistil. Tel est ce qui est connu particuliérement sous le nom de *safran*, & dont les usages sont si multipliés.

Cette récolte se fait en automne, au mois d'Octobre ; on les fait sécher à l'ombre.

Le safran a une odeur forte, vive, aromatique, qui entête & enivre : sa couleur est d'un beau rouge, entremêlé de quelques points jaunes ; il est d'une saveur fort amere. Quand on a ramassé ainsi le safran, on tire les oignons de terre, on les conserve l'hyver pour les replanter au printemps ; c'est la méthode de cultiver le safran ; elle est meilleure que de le semer. Il faut prendre garde que le safran ne soit moisi ni trop sec, il faut sur-tout que son odeur soit fort aromatique & entête beaucoup ; celui où il se trouve peu de points jaunes doit être rejetté.

Le safran sert en médecine & dans les aliments ; il y a des pays où on le mêle avec le pain ; en Italie on le met à la soupe, & on ne mangeroit pas de ragoût s'il n'étoit assaisonné de safran. En Pologne cet usage est poussé à l'excès, on en met jusqu'à des demi-onces dans un potage. L'usage d'assaisonner les aliments avec le safran n'est pas mauvais, sur-tout pour les pays froids ; mais en Italie, à cause de l'excessive chaleur, on pourroit s'en passer.

En médecine, le safran fait un très grand remede, un des meilleurs qu'on connoisse. Les anciens recommandoient le safran oriental, parcequ'il est fort commun en Orient, mais aujourd'hui nous en avons en France, en Normandie, en Languedoc & en Gâtinois; celui-ci est le meilleur, & on ne perd rien en le substituant au safran oriental. Ses vertus sont en grand nombre; il est emménagogue, apéritif, béchique, nervin; il possede ces vertus à un très haut degré, & est un remede très efficace. En qualité d'apéritif & d'emménagogue, son usage est recommandable quand les regles sont supprimées, qu'elles coulent trop peu ou trop lentement; dans les pâles couleurs; quand les lochies vont mal; il enleve la cause en qualité d'apéritif; & comme nervin, il calme tous les accidents. On le donne dans tous ces cas en infusion ou en substance; en infusion, on en met une pincée dans un bouillon, dans un apozême, ou, ce qui vaut mieux, on le fait infuser, comme du thé, dans de l'eau bouillante; & quand il se précipite au fond du vase, l'infusion est parfaite; on en boit un verre d'heure en heure. En substance, on le donne en poudre à la dose de six, huit, dix, douze ou treize grains; comme nervin, il convient dans les maladies hystériques & hypochondriaques; dans toutes les malignes, on peut le prescrire en infusion pour boisson, ou en poudre dans une potion nervine, on y associe ordinairement le camphre, & cela, quand il faut pousser à la peau, par exemple, dans les fievres éruptives, malignes, la petite vérole, la rougeole, dans les fievres miliaires, quand l'éruption a peine à se faire, que la tête se prend, & que le malade est assoupi: on pourroit l'employer avec succès dans toutes les maladies pestilentielles & putrides. Comme stomachique, on n'emploie guere

le safran en substance, quoiqu'on puisse le faire, à petite dose; mais en récompense, on en prépare une liqueur nommée scuba, qui est fort stomachique. Comme béchique, c'est un très bon expectorant, recommandable dans l'asthme humide & convulsif, dans les embarras du poumon. On en donne dans l'asthme humide une infusion légere pour toute boisson, matin & soir. On le fait prendre aussi en bol, & dans la journée on prescrit deux verres de décoction de pareira brava; cette décoction de safran calme la douleur, facilite les crachats; on peut l'employer sur la fin des inflammations de poitrine; c'est un très bon sudorifique dans la goute & les rhumatismes, on le mêle avec la squine.

A l'extérieur, l'usage du safran n'est pas moins avantageux; il entre dans le cataplasme de mie de pain & de lait, qu'on peut appliquer sur les tumeurs inflammatoires, gouteuses & rhumatismales; il est excellent; il détend, résout, relâche & calme en même temps; on peut employer le safran à plus forte dose dans les cataplasmes résolutifs pour résoudre les tumeurs dures & squirrheuses; on en met une pincée dans de l'eau de rose, de plantain, d'euphraise ou autres, pour bassiner les yeux dans la chassie & l'ophthalmie; on le mêle avec des huiles douces pour faire un liniment dont on frotte les yeux dans la petite vérole confluente, afin de les conserver. Un praticien heureux le faisoit infuser dans de la crême, jusqu'à ce qu'elle ait pris la teinture, & en frottoit le visage dans la petite vérole, pour empêcher qu'elle ne cavât trop. On peut mettre le safran dans les gargarismes résolutifs, quand l'esquinancie tire en longueur, ou qu'il y a quelque obstruction aux amygdales; ces

gargarismes peuvent se préparer avec le safran, le lait, les figues grasses & la pervenche.

On tire du safran une teinture & un extrait; d'abord on fait digérer le safran dans une dissolution alkaline fixe, puis on verse dessus de l'esprit de vin; quand il a pris la teinture, on le retire, & on en remet d'autre à la place: on réitere ainsi jusqu'à ce que l'esprit de vin ne se colore plus; on mêle tout l'esprit de vin ensemble; on fait évaporer jusqu'à la moitié: c'est la teinture de safran, dont la dose est de sept, dix, douze, quinze ou vingt gouttes dans tous les cas où l'on donne le safran en substance ou en infusion; si l'on pousse l'évaporation plus loin, par exemple, jusqu'à ce que la liqueur prenne une consistance de syrop, l'on a l'extrait de safran, dont la dose doit être moindre que celle de la teinture. Plusieurs préferent le safran en substance ou en infusion à ces préparations.

Le safran, qui est un grand remede, un spécifique, quand il est sagement administré, devient un poison si on le donne à trop forte dose, par exemple à deux onces, comme le prétendent quelques-uns. L'on a vu des personnes, pour l'avoir pris à cette dose, périr, & périr en riant d'un ris convulsif; d'autres pour avoir couché dans un appartement où il y avoit beaucoup de safran, être pris d'un grand mal de tête, & mourir malgré les remedes les mieux administrés. Un garçon droguiste ayant pris une balle de safran pour lui soutenir la tête, & pour lui servir d'oreiller, & ayant dormi cinq ou six heures dessus, fut attaqué d'un mal de tête fort violent, de convulsions, après lesquelles il périt. S'il ne cause pas un violent mal de tête, il occasionne un ris fou, un ris convulsif. On

demandera peut être pourquoi le safran, sagement administré est nervin, anti-convulsif, & pourquoi à forte dose, il excite des convulsions & devient si funeste ? La réponse la plus vraisemblable qu'on puisse donner, c'est apparemment qu'à dose modérée il fait couler modérément l'esprit animal, au lieu qu'à forte dose il occasionne un flux immodéré des esprits.

Les stigmates de safran, dit M. Vogel, répandent une odeur suave, provoquent le sommeil, égaient l'esprit & excitent les jeunes gens à la joie ; Schulz. *Præl. in disp. Br.* 236. Ils raniment les esprits, suivant M. Pringle, *Transf. philos.* & résistent fortement à la putréfaction : ils rendent l'urine rouge, appaisent les douleurs & les convulsions, procurent l'écoulement des regles, favorisent l'accouchement, moderent la toux : mais il faut éviter de les prescrire à trop forte dose, ils deviennent un poison ; on a des observations qui prouvent leurs mauvais effets, dans Zacut de Portugal, *Prax. adm. lib.* iij. *obs.* 144. dans Borell. *lib.* iv. *obs.* 30. 35. dans Stenzel. *de anod. virt. ven.* §. 34. On lit *in comm. norimb.* 1735, *p.* 220. qu'une cuillerée entiere de safran avalée avoit occasionné un vomissement énorme, & avoit fait rendre ensuite une quantité considérable de vers. Amatus de Portugal, *curat. med. cent.* v. *p.* 71. & Hertodt, *crocolog.* ont observé que le safran communiquoit sa couleur aux fœtus des hommes & des brutes. Réduit en poudre & répandu sur les excoriations des enfants, il les guérit, suivant Baeumler.

C'est dans ce siecle qu'on a découvert que le safran contenoit une huile subtile éthérée, mais en petite quantité.

Safran bâtard *ou* d'Allemagne. *Voyez* Carthame.

Safran des Indes. *Voyez* Curcuma.

SAFRAN de mars apéritif. *Voyez* FER.

SAFRAN de mars astringent. *Voyez* FER.

SAFRAN des métaux. *Voyez* ANTIMOINE.

SAGAPÉNUM. Σαγάπηνον, Græcor. *Sagapenum* & *Serapinum*, off. *Sachabenigi*, sive *Sechbenigi*, Arabum.

C'est une substance concrete, résineuse-gommeuse, d'une couleur brune ou d'un roux jaunâtre, avec un mélange de particules blanchâtres, d'une saveur âcre & un peu amere, d'une odeur forte & pénétrante, comme de porreau ou d'ail, lorsqu'on la jette au feu.

Le sagapénum est apporté d'Egypte, de Perse, des Indes orientales. On prétend qu'il découle des incisions faites à un arbre de l'espece des férulacées, lequel n'est pas encore bien connu des botanistes.

Il faut le choisir transparent, ou d'un jaune pâle, exhalant une odeur à peu près semblable à celle de l'assa-fœtida & du galbanum.

Le sagapénum contient plus de parties gommeuses que de résineuses. L'eau, dans laquelle on en fait dissoudre, est trouble, d'une odeur foible, balsamique, d'une saveur balsamique mêlée d'un peu d'amertume.

Il agit, suivant M. CARTHEUZER, en irritant, en détergeant & en discutant fortement; ce n'est donc pas sans raison qu'on le met au nombre des atténuants, des résolutifs & des apéritifs les plus efficaces. Il est sur-tout spécifique dans les obstructions opiniâtres des visceres, sçavoir du foie, de la rate, du mésentere, des reins & de la matrice, & par conséquent dans l'hydropisie, l'obstruction des regles, les flueurs blanches, le calcul, l'épilepsie hystérique, &c. de même que dans la migraine opiniâtre, l'asthme pituiteux & les autres affections pituiteuses. Il emporte outre cela le mucus

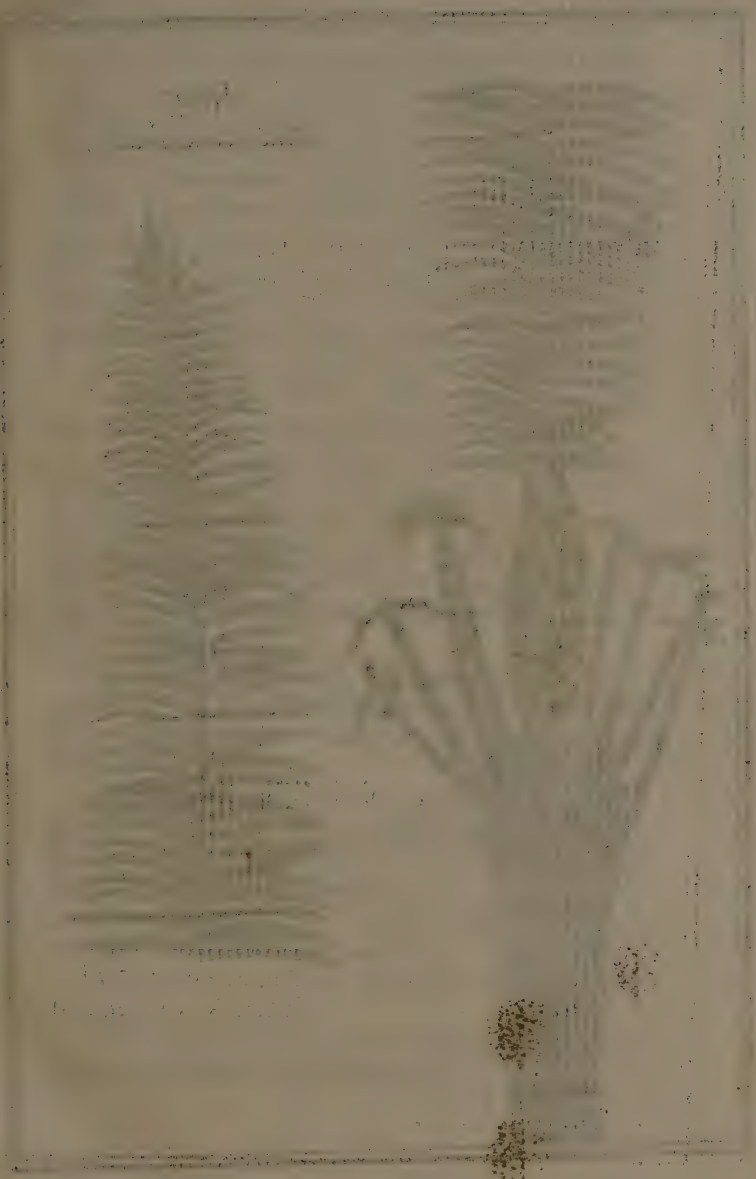

Sagou,
Olus Calappoïdes,

des premieres voies ; c'eſt pourquoi on le fait prendre ordinairement avec ſuccès dans les tranchées & les autres maladies de l'eſtomac & des inteſtins cauſées par l'amas des crudités viſqueuſes. On le preſcrit en pilules avec d'autres remedes appropriés à la maladie, depuis quatre grains juſqu'à douze. Les femmes groſſes ne doivent point en uſer intérieurement, parcequ'il pouſſe fortement le fœtus & le ſang, & provoque en conſéquence l'avortement. Extérieurement, il s'emploie dans les fumigatoires utérins, dans les emplâtres réſolutifs & maturatifs dont il augmente beaucoup l'activité.

On en fait auſſi reſpirer l'odeur dans la ſuffocation utérine, de même que l'aſſa-fœtida.

L'acide du vinaigre diminue ſa force : il s'incorpore avec le ſavon, les cloportes & les ſyrops apéritifs. Quelques-uns le conſeillent à demi once comme purgatif ; mais cette pratique n'eſt pas sûre. On en peut mêler auſſi trois ou quatre grains avec les fébrifuges, quand les fievres ſont rebelles.

SAGOU. C'eſt, dit M. Malouin, *art.* du *boulanger*, *p.* 229, une gomme-farine, une eſpece de gruau que produiſent des palmiers dans les Indes orientales.

Le genre de ces palmiers porte-farines comprend quatre eſpeces qui ſe reſſemblent d'abord par la figure extérieure, & qui different cependant par leurs fruits & par leurs épines.

La premiere eſpece, qui eſt le ſagou franc, eſt nommée dans le pays *Lapia tuni*.

La ſeconde eſt le ſagou ſauvage que les inſulaires appellent *Lapia ibur*.

La troiſieme eſt le ſagou à longues épines, nommé par les Indiens *Lapia macanara*.

La quatrieme eſt le ſagou ſans épines, ou le ſagou liſſe, connu dans les Indes ſous le nom de *Lapia molat.*

Le même M. MALOUIN, *diſſ. an ſagou phthiſicis prodeſt*, 1734, donne d'après l'*hort. malab.* la deſcription d'une de ces eſpeces de palmiers. C'eſt ſans doute celle qui eſt nommée *Palma indica caudice in annulos protuberante diſtincto*, RAII Hiſt. *Arbor ſagoe amboïnenſis*, SEBA Theſ. *Olus calappoïdes*, RUMPH. Amboïn. j. *p.* 86. *Cycas frondibus pinnatis circinnalibus foliolis planis*, LINN. *Todda panna*, ſeu *Monta panna*, RHEED, Hort. mal. iij. *p.* 9. *t.* 13-21.

Sa tige s'éleve d'environ trente pieds, dont le diametre eſt d'un demi-pied. En ſortant de terre, on ne voit qu'un cône ſans tige; les premieres enveloppes de ce cône ſont feuillées. Il s'en éleve des feuilles aîlées, armées d'épines; du milieu deſquelles l'arbre pouſſe vers la cinquieme ou la ſixieme année un nouveau cône porte-fruit. Ce cône jette peu à peu de petits rameaux recourbés, garnis de fruits, oblongs, verds d'abord, de la groſſeur d'un pois; en croiſſant ils acquierent la groſſeur d'une prune, puis jauniſſent & prennent enfin dans leur maturité une couleur rougeâtre. Ces rameaux porte-fruits, étant tombés avec les feuilles & les enveloppes feuillées du cône, laiſſent des ſtigmates ſaillants, qui forment chaque année une eſpece d'anneau. L'écorce, qui environne ce tronc, eſt écailleuſe, cendrée extérieurement, couleur de pourpre à l'intérieur. Son bois eſt blanchâtre, mol & ſpongieux.

Ces arbres, dit encore le même auteur, *art. du boul.* p. 229. ne mettent guere que trente ans à vieillir : ils ſont extraordinairement tendres les

premieres années ; & alors ils ſont tout hériſſés de pointes ; ces épines tombent lorſqu'ils ont pris plus d'accroiſſement & de conſiſtance : leur écorce, qui étoit tendre comme de l'herbe, devient ligneuſe & liſſe, & elle brunit ; elle a peu d'épaiſſeur & elle contient une matiere molle, blanche & humide qui eſt la moëlle dont on tire le ſagou.

Quand ces arbres paroiſſent avoir pris tout leur accroiſſement, qui eſt le temps où leur moëlle eſt la plus farineuſe, on en fait l'épreuve en perçant le corps de l'arbre, d'où l'on tire un peu de la moëlle, que l'on détrempe avec de l'eau dans la main : ſi l'on voit qu'elle ſe diſſolve en mucilage ſans dépoſer de fécule blanche, on juge que la moëlle eſt plus gommeuſe que farineuſe, & qu'elle n'eſt pas encore dans ſa maturité : ſi au contraire elle eſt pleine de filandres qui ne ſe diſſolvent pas, c'eſt qu'elle ſe paſſe, c'eſt que l'arbre eſt trop vieux ; alors la moëlle contient peu de farine. Enfin on connoît que la moëlle eſt priſe à propos, qu'elle contient bien de la farine, ſi la diſſolution qu'on en fait eſt blanche, & s'il s'en dépoſe beaucoup de fécule dans la main ; en un mot, il faut prendre cette moëlle la plus farineuſe, & par conſéquent la moins gommeuſe, & ſur-tout la moins filandreuſe qu'il eſt poſſible.

Lorſqu'elle eſt en cet état on abat l'arbre, en le coupant par le pied ; puis on le fend en morceaux, & l'on en détache auſſi-tôt la moëlle. Enſuite on en prépare le *ſagou* en le battant dans de l'eau ; on y verſe peu à peu de l'eau, tant qu'elle en reſſort blanche. Enfin on coule cette diſſolution en preſſant.

Il ſe dépoſe au fond du vaiſſeau dans lequel on l'a reçue une fécule qui eſt la farine de ſagou, qu'on nomme *ſagou menta.*

Ce qui reſte eſt une eſpece de ſon dont on nourrit les beſtiaux ; on nomme *ela* ce ſon de ſagou.

On verſe à clair l'eau qui ſurnage la fécule, & on la ramaſſe. Pour que ce ſagou nouveau ne ſe gâte pas en s'échauffant, on l'arroſe quelquefois d'un peu d'eau froide, ou bien on le fait ſécher pour le conſerver. Au contraire on ne le fait point ſécher, ni on ne l'arroſe, lorſqu'on en veut faire du pain : on le laiſſe un peu fermenter avant de le faire cuire en pain.

C'eſt dans de petits vaiſſeaux de terre qu'on a coutume de les faire cuire, ſoit au four, ſoit dans le feu. Ces vaiſſeaux ſont quarrés & de grandeurs différentes, ſelon les divers pays. Ils ſont partagés en caſes ; ou ce ſont des moules iſolés, & détachés les uns des autres.

On fait auſſi cuire le pain de ſagou ſur des platines ou ſur des pierres, comme l'on fait le pain de caſſave. Le pain de ſagou ſe nomme *ſagou meruca* ; c'eſt la nourriture commune dans les Indes, comme le pain de bled l'eſt en Europe.

On varie de bien des façons différentes, dans les différents pays, la fabrication du pain de ſagou. Dans quelques endroits, on fait ſécher au ſoleil le *ſagou menta* avant d'en compoſer du pain ; & après l'avoir fait ſécher ainſi, on le met en farine qu'on tamiſe juſqu'à trois fois.

Si l'on fait griller la moëlle de palmier, telle qu'elle eſt, ou après l'avoir mouillée ſeulement avec de l'eau, elle eſt bonne à manger. Il y en a qui la réduiſent en poudre après l'avoir grillée, & ils la mêlent en cet état avec le *ſagou menta*, pour faire le pain ; ce qui donne au *ſagou meruca*, au pain de ſagou, une couleur brune, & un petit goût

de rôti qui n'eſt pas deſagréable : ou bien après avoir trempé dans de l'eau la moëlle du palmier, on la met à ſécher dans la cheminée. On la conſerve après l'avoir ainſi fumée, & dans le beſoin on la mange grillée, ou bien on la fait entrer dans la compoſition du pain de ſagou.

Les Indiens font auſſi de la bouillie avec le ſagou, mais ils en emploient la plus grande partie à faire du pain. Le ſagou ſe conſerve très long-temps en pain ſans ſe gâter.

Le pain de ſagou eſt meilleur lorſqu'il eſt chaud, que lorſqu'il eſt froid. Il devient ſi dur en le gardant, que ſouvent on ſe trouve plus fatigué que raſſaſié en le mangeant. Le pain de ſagou peut tenir lieu de biſcuit : les Hollandois en font uſage comme de biſcuit ſur la mer, pour les voyages de long cours, & pour leurs ſoldats dans les colonies.

Le pain de ſagou, quoique très dur, mitonne aiſément, & il enfle en trempant.

Les Indiens compoſent avec le ſagou pluſieurs ſortes d'aliments en le préparant de différentes manieres ; ils y mettent divers aſſaiſonnements. Ils le mangent auſſi en ſoupe, comme l'on mange ici des ſoupes au ris. Lorſqu'ils prennent le ſagou à l'eau, ils y ajoutent, quand il eſt cuit, du ſyrop, du ſucre & de l'eau-roſe. J'ai appris de M. le Marquis de Montmorency, qui a vu une partie des Indes, que les habitants de ces pays eſtiment en général que le ſagou eſt rafraîchiſſant, & qu'ils croient le ſalep échauffant. Communément, ils prennent le ſagou pour la poitrine, & le ſalep pour l'eſtomac. Ils en font ordinairement leur ſouper, parceque c'eſt une nourriture très légere, & parceque l'on eſt fort ſujet dans ce pays aux indigeſtions du ſouper ; & les indigeſtions y ſont particuliérement dangereuſes.

Quand aux uſages du ſagou, voici ce qu'en dit auſſi M. Malouin.

Depuis que j'ai fait connoître l'uſage du ſagou en France, on m'a ſouvent demandé la maniere de le préparer & de s'en ſervir; c'eſt ce qui m'engage à l'expliquer en traitant du pain de ſagou dans l'art du boulanger.

Pour faire uſage du ſagou tranſporté en Europe, il faut d'abord l'époudrer & l'éplucher comme on épluche des lentilles, en choiſiſſant les grains les plus beaux & les plus blancs. Enſuite on le lave dans de l'eau qui ſoit tiede ſeulement; ſi l'eau étoit trop chaude, elle amolliroit la ſurface des grains de ſagou, & la pouſſiere s'y colleroit.

Quand on veut faire cuire du ſagou, on en met, par exemple, plein une cuiller ordinaire dans une livre d'eau chaude, c'eſt-à-dire, dans un demi-ſeptier; & on l'y laiſſe, ſans y toucher, tremper pendant une heure à un feu égal qui ne faſſe pas bouillir. Enſuite l'on augmente le feu par degrés, juſqu'à faire bouillir l'eau, & on continue de faire bouillir doucement pendant une demi-heure. Durant cette demi-heure, on écraſe le ſagou avec une cuiller, afin de le bien délayer en une eſpece de gelée rougeâtre. Et pour le diſſoudre entiérement, on le paſſe par un tamis en preſſant avec le bout de la cuiller, & en y verſant peu à peu de l'eau bouillante. Enfin on remet au feu le ſagou ainſi délayé ou paſſé; & l'on y ajoute peu à peu du lait, ſi on le prend au lait: il faut employer moins d'eau pour la préparation du ſagou, lorſqu'on veut y mettre du lait, que lorſqu'on veut le prendre à l'eau, & même on peut le faire cuire entiérement dans du lait ſans eau.

On peut, en cuiſant le ſagou, y mettre de la cannelle, ou du ſafran, ou de l'écorce de citron

confite ; & lorſqu'il eſt cuit, on y ajoute, avant de le retirer du feu, ou du ſucre ou du miel. Lorſqu'il eſt hors de deſſus le feu, & que l'on eſt prêt à le manger, on pourra l'aromatiſer avec de l'eau de fleurs d'orange, ou avec de l'eau-roſe, qui convient ordinairement dans les cas où l'on donne le ſagou.

On peut auſſi faire cuire le ſagou dans de l'eau de veau ou de poulet, ou dans du bouillon ordinaire, nouvellement fait, & qui n'ait pas même eu le temps de ſe refroidir. On fait cuire le ſagou avec du bouillon, comme on fait cuire la ſemoule ou le ris au gras : on l'y fait bouillir pendant une demi-heure ou trois quarts d'heure, en remuant doucement, & en y reverſant du bouillon bouillant, qu'on a tout prêt à verſer, à meſure qu'il s'en conſume. Enſuite on ceſſe de le faire bouillir, en diminuant le feu, & on le laiſſe pendant encore une demi-heure à un feu doux ſans le remuer.

On fait auſſi le ſagou plus ou moins épais, ſelon l'état, ſelon le beſoin, & ſelon le goût de ceux pour leſquels on le prépare.

On peut faire une quantité de ſagou pour pluſieurs priſes à la fois, comme on fait dans un même pot du bouillon pour pluſieurs priſes : on met à chauffer, dans le beſoin, du ſagou cuit, comme on met à chauffer un bouillon ; & même le ſagou à l'eau vaut mieux, lorſqu'il y a quelque temps qu'il eſt fait : il n'en eſt pas de même du bouillon.

Dans les cas où je fais prendre le ſagou froid, comme les fibres des vaiſſeaux du corps ſont trop lâches, par les ſucs qui les entretiennent, je conſeille de mêler au ſagou un peu de vin, que l'on choiſit ſelon la circonſtance dans laquelle on prend le ſagou, & ſelon le tempérament & le goût de celui qui en uſe.

En général, le ſagou eſt bon contre les maladies

de fluxion, ſur quelque partie du corps que ſe faſſe la fluxion de l'humeur, depuis la poitrine, d'où réſulte quelquefois la pulmonie, juſqu'aux pieds où ſe forme ſouvent la goute.

Le ſagou eſt un aliment & un médicament préſervatif de la phthiſie & de la goute, comme eſt le lait, auquel il n'y a rien de ſupérieur contre ces maladies; mais tout le monde n'a pas le bonheur de s'accommoder du lait, il ne convient pas dans tous les états des maladies; au lieu que ces inconvénients ne ſe trouvent point par rapport au ſagou.

J'ai vu des malades à l'extrémité, qui ne pouvant plus ſupporter ni le lait, ni le bouillon, ni la gelée la plus fine, ont été entretenus encore longtemps en vie, par le moyen ſeul du ſagon, cuit à l'eau & un peu ſucré.

M. Fitzes, médecin de M. le Duc d'Orleans, m'a dit & à MM. de Jussieu, qu'ayant ſa mere décrépite, & la poitrine très affectée, il en a prolongé la vie pendant deux ans par l'uſage du ſagou, dont il lui faiſoit prendre trois priſes chaque jour.

Pour préparer le ſagou, ce médecin le faiſoit mettre dans de l'eau bouillante, & l'y laiſſoit pendant une demi-heure; enſuite il retiroit le ſagou de cette eau, & enfin il le jettoit dans du bouillon, & l'y faiſoit bouillir doucement pendant deux heures.

SAIGNÉE. Φλεβοτομία; *Sanguinis miſſio.* Il n'y a point de ſecours plus efficace ni plus prompt pour prévenir beaucoup de maladies aiguës & chroniques que la ſaignée bien appliquée, ou faite avec prudence. Perſonne n'ignore qu'elle ſe pratique aux veines du bras, de la main, du pied, du cou, de la langue, du front, des yeux, &c. & qu'on choiſit tel ou tel lieu, ſuivant le but que l'on ſe propoſe. La ſaignée ne vuide pas ſeulement la partie où elle

ſe

se fait, mais encore les autres parties. Les anciens ouvroient non-seulement les veines, mais encore les arteres; l'artériotomie est rarement pratiquée aujourd'hui, quoique plusieurs médecins modernes l'aient conseillée; la crainte de l'anevrisme a fait abandonner cette méthode. Cependant l'anevrisme ne peut avoir lieu dans les endroits où l'artere est comme appuyée sur les os; ainsi on peut, par exemple, ouvrir sans danger l'artere temporale; cette opération a eu les plus heureux succès dans les violentes douleurs de tête.

En général la saignée est avantageuse dans le temps de l'invasion de la fievre; c'est un très bon secours dans l'apoplexie sanguine, & autres affections de ce genre, dans l'esquinancie, la douleur néphrétique, la péripneumonie, & autres inflammations internes: elle est nécessaire dans les blessures considérables, après des chûtes de haut; elle est regardée comme prophylactique après la suppression de quelque hémorrhagie; lorsqu'il y a pléthore, accompagnée d'engourdissement & de pente vers le sommeil; dans les palpitations du cœur, dans le vertige, la céphalalgie, les hémorrhagies qui reparoissent fréquemment, &c. mais il ne faut pas la répéter trop souvent, de peur d'affoiblir le malade, & de le conduire enfin au tombeau; danger qui est à redouter pour ceux qui sont d'un tempérament bilieux. Il faut la prescrire avec beaucoup de réserve aux enfants & aux vieillards; les personnes foibles, les phthisiques, les personnes exténuées, les hydropiques, ne sçauroient la supporter aisément. On ne doit point la mettre en usage dans l'apoplexie séreuse, ni après l'éruption de la rougeole & de la petite vérole, à moins que des accidents très graves n'y déterminent. Elle est

nuisible à quelques vaporeux & à quelques hypochondriaques, de même qu'aux paralytiques & aux goutteux.

La saignée, comme on voit, est un excellent remede, lorsqu'on l'emploie à propos; autrement elle devient nuisible & même mortelle.

SAIN BOIS. *Voyez* GAROU.

SAIN-FOIN; Gros Foin. *Onobrychis*, off. *Onobrychis foliis viciæ, fructu echinato major, floribus dilutè rubentibus*, C. B. Pin. & TOURN. Inst. r. h. *Polygalon*, GESNERI, J. B. *Onobrychis quibusdam flore pallido*, vel *Polygalon*, RAII, Hist. *Caput gallinaceum Belgarum*, LOBEL. Adv. *Glaux*, sive *Crista gallinacea*, quorumdam.

Sa racine est longue, ligneuse, garnie de fibres, noire extérieurement, blanche intérieurement, vivace. Il s'en éleve plusieurs tiges droites, fermes, d'un verd rougeâtre. Ses feuilles, qui ont beaucoup de ressemblance avec celles de la vesce, mais plus petites, sont pointues, attachées par paires sur une côte terminée par une seule feuille, vertes en-dessus, blanches & velues en-dessous; elles sont d'une saveur amere, & d'une odeur un peu bitumineuse. Ses fleurs, qui sortent de l'aisselle des feuilles, sont légumineuses, disposées en épis, le plus souvent rouges & quelquefois blanches: elles se changent en de petites gousses taillées en crete de coq, garnies de pointes rudes; dans chaque gousse est contenue une graine de la grosseur d'une lentille, taillée en forme de rein, d'une saveur assez agréable lorsqu'elle est verte.

Sa fleur paroît en Juin & en Juillet.

On le seme dans les prés, pour servir de nourriture aux bestiaux.

Le sain-foin passe pour être déterfif, apéritif &

a
1.
Onobrichis.
Sainfoin,
a. 4.
a. 1.
a.
2.
a. 3.

Salamandra Salamandre.

ſudorifique. Les anciens l'employoient aſſez ſouvent en médecine ; on ne s'en ſert plus guere aujourd'hui. DIOSCORIDE & GALIEN piloient ſes feuilles & les appliquoient en cataplaſmes ſur les humeurs & les enflures, pour les réſoudre. PLINE dit que la décoction de ſes feuilles ſeches, faites dans du vin, étoit d'un bon ſecours contre la ſtrangurie. Sa décoction dans l'eau eſt ſudorifique. On a reconnu que ſes feuilles cueillies avec ſoin, avant que la fleur ait paru, bien ſéchées & conſervées dans des boëtes, avoient l'odeur du thé verd.

SAINT-BOIS. *Voyez* GAÏAC.

SAL SOLARE. *Voyez* SEL AMMONIAC.

SAL SYRIACUM. *Voyez* SEL AMMONIAC.

SALADE de chanoine. *Voyez* MÂCHE.

I°. SALAMANDRE terreſtre ou commune. *Salamandra*, off. *Salamandra terreſtris, maculis luteis diſtincta*, CHARLET. Exer. *Salamandra terreſtris, vera, nigra, maculis luteis variegata : Lacerta ſtellata venenoſa : Lacertus melanoxanthus*, nonnullor.

Ce reptile, ſuivant J. P. WURFFBAINIUS, *ſalamandrologia*, in 4°. 1683, a quatre pieds, & reſſemble fort au lézard verd ; ſa tête cependant & ſon ventre ſont plus gros, & ſa queue plus courte ; il a le muſeau un peu mouſſe, les yeux gros ; quatre doigts aux pieds de devant, & cinq à ceux de derriere, munis de petits ongles ; la peau noire, parſemée de grandes taches jaunes ; luiſante & comme enduite d'un vernis. On remarque de chaque côté de la tête, derriere les yeux, une glande ſuperficielle, reſſemblante à une éminence jaune, marquée de petits points noirâtres, laquelle rend un ſuc laiteux, pour peu qu'on la comprime & qu'on la bleſſe. Ses yeux ſont farouches & ſaillants, munis de paupieres jaunes & mobiles en-deſſous,

avec leurs trois humeurs, dont le cryſtallin eſt fort rond. Sa langue, ainſi que celle de la grenouille, eſt large, épaiſſe, muqueuſe; on ne voit aucune apparence d'oreille; le crâne renferme une petite quantité de cervelle, de forme pyramidale.

On a débité bien des contes ſur la ſalamandre, que des obſervations bien faites ont abſolument démontrés faux & ridicules.

L'expérience prouve qu'elle n'eſt ni ſourde, ni ſans ſexe. Elle eſt vivipare comme la vipere; elle fait un très grand nombre de petits. MAURICE HOFFMANN en a trouvé, dans une femelle diſſéquée à Padoue, treize, à peine longs comme la moitié du petit doigt. WURFFBAINIUS dit avoir vu avec étonnement une ſalamandre qui avoit fait dans un grand bocal trente-quatre petits vivants, longs au plus comme la derniere phalange du petit doigt, d'une couleur pâle, parſemée de tâches noirâtres. BELON a avancé qu'elle faiſoit d'une ſeule portée quarante à cinquante petits.

Elle ſe nourrit, à ce qu'il paroît, de mouches, de limaçons, de ſcarabées & de vers de terre, ainſi que les autres eſpeces de lézards & les grenouilles.

On ne croit plus qu'elle vive uniquement d'air; qu'elle tette les vaches, dont elle fait tarir le lait; qu'elle dévaſte les ruches pour en manger les rayons de miel, & les abeilles mêmes.

La ſalamandre habite dans les vallons, dans les creux des arbres, dans les décombres des vieux bâtiments, ſous des tas de pierres, dans les haies, aſſez ſouvent ſous des ſouches de coudriers. Elle ſe trouve aſſez communément, en Italie, en Suiſſe, en Allemagne, en Picardie, en Normandie & ailleurs; on n'en voit point en Suede, dit M. LINNÆUS. Elle ſe montre au printemps & en automne, ſur tout dans un temps humide; car elle préſage la pluie.

En été, & lorſque le ciel eſt ſerein, elle n'oſe ſe montrer à cauſe de l'ardeur du ſoleil : & en hyver elle reſte cachée & engourdie à cauſe de la rigueur du froid.

La ſalamandre, dit M. DE MAUPERTUIS, *Acad. roy. des ſciences, an.* 1727, *p.* 27, a quelquefois la peau ſeche comme un lézard : le plus ſouvent elle eſt enduite d'une eſpece de roſée qui rend ſa peau comme vernie, ſur-tout lorſqu'on la touche, & elle paſſe dans un moment de l'un à l'autre état. Une propriété encore plus ſinguliere, c'eſt de contenir ſous la peau une eſpece de lait qui jaillit aſſez loin, lorſqu'on preſſe l'animal. Ce lait s'échappe par une infinité de trous dont pluſieurs ſont très ſenſibles à la vue ſans le ſecours de la loupe, ſur-tout ceux qui répondent aux mammelons. Quoique la premiere liqueur, qui ſert à enduire la peau de l'animal, n'ait aucune couleur, & ne paroiſſe qu'un vernis tranſparent, elle pourroit bien être la même que le lait dont nous parlons, mais répandu en gouttes ſi fines & en ſi petite quantité, qu'il ne paroît point de ſa blancheur ordinaire. Ce lait reſſemble aſſez au lait que quelques plantes répandent quand on les coupe ; il eſt d'une âcreté & d'une ſtypticité inſupportable ; & quoique mis ſur la langue il ne cauſe aucun mal durable, on croiroit trouver, à l'endroit qu'il a touché, une cicatrice ou du moins une pliſſure. Certains poiſſons ont mérité le nom d'orties, par la reſſemblance qu'ils ont avec cette plante, lorſqu'on les touche ; la ſalamandre pourroit être regardée comme le tithymale des animaux. Lorſqu'on écraſe ou qu'on preſſe la ſalamandre, elle répand une ſinguliere & mauvaiſe odeur. Il s'en faut bien qu'elle ait l'agilité du lézard. Elle eſt pareſſeuſe & triſte ; elle vit ſur terre dans les lieux frais & humides, ſur-tout aux pieds des

vieilles murailles, & ne ſort de ſon trou que dans les temps de pluie, ou pour recevoir l'eau, ou crainte d'être noyée dans ſon trou, ou peut-être pour chercher les inſectes dont elle vit, qu'elle ne pourroit guere attraper qu'à demi-noyés.

On ſçait que l'opinion, long-temps adoptée, eſt que la ſalamandre vit dans le feu; c'eſt une fable ſans vraiſemblance. Je jettai pluſieurs ſalamandres au feu, dit M. DE MAUPERTUIS. La pluſpart y périrent ſur-le-champ; quelques-unes eurent la force d'en ſortir à demi-brûlées, mais elles ne purent réſiſter à une ſeconde épreuve. Cependant il arrive quelque choſe d'aſſez ſingulier lorſqu'on brule la ſalamandre. A peine eſt-elle ſur le feu qu'elle paroît couverte de gouttes de ce lait dont on a parlé, qui ſe raréfiant à la chaleur, ne peut plus être contenu dans ſes petits réſervoirs; il s'échappe de tous côtés; mais en plus grande abondance ſur la tête & aux mammelons qu'ailleurs, & ſe durcit ſur le-champ, quelquefois en forme de perles. Il y a toute apparence que cet écoulement ſingulier a donné lieu à la fable de la ſalamandre. Cependant il s'en faut beaucoup que le lait, dont nous parlons, ſorte en aſſez grande quantité pour éteindre le moindre feu; mais il y a eu des temps où il n'en falloit guere davantage pour faire un animal incombuſtible.

Voici, continue le même ſçavant, les expériences ſur le venin de la ſalamandre. Je me propoſai deux choſes; 1°. de faire mordre quelque animal par la ſalamandre; 2°. de faire manger la ſalamandre à quelque animal. Mais ces expériences avoient un genre de difficulté, que ceux qui redoutent tant la ſalamandre, ne ſoupçonneroient guere; il falloit trouver des animaux qui vouluſſent manger la ſalamandre, ou des ſalamandres qui vouluſſent mordre.

J'eus beau les irriter de mille manieres, jamais aucune n'ouvrit la gueule. Il fallut donc la leur ouvrir; mais ayant vu leurs dents, quelle apparence qu'elles puſſent bleſſer l'animal! petites, ſerrées & égales, elles couperoient pluſtôt que de percer, ſi la ſalamandre en avoit la force, mais elle ne l'a pas. Il fallut donc chercher quelque animal à peau aſſez fine pour ſe laiſſer entamer. J'ouvris la gueule d'une ſalamandre, & lui fis mordre un poulet déplumé à l'endroit de la morſure; mais quoique je preſſaſſe les mâchoires de la ſalamandre, & que cette morſure fût beaucoup plus forte que la ſalamandre la plus vigoureuſe ne pourroit le faire, les dents ſe dérangerent pluſtôt que d'entamer le poulet; enfin je lui ôtai une partie de la peau de la cuiſſe, & y fis faire pluſieurs morſures. Pour n'être plus obligé d'écorcher les animaux que je ferois mordre, je penſai à chercher quelque partie aſſez délicate pour que les dents puſſent pénétrer. Je fis faire pluſieurs morſures à la langue & aux levres d'un chien, & à la langue d'un coq d'Inde par des ſalamandres nouvellement priſes; aucun des animaux mordus n'eut le moindre accident. Quoique je ſçuſſe alors que les animaux, dont la morſure eſt la plus venimeuſe, ne ſont point nuiſibles étant avalés, je voyois que la morſure de la ſalamandre n'étoit rien; une eſpece de déférence pour la crainte qu'on a de cet animal, & le goût de la liqueur qu'il a ſous la peau, me porterent à éprouver ſi, comme aliment, il ſeroit nuiſible. La peine étoit d'en faire manger à quelques animaux; ils auroient plutôt ſouffert le plus long jeûne que de goûter à l'animal, préſervé par le lait déteſtable; & la ſalamandre n'eſt pas de groſſeur à la pouvoir faire avaler par ſurpriſe. Je fis ouvrir la gueule d'un chien, & ayant coupé une ſalamandre par

morceaux, je les lui fis tous avaler, la plusſpart vivants encore, & lui tins la gueule liée pendant une demi-heure. Je fis en même temps avaler une petite ſalamandre entiere à un jeune coq d'Inde. Ces deux animaux parurent toujours auſſi gais qu'à leur ordinaire. Une demi-heure après que j'eus délié la gueule du chien, c'eſt-à-dire une heure après qu'il eut avalé la ſalamandre; il en revomit la queue & les pattes, les parties apparemment qu'il auroit eu le plus de peine à digérer. Pour le coq d'Inde, on ne revit rien de la ſalamandre qu'il avoit avalée. L'un & l'autre but & mangea à ſon ordinaire, & ne donna pas le moindre ſigne de maladie. Je voulus faire encore une expérience, je trempai du pain dans le lait de la ſalamandre, & en fis manger à un poulet; je trempai dans le même lait de petits bâtons pointus, & je les enfonçai dans des plaies que j'avois faites à l'eſtomac & à la cuiſſe d'un autre poulet. Tout cela fut inutile, & la ſalamandre me parut toujours auſſi peu dangereuſe. Je n'ignore pas qu'il y a encore des reſſources pour ceux qui voudroient ſoutenir que la ſalamandre eſt nuiſible; peut-être ne l'eſt-elle que dans certains temps & dans certaines circonſtances; peut-être ne l'eſt-elle que pour certains animaux. Cependant il n'y a guere lieu de ſoupçonner tout cela, ni guere de moyens plus ſûrs ni plus praticables pour s'en éclaircir.

II°. SALAMANDRE aquatique. *Lacertus aquatilis*, off. *Salamandra aquatica*, RONDEL. *Salamandra aquatica, aliis Lacertus aquaticus*, JONSTON, de quadrup. *Lacertus aquaticus niger*, MERRIAN Pin. *Lacerta aquatica major, ſive verrucis albis adſperſis, membranula ſerrata in dorſo extante*, PETIVER. Muſ. *Lacerta pedibus inermibus ſciſſis, manibus tetradactylis, plantis pentadactylis, caudâ ancipiti*,

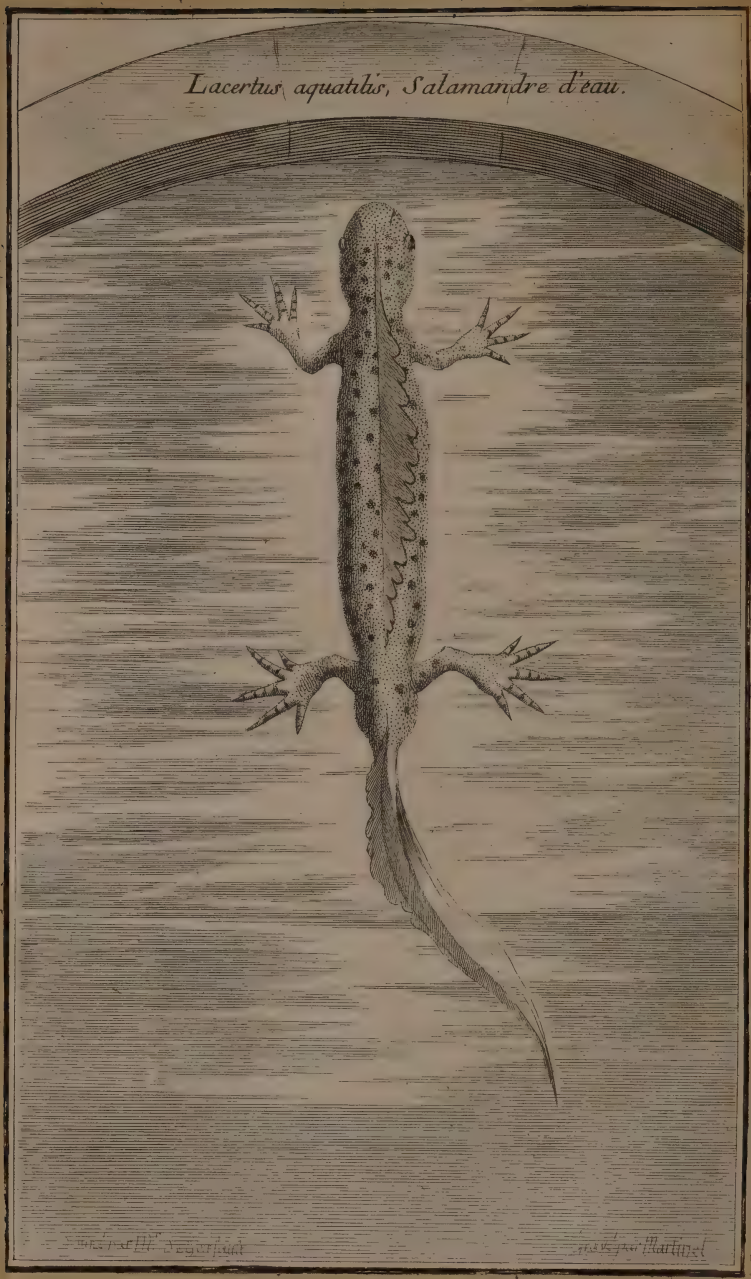
Lacertus aquatilis, Salamandre d'eau.

Linn. *Scincus aquaticus* quibuſdam, *Cordulus* Bellonio, nonnullorum.

Cette eſpece a environ ſept doigts de longueur; le deſſus du corps brun ou noirâtre, & le deſſous jaunâtre, femé de petits points bruns ou blanchâtres; la peau dure qui, étant bleſſée, répand une humeur laiteuſe; le muſeau mouſſe; la tête applatie; la gueule exactement fermée, & qui ne mord point, à moins qu'on ne la lui faſſe ouvrir de force; la langue très courte, un peu large; les bords des mâchoires garnis de petites dents qui échappent preſque à la vue; les pieds de devant diviſés en quatre doigts, & ceux de derriere en cinq; la queue plus groſſe dans le milieu, applatie deſſus & deſſous, tranchante des deux côtés, dont la pointe eſt perpendiculaire; les parties génitales un peu ſaillantes dans les deux ſexes, ſelon M. Linnæus, qui ajoute que le mâle a le dos & la queue dentelés, la gorge plus noire, & les pieds de derriere garnis latéralement d'un rebord membraneux. *Dict. des anim.*

La ſalamandre aquatique eſt amphibie, mais elle vit plus dans l'eau que ſur la terre; elle aime les eaux limonneuſes, dont le limon eſt blanc, & cherche à ſe cacher ſous les pierres, s'il y en a; rarement monte-t-elle à la ſurface de l'eau: elle habite ordinairement dans les foſſés des villes, dans les viviers, dans les étangs, dans les réſervoirs; elle ſe tient cachée dans les ſouterreins pendant l'hiver, & reparoît au printemps; elle marche lentement, & à pas de tortue; elle a la vie très dure. Son cri approche de celui de la grenouille.

Il arrive à toutes les ſalamandres qui ſont dans l'eau, dit M. Du Fay, *mém. de l'acad. des ſc.* ann. 1729, de quelque âge & de quelque eſpece qu'elles ſoient, une choſe que je crois particuliere à ce

ſeul animal ; elles changent de peau pendant le printemps, & l'été tous les quatre ou cinq jours au moins ; elles s'aident des pattes & de la gueule pour s'en dépouiller, & l'on trouve quelquefois ces peaux entieres nageantes dans l'eau ; l'hyver elles n'en changent qu'environ tous les quinze jours. Cette peau eſt très mince. J'ai vu, ajoute-t-il, arriver un accident à quelques-unes à l'occaſion de ce changement de peau qu'elles ne pouvoient dépouiller entiérement, & qui ſe corrompoit, & leur pourriſſoit la patte ; enſorte qu'elle leur tomboit en entier ; elles n'en mouroient pas pour cela, & j'en ai conſervé très long-temps après cette perte ; elles perdent bien plus ordinairement de la même façon quelques-uns de leurs doigts, & ces ſortes d'accidents leur arrivent plus ſouvent aux pattes de devant qu'à celles de derriere.

Elles font leurs œufs, dit encore M. Du Fay, dans les mois d'Avril & de Mai. Il y en a ordinairement une vingtaine qui forment deux colomnes jointes enſemble, & ſemblables à deux filets de grains de chapelets. Cet aſſemblage eſt formé par une matiere viſqueuſe aſſez ſolide, qui paroît contenue dans une membrane déliée, car elle ne s'attache point aux doigts. Elles ſe délivrent de leurs œufs de la même maniere qu'elles font du corps dont je viens de parler, c'eſt à dire avec les pattes & la gueule, & à meſure qu'ils ſortent, ils demeurent collés au-deſſous de la queue. Je n'ai vu ſortir les œufs de cette maniere qu'aux ſalamandres de la troiſieme eſpece, & j'ai remarqué que les autres les font difficilement ; car dans les vaiſſeaux où j'en ai conſervées, j'ai ſouvent trouvé des œufs ſéparés les uns des autres ; & dont la forme eſt ſi réguliérement arrondie, qu'ils paroiſſent n'avoir jamais été joints. Je n'ai jamais vu éclore aucun de ces œufs, quoique

quoique j'en aie mis dans différentes eaux, à divers degrés de chaleur, & même sur la terre : je n'en ai jamais trouvé non plus qui ne fissent que d'éclore ; elles sont sans doute si petites alors, qu'elles échappent aux filets & même à la vue. Je n'en ai point vu faire ses petits vivants, ce que WURFFBAINIUS dit avoir vu, & que M. DE MAUPERTUIS a aussi remarqué, ayant trouvé des petits tout formés dans une salamandre terrestre qu'il a disséquée : il est vrai que la même avoit aussi des œufs adhérents à l'ovaire ; ce qui fait qu'on peut regarder cet animal comme ovipare & vivipare. On pourroit présumer que les terrestres seroient vivipares, & les aquatiques ovipares : mais s'il est vrai qu'il y en a qu'on ne peut ranger dans une de ces classes à l'exclusion de l'autre, telles que sont toutes celles qui m'ont passé par les mains, qui sont réellement amphibies, ne seroit-il pas permis de conjecturer que dans l'eau elles sont ovipares, & que sur la terre elles y font leurs petits vivants? Quoiqu'il en soit, l'expérience pourra nous en instruire quelque jour, & confirmer une idée que je ne donne que comme la plus légere conjecture.

Lorsque les salamandres sont dans l'eau, elles viennent souvent à la superficie pour respirer ; elles expirent aussi souvent l'air du fond de l'eau, & quelquefois elles accompagnent cette expiration d'un petit cri. Il y a peu d'animaux aussi sobres que la salamandre ; j'en ai conservé plus de six mois sans manger, parceque je ne sçavois absolument que leur donner. Je leur ai vu manger quelques mouches à demi-mortes qu'elles ont bien de la peine à mâcher, encore n'y en avoit-il que quelques-unes qui en vouluſſent : j'en ai vu manger cinq de suite à la même, mais elles s'en passoient à merveille,

lorſque je ne leur en donnois point. Je leur ai donné du frai de grenouilles qu'elles aiment aſſez : ce n'étoit pas du frai de grenouilles ordinaire, mais de celui qui ſe trouve en eſpece de longs filets, dont les grains ſont fort noirs & petits, & dont la liqueur viſqueuſe qui les entoure eſt extrêmement tranſparente. C'eſt de ce frai que naiſſent de petits têtards noirs, auxquels je vis l'année derniere venir les pattes, quoiqu'ils ne fuſſent pas plus gros que des lentilles elles mangent de ce frai, mais ſans avidité : elles mangent auſſi quelquefois de la plante appellée *lenticula aquatica*.

Quoiqu'elles aient la vie très dure, WURFFBAINIUS & d'autres après lui ont obſervé que du ſel en poudre qu'on leur jette ſur le corps, les fait mourir en moins de quatre minutes.

Les ſalamandres ſont peu d'uſage en médecine. On dit cependant que calcinées & réduites en poudre, elles détergent les ulceres écrouelleux ſur leſquelles on en répand, & qu'elles les cicatriſent. Il y a des perſonnes qui en mettent dans les dépilatoires.

SALICAIRE commune ; Lyſimachie rouge. *Lyſimachia purpurea*, off. *Lyſimachia ſpicata purpurea, fortè* Plinii, C. B. Pin. *Lyſimachia flore purpureo*, ANGUILL. & CESALP. *Pſeudolyſimachium purpureum alterum*, DODON. Pempt. *Salicaria vulgaris, purpurea, foliis oblongis*, TOURN. Inſt. r. h. *Lyſimachia altera flore ſpicato*, MATTH. *Lythrum foliis oppoſitis*, LINN. *Lyſimachium purpureum cognominatum*, *Lyſimachium ſecundum ſive alterum ; Blattaria ſpuria ſpicata rubra*, nonnullor.

Sa racine, qui égale le doigt en groſſeur, eſt blanche, ligneuſe, vivace. Il s'en éleve des tiges hautes quelquefois de cinq pieds, leſquelles ſont

Salicaria.
Salicaire.

a. 1.
a. 2.
a. 1.
a. 1.
a. 3.
a. 2.
a. 4.

branchues, anguleuſes, roides, rougeâtres. Des nœuds des tiges ſortent des feuilles pointues, oblongues, entieres; elles reſſemblent à celles de la lyſimachie, mais elles ſont plus étroites & d'un verd plus foncé; d'une ſaveur ſeche & aſtringente. Ses fleurs ſont petites, purpurines, verticillées, ramaſſées en épis, ayant chacune ſix pétales, diſpoſés en roſe, & au centre ſix étamines auſſi couleur de pourpre. Ces fleurs ſe changent en des capſules oblongues, pointues, diviſées en deux loges, où ſont renfermées de menues graines.

Cette plante, dont la fleur paroît en Juin & en Juillet, ſe trouve abondamment dans les terres humides, ſur le bord des ruiſſeaux & des rivieres, parmi les ſaules.

Quoique la ſalicaire ſoit peu employée en médecine, elle paſſe cependant pour déterſive, aſtringente & vulnéraire. On dit que ſa décoction eſt bonne dans la dyſenterie, & dans les pertes utérines. Son eau diſtillée eſt eſtimee contre l'inflammation & les contuſions de l'œil.

SALICOTE. *Voyez* SOUDE (grande).

SALIGOT terreſtre. *Voyez* TRIBULE terreſtre.

SALIGOT aquatique. *Voyez* TRIBULE aquatique.

SALIVE. Σίαλον, Σίαλος, & Σίελος. *Saliva.*

La ſalive, ſuivant BOERHAAVE, eſt une humeur claire, tranſparente, qui ne s'épaiſſit point au feu, qui n'a preſque ni goût, ni odeur, qui devient fort écumeuſe quand elle eſt battue ou fouettée, ſéparée par des glandes d'un ſang pur artériel: elle eſt abondante, fluide, âcre, quand on a faim; fort âcre, pénétrante, déterſive, réſolutive, quand on a long-temps jeûné: elle produit, augmente la fermentation dans les farines, dans les

ſucs des végétaux, & dans les ſyrops. Après une très longue abſtinence, elle purge le goſier, l'œſophage, l'eſtomac & les inteſtins. Les hommes & les animaux l'avalent dans l'état ſain, pendant le ſommeil, de même qu'en veillant; quand on en crache une trop grande quantité, l'anorexie, la dyſpepſie & l'atrophie s'enſuivent. Elle eſt compoſée d'eau, d'une aſſez grande quantité d'eſprits, d'un peu d'huile & de ſel, qui, mêlés enſemble, font une matiere ſavonneuſe.

Les aliments étant donc atténués par le mouvement de la maſtication, la ſalive qui s'exprime par cette même action, & ſe mêle exactement avec eux, 1°. contribue à les aſſimiler à la nature du corps dont ils doivent être la nourriture; 2°. marie les huiles avec les matieres aqueuſes; 3°. produit la diſſolution des matieres ſalines; 4°. la fermentation; 5°. un changement de goût & d'odeur; 6°. un mouvement inteſtin; 7°. une réfection momentanée; 8°. quoiqu'inſipide, c'eſt par elle que s'appliquent à l'organe du goût les corps qui en ont.

Puiſque la ſalive ſe ſépare d'un ſang artériel très pur, qu'après y avoir été élaborée par un artifice merveilleux, elle ſe décharge dans la bouche & ſe mêle aux aliments, on a tort de la rejetter; mais étant avalée, & après qu'elle s'eſt acquittée de ſes fonctions, elle paſſe encore dans la maſſe du ſang, s'y perfectionne toujours davantage, & devient meilleure. Les maladies, les remedes & les criſes n'indiquent ici rien autre choſe.

La liqueur, qui ſe ſépare dans les glandes ſalivaires, dit M. Senac, eſt fort délayée, tranſparente, ſans goût & ſans odeur, elle ne s'épaiſſit pas ſur le feu, elle ſe change en écume, quand on

la fouette ; mais quand on jeûne, elle devient âcre & déterſive, elle fait fermenter les végétaux farineux, les ſyrops, le pain, &c.

De ces propriétés, on peut déduire facilement la nature de cette liqueur ; elle n'eſt à proprement parler qu'un ſavon fouetté ; les tuyaux, qui la ſéparent, ſont extrêmement ſubtils, ils ne laiſſent donc point échapper de matiere groſſiere, mais ſeulement celle qui a été extrêmement diviſée, c'eſt-à-dire, cette matiere huileuſe fort atténuée, mêlée avec l'eau par le moyen des ſels & par le mouvement des arteres voiſines : tout cela étant poſé, il s'enſuit, 1°. que la ſalive doit être fort délayée & fort tranſparente, car la diviſion & le mélange produiſent cet effet ; 2°. qu'elle doit être écumeuſe, car comme elle eſt un peu viſqueuſe à cauſe de ſon huile, l'air y forme facilement de petites bulles dont l'aſſemblage fait l'écume ; 3°. elle ne doit pas s'épaiſſir ſur le feu, car les parties eſſentielles étant fort diviſées, elles s'élevent facilement, quand la chaleur vient à les raréfier ; elles deviennent donc plus légeres que l'air, au lieu que la lymphe, par exemple, a des parties huileuſes & épaiſſes, qui laiſſent d'abord échapper l'eau à la premiere chaleur, & alors les parties huileuſes ſont preſſées encore davantage l'une contre l'autre par la peſanteur de l'atmoſphere de l'air ; de plus la ſalive contient beaucoup d'air qui ſe raréfie ſur le feu, & écarte les parties qui compoſent la ſalive ; 4°. la ſalive n'a preſque ni goût ni odeur, car le ſel qui s'y trouve eſt abſorbé dans une matiere huileuſe & terreuſe ; mais cela ne ſe trouve ainſi que dans ceux qui ſe portent bien ; car dans ceux qui ſont malades, la chaleur alkaliſe les ſels, ou tend à les alkaliſer ; leur donne la facilité de ſe ſéparer des

acides, alors la salive peut avoir divers goûts, elle produira même divers effets qui pourront marquer un acide ou un alkali; on ne doit donc pas prendre pour regle les opérations chymiques qu'on peut faire sur la salive; outre que les matieres décomposées forment avant la décomposition un assemblage bien différent de celui qu'elles nous présentent étant décomposées, nous venons de voir les altérations que les maladies peuvent y causer. 5°. La salive, dans ceux qui jeûnent, doit être âcre, détersive & résolutive; alors la salive tend à alkaliser les liqueurs du corps il faut donc que la salive contracte quelque âcreté: on sçait que le savon est un composé de sel & d'huile, ainsi il n'est pas surprenant que la salive qui est formée par les mêmes principes soit détersive; enfin elle doit être résolutive, car outre que par son action elle débouche les pores, elle agite en même temps les vaisseaux & y fait couler les liqueurs par cette agitation. 6°. La salive peut contribuer à la fermentation, car les sels étant volatilisés, peuvent se détacher facilement; ainsi ils pourront alors exciter une fermentation dans les corps où il se trouvera des matieres propres à les décomposer. 7°. Ce que le microscope nous découvre dans la salive n'est pas contraire à ce que nous venons d'établir, il nous y fait voir des parties rameuses sous les parties de l'huile. 8°. Dans les maladies, le goût de la salive est mauvais; comme les humeurs séjournent & s'échauffent, elles deviennent âcres, & par conséquent la salive qui en vient doit causer une impression désagréable: quand on ne sent plus de mauvais goût, c'est un signe que la santé revient; car c'est une marque que les humeurs coulent & ne s'échauffent plus comme auparavant. 9°. La salive ayant un mauvais goût, les aliments nous paroissent désagréables; cela vient de ce que leurs parties

ſe mêlent avec celles de la ſalive. On voit par ces deux derniers articles ſur quel fondement les médecins regardent ſi ſouvent la langue, & ſont ſi attentifs aux impreſſions qu'y laiſſent les maladies.

La trop grande excrétion de la ſalive, dit BOERHAAVE, trouble la premiere digeſtion, & conſéquemment celles qui ſuivent; produit la ſoif, la ſéchereſſe, l'atrabile, la conſomption, l'atrophie : mais ſi elle n'eſt pas filtrée dans la bouche, ou du moins ſi elle l'eſt en bien plus petite quantité que de coutume, la manducation des aliments, le goût, la déglutition, la digeſtion ſont empêchées & la ſoif eſt en même temps augmentée.

Voici ce qu'obſerve ſur ces paroles un des commentateurs de BOERHAAVE. DRELINCOURT a très-bien remarquée que la ſalive avalée & mêlée une ſeconde fois avec le ſang, devient très bonne après cette ſeconde cohobation, & un des plus parfaits menſtrues. Aucune liqueur humaine n'eſt plus ſalutaire : elle purge le ventre, lorſqu'on l'avale à jeun; & comme elle eſt ſavonneuſe, elle détruit le mucus, elle réſout & elle facilite, pendant la coction, la digeſtion & l'aſſimilation. Ainſi lorſqu'elle manque, les vices de la premiere coction s'enſuivent, & ces vices ne ſont point corrigés par les autres coctions; au lieu que la premiere coction répare le vice des autres coctions, lorſqu'elle eſt bonne. PEYER s'eſt très bien expliqué ſur ce ſujet dans ſa diſſertation ſur les ruminants, *de ruminantibus*.

Quant à l'uſage externe de la ſalive, il eſt très étendu, & il eſt connu depuis pluſieurs ſiecles. Car LEVINUS LEMNIUS, *lib.* 2 *de occult. nat. mir. c.* 44. & MIZALDUS *cent.* 3. *memor.* §. 7. diſent, après GALIEN, qu'en frottant & en oignant de la ſalive d'un

homme à jeun, les maladies de la peau connues sous le nom de *lichen*, *mentagra*, *impetigo*, *vari*, *serpigo*, & autres pustules, on les guérit. JOH. CRATO *in consil. à* SCHOLZIO *collectis*, recommande dans l'érésipele pustuleux, de mettre sur les pustules des racines de bourrache mâchées à jeun. P. BAYRUS, *l. 3. de occul. affect. c. 3.* a guéri, dans un enfant, une tache blanche sur la cornée (*albugo*), en faisant mettre sur l'œil de la gomme ammoniac mâchée à jeun par sa mere ou sa nourrice. Il y en a qui ont éprouvé la bonté du diagrede avec la salive : s'il s'y mêle & devient blanc, il est pur, selon eux; sinon il est falsifié. On fixe aussi avec la salive le mercure; éteint de la sorte, les médecins s'en servent à différents usages. HILDANUS, *cent. 3. obs.* 38 décrit, pour amollir, résoudre & dissiper les tumeurs skirrheuses, un emplâtre fait de mercure éteint avec de la salive humaine Il est constant d'après l'expérience, dit. ANT. NUCK, *de ductu salivali novo*, *p.* 60. que si tous les matins, pendant quelques jours de suite, on oint de salive les cors & durillons des pieds, qu'ils s'amollissent & se dissipent aisément. On a vu aussi plus d'une fois les verrues & poireaux s'évanouir par le même moyen. Bien plus, en se frottant le matin de sa propre salive la partie attaquée de la goute, elle en prévient les retours. Si on en frotte souvent les ganglions & les nodus du carpe, ils s'évanouissent. Des blessures de l'œil ont même été heureusement guéries par ce remede; on en trouve des preuves, *miscell. med. curios. ann. 3. obs.* 92. *dec.* j.

Pour effacer les taches de naissance, on conseille d'employer tous les jours la salive de la mere. Il est constant, dit encore un médecin, que la salive d'un homme à jeun contient un sel volatil,

lorſqu'elle n'eſt mêlée d'aucun aliment. Par ſa ſubtilité & ſa pénétration, elle ſe fait un paſſage pour diſſoudre la matiere dure & viſqueuſe qui obſtrue les parties ; de ſorte que la circulation des humeurs ſe rétablit dans la partie affectée, au moyen d'un long uſage de la ſalive appliquée comme remede ; & elle fait diſſiper les verrues, les calus, les tumeurs des glandes, les taches, &c.

De la ſalive à jeun, dit LANZONI, appliquée ſur les dartres, les guérit. Du bled mâché & bien mêlé de ſalive, mûrit les clouds étant appliqué deſſus. Les éréſipeles, mouillés de temps en temps de ſalive, ne perſéverent pas. La gale, les feux volages & la pluſpart des maladies de la peau, ſe diſſipent par la ſalive. Les vers, qui s'engendrent dans les oreilles, ne réſiſtent pas à ce remede.

La ſalive, dans ſon état naturel, dit BAGLIVI, *ſpecim. de fib. motr.* produit une infinité de bons effets, en diſſolvant les humeurs ; mais eſt-elle déchue de cet état, elle eſt la ſource d'un nombre conſidérable de maladies ; auſſi remarque-t-on que ceux qui ſont menacés de la fievre ou de quelqu'autre mal qui regardent les viſceres, en ſont avertis auparavant par l'altération de leur ſalive, qui devient ou amere, ou épaiſſe, ou aigre, ou ſalée avec excès, & qui, par les différentes impreſſions qu'elle fait ſur la langue, la rend ou livide, ou noire, ou rude. Cette conſidération porte BAGLIVI à croire que les maladies contagieuſes ne ſe contractent que par le moyen de la ſalive, qui ſe charge d'abord des mauvaiſes qualités de l'air. En effet, ceux qui ſont attaqués de maladies contagieuſes, ſe plaignent auſſi-tôt d'un grand changement dans l'organe du goût. C'eſt pourquoi il conſeille à ceux qui ſe trouvent expoſés à un mauvais

air, de n'avaler leur salive que le moins qu'ils peuvent, & d'avoir dans la bouche quelques grains de genievre, ou quelque peu de pain trempé dans du vinaigre de sureau. Il remarque que rien ne contribue tant à corrompre la salive, que de boire aussi fréquemment à la glace qu'on y boit à Rome.

L'état de la salive est un signe certain de celui du sang, c'est pourquoi les médecins ne sçauroient trop examiner la langue de leurs malades. C'est une regle constante qu'on n'est jamais bien guéri d'une maladie, lorsque la langue n'est pas revenue dans son état naturel, tant pour ce qui regarde le goût & la couleur, que pour ce qui en regarde les autres accidents. L'examen des gencives & des dents peut encore donner de grandes lumieres au médecin pour bien juger de l'état du malade. Des gencives lâches, enflées, rongées & trop rouges, avec des dents toujours pleines de mucosité, marquent une salive scorbutique.

La salive est une espece de savon naturel, qui nétoie les ulceres, qui résout les tumeurs, & fait mille autres effets merveilleux décrits par Tachius. Elle abonde en sel; ce sel se mêlant dans le chyle & dans le sang, y excite toutes les fermentations vitales, & entretient la vie. C'est un sel universel qui contient en soi tout ce qui est nécessaire pour se changer en sang. Ainsi ceux-là se trompent grossiérement, qui regardent la salive comme un suc inutile, & qui la crachent sans cesse. Ils dissipent par-là un suc qui serviroit à nettoyer leur estomac, & à conserver par son sel la contraction des fibres de cette partie : aussi remarque-t-on que ceux qui se sont fait une coutume de cracher toujours, ont l'estomac débile & languissant, qu'ils sont pâles & sans appétit, que leur ventre est resserré & leur urine crue. Il ne faut donc pas

cracher ſi ſouvent, à moins que la ſalive n'ait contracté quelque mauvaiſe qualité, comme celle des ſcorbutiques, par exemple.

Baglivi, qui a fait quelques expériences ſur la ſalive, dit que, mêlée avec une diſſolution d'étain & de mercure ſublimé, elle devient d'un bleu pâle; miſe dans de l'eau forte, elle prend la même couleur; délayée avec le ſel d'abſinthe, de tamaris, ou quelques autres ſels lixiviels de cette nature, elle décharge au fond du vaiſſeau un ſédiment blanc, au-deſſus duquel nâge une liqueur très claire. Celle d'un homme ſain, qui eſt à jeun, étant diſtillée, dépoſe un ſédiment ſalin & acide. La liqueur claire qu'elle rend étant mêlée avec du mercure ſublimé & de l'eau forte, ne fait aucune fermentation & ne change point de couleur. Six livres de ſalive laiſſées pluſieurs jours en putréfaction, & puis miſes dans l'alembic, ſur un feu doux, incapable de faire diſtiller l'eau commune, ne laiſſent pas d'envoyer au haut de l'alembic pluſieurs vapeurs qui tombent en gouttes. La diſtillation achevée laiſſe au fond de l'alembic un ſel blanchâtre un peu âcre. Ces expériences font penſer à Baglivi que la ſalive contient un ſel univerſel, qui la rend capable de tous les effets qu'elle produit dans la fermentation des aliments, & dans la dépuration du chyle, comme ſont ceux de réſoudre, de fondre, de pénétrer, &c.

Voyez auſſi ce qui eſt dit de la ſalive, article Homme.

Salive de Cheval. *Voyez* Cheval.

SALOP, ou Salep, ou Salab.

Pour faire connoître cette ſubſtance, nous croyons devoir rapporter ici en entier une lettre de M. Deseſſartz, aujourd'hui docteur régent

de la faculté de Paris, écrite vers 1758 ou 1759. *

Vous me demandez, Monsieur, ce que c'est que le salop dont on commence à faire usage dans cette ville, & que l'on vous a vanté comme une ressource salutaire, & de beaucoup au-dessus de la sémoule & du vermicel, pour les phthisiques & tous ceux que les maladies de la poitrine ou foiblesses d'estomac mettent hors d'état d'user d'aliments solides. Jaloux de vous prouver mon zele à vous obliger, j'ai cherché des éclaircissements sur l'origine, l'espece, la nature, les propriétés de ce remede, & sur la maniere de s'en servir, partout où j'ai cru pouvoir en trouver; je vais vous faire part du résultat de mes recherches.

Je ne connois que deux auteurs qui aient donné quelques détails sur le salop (que l'on appelle aussi salab ou salep), Albert Seba dans son *Trésor des choses naturelles, t.* ij. *p.* 33 *& suiv.* & J. Hartm. Degnerus. *Hist. med. de dysent. biliosa - contag.* 1738. *in*-8°. *pag.* 133 *& seqq.* encore ce dernier n'a fait que copier la description donnée par Seba. Voici cette description.

La plante appellée salop croît sur les confins de la Perse & de la Chine : elle a deux testicules ou racines bulbeuses, oblongues & fibreuses, qui, au premier coup d'œil, paroissent unies & collées ensemble, mais qui, dans la réalité, sont séparées. Ces bulbes, de même que celles qui naissent dans nos pays, n'ont pas toutes la même forme; les unes sont rondes, d'autres oblongues : il y en a qui

* Lettre de M. Desessartz, docteur en médecine, à M. Andry, marchand épicier-droguiste, sur la plante appellée le Salop, dont on commence à faire usage à Paris.

reſſemblent à une campanule ou clochette renverſée ; & il y en a qui ont la figure d'un cœur.

De ces bulbes ſort un feuillage unique qui enveloppe la tige : cette tige s'éleve de l'entre-deux des bulbes, elle porte à ſon ſommet des fleurs d'une belle couleur purpurine, qui, avant d'être développées, repréſente aſſez bien la figure d'un homme armé, ſans mains & ſans pieds ; dès qu'elles ſont ouvertes, cette figure diſparoît.

Quand les fleurs ſont paſſées, les racines deviennent granuleuſes, & conſervent toujours leur glutinoſité, qui ſert à les défendre de la corruption. Si on les fait ſécher, elles acquierent la dureté de la pierre, parceque leur partie gélatineuſe eſt dépouillée des parties fluides qui l'amolliſſoient.

Je conviens que cette deſcription n'a point tout le mérite de ces deſcriptions détaillées que nos botaniſtes donnent des plantes qu'ils ont ſous leurs yeux. Elle nous laiſſe ignorer bien des particularités eſſentielles ſur la tige, les feuilles, les fleurs & les racines même. Mais quelqu'imparfaite qu'elle ſoit, les détails qu'elle contient, la deſcription d'autres ſalops de Perſe, peu différents les uns des autres, qui ſuit cette premiere deſcription, ont paru ſuffiſants (*Voyez* les *mém. de l'acad.* ann. 1740), pour décider l'eſpece du ſalop, & pour le ranger dans la claſſe des orchis ou ſatyrions, avec leſquels il a en effet une ſi grande affinité, qu'on le peut regarder comme l'orchis de la Perſe. **

** Le ſalop eſt déſigné ainſi dans la *mat. med.* de M. VOGEL. *Orchis morio mas foliis non maculatis*, VAILLANT, Bot Pariſ. 151. *Orchis bulbis indiviſis, nectarii labio quadrifido, crenulato, cornu obtuſo*, LINN. Flor. ſuec. 124. Act. upſal. 1740. p. 8. On en trouve la figure dans le *Theſ. rer. natur.* ALB. SEBA.

Quelques perſonnes cependant ont prétendu que le ſalop n'étoit point une racine ; mais le fruit d'un arbre qui croît aux environs de Conſtantinople. Degnerus rapporte qu'on lui avoit écrit que ce fruit avoit la figure d'une figue, & qu'on le faiſoit ſécher avant que de s'en ſervir. La ſeule preuve que l'on ait donnée pour confirmer cette opinion, eſt tirée des pédoncules que l'on trouve ſur le ſalop deſſéché ; pédoncules, dit-on, qui reſſemblent beaucoup à ceux des figues. Mais pour détruire cette foible induction, il ſuffit de jetter les yeux ſur pluſieurs de nos racines bulbeuſes, qui ont de ſemblables pédoncules.

Le pere Serici, jeſuite miſſionnaire, dans une lettre qu'il a écrite à M. Boire, ſecrétaire de la compagnie des Indes en 1755, appelle le ſalop une gomme d'Arabie : la dureté, la tranſparence du ſalop deſſéché, & la propriété ſinguliere qu'a cette racine de ſe diſſoudre dans la bouche, de même que la gomme arabique, quoique plus difficilement ; ſont ſans doute la cauſe de la fauſſe dénomination que lui a donnée le pere Serici.

Le ſalop, tel que je l'ai vu, & qu'il ſe voit, chez M. Andry, marchand épicier-droguiſte, rue de la Harpe, le ſeul qui en ſoit fourni, eſt d'une couleur plus ou moins rouſsâtre, plus ou moins tranſparente ; les bulbes ſont enfilées à une certaine diſtance les unes des autres. C'eſt ainſi que le vendent les Turcs & les Perſans qui le préparent, & en font un grand uſage.

Quoique nous ne ſçachions pas au juſte la maniere dont ils le préparent, il eſt cependant plus que vraiſemblable qu'après avoir tiré les bulbes de la terre, on les fait bouillir dans de l'eau, on les dépouille de leur peau, & on les enfile exactement ſéparées

séparées les unes des autres, pour les faire sécher au soleil ; ce qui nous donne lieu de présumer que c'est ainsi que l'on prépare cette racine, c'est que, telle qu'on l'envoie, elle n'a jamais de peau, & est un peu transparente. Or l'ébullition dans l'eau & l'exsiccation au soleil, & dans un temps sec & chaud, sont des moyens sûrs pour dépouiller de leur peau les racines bulbeuses, & les rendre transparentes.

Si ceux qui ont parlé du salop sont divisés de sentiments sur la classe à laquelle il appartient, ils sont tous parfaitement d'accord sur ses vertus médicinales & diététiques.

Le pere SERICI, dans la lettre déja citée, dit que e riche Indien, Maure & Gentil se servent aussi efficacement, & pour la même fin, du salop, que le Chinois se sert du genseng ; la bouillie qu'on fait avec sa poudre a une vertu efficace pour réparer les forces perdues, ou par une longue maladie, ou par un grand âge : cette racine est très stomachique, nourrissante ; elle purifie le sang sans trop échauffer ; elle est fort en usage chez les Turcs, pour rétablir les forces épuisées.

Les Chinois & les Perses, dit ALBERT SEBA, font un très grand cas de cette racine, à laquelle ils attribue la vertu aphrodisiaque ; ils lui attribuent encore d'autres vertus confirmées par l'expérience ; c'est pourquoi, lorsqu'ils entreprennent un long voyage, ils en portent toujours avec eux, comme un médicament spécifique contre toutes sortes de maladies & de langueurs. Cet auteur ajoute ; nous l'avons aussi reconnu d'une utilité singuliere contre les convulsions des nerfs, les épilepsies des enfants & des adultes, les spasmes.

DEGNERUS assure que cette racine a plusieurs vertus médicinales, sur-tout celle d'amollir, de

lubrifier, d'adoucir, de calmer, d'épaiſſir, de nourrir; vertus très utiles & très précieuſes dans pluſieurs maladies, dans les coliques, dans les diarrhées, les dyſenteries, le cholera-morbus, &c. il en fit un très grand uſage dans une dyſenterie bilieuſe qui affligeoit ſon pays, & les malades en reſſentoit un ſoulagement ſi prompt & ſi marqué, qu'ils croyoient ne devoir le rétabliſſement de leur ſanté qu'à ce ſeul remede.

M. Dubuisson, médecin, qui avoit été aux Indes orientales, éprouva ſur lui-même l'efficacité de ce remede, en ayant pris ſix ſemaines conſécutives : il eſt auſſi fort vanté pour les malades affectés de phthiſie & de maraſme.

Ces éloges donnés au ſalop, d'après les expériences heureuſes que l'on a faites, ne doivent point être confondus avec ceux que l'on donne ſi faſtueuſement à de prétendus ſpécifiques, qui ſouvent n'ont d'autre mérite que l'obſcurité myſtérieuſe de leur origine, l'irrégularité de leur préparation, & ſur-tout le manege & l'effronterie de ceux qui les débitent.

La nature du ſalop & ſa préparation ſont connues : c'eſt une racine bulbeuſe, ſans odeur, qui mâchée, ne laiſſe dans la bouche d'autre impreſſion que celle d'une ſubſtance viſqueuſe & mucilagineuſe, qui, ayant perdu toute ſon humidité par l'exſiccation, ſe diſſout aiſément dans l'eau ou dans tel autre liquide que l'on juge à propos. La partie vraiment nourriſſante des aliments que nous prenons tous les jours, eſt la portion gélatineuſe & mucilagineuſe. Il faut de plus que cette portion ſe diſſolve aiſément; car ſi ſa viſcoſité étoit trop grande, elle formeroit dans l'eſtomac & dans les inteſtins une colle dangereuſe, comme cela arrive très ſouvent à la bouillie faite avec la farine crue,

& à tous les autres farineux dont la viſcoſité n'a point été détruite. La préparation du ſalop avant qu'on nous l'envoie, celle qu'on lui donne encore pour le réduire en poudre très fine, lui enleve cette grande viſcoſité qu'il avoit avant que d'être deſſéché. La facilité, avec laquelle il ſe diſſout dans l'eau, le lait, le vin, &c. en eſt une preuve.

Non ſeulement la portion gélatineuſe du ſalop eſt très nourriſſante, & n'exige que peu de force de la part des inſtruments de la digeſtion pour être changée en notre propre ſubſtance; mais elle eſt encore très efficace pour modérer l'acrimonie bilieuſe, pour adoucir & calmer les douleurs. S'attachant plus fortement aux ſolides, dit DEGNERUS, elle enduit les inteſtins corrodés, d'un baume très doux & très ſalutaire; & par cette raiſon elle l'emporte de beaucoup ſur les autres gélatineux, mucilagineux & gommeux.

Suivant ALBERT SÉBA, les Chinois & les Perſans en prennent la poudre à la doſe d'un gros, deux fois le jour dans du vin ou du chocolat.

Le pere SERICI nous apprend que les Indiens en prennent une once le ſoir à l'eau & avec du ſucre; mais la plus ſaine partie, ainſi que l'Européen, le prend au lait à la doſe d'une demi-once; on le pulvériſe dans un mortier, & on fait bouillir cette farine dans du lait avec du ſucre pendant un demi-quart d'heure; il en réſulte une bouillie agréable avec laquelle on fait ſon déjeuner; l'on y peut mettre quelques gouttes d'eau-roſe ou de fleur d'orange.

DEGNERUS a donné une préparation un peu plus détaillée de ce remede. On fait infuſer un gros de cette racine réduite en poudre très fine dans huit onces d'eau chaude, on la fait diſſoudre à une douce chaleur, on la paſſe enſuite dans un linge pour la purifier des petites ordures qui

pourroient s'y être jointes ; la colature reçue dans un vaſe ſe congele & forme une gelée mucilagineuſe très agréable : on en donne au malade de deux heures en deux heures, ou de trois heures en trois heures, une demi-cuillerée, une cuillerée entiere, plus ou moins, ſuivant l'exigence des cas.

Cette préparation, dictée par DEGNERUS, paroît la meilleure, ſur-tout quand on ne veut point faire une bouillie, mais qu'on veut donner ce remede dans quelque véhicule liquide, comme dans l'eau ſimple, dans du vin, dans de la ptiſane ; la gelée s'y étendra beaucoup mieux que la poudre ; on prend, par exemple, le poids de vingt-quatre grains de cette poudre, qu'on humecte peu à peu d'eau bouillante ; la poudre s'y fond entiérement, & forme un mucilage qu'on étend par ébullition dans une chopine ou trois demi-ſeptiers d'eau : on eſt maître de rendre cette boiſſon plus agréable, en y ajoutant du ſucre ou quelques légers parfums, ou quelques ſyrops convenables à la maladie, comme le ſyrop de capillaire, de pavot, de citron, d'épine-vinette, &c. On peut auſſi couper cette boiſſon avec moitié de lait ; on en mêle la poudre à la doſe d'un gros dans un bouillon.

Il ſuit de ce que j'ai dit ſur les vertus du ſalop & ſur la maniere de s'en ſervir, 1°. que l'uſage de cette racine ne doit pas être borné, comme il paroît qu'on le borne en France, à ſervir de nourriture aux phthiſiques & autres perſonnes languiſſantes, qui ne peuvent uſer d'aliments ſolides, mais qu'elle peut être d'une très grande utilité dans les dyſenteries, les coliques bilieuſes, les dévoiements, & dans toutes les maladies qui dépendent de l'âcreté de la lymphe ; c'eſt principalement dans ces maladies qu'ALBERT SEBA & DEGNERUS en ont vanté l'efficacité.

2°. Qu'on peut la donner dans différents

Sarza-parilla aralia.
Salsepareille.

Rhabarbarum monachorum.

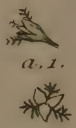

véhicules, au choix du malade, dans du lait, du bouillon, du vin, de l'eau, &c. avantage inestimable, & qui convient à un très petit nombre de remedes.

3°. Enfin, ce qui doit d'autant plus déterminer à recourir à ce remede, dont toutes les vertus ne sont peut-être pas encore connues, parcequ'on n'en a encore fait que peu d'usage, c'est que sa nature douce, mucilagineuse & un peu balsamique, ne laisse aucun lieu d'en craindre quelque suite fâcheuse: la prudence cependant exige que son application soit conduite & dirigée par un médecin capable d'en suivre tous les effets, & d'apprécier le moment auquel on peut l'employer, la dose qui convient, & sous quelle forme elle doit être donnée.

SALPÊTRE. *Voyez* NITRE.

SALSEPAREILLE. *Sarsaparilla*, & *Salsa parilla*, off. Cette racine, telle qu'on la trouve dans les boutiques, pour l'usage de la médecine, est longue, sarmenteuse, ridée, difficile à rompre, de la grosseur d'une plume, jaunâtre ou un peu fauve en-dehors, ou jaune, ou fauve rougeâtre, blanche en-dedans, sans odeur ni saveur, si ce n'est une foible saveur de-farine.

Il faut la choisir fraîche, difficile à rompre, & rejetter celle qui est friable, cariée, fragile, d'une couleur brune-obscure, ou noirâtre.

La plante de cette racine est désignée par les botanistes sous les phrases suivantes: *Smilax viticulis asperis virginiana, folio hederaceo lævi*, PLUKN. Almag. *Smilax aspera peruviana*, seu *Sarsaparilla*, C. B. Pin. *Smilax caule aculeato angulato, foliis inermibus, ovatis, retuso-mucronatis*, LINN. *Voyez* la figure de la RHUBARBE DES MOINES, celle de la SALSEPAREILLE y est représentée.

Elle répand au loin ſes racines, leſquelles ſont écailleuſes & très fibrées; il s'en éleve des tiges ſarmenteuſes, ligneuſes, velues, pliantes, vertes, garnies d'épines : ſes feuilles, qui naiſſent alternes, ſont longues de ſept à huit pouces, pointues des deux côtés, larges de trois ou quatre pouces, d'un verd clair en-deſſus, & d'un verd foncé en-deſſous, ayant dans ſa longueur trois côtes remarquables, & à leurs pédicules deux clavicules par leſquelles la plante s'attache fortement à celles qui ſont autour d'elle. A ces fleurs, qui ſortent en grappes, ſuccedent des baies vertes d'abord, enſuite rouges, & noires dans leur maturité, groſſes comme des ceriſes ordinaires, ridées; elles renferment un ou deux noyaux d'un jaune blanc, où eſt contenue une amande blanche & très ferme.

Cette plante croît dans le Pérou, dans le Bréſil, dans le Mexique, dans la Virginie.

La ſalſepareille, dit M. CARTHEUSER, a peu de principes actifs. Elle agit en détergeant, & en aiguillonnant doucement, & ne ſçauroit par conſéquent pouſſer avec force vers la ſueur; il eſt donc étonnant, ajoute-t-il, que les médecins aient mis cette racine peu active au nombre des meilleurs diaphorétiques & purifiants, & qu'ils lui aient attribué des vertus ſpécifiques admirables contre la vérole, la gale & les autres affections qui proviennent du vice de la lymphe & du ſang. Elle n'eſt en rien préférable aux racines de bardane, de piſſenlit & d'autres ſemblables, ſi même elle ne leur eſt inférieure; ainſi on pourroit très bien s'en paſſer en médecine, de même que de la ſquine, ſur-tout parcequ'on peut leur ſubſtituer des racines du pays qui ont des vertus ſemblables, & même de plus puiſſantes, & qu'il eſt facile d'avoir ces racines à meilleur marché. On l'emploie intérieurement de même que la ſquine.

Le ſentiment de M. Vogel eſt bien différent de celui de M. Cartheuser. Voici ce qu'il dit dans ſa matiere médicale.

La ſaveur de la ſalſepareille eſt ligneuſe, douceâtre, avec un peu d'aſtriction. Elle poſſede une qualité ſavonneuſe qu'on remarque en la lavant dans une eau ſuperficiellement chaude; elle la rend en effet douce & écumeuſe, & nettoie les mains auſſi bien que le ſavon, Erndtl, *varſav. p.* 212. Il ne faut donc pas la regarder comme n'ayant aucune vertu, ainſi que le fait Neumann, *chem.* ou lui en accorder une ſi foible, qu'elle peut paroître en être abſolument privée, ainſi que l'avance M. Cartheuser, *mat. med.* ſur-tout puiſqu'on ne manque point de preuves qui aſſurent ſa qualité déterſive & réſolutive. En effet, Scultet, *Armament. chir. obſ.* 26. témoigne que par ſon uſage long-temps continué, on eſt venu à bout de réſoudre des tumeurs dures: ſuivant Fortis, *conſult. cent.* ij. *conſil.* 87. elle a diſſout des humeurs coagulées; ſuivant Scholz. *conſil. Craton. lib.* ij. *conſil.* 17. elle a guéri des affections rhumatiſmales; le rhachitis même, ſuivant Benevoli, *obſ.* 38 & 39. & enfin la plique polonoiſe, ſelon Erndtl, *loc. cit.* On l'emploie particulierement en décoction.

SALSIFI. *Voyez* Sersifi.

SANDARAQUE des Arabes; Gomme *ou* Réſine de genevrier; Vernis. *Sandaracha*; *Vernix*; *Gummi juniperinum*, off. Κόμμι ἀρκευθου: Κόμμι ἀρκέυθινον, Græc. *Sandarax*, Arabum. *Voyez* la figure du Genevrier.

Gomme-réſine, qui découle d'elle-même, ou par inciſion, du grand genevrier, ou genevrier en arbre; *juniperus vulgaris arbor*, C. B. lequel ne differe du petit genevrier que par ſa taille. Il croît en effet quelquefois de la hauteur d'un arbre ordinaire,

& devient fort branchu : la groſſeur de ſon tronc n'eſt cependant pas conſidérable : ſon bois, qui exhale une odeur agréable & réſineuſe, eſt dur, & un peu rougeâtre ; l'écorce, qui le couvre, eſt raboteuſe & rougeâtre. Ses feuilles ſont fortes, étroites, très pointues, roides, piquantes, luiſantes & toujours vertes. De l'aiſſelle des feuilles, ſortent au printemps des chatons écailleux, panachés de pourpre & de jaune de ſafran ; on voit au bord inférieur de ces chatons trois ou quatre véſicules où eſt contenue une pouſſiere très fine de couleur d'or ; ces chatons ou fleurs ſont ſtériles. Les fruits naiſſent ſur des individus différents ; ce ſont de petites baies ſphériques, vertes d'abord, leſquelles deviennent noires en mûriſſant ; leur pulpe eſt rouſsâtre, d'une ſaveur âcre, aromatique, réſineuſe : chaque baie renferme trois oſſelets oblongs, anguleux. Elles ne parviennent à leur maturité que la ſeconde année : le même arbre porte quelquefois les fruits de trois années.

Cet arbre ſe trouve dans les pays chauds de l'Europe.

La gomme réſine, qui en ſort en gouttes tantôt rondes, tantôt oblongues, eſt brillante, tranſparente, d'un jaune pâle, d'une ſaveur réſineuſe, d'une odeur gracieuſe balſamique, indiſſoluble dans l'eau, mais ſoluble dans l'eſprit de vin.

La ſandaraque ne ſe diſſout jamais entierement dans l'eſtomac ; le ſuc gaſtrique n'en tire que fort peu de ſubſtance huileuſe ; auſſi n'en fait-on point uſage intérieurement.

Il eſt bon de remarquer qu'elle differe peu de l'animé, & qu'elle approche beaucoup du maſtic.

Elle poſſede une vertu fortifiante, antiputride & vulnéraire. Employée à l'extérieur, elle arrête le ſang, calme les douleurs des membres, guérit les plaies, redonne aux parties nerveuſes le ton qu'elles

Sang-dragon,
Draco Arbor.
a.1.
a.2.

ont perdu. Si on la mêle avec de l'huile roſat ou toute autre huile, elle appaiſe les douleurs des hémorrhoïdes, & en diſſipe le gonflement ; c'eſt encore un bon remede contre les crevaſſes des pieds & des mains, produites par le froid.

SANDARAQUE *ou* SANDARACH. *Voyez* RÉALGAR.

SANG d'âne. *Voyez* ANE.
de bélette. *Voyez* BELETTE.
de bouctin. *Voyez* CHEVRE, Ire eſpece.
de cerf. *Voyez* CERF.
de chat. *Voyez* CHAT.
de chien. *Voyez* CHIEN.
humain. *Voyez* HOMME.
de lion. *Voyez* LION.
d'oie. *Voyez* OIE.
des regles. *Voyez* HOMME.
de tortue. *Voyez* TORTUE.

SANG ENVENIMÉ DES DEUX DRAGONS. *Voyez* ANTIMOINE.

SANG-DRAGON. *Sanguis draconis*, off. Κιννάβαρις, DIOSCORID. Αἷμα δράκοντος, Græcor. recent. *Alachnen*, Arabum.

C'eſt un concret réſineux, ſec, dur, friable, qui ſe fond aiſément au feu, inflammable, d'un rouge obſcur, ſans ſaveur ni odeur remarquables. On en trouve de différentes eſpeces dans les boutiques, dont la pluſpart ſont ou fauſſes, ou à rejetter. Il faut choiſir celle qui, réduite en poudre, eſt d'un rouge de ſang, & ne contient que peu ou point d'ordures ; celle qui, étant pulvériſée, reſſemble au bol d'Arménie, ou à de la brique pilée, doit être rejettée.

Les botaniſtes décrivent quatre ſortes d'arbres qui produiſent le ſang-dragon.

I°. *Draco arbor*, CLUS. Hist. & C. B. *Palma prunifera foliis yuccæ, è qua sanguis draconis*, off. COMMEL. Hort. amstel. *Palma prunifera foliis yuccæ, fructu racemoso cerasiformi, osficulo duro cinereo, pisi magnitudine, lacrymam sanguinis draconis fundens*, BEAUMONT. catal. hort.

C'est un grand arbre ; son tronc, qui est gros, s'éleve de dix à douze pieds & plus ; les rameaux, qui en partent, n'ont point de feuilles vers le bas ; celles qui garnissent les extrémités sont nombreuses, longues d'un pied & demi, larges d'un pouce d'abord, & diminuent insensiblement de largeur pour se terminer en pointe ; elles sont divisées dans leur milieu par une côte épaisse & saillante. Ses fruits sont sphériques, jaunâtres, un peu acides, moins gros qu'une cerise, dans lesquels se trouve un noyau.

Il croît sur-tout dans les isles Canaries.

C'est de son tronc, qui se fend en plusieurs endroits, que sort une liqueur qui se condense en larmes.

II°. *Palma amboïnensis, sanguinem draconis fundens altera, foliis & caudice undique spinis longis, acutissimis, nigris armata*, D. SHERARD. *Arundo farcta Indiæ orientalis, sanguinem draconis manans*, Hist. oxon. *Palma-pinus sive conifera*, J. B. *Arundo rotang*, BONT. *Rotani dsjerenand*, Ind. *Arundo, farcta*, seu *Palma conifera spinosa*, KŒMPF. Amœnit. exot.

La hauteur de cet arbre n'excede point dix-huit pieds. Son tronc, qui est de la grosseur du bras, s'éleve d'environ onze pieds : il est simple, droit, jaunâtre, garni d'épines placées horizontalement, fort nombreuses vers le bas ; & de branches feuillées qui forment la plus grande partie de la surface

Sang-dragon d'Amboine,

. Palma Amboinensis .

extérieure de ce tronc ; en les enlevant, on découvre la partie intérieure & médullaire du tronc, de couleur brune luisante, fibrée, mollasse, excepté vers le sommet où elle a plus de fermeté, fort blanche intérieurement, charnue, bonne à manger, quoique sans saveur. Les branches feuillées ont trois ou quatre pieds de longueur, & sont garnies de feuilles rangées par paires. De l'aisselle des branches feuillées sort une tige qui soutient des fruits ramassés en grappe, renfermée dans une gaîne composée de deux feuillets opposés, minces, cannelés, bruns, terminés en une longue pointe aiguë ; ce fruit est arrondi, ovoïde, plus gros qu'une aveline, revêtu d'écailles très luisantes, fort menues, assez dures, de couleur de pourpre ; sous ces écailles se trouve une membrane blanchâtre, qui sert d'enveloppe à un globule charnu, d'un verd pâle avant sa maturité, pulpeux, succulent, d'une saveur légumineuse & fort astringente.

Pour retirer le suc résineux de cet arbre, dit KŒMPFER, *Amœnit. exot.* on met les fruits sur une claie posée sur un grand vaisseau de terre, rempli d'eau jusqu'à moitié. Ce vaisseau, légérement couvert, se place sur le feu, afin que la vapeur de l'eau bouillante amollisse le fruit : la matiere sanguine, qu'on n'apperçoit point dans le fruit coupé, est forcée de sortir par la chaleur de cette vapeur, & se répand sur la superficie des fruits. On l'enleve avec de petits bâtons ; puis on la renferme dans des follicules faits de feuilles de roseau pliées, qu'on lie ensuite avec du fil, & qu'on expose à l'air jusqu'à ce qu'elle soit desséchée.

D'autres procedent par une autre méthode, & n'emploient qu'une simple décoction. Ils font bouillir le fruit jusqu'à ce que l'eau en ait tiré tout le suc rouge ; après avoir jetté le fruit, ils laissent

évaporer l'eau jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un suc épais, qu'ils renferment de même dans des follicules, afin qu'il se seche.

III°. *Ezqua-huitl, seu sanguinis arbor*, HERNAND.

C'est un grand arbre, dit HERNANDEZ, dont les feuilles ressemblent à celles du bouillon-blanc, & sont grandes, anguleuses. La liqueur, qui en découle, se nomme aussi sang-dragon.

Il croît dans la nouvelle Espagne.

IV°. *Draco arbor indica siliquosa, populi folio, Angsana vel Angsava Javanensibus*, COMMEL. Hort. med. Amst. rarior. *Pterocarpus*, LINN. Flor. zeyl.

Cet arbre est grand; son bois est dur; son écorce rougeâtre. Ses feuilles, placées sans ordre, & portées sur de longs & grêles pédicules, sont longues, étroites, pointues, molles, lisses, luisantes, d'un verd gai tirant sur le jaune, insipides au goût. Ses fleurs sont petites, jaunes, odorantes, légérement ameres. Ses fruits, que soutiennent de longs pédicules, sont durs, verds, applattis, membraneux; on trouve dans chacun deux ou trois graines oblongues, taillées en forme de rein, recourbées, dures, luisantes, lisses.

Cet arbre croît dans l'isle de Java. On tire de son tronc & de ses branches, par incision, une liqueur qui, en se condensant, forme des larmes rouges; on les apporte en Europe, enveloppées dans du jonc.

Le *sang-dragon*, dit M. VOGEL, est une résine seche de couleur de pourpre, qu'on nous apporte dans des feuilles de jonc, sous la forme de tablettes ou de petites masses de la grosseur d'un gland: on ne sçait pas trop, ajoute-t-il, de quel arbre elle vient; si c'est de celui que les botanistes nomment *draco arbor indica*, &c. ou de celui qui est appellé par BEAUMONT *Palma prunifera foliis yuccæ*, &c. Elle possede une

Sang-dragon des Indes.
Draco Arbor Indica.
a, a.

vertu astringente, aussi est-elle employée extérieurement, après avoir été mêlée & battue avec un blanc d'œuf, pour sécher les ulceres sordides, pour agglutiner les plaies, pour fortifier les dents vacillantes, & pour arrêter les hémorrhagies. Elle est aussi d'usage intérieurement contre les hémorrhagies, la dysenterie & les flueurs blanches; on la donne alors depuis un scrupule jusqu'à un gros. Le sang-dragon, apporté en tablettes, est moins pur & d'une couleur moins belle que celui qui est apporté en petites masses rondes.

Tous les auteurs ne pensent pas ainsi; en effet, suivant M. CARTHEUSER, c'est un médicament fort foible, qui n'a que des vertus légérement astringentes & doucement incrassantes. Si on le fait prendre en substance & sous la forme de poudre, il ne peut passer dans le sang, & il n'agit que dans les premieres voies, parcequ'il ne peut se dissoudre qu'avec l'esprit de vin, & non pas avec aucun menstrue aqueux. Il est également évident en conséquence que la vertu astringente & vulnéraire que la plupart lui attribuent, lorsqu'on le prend en substance, dans les ulceres des visceres, la gonorrhée, l'hémoptysie & les autres hémorrhagies, est tout à fait imaginaire. Je pense un peu autrement sur la teinture qu'on en prépare, quoiqu'on ne doive pas lui attribuer une activité si singuliere. On l'ajoute aussi aux pilules & aux électuaires. La dose est depuis quelques grains jusqu'à un scrupule ou même un demi-gros. On le fait entrer dans les emplâtres styptiques & vulnéraires, dont on se sert dans les hernies, les fractures des os, &c. dans les poudres pour les dents, & les électuaires dont on fait un semblable usage.

SANG DE-DRAGON. *Voyez* PATIENCE, quatrieme espece.

SANGLIER. *Voyez* COCHON SAUVAGE.

SANGSUE. *Hirudo, Sanguisuga*, off. *Hirudo major equina*, SCHROD. *Hirudo depressa fusca, margine laterali flavo*, LINN. *Animal sanguisugum*, nonnull.

Insecte aquatique qui ressemble à un gros ver; il est de la longueur du petit doigt, tacheté de points & de lignes, glissant, vivipare, & habitant les eaux marécageuses. C'est au moyen des anneaux dont sa peau est composée qu'elle nage, & que tirée hors de l'eau & maniée, elle se rétrécit considérablement; elle paroît alors tuberculeuse & inégale. Son dos est d'un brun noir; on remarque des deux côtés une ligne d'un blanc jaunâtre, ordinairement marquetée de points jaunâtres; les points, qui se voient sur le ventre, sont d'un blanc jaunâtre. L'ouverture, dit M. MORAND, *mém. de l'acad. des sc.* 1739, que la sangsue laisse appercevoir au milieu de la bouche appliquée pour entamer, est triangulaire, par conséquent on a dû imaginer que l'instrument qu'elle lance au travers de cette ouverture pour entamer, étoit triple; c'est pourquoi quelques naturalistes lui ont donné trois aiguillons, d'autres trois dents .... En considérant cette partie avec une grosse loupe, j'apperçus que la membrane interne de la bouche, vers son fond, étoit hérissée de petites pointes capables, étant si près les unes des autres, de faire des lames dentées. Sur cette simple exposition, on concevra aisément que si, par quelque mouvement particulier, ces lames s'avancent ensemble & dans le sens de l'ouverture triangulaire, vers la partie à laquelle la sangsue applique sa bouche, elles doivent faire une plaie telle qu'elle a été décrite.

Mais dom ALLOU a été bien plus loin, il y a découvert trois rangées de dents, ou trois petits râteliers, dont la disposition & la structure ne peuvent

Hirudo, Sangsue.

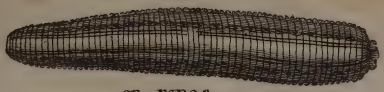

en repos.

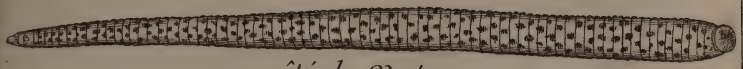

côté du Ventre.

Nageant.

marchant.

être expliquées qu'en rapportant les termes mêmes de l'auteur. » *Au fond de la bouche*, dit-il, *ſont* » *diſpoſés trois petits muſcles qui s'avancent en demi-* » *cercle, & portent ſur leurs arrêtes un petit cordon* » *dont la courbure eſt pareille, c'eſt-à-dire, qu'elle* » *forme auſſi un demi-cercle; ce petit cordon, qui* » *d'un bout à l'autre eſt traverſé par de petites inci-* » *ſions, reſſemble aſſez à une lime qu'on appelle* » queue de rat, *& que l'on auroit ainſi courbée. L'en-* » *tredeux de chaque inciſion s'éleve en demi-rond, ce* » *qui forme autant de godrons, & ce ſont les godrons* » *qui ſervent de dent à la ſangſue : les godrons ſont* » *au nombre de ſoixante, le long de l'arrête de chaque* » *muſcle; ainſi les trois muſcles portent juſqu'à cent* » *quatre-vingts dents. La ſangſue ſe ſert de ſes trois* » *demi-cercles dentelés, comme d'autant de tran-* » *choirs, avec leſquels elle coupe la peau des ani-* » *maux, & même elle pénetre juſque dans la chair,* » *principalement avec le milieu de ces tranchoirs, qui* » *eſt leur partie la plus avancée, & par le moyen de* » *ſes muſcles retirés & avancés alternativement, elle* » *ſe ſert de ſes dentelures comme d'une petite ſcie* ». Qui eſt-ce qui détermine le ſang à enfiler cette ouverture ? Voici, continue le même académicien, ce que j'ai obſervé à ce ſujet.

Au delà des rateliers, dans l'endroit où la bouche rétrécie de la ſangſue commence à prendre la forme de canal, & où l'on ſe repréſenteroit la luette dans l'homme, il y a un mammelon très apparent & d'une chair aſſez ferme. Ce mammelon eſt un peu flottant dans la bouche, & il m'a paru naturel de lui aſſigner l'office d'une langue. Lorſque les organes, que j'ai décrits d'abord, ſont appliqués où la ſangſue cherche ſa pâture, lorſque les rateliers ont fait plaie, & que l'ouverture qui eſt à leur centre, eſt parallele au milieu de la triple plaie faite par les

rateliers, il doit être facile au mamelon lancé au travers de cette ouverture, de faire le piston, & de servir à sucer le sang qui sort de l'entamure, pendant que la partie de la bouche, continue aux levres, fait le corps de pompe.

L'on voit entre la racine du mammelon que j'appelle la *langue*, & le commencement de l'estomac, un espace long d'environ deux lignes, garni de fibres blanchâtres, dont on distingue deux plans, l'un circulaire, & l'autre longitudinal. Celles-ci se contractent apparemment pour élargir & raccourcir la cavité de la pompe, les circulaires resserrent le canal, & déterminent vers l'estomac le sang qui vient d'être succé.

Ce sang entre alors dans une poche membraneuse, qui sert d'estomac & d'intestins à la sangsue, & qui occupe intérieurement une grande partie du reste de son corps. Si l'on introduit de l'air dans cette partie par la bouche de la sangsue, l'air entre dans un tuyau droit qui est au centre, & qui s'ouvre des deux côtés dans des sacs ou celules bien plus larges que le tuyau principal.

M. Poupart appelle ces réservoirs des *valvules*; mais elles ne paroissent telles que lorsque la partie est entamée selon toute la longueur de l'animal; car si on les examine pleines d'air, après avoir disséqué la peau qui les enveloppe, ce sont de vraies poches rondes attachées au tuyau, qui pourroit être considéré comme un œsophage commun. Tout cet organe est fait d'une membrane bien mince jusque vers la queue de l'animal, où la membrane est fortifiée de quelques fibres circulaires, fort distinctes, dont quelques-unes sont spirales. Si l'on fait de ces sacs autant d'estomacs, on en pourra compter jusqu'à vingt-quatre dans une sangsue assez grosse.

Il y a apparence que le sang succé par la sangsue

séjourne long-temps dans ces réservoirs, comme une provision de nourriture ; j'ai la preuve qu'il en reste plusieurs mois presqu'entiérement caillé, plus noir que dans l'état naturel, & sans aucune mauvaise odeur ; & comme le sang d'un animal quelconque est le résultat de la nourriture qu'il a digérée, on pourroit croire que la sangsue ne vivant que de sang, n'a pas besoin d'une grande dépuration de la matiere qui lui sert de nourriture. Au moins est-il vrai qu'on ne lui connoît point d'anus, ou d'ouverture qui en fasse la fonction ; & s'il est absolument nécessaire que quelques parties hétérogenes s'en séparent, apparemment que cela se fait par une transpiration perpétuelle au travers de sa peau, sur laquelle il s'amasse une matiere gluante, qui s'épaissit par degrés, & se sépare par filaments dans de l'eau où l'on conserve des sangsues.

Comme cette matiere, en se délayant dans l'eau, ne forme que de petits lambeaux déchiquetés, j'ai imaginé un moyen de rendre cette dépouille plus sensible ; j'ai mis des sangsues dans de l'huile, & les y ai laissées plusieurs jours ; elles y ont vécu, & lorsque je les ai remises dans l'eau, elles ont quitté cette pellicule, qui représentoit alors une dépouille entiere de l'animal, comme seroit la peau d'une anguille.

On voit, à l'occasion de cette expérience, qu'il n'en est pas des sangsues comme des vers terrestres, & qu'elles n'ont pas leurs trachées à la surface extérieure du corps. Il est vraisemblable qu'elles respirent par la bouche ; sçavoir quelle partie leur sert de poumons, cela ne me paroît pas facile à décider : tout ce que j'ai pu apprendre sur cela, est qu'elles ont certains mouvements qui répondent à

ceux de la reſpiration. Voici comment je l'ai découvert.

Après avoir laiſſé pluſieurs jours des ſangſues dans de l'eau froide, où elles étoient ſans mouvements, comme engourdies & très retirées, j'ai mis près du feu la phiole où elles étoient : d'abord que les ſangſues ſentirent la chaleur, elles commencerent à s'égayer & à faire quelques mouvements ; la chaleur augmentant à un certain point, toutes les ſangſues, juſqu'alors attachées par les deux bouts, détacherent leurs têtes, reſterent attachées par la queue, & firent avec le corps des mouvements & des balancements alternatifs & iſochrones, qui ſembloient répondre à ceux de la reſpiration, & telle que ſi elle fût devenue plus courte & plus pénible dans une atmoſphere plus chaude ; enfin ces mouvements devenoient très vifs, mais toujours à temps égaux, lorſque j'approchois davantage la phiole du feu, & diminuoient ſenſiblement avec la chaleur, lorſque j'éloignois la phiole.

Thémison paroît être le premier qui ſe ſoit ſervi des ſangſues ; il eſt au moins le premier qui en ait parlé. Hippocrate n'en fait aucune mention, & Cælius Aurelianus n'en dit rien dans les extraits qu'il a faits des écrits de ceux qui ont pratiqué la médecine depuis Hippocrate juſqu'à Thémison. Les diſciples de ce dernier les employoient en pluſieurs occaſions ; ils appliquoient les ventouſes à la partie d'où les ſangſues s'étoient détachées, pour tirer une plus grande quantité de ſang. Galien ne fait aucune mention de ce remede, apparemment parcequ'il étoit particulier à la ſecte méthodique qu'il mépriſoit ; il en eſt, néanmoins parlé, dans un petit traité imparfait, intitulé *de cucurbitulis*, *de ſcarificatione*, *de ſanguiſugis*, qu'on attribue à Galien, mais ſans

aucun fondement; car ORIBASE qui a écrit des ſangſues, l. vij, dit avoir tiré ce qu'il en rapporte d'ANTYLLE & de MÉNÉMAQUE, l'un & l'autre de la ſecte méthodique, ou du moins ce dernier.

On applique les ſangſues à différentes parties du corps, aux tempes, derriere les oreilles, aux vaiſſeaux hémorrhoïdaux.

Les anciens faiſoient un grand uſage des ſangſues; car après avoir fait précéder les remedes généraux, ils avoient recours à celui-ci comme au plus puiſſant; ils les appliquoient ſur la partie attaquée de goute. Ils les eſtimoient plus que les ſcarifications, parcequ'ils croyoient qu'elles ſuccoient l'humeur qui cauſoit la maladie. ARÉTÉE vouloit qu'on les appliquât dans l'angine, accompagnée de ſuffocation, lorſque le malade redoutoit la lancette. Dans les douleurs de tête qui accompagnent les fievres, PAUL d'Egine, *lib.* ij. *c.* 44. les appliquoit à l'occiput. Elles ont été utilement appliquées dans l'angine avec ſuffocation, ſous la langue, lorſqu'elle eſt conſidérablement tuméfiée. AETIUS *tetr.* 3. *ſerm.* 2. *c.* 11. les appliquoit avec ſuccès ſur la région de la rate. Leur application a été également heureuſe dans les abſcès, les maladies de la peau, les tumeurs malignes, les plaies, les morſures d'animaux venimeux; & dans les violents maux de tête, aux veines du nez, du front, des tempes, derriere les oreilles.

Lorſque le flux hémorrhoïdal a été ſupprimé, & qu'il cherche à reprendre ſon cours, qu'il y a douleur vers l'os ſacrum & dans l'inteſtin rectum, ou que le malade eſt affligé d'une colique hémorrhoïdale, rien n'eſt plus utile que les ſangſues; mais il eſt ſouvent néceſſaire de faire précéder la ſaignée.

L'application des sangsues demande des précautions ; les auteurs ont produit plusieurs exemples où elles se sont insinuées dans l'intestin rectum, dans le nez, &c. ce qui a été suivi d'hémorrhagie & même de la mort.

Quand elles ont succé le sang de la partie où elles ont été appliquées, elles se détachent quelquefois d'elles-mêmes ; mais lorsqu'elles restent, il ne faut pas les ôter en les tirant avec force ; on répand sur elles un peu de sel marin pulvérisé, qui leur fait lâcher prise.

On lit dans le *journal. de med. ann.* 1758. *tom.* viij, *pag.* 127, quatre observations sur des hémorrhagies occasionnées par des sangsues avalées. Le médecin qui les a publiées, M. PASSERAT DE LA CHAPELLE, conclud ainsi : il est évident par ces observations, que quand on a été assez malheureux pour avaler une sangsue, elle remonte plustôt au gosier pour rechercher le frais, que de rester enfermée dans le ventricule, & suivre le canal intestinal où la chaleur interne & la chaleur des aliments semblent nuire à son séjour.

Au surplus, je pense que quand on sçauroit indubitablement qu'une sangsue seroit la cause d'une hémorrhagie, qu'on auroit preuve certaine qu'elle seroit renfermée dans l'estomac où l'instrument ne pourroit être porté, il n'y auroit point à hésiter de donner au malade de l'eau salée ou plustôt vinaigrée, pour interrompre par l'acide la succion, & provoquer la sortie de la sangsue par quelques grains de tartre stibié prudemment administrés : mais ces remedes pourroient être fautifs ; il ne faudroit y recourir qu'autant qu'on auroit attendu vainement que la sangsue vînt s'attacher au fond de la gorge, ou qu'on auroit tenté de la faire mourir par le

Sanicle, Sainicula.
a. 1
a. 1.
a. 2.
a. 5.
a. 2.
a. 3.

vinaigre, le suc de citron & les huileux. Les accidents d'ailleurs plus ou moins urgents déterminent au parti sage, ou quelquefois douteux, qu'on est obligé de prendre pour guérir.

SANGUINE. *Voyez* CRAIE ROUGE.

1°. SANICLE commune *ou* mâle. *Sanicula*, off. *Sanicula mas* Fuschii, *sive Diapensia*, J. B. *Sanicula foliis radicalibus simplicibus, floscults omnibus sessilibus*, LINN.

Sa racine, dont l'extrémité supérieure est assez grosse, & l'inférieure fibreuse, est noirâtre extérieurement, blanche intérieurement, vivace, d'une saveur amere. Les feuilles, qui en sortent, sont larges, arrondies, un peu dures, dentelées sur leurs bords, découpées en cinq portions, portées sur de longs pédicules, d'un verd luisant. Du milieu de ces feuilles, s'élevent d'environ un pied des tiges lisses, rougeâtres vers la racine, aux sommités desquelles naissent des fleurs comme en ombelle, à cinq pétales, tantôt rouges, tantôt blancs, disposés en rose. Ces fleurs se changent en des fruits arrondis ou ovalaires, composés de deux semences, plattes d'un côté, convexes de l'autre, hérissées de pointes.

Le même individu porte des fleurs mâles & femelles, qui paroissent en Juin. Cette plante se trouve dans les terreins gras & humides, dans les forêts, & dans les endroits à l'abri des rayons du soleil.

La sanicle, qui n'a point d'odeur, est d'une saveur amere & astringente.

Elle est du nombre des plantes astringentes, détersives, vulnéraires & consolidantes. On prescrit la décoction, ou simplement l'infusion de ses feuilles pour les ulceres internes, l'hémoptysie, les hémorrhagies, la dysenterie, les flueurs blanches;

& suivant HARRIS, contre le cancer occulte. Réduites en pulpe, ses feuilles appliquées en cataplasmes, dit RAY, sont bonnes contre l'exomphale.

II°. SANICLE femelle *ou* de montagne. *Sanicula femina*, off. *Helleborus niger, sanículæ folio, major*, C. B. *Sanicula femina* quibusdam, aliis *Elleborus niger*, J. B. *Veratrum nigrum* Dioscoridis, DODON. Pempt. *Astrantia major*, MOR. *Astrantia major, coronâ floris purpurascente*, TOURNEF. Inst. r. h. *Astrantia nigra*, LOBEL. *Astrantia nigra*, sive *Veratrum nigrum*, GER. *Imperatoria nigra*, TABERN. *Sanicula altera, Osteritium montanum*, quorumdam.

De sa racine, qui est vivace, noire, fibreuse, sortent des feuilles assez semblables à celles de la précédente, un peu ridées, rudes au toucher, attachées à de longs pédicules, jaunâtres en-dessous, d'un verd noirâtre en-dessus. Du milieu de ces feuilles s'élevent d'un pied & demi des tiges rondes, cannelées, peu garnies de feuilles : aux sommités naissent des fleurs d'un blanc-purpurin, en ombelle, à cinq pétales disposés en rose. Chaque fleur se change en un fruit oblong, membraneux, à deux capsules, dans chacune desquelles est contenue une graine oblongue, de couleur cendrée.

Le même individu porte des fleurs mâles & femelles, qui paroissent en Juin & en Juillet. Elle croît sur les montagnes, & dans les bois sombres & obscurs.

Les vertus de cette espece, à laquelle on a donné mal à propos le nom de sanicle, sont opposées à celles de la précédente. Elle est en effet purgative, ou au moins apéritive ; elle est fort peu employée en médecine. FABRICE DE HILDAN la faisoit entrer

Astrance. Sainicula astrantia. a.1. Sanicle de Montagne.
a.1.
a.1.

dans les apozemes destinés à lever les skirrhes de la rate.

SANTAL : on en distingue de trois sortes dans les boutiques.

I°. SANTAL BLANC. *Santalum album*, off. & C. B. Pin. *Lignum odoratum candidum*, CÆSALP. C'est un bois pesant, solide, dont les fibres sont droites, d'une couleur pâle, d'une saveur aromatique un peu amere, avec un peu d'acrimonie, mais sans désagrément, d'une odeur approchante de celle du musc & des roses.

II°. SANTAL CITRIN. *Santalum flavum*, vel *citrinum*, off. *Santalum pallidum*, C. B. Pin. *Santalum flavum*, TABERN. *Santalum citrinum*, J. B. Ce bois differe du précédent par sa couleur citrine, & par son odeur qui est plus marquée.

Le santal *citrin*, dit HOFFMAN, *obs. chem.* p. 69, est la moëlle d'un certain arbre appellé *sarcante*, qui croît dans l'isle de Timor; dépouillée de son écorce, cette moëlle est solide, compacte, jaune, d'une saveur aromatique, un peu amere, & d'une odeur agréable. Cette drogue est apportée de la Chine & du royaume de Siam, où l'arbre dont on la tire est aussi haut qu'un noyer.

On lit dans la *mat. med.* de M. GEOFFROY, que ses feuilles sont aîlées, vertes, imitant celles du lentisque; que ses fleurs sont d'un bleu noirâtre; que ses fruits ou ses baies sont de la grosseur d'une cerise; elles sont vertes d'abord, elles noircissent en mûrissant; elles sont insipides & tombent aisément.

Il y a certains oiseaux, dit BONTIUS, *Hist. natur. Ind. orient.* presque semblables aux grives, qui mangent ces fruits avec avidité, & qui les rendant ensuite avec leurs excréments, sement les montagnes & les champs de nouveaux arbres.

Suivant HOFFMAN, *loc. cit.* le ſantal *blanc* eſt la moëlle la plus pâle du même arbre ; ſon odeur eſt moins forte, & ſa ſaveur moins aromatique. On tire la moëlle de ces arbres après qu'ils ſont ſecs, & ſuppoſé qu'elle ne ſoint point aſſez colorée, ni aſſez odorante, on lui donne le nom de ſantal blanc.

Le ſantal citrin reçoit ſon odeur forte & ſon goût aromatique de la réſine qu'il contient, & qu'on extrait aiſément, en faiſant infuſer des copeaux de ce bois dans une ſuffiſante quantité d'eſprit de vin rectifié. Il donne par digeſtion une teinture jaune, qui, étant épaiſſie à petit feu, conſtitue, après que ſon eſprit s'eſt évaporé, un baume liquide, noirâtre, agréable au goût, qui approche par ſa couleur de celui du Pérou. Ce baume, étant de nouveau diſſout dans de l'eſprit de vin rectifié, donne une eſſence balſamique qui poſſede des propriétés admirables. Cette expérience éclaircit admirablement la nature & la génération des baumes du Pérou, de Copahu & de la Meque, qui ne ſont autre choſe que des réſines liquides ; car ſi l'on fait diſſoudre le principe réſineux des ſantaux dans de l'eſprit de vin rectifié, & qu'on faſſe épaiſſir la ſolution, elle prend la conſiſtance d'un baume, & ne ſe convertit plus en réſine ſolide, à cauſe de quelques particules extrémement humides qui ſe ſont inſinuées dans ſa compoſition.

Ceux qui font la coupe de ces arbres, dit BONTIUS, ſont ſaiſis d'une fievre continue & ardente, de l'eſpece des fievres continues putrides, avec délire, & une ſinguliere aliénation d'eſprit : car dans le paroxyſme, qui eſt pour l'ordinaire de quatre heures, les malades font des actions ridicules, imitant ce qu'ils ont coutume de faire lorſqu'ils ſe portent bien. Ils reſſentent outre cela une faim extraordinaire ; enſorte que durant leur délire, ils

dévorent avec avidité toutes les ordures qu'on leur préſente. Cet auteur en attribue la cauſe principale à l'odeur de ces arbres récemment coupés, dont l'écorce ſur-tout exhale quelque choſe de peſtilentiel & de fort ennemi du cerveau.

L'eſſence du ſantal citrin, ſuivant HOFFMAN, poſſede la vertu analeptique & ſédative de l'ambre, & eſt très ſalutaire dans les maladies qui procedent de la foibleſſe & de l'atonie des parties nerveuſes & membraneuſes; pour cet effet, on peut la donner ſeule, ou mêlée avec celle d'aloës ou de ſuccin.

III°. SANTAL ROUGE. *Santalum rubrum*, off. & C. B. Pin.

C'eſt un bois ſolide, compacte, peſant, dont les fibres ſont tantôt droites, & tantôt ondées; extérieurement d'un rouge noir, & d'un rouge foncé à l'intérieur. Son odeur n'eſt point ſenſible; ſa ſaveur eſt légérement aſtringente & acide.

On n'a point de deſcription exacte de l'arbre, qui croît dans le Malabar, & ſur la côte de Coromandel.

Par le moyen de l'eſprit de vin, on obtient du ſantal rouge une belle teinture rouge. On en peut tirer auſſi une réſine de couleur rouge-noirâtre, dont une petite quantité eſt ſuffiſante pour communiquer à quelques onces d'eſprit de vin une couleur auſſi rouge que celle du ſang: cette réſine n'a point de ſaveur, & jettée ſur les charbons ardents, elle ne répand aucune odeur. Elle ne ſe diſſout point dans les huiles; on peut l'employer pour teindre les médicaments.

On eſt peu d'accord ſur les vertus des *trois ſantaux*; ils ont été regardés par les uns comme rafraîchiſſants, & par les autres comme atténuants, inciſifs, aſtringents, fortifiants, toniques. RIVIERE en recommande l'uſage en décoction contre la

phthiſie commençante, & dans les flux de ſang opiniâtres : d'autres en font peu de cas, & les effaceroient volontiers de la liſte des médicaments. Il eſt vrai au moins qu'on les emploie rarement aujourd'hui, ſi ce n'eſt dans quelques grandes compoſitions, telle que la confection d'hyacinthe, dont ils ſont ingrédients.

SANTAL BLEU. *Voyez* BOIS NÉPHRÉTIQUE.

SANTOLINE; Barbotine; Sementine, *ou* Semencine; Poudre à vers. *Semen contra vermes. Semenzina. Sementina. Semen ſanctum. Santolina*, off.

On donne ce nom à la graine d'une plante déſignée par les botaniſtes ſous ces phraſes *Abſinthium ſantonicum judaïcum & alexandrinum*, C. B. Pin. *Santonicum*, LINN. mat. med. 511.

Le caractere de cette plante, dit M. VOGEL, qui croît naturellement dans la Perſe & dans l'Egypte, n'eſt pas encore bien connu par les botaniſtes.

Suivant d'autres, ſa ſaveur eſt très amere & âcre, & ſon odeur forte, pénétrante, nauſéabonde; ſes feuilles ſont d'une extrême petiteſſe; ſa graine eſt longuette, verte, de médiocre groſſeur.

On la trouve dans les boutiques ſous la forme d'une poudre groſſiere; mêlée de fragments oblongs, écailleux; d'un verd jaunâtre; & dans laquelle on voit de petites feuilles ou de petites branches cannelées.

C'eſt un anthelmintique ou vermifuge des plus connu, qui ſe donne en poudre à la doſe d'un gros; de deux dans une infuſion vineuſe, ou mêlée avec du ſucre pulvériſé. Les enfants & les adultes incommodés des vers, en reçoivent un ſoulagement ſenſible. Il eſt encore bon contre la foibleſſe d'eſtomac, & remédie à l'anorexie, (dégoût *ou* perte d'appétit). ALB. SÉBA *de ſantolinâ amboïnenſi, foliis teretibus, incanis, t.* ij. *tab.* 21. *fig.* 6. dit que la

graine de cette derniere eſpece eſt douée d'une plus grande vertu anthelmintique, que la barbotine ; qu'elle eſt auſſi plus aromatique, & qu'elle a plus de volatilité. On pourroit par conſéquent la ſubſtituer à la premiere, s'il étoit poſſible de s'en fournir.

La ſantoline paſſe encore pour antihyſtérique & emménagogue. Il y a des médecins cependant qui prétendent s'être aſſurés par des expériences réitérées, que cette graine n'eſt point vermifuge.

SANTOLINE *ou* GARDEROBE. *Voyez* AURONE femelle.

SAPHIR. *Saphirus, Cyanus*, PLINII. Pierre précieuſe, dure, de couleur bleue céleſte, éclatante, & tranſparente. Après le diamant, c'eſt de toutes les pierres celle qui a le plus de dureté. On la diſtingue en mâle & femelle.

On l'apporte de l'Inde orientale. La Siléſie, la Bohême, & autres contrées de l'Europe en produiſent auſſi.

On ne croit plus aujourd'hui à ſes vertus tant vantées. *Voyez* à cet égard ce qu'on a dit de l'ÉMERAUDE.

SAPIN. *Voyez* TÉRÉBENTHINE.

SAPONAIRE *ou* SAPONIERE. *Voyez* SAVONNIERE.

SAPOTILLE *ou* SAPOTILLIER. *Sapota fructu ovato majori.* PLUMM.

Le ſapotillier eſt un grand arbre dont les feuilles ſont alternes, portées ſur un pédicule court, plat en-deſſus, & comme articulé avec les branches : elles ſont pointillées & marquées de foſſettes ; avant leur développement, elles ſont roulées en cylindre par les côtés, de maniere que l'extérieure enveloppe toutes les autres. Les fleurs ſont en épis, axillaires, en grelots, diviſées en pluſieurs découpures

ſur deux rangs, portées ſur un calyce qui a cinq ou ſix diviſions; elles ont cinq ou ſix étamines, un piſtil & un ſtigmate. L'ovaire devient un fruit délicieux, à dix ou douze loges dans chacune deſquelles eſt contenue une ſemence elliptique, applatie, brune, qui a trois enveloppes; l'une extérieure, oſſeuſe; l'autre membraneuſe, appliquée immédiatement ſur un corps charnu, qui renferme l'embryon.

Ces amandes priſes en émulſion, ſont un puiſſant apéritif, & ſont très bonnes dans les rétentions d'urine & la gravelle. *mat. med.* TOURNEF.

M. JACQUIN rapporte que l'écorce de ſapotillier s'emploie en Amérique pour la guériſon des fievres intermittentes, au lieu de l'écorce de quinquina, & que les Martinicains attribuent aux amandes de ſapotillier dépouillées de leur écorce, la vertu diurétique à un très haut degré; ils en font uſage contre la dyſurie, la ſtrangurie & autres maladies du même genre. On prend pour une doſe ſix amandes, que l'on pile dans un mortier, & ſur leſquelles on verſe un verre de vin ou d'eau, ce qui ſe boit chaque jour en un ſeul coup. On en preſcrit quelquefois davantage, & juſqu'a ce que les urines coulent librement, ou que le malade éprouve du ſoulagement. Il ne faut jamais employer plus de douze amandes pour un ſeul verre, c'eſt la doſe la plus forte qu'on puiſſe ſe permettre dans les cas preſſants ou graves, & pour les conſtitutions vigoureuſes. De plus grandes doſes cauſent de violentes douleurs, & ne ſont pas ſans danger pour la vie. Le fruit du ſapotillier ne ſe mange que quand il commence à ſe pourrir, à peu près comme les nefles en Europe; il ſe met ſur les tables au deſſert; il y a même des gens qui, le préférant à l'ananas, le regardent comme le meilleur fruit de l'Amérique.

Selon M. BROWN, l'écorce des quatre premieres

eſpeces de ſapotillier, qu'il a trouvées à la Jamaïque, ont la même qualité aſtringente, la même vertu fébrifuge : on les vend indifféremment en Angleterre ſous le nom d'écorce de la Jamaïque, & on les emploie, ainſi que leur extrait, à la place du quinquina, qui n'ayant pas autant d'amertume que l'écorce de ſapotillier, ne réuſſit pas auſſi bien que ce dernier médicament chez les ſujets dont les fievres ont leur origine dans les premieres voies.

SARCEPAREILLE. *Voyez* SALSEPAREILLE.

SARCIFI. *Voyez* SERCIFI.

SARCOCOLLE. *Sarcocolla*, off. Σαρκοκόλλη, Græcorum. *Anzourout*, & *Anzarout*, & *Ratinoun*, *Ratinezjoun*, & *Icrouhacou*, Arabum. *Kunzjeda*, Perſarum.

Gomme-réſine friable, dont les grains n'excedent pas ordinairement la groſſeur des ſemences de pavot, bien que quelques-uns ſoient auſſi gros que des pois. Ces grains ſont blanchâtres, ou rouſſâtres, ou rouges; leur ſaveur eſt amere, douçâtre, âcre, déſagréable, nauſéabonde : mis ſous la dent, on leur trouve beaucoup de viſcoſité & de glutinoſité; & ſi on les approche d'une bougie allumée, ils bouillonnent d'abord, & jettent enſuite une flamme claire.

Cette gomme-réſine découle d'elle-même, ou par inciſion, d'un arbriſſeau déſigné ſous ces phraſes, *Tithymali myrſinitis ſpecie arbuſcula æthiopica, folio pœnè elato baſi in acutiſſimum mucronem ſubitò deſinente, capitulis origani*, PLUCK. *Tithymali myrſinitis ſpecie arbuſcula æthiopica ſubrotundis foliis, è ſtœchadis arabicæ ſquamato capitulo duro lacrymam fundens*, ejuſd. PLUCK. mant. 183. t. 44. *Penæa foliis ovatis planis*, LINN. ſpec. plant.

Ses feuilles ſont alternes ; ſes fleurs monopétales, en têtes terminales, en tube médiocre, ayant quatre diviſions ; leurs étamines ſont au nombre de quatre, elles ſont courtes, en alène, droites, nues, & attachées au tube de la corolle entre ſes diviſions. Les anthères ſont droites, parallélipipedes ; attachées fort légérement aux filets, marquées de quatre ſillons longitudinaux, & s'ouvrant en deux loges par ceux des côtés ; le piſtil, qui a un ovaire placé ſur le même réceptacle que le calyce, eſt quarré ; le ſtyle a quatre aîles membraneuſes ; le ſtigmate eſt obtus ; le calyce a deux feuilles & tombe de bonne heure. Le fruit eſt une capſule à quatre loges, qui s'ouvrent en quatre valves ; chaque loge contient deux ſemences oblongues & obtuſes. TOURN. *mat. med.*

Cet arbriſſeau croît en Perſe & en Ethiopie.

La ſarcocolle, dit M. VOGEL, s'emploie, communément, pour la réunion des plaies, & entre dans les emplâtres agglutinatifs. On en fait uſage auſſi dans les collyres conſolidants & ſiccatifs, non pas à la vérité crue, mais macérée dans du lait, & réduite ſous la forme de liniment, en la mêlant avec un blanc d'œuf, & autres remedes convenables ; car ſon acrimonie devient quelquefois cauſtique & lâche le ventre. La ſarcocolle procure auſſi la chute des cheveux.

SARCOTIQUES. *Sarcotica medicamenta.* Remedes qu'on a cru capables de procurer la régénération des chairs.

SARDOINE. Pierre précieuſe dont l'ignorance & la crédulité avoient introduit l'uſage en médecine, & à laquelle elles avoient fait attribuer des vertus admirables. On eſt déſabuſé à cet égard. *Voyez* EMERAUDE.

Sarrazin ou Bled noir, Fagopirum Vulgare erectum.

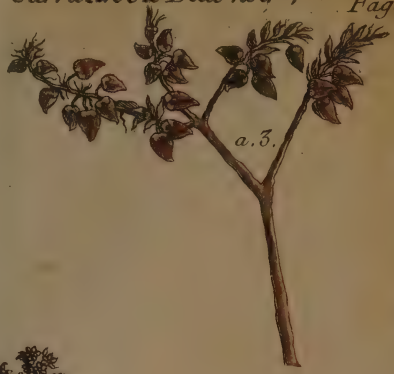

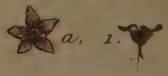

SARRASIN, *ou* Bled ſarraſin, *ou* Bled noir. *Fagopyrum; Fagotriticum; Frumentum ſarracenicum*, off. *Fagopyrum vulgare erectum*, TOURN. Inſt. r. h. *Eryſimum* Theophraſti *folio hederaceo*, C. B. Pin. *Ocymum* veterum, TRAGI. *Ocymum cereale*, CLUS. & TABERN.

De la racine, qui eſt un amas de fibres capillaires, s'éleve d'un pied & demi une tige ſimple, ſolide, cylindrique, verte, mais purpurine dans des lieux expoſés au ſoleil, & garnie de branches ou rameaux qui naiſſent de l'aiſſelle des feuilles. Inférieurement les feuilles ſont ſoutenues par de longs pédicules; vers le milieu de la tige, ils diminuent de longueur, & vers le ſommet, elles n'ont point de pédicules, elles ſont entieres, liſſes, d'un verd foncé, & fades au goût. Ses fleurs naiſſent au ſommet des tiges & des rameaux, & ſont portées ſur des pédicules longs d'un pouce: elles ſont en épi, ſans pétales, compoſées de pluſieurs étamines rougeâtres; le calyce, qui eſt d'un blanc purpurin, eſt diviſé en cinq portions. Le piſtil devient une ſemence oblongue, triangulaire, noirâtre, enfermée dans une capſule qui étoit le calyce de la fleur, & contenant une farine blanche & ſans goût.

Cette plante, qu'on croit venir de l'Afrique, ſe ſeme dans nos champs; elle s'éleve très promptement; elle aime la pluie; toutes ſortes de terre lui ſont propres.

Le ſarraſin encore verd ſe donne aux bœufs, aux chevaux: c'eſt pour eux une bonne nourriture. Sa graine ſert à engraiſſer la volaille.

Dans les temps de diſette, on emploie le ſarraſin pour faire du pain; il eſt noir, mais pas déſagréable au goût. Cependant il n'eſt guère convenables que pour les eſtomacs fort robuſtes.

Sa farine entre dans les cataplasmes résolutifs & émollients, digestifs & maturatifs.

SARRETTE. *Voyez* SERRETTE, *Serratula.*

1°. SARRIETTE; SADRÉE; *ou* SAVOURÉE commune & annuelle des jardins. *Satureia*, off. *Satureia hortensis*, sive *Cunila sativa* Plinii, C. B. Pin. *Satureia sativa*, J. B. & TOURN. Inst. r. h. *Satureia æstiva hortensis*, GER. *Hyssopus agrestis*, BRUNSF. *Thymbra vera*, GESNER. Hort. *Satureia* sive *Thymbra sativa*, CORD. Hist. *Satureia vulgaris hortensis*, MATTHIOLI & Lugd. hist. *Satureia pedunculis bifloris*, LINN.

De sa racine, qui est simple, petite, ligneuse, s'élevent d'un pied ou d'un pied & demi des tiges rondes, rougeâtres, un peu velues & noueuses. Ses feuilles sont petites, oblongues, légérement velues, percées de plusieurs petits trous qui cependant ne les traversent pas; d'une odeur pénétrante, aromatique, qui approche beaucoup de celle du pouliot ou du thym; d'une saveur assez agréable, quoique un peu âcre & piquante. Ses fleurs, qui sortent de l'aisselle des feuilles, sont petites, en gueule, d'un blanc-purpurin: à ces fleurs succedent quatre menues graines, arrondies, brunes, contenues dans de petite scapsules.

Cette plante se cultive dans les jardins; elle vient d'elle-même dans les champs aux environs de Montpellier. Sa fleur paroît en été.

Elle est apéritive, incisive & fortifiante. Elle redonne le ton aux estomacs affoiblis; cependant il ne faut pas en faire un trop long usage, elle mettroit le sang dans un mouvement trop grand, & pourroit exciter le crachement ou le pissement de sang. On en prescrit l'infusion avec avantage dans l'asthme humide, & dans la toux glaireuse des

a, 1.

a, 3.

Sarriette,
Satureia.

Dessiné par Mlle de Gasault

Et Gravé par Martinet

Satureia Spicata.

Sarriette vivace,

enfants, pour favoriser l'expectoration des humeurs visqueuses qui engorgent les bronches du poumon.

Sa décoction est bonne en gargarisme pour remettre dans son état naturel la luette relâchée. Au moyen d'un entonnoir, on en porte la vapeur dans l'oreille; ce qui dissipe les sifflements & les bourdonnements.

L'huile qu'on en tire, ou son essence, est un excellent odontalgique : elle appaise la douleur de dents causée par la carie.

La sarriette est l'ingrédient de plusieurs préparations officinales.

II°. SARRIETTE vivace, *ou* Herbe de Saint Julien. *Satureia*, seu *Thymbra vera*, off. *Satureia spicata*, C. B. Pin. *Satureia foliis tenuibus, sive tenuifolia sancti Juliani*, quorumdam, J. B. *Thymbra sancti Juliani*, GER. & RAII Hist. *Satureia spicata sancti Juliani*, PARK. *Thymbra genuina*, PENÆ; Lugd. hist. *Clinopodium montis sancti Juliani*, CÆSALP. *Thymbron* seu *Thymbra montana*; *Hyssopus montanus*, nonnull.

De sa racine, qui est dure, ligneuse, vivace, s'éleve d'un pied & demi plusieurs tiges fermes, ligneuses. Ses feuilles sont étroites, odorantes, d'une saveur âcre. Ses fleurs & ses semences ressemblent à celles du thym; mais les fleurs en different en ce qu'elles sont verticillées, ou disposées par anneaux & par étages entre les feuilles, aux sommets des tiges, d'un blanc-purpurin.

Cette plante, qui donne sa fleur en été, vient d'elle-même sur le mont saint Julien en Toscane; on la trouve aussi en Italie, en Sicile & dans les pays chauds sur les murs. On la cultive dans les jardins.

Elle poſſede les mêmes vertus que la précédente, & eſt du nombre des apéritives, des carminatives; des céphaliques, des hyſtériques.

SASSAFRAS. *Saſſafras*, off. *Saſſafras*, ſive *Lignum pavanum*, J. B. *Voyez* la figure du GAÏAC, celle du SASSAFRAS y eſt repréſentée.

On trouve ſous ce nom dans les boutiques le bois d'un arbre que les botaniſtes déſignent par les phraſes ſuivantes, *Saſſafras arbor ex Floridâ, ficuleo folio*, C. B. Pin. *Laurus foliis integris & trilobis*, LINN. *Cornus mas odorata, folio trifido, margine plano*, Saſſafras *dicta*, PLUCK. & CATESBY. *Anhuiba*, ſive *Saſſafras major*, PISON.

Les racines de cet arbre rampent à la ſuperficie de la terre. Son tronc eſt unique, nud, fort droit, ſans s'élever à une hauteur conſidérable; ſes branches s'étendent à ſon ſommet. L'écorce eſt épaiſſe, fongueuſe intérieurement, un peu molle, de couleur fauve; elle eſt recouverte d'une peau mince, d'un gris cendré, tirant ſur le noir; ſa ſaveur eſt âcre, douçâtre, ſon odeur eſt aromatique, & ſemblable à celle du fenouil; mais l'odeur de l'écorce eſt plus forte que celle du bois, parcequ'elle contient plus de parties huileuſes. La ſubſtance du tronc & des branches eſt blanche, ou d'un blanc rouſſâtre, & quelquefois tirant ſur le gris en quelques endroits; molle. Ses feuilles ſont à trois lobes, vertes en-deſſus, blanchâtres en-deſſous, odorantes lorſqu'elles ſont encore jeunes. Les fleurs, que ſoutiennent de longs pédicules, ſont en grappe, petites, diviſées en cinq portions; ſes étamines ſont jaunes, petites, il leur ſuccede de petites baies noirâtres, ramaſſées en grappes & attachées à de longs pédicules.

Cet arbre croît en ſi grande abondance dans diffé-

tents endroits de l'Amérique, ſur-tout dans le Bréſil, la Floride & la Virginie, qn'on en trouve des forêts entieres dans certains cantons.

Les plus petites branches ſont préférables au bois du tronc : celui-ci eſt rempli d'un principe mobile ſpiritueux ; mais l'écorce en contient davantage ; auſſi procure t elle de meilleurs effets.

Le ſaſſafras eſt diaphorétique, apéritif, fondant, emménagogue. Les uns diſent qu'il poſſede les mêmes vertus que le gaïac ; d'autres eſtiment davantage ce dernier ; mais il paroît que le ſaſſafras l'emporte ſur le gaïac dans certains cas, étant, dit on, plus ami de l'eſtomac & des nerfs.

On emploie aſſez ordinairement ce bois avec le gaïac. On en met deux onces ſur deux pintes d'eau, qu'on laiſſe ſeulement infuſer ; l'ébullition diſſiperoit ce qu'il y a de plus volatil & de plus ſpiritueux : quand on l'aſſocie avec d'autres ſudorifiques, on ſe contente d'en ajouter une demi-once ſur la fin de la coction. On preſcrit le ſaſſafras dans le relâchement de l'eſtomac qui arrive à la ſuite de la cacochymie, de l'hydropiſie, ou cauſée par la ſalive infectée de virus vérolique avalée en trop grande quantité. Comme l'écorce eſt plus odorante que le bois, la doſe doit en être moindre. Elle eſt employée comme le bois & dans les mêmes cas.

On la donne auſſi en ſubſtance, réduite en poudre à la doſe d'un gros. On la mêle avec des aſtringents, des abſorbants, des balſamiques, comme la terre ſigillée, le bol, la craie, les yeux d'écreviſſes, l'os de ſeiche, le baume du Pérou & de Copahu, la térébenthine, pour arrêter les gonorrhées, après avoir fait précéder les remedes convenables, & lorſque l'on juge qu'il eſt temps de terminer la cure.

L'huile eſſentielle de ce bois ſe preſcrit à la doſe de quinze ou de vingt gouttes dans les mêmes cas que l'infuſion.

La décoction de l'écorce & du bois de ſaſſafras, dit M. Vogel, fortifie, provoque la ſueur & l'écoulement de l'urine, purifie le ſang; ce qui en rend l'uſage très bon, lorſqu'il s'agit de chaſſer les impuretés de ce fluide & celles de la lymphe. Elle convient encore dans les flueurs blanches, & pour expulſer les vents: Baglivi a éprouvé que ſa teinture ſur-tout calmoit ſur-le-champ les ventoſités. Rhodius, *obſerv. p.* 95. a obſervé que la décoction reſſerroit le ventre. Extérieurement elle déterge les vieux ulceres; les Américains s'en ſervent très fréquemment pour ces maux. On remarque encore qu'ils en mangent les fleurs avec la laitue pour purifier le ſang; & les baies & l'écorce, pour ſe ſoulager dans la colique; *Hamb. magaz.* vj. *p.* 572.

SATIN BLANC, *ou* Satinée. *Voyez* Lunaire (grande).

SATURNE. nom que les chymiſtes ont donné au plomb. *Voy.* Plomb.

SATYRION à feuilles étroites. *V.* Orchis, premiere eſpece.

Satyrion à feuilles larges. *V.* Orchis, ſeconde eſpece.

I°. SAUGE (GRANDE). Sauge franche ou ordinaire. *Salvia major*, off. *Salvia major*, an *Sphacelus* Theophraſti? C. B. Pin. Tourn. Inſt. r. h. *Salvia latifolia*, J. B. *Salvia foliis lanceolato-ovatis, crenulatis, floribus ſpicatis, calycibus acutis*, Linn.

Sa racine eſt dure, ligneuſe, fibreuſe, vivace. Il s'en éleve des tiges branchues, ligneuſes, velues, quarrées. Ses feuilles ſont oppoſées, amples,

Petite Sauge de Provence,
Salvia minor.

oblongues, obtuſes, rudes, ridées, blanchâtres ou légérement purpurines, ou de différentes couleurs, épaiſſes, crénelées ſur leurs bords, portées ſur des pédicules longuets, d'une odeur très agréable, mais forte; d'une ſaveur aromatique, âcre, amere. Aux ſommets des rameaux naiſſent des fleurs verticillées, en gueule, découpées par le haut en deux levres, garnies de deux étamines, d'un bleu purpurin, ſoutenues par un calyce ample, partagé en cinq parties; lequel ſe change en une capſule qui contient quatre graines arrondies, noirâtres.

Cette plante, qui donne ſa fleur en Juin & en Juillet, croît d'elle-même en Italie, & ſe cultive dans les jardins.

II°. SAUGE (petite). Sauge de Provence. *Salvia minor*, off. *Salvia minor aurita & non aurita*, C. B. Pin. TOURN. Inſt. r. h. *Salvia minor auriculata*, J. B. *Salvia minor*, DODON. Pempt. & CÆSALP. & GER. & RAII. *Salvia minor ſive pinnata*, PARK. *Salvia nobilis*, BRUNF. & GESN. *Sphacelus verus* THEOPHR. Lugd. Hiſt. *Salvia anguſtifolia & minor*, TRAGI.

La racine de la petite ſauge reſſemble à celle de la grande. Ses tiges, qui s'élevent auſſi haut, ſont blanchâtres, lanugineuſes, rameuſes, ligneuſes. Ses feuilles, qui ont moins de largeur, ſont plus blanches, rudes, ridées, garnies à leur baſe de deux folioles; leur odeur & leur ſaveur ſont plus âcres, plus aromatiques, plus pénétrantes. Ses fleurs & ſes graines ne different point de celles de la ſauge ordinaire.

Elle ſe cultive dans les jardins.

III°. SAUGE de Catalogne *ou* d'Eſpagne, à fleurs blanches *Salvia hiſpanica*, off. *Salvia folio tenuiore*, C. B. Pin. & TOURN. Inſt. r. h. & RAII Hiſt. *Salvia*

indica, GER. *Salvia minor aurita, odoratissima, hispanica*, PARK. *Salvia hispanica flore albo*, Hort. eyst. *Voyez* la figure de la GRANDE SAUGE, n°. I. celle de la SAUGE D'ESPAGNE, n°. III. y est représentée.

Elle a beaucoup de ressemblance avec la précédente ; elle est cependant moins haute ; ses feuilles sont moins larges & moins blanches ; ses fleurs sont ordinairement blanches; son odeur est plus agréable.

On la cultive dans les jardins où elle fleurit en été.

Ces trois especes de sauges possedent toutes les vertus des aromatiques : il paroît cependant qu'on préfere la deuxieme espece pour l'usage de la médecine.

En général, la sauge est mise au nombre des toniques ; elle est regardée comme un excellent remede contre la paralysie, le relâchement des visceres, les flueurs blanches, l'incontinence d'urine, & autres maladies. LENTILIUS *Iatromn.* la préfere à tous les autres remedes pour la guérison des flueurs blanches. AETIUS, *Tetrab.* j. *serm.* 1. en faisoit boire le suc mêlé avec du miel, à la dose de deux verres, contre le crachement de sang. DECKER. *Prax.* en prescrivoit la décoction contre la cardialgie ; & plusieurs la recommandent contre le scorbut & le relâchement des gencives. Si on en mêle la décoction avec du sang encore chaud, elle le divise & l'atténue considérablement, & lui communique une couleur éclatante ; il n'y a point de plante de cette classe, dit SCHWENCKE, *hæmatol. p.* 186. qui donne au sang une plus belle couleur. Un linge trempé dans de l'eau de sauge, & mis sur une langue paralysée, lui a rendu son mouvement ; A. N. C. *vol.* ij. *p.* 437. Un cataplasme fait avec

A. *Salix*.

des feuilles de ſauge frites avec du beurre, & appliquée ſur l'abdomen, a guéri le ſoda; *ibid. p.* 439. STENZEL. *Diſſert. de ſalviâ*, dit que l'infuſion de ſauge l'emporte ſur celle du thé de la Chine. Sa poudre eſt ſternutatoire. Ses feuilles, fumées comme le tabac, ſont apophlegmatiſantes. La ſauge entre dans le vin aromatique dont on ſe ſert pour fortifier les membres, & pour frotter l'épine des enfants rhachitiques.

Beaucoup de perſonnes, dit BARBEYRAC, ſe ſervent de la teinture de ſauge, dont l'extraction ſe fait comme celle du thé. Cette teinture eſt douée d'une vertu ſtomachique chaude, céphalique; ce qui la rend très utile dans la migraine, dans les autres douleurs de tête qui proviennent d'un vice de l'eſtomac, dans la foibleſſe de ce viſcere, dans la ſtupeur des membres, dans la paralyſie. Elle eſt auſſi d'un excellent ſecours dans l'apoplexie & dans les affections ſoporeuſes; car en fortifiant l'eſtomac, en augmentant le mouvement du ſang, & en facilitant ſon accès & ſon cours dans le cerveau, elle s'oppoſe au retour de ces maladies.

SAUGE molle *ou* ſauvage. *Voyez* ÉPI FLEURI.

SAUGE ſauvage *ou* des bois. *Voyez* CHAMARAS, deuxieme eſpece.

SAUGE de Jéruſalem *ou* de Bethléem. *Voyez* PULMONAIRE (grande).

1°. SAULE vulgaire *ou* Grand ſaule. *Salix alba ſeu major*, off. *Salix vulgaris alba arboreſcens*, C. B. Pin. & TOURN. Inſt. r. h. *Salix maxima fragilis alba, hirſuta*, J. B. *Salix prima vel major*; DODON. *Salix arborea anguſtifolia alba vulgaris*, PARK. *Salix alba perticalis vulgaris*, MATTH. *Salix alba primarboreſcens vulgaris & perticalis*, THEOPH. & PLINII. *Salix*, Dioſcoridis, LOBEL.

Icon. *Salix foliis lineari-lanceolatis, acuminatis, ſerratis, utrimque pubeſcentibus, infimis ſerraturis glanduloſis*, Linn.

Sa racine eſt blanche, longue, ligneuſe. L'arbre, qu'elle produit, s'éleve aſſez haut : ſon tronc devient d'une groſſeur médiocre ; ſes branches, recouvertes d'une écorce unie, douce au toucher, ſont pliantes & flexibles. Ses feuilles ſont alternes, entieres, longues, étroites, blanches en-deſſous, velues, molles. Les fleurs & les fruits ne ſe trouvent point ſur le même individu. Le ſaule mâle produit des chatons ou épis longs, écailleux, ſans pétales, au centre deſquels ſont deux étamines. Le ſaule femelle ou fertile donne des chatons ou épis qui reſſemblent à ceux du précédent : le calyce eſt écailleux, ſurmonté d'un piſtil ovale, pointu ; à ce calyce ſuccede une capſule bivalve où ſont contenues des graines ovales & aigrettées.

Cet arbre eſt fort commun, & ſe trouve ſur les bords des rivieres & des ruiſſeaux, le long des foſſés remplis d'eau & dans les prés, & dans tous les endroits humides, marécageux.

II°. Saule marseau *ou* petit ſaule. *Salix caprea ſeu minor*, off. *Salix folio ex rotunditate acuminato*, C. B. Pin. Tourn. Inſt. r. h. *Salix caprea latifolia*, Tabern. Icon. *Salix latifolia infernè hirſutâ*, J. B. & Raii Hiſt. *Salix latifolia rotunda*, & *latifolia oblongior*, Park. *Salix caprea rotundifolia & caprea latifolia*, Ger. *Salix platyphyllos, leucophlæos*, Lugd. hiſt. *Salix foliis ſerratis, glabris, ſubovatis, ſeſſilibus appendiculatis*, Linn.

C'eſt un arbriſſeau de groſſeur médiocre, qui reſſemble au précédent par ſa racine. Son tronc & ſes branches ſont recouvertes d'une écorce blanche, un peu amere. Ses feuilles ſont larges, arrondies, nerveuſes, d'un verd foncé en-deſſus, blanchâtres

&

1
a.2.
a.1.
Saule Marseau.
Salix caprea.
a. 3.

& un peu velues en-dessous ; le pédicule, qui les soutient, est garni à sa base de deux folioles : leur saveur est astringente, mais sans amertume. Les fleurs & les fruits, qui ressemblent à ceux de l'espece précédente, naissent aussi sur des individus différents.

La figure des feuilles de cette espece constitue beaucoup de variétés. On la trouve le long des ruisseaux & des fossés, & même dans des endroits secs & éloignés des eaux. Sa fleur, qui est odorante, paroît en Mars & en Avril.

Toutes les especes de saules ont de l'amertume, avec une certaine austérité, dit M. Vogel ; & elles sont rafraîchissantes. Ce sont ces propriétés qui ont fait mettre en usage, par quelques modernes, son suc & la décoction des feuilles seches, contre les flux de ventre & les veilles excessives ; & d'autres pour appaiser l'ardeur de la concupiscence, mais sans aucun effet prouvé. Deidier, *observ. tom.* ij. recommande ses feuilles écrasées pour fondre les tumeurs du genou. Il y en a qui vantent comme anti-néphrétique l'eau distillée de ses rejettons.

Montin, *dissert. de medicina Lappon. p.* 20. dit que les Lappons boivent la décoction de l'écorce de saule à la dose de deux livres, & se guérissent par ce moyen des douleurs de colique. L'extrait de l'écorce moyenne est recommandé dans l'ulcere du poumon par Welschius, *Mictom. p.* 39.

SAUMON. *Salmo*, off. & omnium auctorum. *Salmo rostro ultra inferiorem maxillam sæpè prominente*, Artedi. *Anchorago ; Eriox*, vel *Erox*, quorumdam. *Voyez* la figure de la Perche, celle du Saumon y est représentée.

Poisson, dit Artedi, dont la tête est aiguë, presque conique, & petite à proportion de la taille & de la longueur du corps ; l'ouverture de la bou-

che eſt aſſez ample ; le bec ou le muſeau avancé au-delà de la mâchoire inférieure, lorſque la bouche eſt fermée ; les narines percées de deux trous un peu plus proches des yeux que du bec ; les yeux ronds, ſitués aux côtés de la tête, avec une iris argentée, mêlée d'un peu de verdâtre, & une prunelle noirâtre, poſtérieurement ronde, antérieurement finiſſant en angle un peu aigu ; les couvercles des ouies argentés, compoſés de chaque côté de deux ou pluſtôt de quatre lames oſſeuſes, & de douze os, un peu larges & courbés, joints enſemble par une membrane ; de grandes taches arrondies ou irrégulieres aux couvercles ou lames des ouies ; la ligne latérale du corps très droite, plus proche du dos que du ventre ; des taches noires & irrégulieres au-deſſus & un peu au-deſſous de la ligne latérale, mais clair-ſemées ; les écailles mediocres, arrangées en façon de tuiles, plus grandes & noirâtres au dos, ailleurs argentées ; le dos convexe & le ventre un peu large ; une ſeule rangée de dents aiguës, au bord de la mâchoire, tant inférieure que ſupérieure, entre leſquelles il y a quelques dents plus petites & mobiles ; mais les dents de la mâchoire ſupérieure ſont en plus grand nombre ; deux rangs de dents robuſtes aux côtés du palais, diſpoſées en droites lignes ſuivant la longueur, dans l'interſtice deſquelles il ſe trouve en devant deux, trois ou quatre dents plus petites ; du reſte, tout le palais eſt liſſe au milieu : au commencement du goſier, vers la partie ſupérieure & inférieure où ſont les moindres ouies, il y a quelques dents aiguës tournées en-dedans ; la langue épaiſſe, garnie comme de deux rangées de quatre, cinq, ſix ou ſept dents aiguës recourbées en dedans : quatre ouies de chaque côté, munies chacune à leur partie cave d'une double rangée de tubercules

un peu après faits en forme de dents : deux nâgeoires au dos ; deux à la poitrine. Sa peau eſt aſſez épaiſſe, la chair rouge en-dedans entremêlée de graiſſe en dedans.

Le ſaumon naît dans les rivieres, de là il deſcend dans la mer, puis il revient à ſon lieu natal pour y jetter ſes œufs. Ils cherchent un lieu commode, c'eſt-à-dire, des ſables ſur leſquels la riviere coule rapidement : ils y creuſent une foſſe longue de trois ou quatre pas, & large d'environ quatre pieds ; alors la femelle y jette des œufs gros comme des pois que le mâle arroſe de ſa laitance ; & pour empêcher que la riviere ne les entraîne, ils ont l'induſtrie de les entourer d'un rampart de pierres. Ces œufs reſtent ainſi juſqu'au printemps, où la chaleur les anime & fait éclore des ſaumonneaux.

Ce poiſſon eſt un des plus grands qui habitent les rivieres ; il eſt gros comme la cuiſſe, & a quelquefois quatre à cinq pieds de long ; & peſe alors trente ou trente-ſix livres. Il ſe nourrit de vers de terre, de goujons, & autres petits poiſſons. Il vit pluſieurs années, & on peut le tenir long-temps hors de l'eau ſans qu'il meure. Il eſt extrêmement rapide, & quand il nage contre le fil de l'eau, il ſemble que c'eſt un trait qu'on a décoché. Il ſuit les batteaux de ſel qui remontent les rivieres. Il differe en grandeur & en bonté ſuivant les lieux où il habite. On vante les ſaumons de la Tamiſe, du Rhin, de la Moſelle, de la Loire, de la Garonne, de la Dordogne, & de l'Allier. Ce poiſſon eſt ſujet à nourrir dans ſes entrailles des vers plats.

La chair du ſaumon eſt d'un goût excellent, & ſe ſert ſur toutes les tables : on le mange frais ou ſalé. Il faut en manger cependant avec ſobriété, car comme ſa chair eſt ferme & graſſe, il cauſeroit des nauſées & des indigeſtions.

Ses usages en médecine ne sont pas fort étendus. On dit que le fiel emporte les taches de la cornée, si l'on en applique sur cette partie en forme de liniment ; & qu'il remédie au tintement d'oreilles, si l'on introduit dans cette partie un peu de coton qu'on y aura trempé.

SAUTERELLE verte (grande). *Locusta*, off. *Locusta viridis major*, RAII. *Locusta major viridis*, FRISCH. *Gryllus caudâ ensiferâ rectâ, corpore subviridi*, LINN. *Voyez* la figure du CLOPORTE, celle de la SAUTERELLE y est représentée.

Elle est d'une couleur d'herbe verte, excepté seulement une ligne d'un bai brun qui passe supérieurement par le dos, la poitrine & le sommet de la tête, & deux lignes pâles au-dessous du ventre & de la derniere paire de jambes. La tête de cet insecte est oblongue, regardant la terre, assez ressemblante à celle d'un cheval; sa bouche est recouverte d'une espece de bouclier rond, saillant, mobile; & munie de deux mâchoires dentées, dont les dents sont d'un bai brun, pointues & réfléchies par le bout; elle renferme une grosse langue rougeâtre attachée à la mâchoire inférieure, qui est large & arrondie. Il y a près des mâchoires une moustache verdâtre, velue, qui se replie par le moyen de trois articulations. Les antennes sont noueuses, fort longues, de plus en plus déliées, pâles, placées au sommet de la tête, & les yeux hémisphériques, un peu saillants comme un point noir. Le corcelet est élevé, étroit, armé en-dessus & en-dessous de deux épines dentelées. Le dos porte un bouclier oblong auquel sont fortement attachés les muscles des jambes de devant. La premiere paire de jambes est plus courte que les autres; les cuisses sont très légérement pictées, & profondément sillonnées; les jambes proprement dites épineuses; & les extrémités,

qui ſont proprement les pieds, terminées par deux hameçons. La ſeconde paire de jambes a la même ſtructure. La derniere eſt la plus longue, bien diſpoſée pour ſauter, très épineuſe, pictée & ſillonnée, fortifiée par des tendons très robuſtes. Elle a quatre aîles, dont les antérieures naiſſent de la ſeconde paire de jambes, & les poſtérieures de la troiſieme. Le ventre eſt fort grand, formé de huit anneaux, & terminé par deux petites queues velues comme une queue de rat, entre leſquelles on découvre trois mammelons mobiles, pareillement velus. Il y a des trachées répandues par toute la capacité du ventre, artiſtement pelotonnées entre les anneaux & les inteſtins. *Hiſt. nat. des anim.*

Le triple eſtomac des ſauterelles, ſelon la remarque de SWAMMERDAM, a beaucoup de rapport avec celui des animaux qui ruminent; il ne doute pas même qu'elles ne ruminent comme eux.

Peu de temps après que les ſauterelles ont pris des aîles, elles s'accouplent de façon que le mâle ſaiſit la femelle avec ſes dents par le chignon du cou, la tenant ainſi aſſujettie avec ſes deux premieres paires de jambes, & qu'il introduit dans le vagin de la femelle l'aiguillon ſitué à l'extrémité de ſon ventre. Ces inſectes reſtent long-temps accouplés, & ſi fortement unis, qu'on a de la peine à les ſéparer. Vers la fin de l'automne, la femelle cherche à ſe délivrer du poids de ſes œufs; elle perce la terre avec ſon épée pour les y dépoſer le plus avant qu'il lui eſt poſſible; après quoi elle périt & ſe deſſeche. Les mâles ne ſurvivent guere aux femelles. Ces œufs demeurent cachés en terre juſqu'au retour du printemps, où le ſoleil les échauffe & les fait éclore. Ils ſont de figure ovale, mais plus longs que gros, blanchâtres. Les vers, qui en ſortent, ne ſont pas plus gros qu'une puce, d'abord

blanchâtres, puis noirâtres & enſuite roux; ils prennent enfin la forme d'une petite ſauterelle, mais ſans aîles, leſquelles ſe développent plus tard, c'eſt-à-dire, au bout de vingt-quatre ou vingt-cinq jours La pluſpart des ſauterelles ſautent plus qu'elles ne volent; & leur ſaut eſt tel qu'il va deux cent fois plus haut que la longueur de leur corps. La femelle eſt muette; il n'y a que le mâle qui chante; il commence au coucher du ſoleil & continue toute la nuit. Cet inſecte ſe nourrit d'herbes; il en naît de temps en temps une ſi grande quantité, & leur voracité eſt telle, qu'elles déſolent des contrées entieres. Pluſieurs peuples en font leur nourriture.

On ſe ſert peu de la ſauterelle en médecine. Sous la forme de parfum, ſelon DIOSCORIDE, elle remédie à la rétention d'urine, principalement chez les femmes; elle eſt recommandée par d'autres contre les vapeurs. Deſſéchée & réduite en poudre, elle paſſe pour apéritive, diurétique, & deſobſtruante; on preſcrit un ſcrupule de cette poudre, & deux pour une infuſion dans du vin blanc, ou dans une autre liqueur appropriée. En Suede, les gens de la campagne, dit M. LINNÆUS, font mordre les verrues des mains par la grande ſauterelle; la liqueur qu'elle y dépoſe en mordant les deſſeche.

SAUVE-VIE. *Voyez* CAPILLAIRE blanc à feuilles de rue, cinquieme eſpece.

SAVON. *Sapo.* Autrefois on ne déſignoit par le nom de ſavon que les combinaiſons des ſels alkalis avec des huiles, c'eſt-à-dire, des compoſés dont l'huile étoit rendue miſcible avec l'eau par l'intermede de l'alkali: mais depuis que les chymiſtes, en examinant plus exactement la nature des corps, ont reconnu que les acides, & même d'autres ſub-

ſtances ſalines peuvent s'unir auſſi aux huiles, & les rendre miſcibles avec l'eau, ils ont généraliſé la dénomination de ſavon, & les meilleurs chymiſtes la donnent à préſent à toutes les combinaiſons de ſubſtances ſalines quelconques, & d'huiles rendues miſcibles à l'eau par la matiere ſaline. Le regne végétal eſt tout rempli de combinaiſons ſalines, huileuſes & diſſolubles dans l'eau. Tous les acides végétaux, les ſels eſſentiels, les ſucs ſucrés, la matiere de l'extrait proprement dite, ſont autant de ſubſtances ſavonneuſes ou de ſavons acides. Il eſt vrai que, parmi ces ſavons, il y en a pluſieurs, tels que les ſels eſſentiels & acides végétaux, dans leſquels la partie ſaline eſt dominante, & beaucoup plus ſenſible que la partie huileuſe, & que par cette raiſon on les a pluſtôt regardés comme des ſels que comme des ſavons; mais il n'en eſt pas moins vrai que l'huile contenue dans toutes ces ſortes de compoſés eſt rendue exactement miſcible avec l'eau par l'intermede de la matiere ſaline, & que par conſéquent elle eſt dans l'état vraiment ſavonneux.

On peut auſſi combiner directement des acides avec des huiles, & former artificiellement des ſavons acides; mais ces opérations ont leurs difficultés; elles préſentent une multitude de phénomenes ſinguliers, ſuivant l'état & la nature des huiles & des acides que l'on combine. Les acides vitrioliques & nitreux, ſur-tout lorſqu'ils ſont bien concentrés, agiſſent avec tant d'activité ſur toutes les huiles ſiccatives, douces ou eſſentielles, qu'ils leur cauſent des altérations conſidérables. L'acide nitreux les enflamme; & lorſqu'il n'eſt pas aſſez concentré, il les réduit, de même que l'acide vitriolique, en des compoſés épais, réſineux & bitumineux. L'action de ces mêmes acides paroît moins

forte ſur les huiles graſſes non ſiccatives, & ils ſont capables de former avec elles de vrais ſavons acides. *Dict. de chym.*

Le *ſavon* ordinaire eſt une combinaiſon d'huile d'olives avec de l'alkali marin rendu cauſtique par la chaux. Il y a pluſieurs procédés pour faire le ſavon, qui cependant reviennent tous à peu près au même. Le ſavon, qui eſt uſité dans la médecine, ſe fait à froid de la maniere ſuivante.

On prend une partie de chaux vive, & deux parties de bonne ſoude d'Eſpagne, on les fait bouillir un inſtant, avec environ douze fois autant d'eau, dans une chaudiere de fer : on filtre cette leſſive, & on la remet ſur le feu pour la faire concentrer au point qu'elle peſe une once trois gros dans une fiole qui tient juſte une once d'eau. On mêle une partie de cette leſſive concentrée avec deux parties d'huile d'olives ou d'amandes douces, dans un vaſe de verre ou de grès : on l'agite de temps en temps avec une ſpatule ou avec un pilon : ce mélange s'épaiſſit & prend une couleur blanche en très peu de temps. La combinaiſon acheve de ſe faire peu à peu, & en ſept ou huit jours, on obtient un ſavon très blanc & très ferme.

On le fait à chaud dans les manufactures, où on le fabrique en grand pour l'uſage des arts.

Le ſavon fournit auſſi à la médecine un remede très efficace & très précieux ; ce n'eſt que dans ces derniers temps, & depuis qu'on a connu le remede lithontriptique de mademoiſelle Stéphens, que les médecins ont fait une attention ſuffiſante aux ſecours qu'ils en pourroient tirer. Ils ont bientôt reconnu que le ſavon, qui eſt le principal ingrédient de ce fameux remede, eſt en même temps le ſeul qui puiſſe avoir une efficacité & une vertu réelles. Et quoique le remede de mad. Stéphens

ſoit reconnu comme inſuffiſant pour diſſoudre le très grand nombre de pierres de la veſſie, l'expérience & l'obſervation ont néanmoins fait connoître qu'il a aſſez d'action pour empêcher les pierres de groſſir, ou même pour prévenir leur formation dans les perſonnes qui y ſont diſpoſées, qu'il peut en un mot atténuer, diviſer & faire charier les ſables & graviers qui s'engendrent dans les voies urinaires, & qui ſont les premiers matériaux de la pierre. Auſſi ſe ſert-on à préſent du ſavon, & ſouvent avec ſuccès dans ces cas. Mais le ſavon étant une fois reconnu comme capable d'agir aſſez ſenſiblement ſur le gluten des ſables, graviers, & même ſur celui de certaines pierres, il étoit naturel de préſumer qu'il pourroit agir encore plus efficacement ſur d'autres matieres épaiſſies & engorgées; cauſes trop ordinaires d'une infinité de maladies des plus opiniâtres & des plus rébelles; ces conſidérations ont engagé les meilleurs praticiens à ordonner le ſavon comme un remede fondant, apéritif, & déſobſtruant, & il eſt certain qu'on l'emploie ſouvent comme tel avec grand ſuccès.

Les propriétés du ſavon nous démontrent qu'il doit être un médicament antiacide des plus efficaces & des plus commodes : il peut abſorber & dompter les aigres des premieres voies auſſi puiſſamment que les alkalis purs & que les abſorbants terreux, ſans avoir la cauſticité des premiers, & ſans embarraſſer & charger l'eſtomac par ſon poids, comme les ſeconds.

Enfin il eſt évident, & par les mêmes raiſons, que le ſavon ne peut manquer d'être le meilleur de tous les contrepoiſons, pour arrêter promptement, & avec le moins d'inconvénients poſſibles, les ravages des poiſons acides corroſifs, tels que

l'eau forte, le ſublimé corroſif & autres de cette nature. *Ibid.*

Le ſavon ſeul, donné en pilules, opere le même effet que le fameux remede de mad. Stéphens; après la priſe, on fait boire quelques verres de liqueur convenable. C'eſt preſque un ſpécifique dans la goute & dans les ſquirrhes commençants : on l'a preſcrit avec un heureux ſuccès, durant ſix ſemaines, en bol à la doſe d'un ſcrupule, mêlée avec deux grains de terre foliée de tartre, & deux grains de panacée, à une femme affligée d'un carcinome de la matrice.

La doſe du ſavon intérieurement eſt depuis un ſcrupule juſqu'à un demi-gros; on en donne peu d'abord, on augmente le poids peu à peu; on preſcrit pour boiſſon une liqueur appropriée.

Pour le rendre plus doux, on peut le mêler avec du miel. Il eſt nuiſible dans la toux & dans le crachement de ſang, & contraire dans le ſcorbut. Malgré ſes vertus, il faut l'adminiſtrer avec précaution, car ſon uſage trop long-temps continué, ou mal indiqué, occaſionne des hémorrhagies.

A l'extérieur, le ſavon eſt très réſolutif, il convient dans les tumeurs gouteuſes & rhumatiſmales. C'eſt encore un très bon remede contre les contuſions des enfants; il diſſipe les tumeurs œdémateuſes; il eſt utile contre les tumeurs cyſtiques & anomales. On l'applique ſous la forme de cataplaſme ou d'emplâtre, après l'avoir diſſout dans de l'eau de vie. On fait avec le ſavon de petits ſuppoſitoires pour ouvrir le ventre des enfants qui l'ont trop reſſerré.

SAVONNIERE *ou* SAVONNAIRE : Saponniere *ou* Saponnaire. *Saponaria*, off. *Saponaria major lævis*, C. B. Pin. *Saponaria vulgaris*, J. B.

a. 1.
Savoniere,
Saponaria.
a. 1.
a. 2.

Lychnis sylvestris quæ Saponaria *vulgò*, Tourn. inst. r. h. *Saponaria vulgi foliis plantaginis aut gentianæ, flore ocymoïdis*, Lobel. Adversar. *Saponaria calycibus monophyllis cylindraceis, foliis ovato-lanceolatis*, Linn. *Saponaria foliis trinerviis, floribus umbellatis*, Haller. Helv. *Lychnis* Saponaria *dicta; Lychnis fullonia; Herba fullonum; Struthium; Lanaria; Saponalis*, quorumdam.

De sa racine, qui est longue, noueuse, fibrée, rampante, rougeâtre, vivace, s'élevent d'un pied & demi ou deux pieds, des tiges rougeâtres, noueuses, moëlleuses, foibles. Ses feuilles sont opposées, larges, nerveuses, sans poil, portées sur de courts pédicules, d'une saveur nitreuse. Aux sommités des tiges naissent des fleurs qui sont des especes d'ombelles: elles sont à cinq pétales purpurins, ou d'un rouge pâle, ou blancs, ayant de l'odeur; au milieu se trouvent dix étamines blanches, dont les sommets sont oblongs. Ces fleurs se changent en des fruits de figure conique où sont contenues des graines, menues, arrondies, rougeâtres.

On trouve cette plante, qui est une espece de lychnis, le long des ruisseaux, sur le bord des rivieres & des étangs, dans les bois, dans les prés. Sa fleur, qui est quelquefois double, & qui se conserve long-temps, paroît en Mai & en Juin. Elle croît en Angleterre, en France, en Suisse, en Hollande; & se cultive dans les jardins.

La savonniere a beaucoup d'amertume, & change en rouge la couleur du papier bleu.

Broyée dans l'eau, elle forme de la mousse ou de l'écume, comme le savon; aussi est-elle détersive & capable d'enlever, comme lui, les taches des habits. C'est cette propriété qui lui a fait donner le

nom de *ſavonniere*. Elle réſout, dit SEPTALIUS, *anim.* l. vij. *n.* 215. les coagulations de la bile & du ſang; guérit la jauniſſe & les flueurs blanches. ZAPATA dit qu'elle eſt efficace contre la vérole; mais M. de HALLER la regarde avec raiſon comme trop foible pour terraſſer un ennemi ſi puiſſant. On ſe ſert extérieurement de ſa décoction contre la gale.

Sa racine poſſede les mêmes vertus que la plante: elle convient dans toutes les eſpeces de cachexie, enſorte qu'il y a des auteurs qui l'emploient contre les maladies vénériennes, ZAPATA, *ſecreti varii di medicina & chir.* 1677. GUNDELSHEIMER & STAHL en ont fait tant de cas, que les apothicaires ne pouvoient s'en procurer une aſſez grande quantité, NEUMANN, *chem. mai. vol.* ij. *part.* IV. p. 173. (VOGEL.)

La ſavonniere a encore été regardée comme propre à empêcher les retours de l'aſthme, à exciter l'écoulement des regles. Ses feuilles broyées, miſes dans le nez, font éternuer. BOREL rapporte que ſa ſemence en poudre, priſe à la doſe d'un gros une fois par mois, diminue d'une maniere ſenſible la violence & le nombre des accès épileptiques.

SAVOURÉE. *Voyez* SARRIETTE annuelle des jardins, *premiere eſpece.*

1°. SAXIFRAGE blanche: Caſſe-pierre, *ou* Rompt-pierre. *Saxifraga alba*, off. *Saxifraga rotundifolia alba*, C. B. Pin. *Saxifraga alba radice granulosâ*, J. B. *Saxifraga alba chelidonides*, LOBEL. Icon. *Saxifraga alba tuberoſa radice*, CLUS. Hiſt. *Saxifraga foliis reniformibus lobatis, caule ramoſo, radice granulosâ*, LINN.

Sa racine eſt formée de petites fibres & de petits tubercules, en partie blancs & en partie purpurins, d'une ſaveur un peu amere. Les feuilles, qu'elle pouſſe

a.1.
Saxifraga alba.
Saxifrage blanche.
a.1.
a.1.
a.2.

Saxifrage rouge. *Saxifraga Verna.*

a.2.

a.1.

a.1.

Saxifrage dorée,
Saxifraga Aurea.

a.4.

a.1.

pouſſe, ſont arrondies, crénelées ſur leurs bords, aſſez ſucculentes, & d'un verd blanchâtre, portées ſur des pédicules longs & velus. Du milieu de ces feuilles s'élevent d'un pied environ de petites tiges, rondes, tendres, velues, purpurines, branchues: leurs ſommités ſont garnies de fleurs à cinq pétales, diſpoſés en roſe, blanches, & accompagnées de dix étamines, dont les anthères ſont arrondies. Les fruits, qui ſuccedent à ces fleurs, ſont ovalaires, à deux becs, & renferment dans une ſeule loge pluſieurs graines rouſſâtres, menues, longuettes.

Cette plante ſe trouve dans les lieux incultes, ſur les collines & ſur les montagnes, dans les vallées & dans les bois. Sa fleur paroît au mois de Mai: à peine eſt-elle paſſée, que ſes feuilles & ſes tiges ſe fanent.

La ſaxifrage, dit M. Vogel, eſt âcre & un peu acide; elle ſtimule les voies urinaires priſe en infuſion, & procure la ſortie des graviers. On lui a attribué une vertu lithontriptique; c'eſt avec raiſon que pluſieurs la révoquent en doute, Linn. *mat. med.* 73. Cependant Lobel la confirme, d'après ſa propre expérience, à ſon eau diſtillée.

Les bulbes de ces racines, qui ſe vendent dans les boutiques pour la graine, paſſent pour être diurétiques, ainſi que la plante; mais la choſe eſt-elle bien certaine?

II°. Saxifrage rouge (petite). *Paronychia*, off. *Sedum tridactylites tectorum*, C. B. Pin. *Sedum tridactylites tectorum, flore albo*, J. B. *Saxifraga verna annua humilior*, Tourn. Inſt. r. h. *Paronychia rutaceo folio*, Ger. *Paronychia foliis inciſis*, Park. *Alſine petræa rubra*, Tabern. *Dactyliobotanon alterum* Tragi, Thal. *Saxifraga alba petrea*, Pon. *Saxifraga foliis cuneiformibus*

trifidis, alternis, caule erecto ramoso, Linn. *Alsine tridactylites albicans; Sedum foliis laciniatis; Paronychia laciniata*, nonnullorum.

De sa racine, qui est simple & déliée, s'éleve de cinq à six pouces une tige foible, menue, ronde, rougeâtre, branchue. Les feuilles, qui naissent alternativement le long de la tige, sont oblongues, succulentes, divisées en plusieurs segments, gluantes au toucher, velues. Aux sommités de la tige & des rameaux, naissent de petites fleurs à cinq pétales arrondis & entiers, tantôt blancs, tantôt d'un pourpre clair; elles sont soutenues par de longs pédicules. Ses fruits sont des capsules séminales à deux cornes arrondies, dans lesquelles se trouvent plusieurs graines.

Cette espece, qui est visqueuse, & qui donne sa fleur en Mai, croît dans les endroits arides & inhabités, sur les masures, sur les toits. Comme la précédente, elle se fane, dès que la graine est venue en maturité.

Elle possede les vertus du pourpier, selon Tragus, qui ajoute qu'elle se mange en salade. Boyle vante l'infusion de cette plante, faite dans de la bierre, comme un spécifique contre la jauniſſe. Suivant Ray, c'est un spécifique contre les écrouelles; elle en appaise les douleurs, elle les résout lorsque l'engorgement n'est pas encore squirrheux, & les cicatrise, lorsqu'elles sont ulcérées. On peut aussi faire cette infusion dans du vin.

III°. Saxifrage dorée *ou* Hépatique dorée. *Saxifraga* sive *Hepatica aurea*, off. *Saxifraga rotundifolia aurea*, C. B. Pin. *Saxifraga aurea* Dodonæi, J. B. *Chrysosplenium*, Tabern. *Chrysosplenium foliis amplioribus auriculatis*, Tourn. Inst. r. h. *Hepatica palustris*, Hort. Eyst. *Saxyfraga aurea*

Seseli prateuse.

lichenis facie & natalitiis, Lobel. Icon. *Chrysosplenium foliis alternis*, Linn. *Saxifraga romana*, vel *alpina*, vel *sabauda*, quorumdam. *Voyez* la figure de la Saxifrage rouge.

Sa racine est longue, quelquefois assez grosse, noueuse, rempante, fragile, garnie de chevelus très fins, blanchâtre. Il s'en éleve, à la hauteur de cinq à six pouces, des tiges velues, quarrées, foibles, rameuses. Ses feuilles, qui ressemblent à celles du lierre terrestre, sont opposées, arrondies, dentelées sur leurs bords, légérement velues, succulentes; d'une saveur un peu astringente & amere. Des sommités des tiges & des branches sortent de petites fleurs en rosette, partagées en quatre segments; elles sont d'un jaune doré: ses étamines, qui sont courtes, sont au nombre de huit. Elles se changent en des capsules à deux cornes, bivalves, dans lesquelles sont contenues de menues graines d'un rouge brun.

Cette espece, dont la fleur paroît en Avril, & dont la graine mûrit promptement, se trouve sur le bord des ruisseaux, dans les marais, dans les terreins humides, & dans les endroits à l'abri du soleil.

On met cette plante au nombre des apéritives, des hépatiques, des vulnéraires. Elle convient dans les obstructions de la rate & du foie: on en met infuser une poignée dans des bouillons appropriés à la maladie. On peut s'en servir à la place de l'hépatique dont elle a la saveur, & dont elle posséde toutes les vertus.

IV°. Saxifrage des Anglois *ou* des prés. *Seseli pratense*, off. *Seseli pratense*, *Silaus fortè* Plinio, C. B. Pin. *Silaum quibusdam*, *flore luteolo*, J. B. *Siler alterum pratense*, Dodon. Pempt. *Angelica*

pratenſis apii folio, Tourn. Inſt. rei herb. *Seſeli pratenſe Monſpelienſium*, Lobel. Icon. & Ger. & Park. & Raii, Hiſt. *Saxifraga umbellifera Anglorum*, Lugd. hiſt. *Peucedanum foliis pinnatim diviſis, laciniis oppoſitis*, Linn. Hort. clif. *Seſeli monſpelienſe*; *Fœniculum erraticum*; *Hippomarathrum anglicanum*; *Saxifragia anglicana*, quorumdam.

Sa racine eſt vivace, longue, de la groſſeur du doigt, brune en dehors, blanche en dedans, garnie de chevelus, d'une ſaveur âcre, aromatique. Il s'en éleve d'un pied & demi ou deux pieds, des tiges aſſez groſſes, rondes, cannelées, liſſes, moëlleuſes, branchues, rougeâtres vers le bas. Ses feuilles ſont d'un verd foncé, liſſes, partagées en ſegments allongés, étroits, aigus, roides, d'une ſaveur âcre. Aux ſommités des tiges & des rameaux naiſſent de petites ombelles de fleurs à cinq pétales diſpoſés en roſe, d'un blanc jaunâtre. Ces fleurs ſe changent en des fruits compoſés chacun de deux graines cannelées, planes d'un côté, convexes de l'autre; qui, lorſqu'elles ſont en maturité, ſont rougeâtres, d'une odeur agréable, mais pénétrante, d'une ſaveur vineuſe & aromatique.

Cette eſpece eſt fort commune; & ſe trouve dans les prés, & dans les terreins humides.

Sa racine poſſede une vertu très diurétique; auſſi les Anglois l'emploient-ils ordinairement contre la gravelle. On en exprime le ſuc qu'on fait prendre au malade à la doſe de deux ou trois onces; on en ordonne auſſi la décoction dans de l'eau. On obtient le même ſoulagement de ſon eau diſtillée, ainſi que de ſa graine, à la doſe d'un gros, qu'on met infuſer dans un verre de vin blanc. Elle convient dans la colique venteuſe.

Grand Bouage.

Tragoselinum majus.

a. 4.
Petit Boucage.
Tragoselinum minus.
a. 1.

V°. SAXIFRAGE (grande) ; Pimprenelle blanche; grande Pimprenelle-saxifrage ; grande Bouquetine ; Boucage ; grand Persil de bouc. *Saxifraga magna*, off. *Pimpinella saxifraga major umbellâ candidâ*, C. B. Pin. *Saxifragia hircina major*, J. B. *Saxifraga magna*, DODON. Pempt. *Tragoselinum majus*, *Pimpinella major*, TABERN. Icon. *Tragoselinum majus umbellâ candidâ*, TOURN. Inst. r. h. *Pimpinella saxifraga*, GER. & RAII Hist. *Pimpinella saxifraga hircina major*, PARK. *Saxifraga hircina major pimpinellæ similis ; Pimpinella Germanorum ; Saxifragia hircina vulgò ; Selinum*, sive *Apium hircinum ; Pimpinella alba ; Pimpinella major splendens, sive umbellifera*, nonnullorum.

Sa racine est longue, de la grosseur du petit doigt, blanche, garnie de chevelus, traçante ; d'une saveur brûlante qui, lorsqu'on la mâche, fait couler la salive. Il s'en éleve d'environ deux pieds des tiges cannelées, rondes, noueuses, creuses, branchues. Ses feuilles sont oblongues, ailées, dentelées sur leurs bords, velues d'un côté, lisses de l'autre, luisantes, d'un verd noirâtre ; d'une saveur moins brûlante que la racine. Aux sommités des tiges & des branches, il naît des ombelles garnies de petites fleurs blanches, à cinq pétales échancrés & disposés en lis. Ces fleurs se changent en des graines unies deux à deux, arrondies & cannelées d'un côté, applaties de l'autre ; d'une saveur âcre.

On trouve cette plante dans les terres sablonneuses, incultes, mais humides & exposées au soleil. Sa fleur paroît en Juillet & en Août. Elle perd de son acrimonie par la culture. Ses vertus sont les mêmes que celles de la suivante.

VI°. SAXIFRAGE petite ; petite Primprenelle-saxifrage ; petite Bouquetine *ou* Boucage ; petit Persil de bouc. *Saxifraga parva*, off. & DODON. Pempt.

Pimpinella saxifraga minor, C. B. Pin. Rait, Hist. *Saxifragia hircina minor foliis sanguisorbæ*, J. B. *Tragoselinum minus*, Tourn. Inst. r. h. *Tragoselinum minus, pimpinella minor*, Tabern. *Pimpinella saxifraga hircina minor*, Park. *Bipinella*, sive *Saxifraga minor*, Ger. Emac. *Saxifragia pimpinella germanica minor*, Clus. Hist. *Daucus selinoïdes*, Cord. Hist. *Tragium* Dioscoridis, Column. *Pimpinella foliolis subrotundis*, Linn. *Petrifindula*; *Piper Germanorum*, nonnullorum.

Sa racine, qui s'enfonce profondément en terre, est simple, ridée, blanche, fibrée; d'une saveur âcre & brûlante. Les tiges, qu'elles poussent, montent d'un pied & demi; elles sont cannelées, creuses, branchues, revêtues d'un duvet court. Ses feuilles, qui naissent par paires le long d'une côte terminée par une seule feuille, sont découpées en plusieurs segments étroits, dentelées sur leurs bords; elles ressemblent à celle de la pimprenelle ordinaire; leur couleur est d'un verd brun en-dessus, & d'un verd pâle en-dessous; on y remarque des nervures très vertes & quelquefois purpurines. Aux sommités des rameaux & des tiges naissent des ombelles de petites fleurs à cinq pétales blancs, disposés en lis. Ces fleurs se changent en deux graines oblongues, cannelées, convexes d'un côté, applaties de l'autre; d'une saveur âcre & piquante.

Cette espece, qui donne sa fleur au mois d'Août, se trouve particuliérement dans les terres seches & sablonneuses.

Toutes les especes de boucage possedent les mêmes vertus. On se sert en médecine de leurs racines, de leurs feuilles & de leurs graines, qu'on prescrit en infusion, ou en décoction, ou en poudre. Ces différentes parties de ces plantes passent pour vulnéraires

Scabieuse, Scabiosa Vulgaris.

néraires déterſives, pour ſudorifiques, & pour diurétiques. Elles s'ordonnent pour enlever des reins les graviers ou le mucilage épais qui s'y ſont amaſſés; pour procurer l'écoulement des regles; pour corriger la malignité des humeurs.

Sa racine en poudre peut tenir lieu de poivre; & convient pour fondre les glaires de l'eſtomac, les faire couler, & rétablir par-là les digeſtions dérangées, & appaiſer les coliques des inteſtins. Elle peut encore être employée comme maſticatoire contre les douleurs de dents & la paralyſie de la langue.

SAXIFRAGE rouge de BRUNFELS. *Voyez* ALKEKENGE.

I°. SCABIEUSE ordinaire des prés *ou* des champs. *Scabioſa*, off. *Scabioſa pratenſis hirſuta, quæ officinarum*, C. B. Pin. & TOURN. Inſt. r.h. *Scabioſa major communior, hirſuta, folio laciniato*, J. B. & RAII Hiſt. *Scabioſa vulgaris major*, DODON. Pempt. *Scabioſa vulgaris pratenſis*, PARK. *Scabioſa arvenſis ſive ſegetalis*, TABERN. Icon. *Scabioſa vulgatior inter ſegetes naſcens*, CLUS. Hiſt. *Scabioſa ſciſſo folio*, CÆSALP. *Scabioſa major ſatorum vulgatior*, LOBEL. Icon. *Scabioſa corollulis quadrifidis, corollis radiatis, caule hiſpido*, LINN. *Scabioſa caule & foliis ſubhirſutis, imis ovatis, ſuperioribus ſemipinnatis*, HALLER, Helv. *Scabioſa ſcabra ſive hirſutior; Pſora; Herba apoſtematica*, quorumdam.

De ſa racine, qui eſt longue, droite, vivace, s'élevent de deux ou trois pieds des tiges rondes, velues, creuſes. Ses feuilles ſont oblongues, profondément découpées, lanugineuſes; d'une ſaveur un peu âcre. Aux ſommités des tiges naiſſent des fleurs bleues ou purpurines, compoſées de fleurons inégaux: elles ſe changent en des fruits arrondis,

verdâtres, écailleux, capsulaires, où sont renfermées des semences couronnées, oblongues.

Cette plante, dont la fleur paroît en Juin & en Juillet, croît dans les prés, dans les champs, dans les bleds.

La scabieuse, qui rougit un peu le papier bleu, est modérément amere, dit M. Vogel, savonneuse, & légérement astringente. Elle est doucement résolutive & discussive. Elle est extrêmement recommandée dans les maladies de la poitrine, contre la phthisie, la pleurésie, la toux, l'empyeme, & les inflammations des visceres par Boerhaave & par Baglivi, *p.* 56. elle est vantée par Buchwald, *specimen medico-pract. botan.* p. 263. contre les ulceres malins, & même vénériens. Certains peuples s'en servent en décoction contre les fievres intermittentes, *Transact. philos. num.* 411. Son eau distillée est ordinairement employée pour favoriser l'éruption de la petite vérole, & dans les fievres malignes : sa dose est de trois à quatre onces dans les potions diaphorétiques. On fait avec sa décoction des lotions sur les parties attaquées de la gale & sur les croutes laiteuses des enfants (*achores* & *favi*).

II°. Scabieuse des bois; Succise; Mors *ou* Remors du diable. *Morsus diaboli*, vel *Succisa*, off. *Succisa hirsuta*, C. B. Pin. *Succisa*, sive *Morsus diaboli*, J. B. & Raii Hist. *Morsus diaboli vulgaris flore purpureo*, Park. *Scabiosa folio integro*, Cæsalp. *Scabiosa folio integro hirsuto*, Tourn. Inst. r. h. *Pycnocomon*, Column. *Scabiosa corollulis quadrifidis, caule simplici, ramis approximatis, foliis lanceolato-ovatis*, Linn. *Succisa flore cœruleo*, quorumdam.

Sa racine est courte, de la grosseur du doigt, comme rongée dans le milieu, garnie tout autour de longues fibres; vivace. Les feuilles, qui naissent

Scabieuse, Morsdudiable.
Scabiosa vel succisa.
a. 1.
a. 1
a. 1.
a. 1.

Liseron Convolvulus.
a. 1.
Scammonée d'Alep.
Scammonica Syriaca.
a. 1.
a. 4.
a. 4.

de la racine, ſont pointues, oblongues (ſemblables à celles de la précédente, mais ſans découpures, à l'exception de celles qui ſont au haut de la tige), légérement crénelées ſur leurs bords, rudes, portées ſur de longs pédicules. Du milieu de ces feuilles, ſortent quelques tiges hautes de deux pieds, rondes, fermes, rougeâtres, branchues, aux ſommités deſquelles ſont des fleurs pareilles à celles de l'eſpece précédente, formant, par leur aſſemblage, une eſpece de tête, bleues, purpurines ou blanches : ſa graine eſt ronde & cannelée.

Cette plante, dont les fleurs ne paroiſſent qu'en automne, croît dans les terreins humides & ſablonneux, dans les bois, dans les prés, & dans les endroits incultes.

Les feuilles de cette plante ſont ameres; leur ſuc donne au papier bleu une couleur rouge aſſez forte : ſa racine, qui le rougit davantage, eſt amere & ſtyptique.

Elle paſſe pour vulnéraire & alexipharmaque. Simon Paulli dit avoir éprouvé ſes bons effets dans l'eſquinancie, & contre les ulceres véroliques qui attaquent le goſier & la bouche. Elle eſt encore regardée comme tonique, & réſolutive; & recommandée contre l'hydropiſie, l'aſthme, & les charbons peſtilentiels.

SCAMMONÉE. *Scammonium; Scammonia*, & *Scammonea*, off. Σκαμμωνία, Dioscor. Δακρύδιον, Trall. & quorumdam Græcor. recent. *Diacrydium*, Cælii Aureliani. *Scammonea*, & *Sachmunia*, Arabum.

Concrétion gommeuſe-réſineuſe, ſeche, friable, facile à rompre, brillante, tranſparente, d'une couleur jaunâtre, & même, lorſqu'elle n'eſt par bien

pure, cendrée, noirâtre, très désagréable. On doit préférer celle qui est pure, nette, transparente, jaunâtre, d'une saveur un peu brûlante & blanchissante lorsqu'elle est imprégnée de salive.

La meilleure, dit un voyageur moderne (M. Hasselquist, médecin suédois), vient de Marach où réside un pacha, à quatre journées d'Alep, près des frontieres de l'Arménie. On l'apporte à Alep dans de petits sacs de peau, d'où les marchands l'envoient à Londres & à Marseille. On la tiroit autrefois du mont Carmel par la voie d'Acre; mais il n'en vient plus aujourd'hui, les Arabes aimant mieux piller les voyageurs que de la cultiver. J'ai vu, ajoute t'il, le *convolvulus*, d'où on la tire, dans les vallées qui sont entre Nazareth & le mont Carmel.

La plante, d'où vient ce suc concret, est nommée par les botanistes *Convolvulus syriacus* & *Scammonia syriaca*. Moris. Hist. oxon. *Convolvulus foliis sagittatis posticè truncatis, pedunculis ramosis bifloris*, Roy. Lugd.

Elle croît en Syrie, en Mysie, en Cappadoce. M. Collinson a depuis peu élevé cette plante, venue de graine, en Angleterre.

Sa racine, qui ressemble à celle de la bryone, est épaisse, charnue, blanchâtre intérieurement, brune à l'extérieur, garnie de fibres, remplie d'un suc laiteux. Il s'en éleve de quatre à cinq pieds des tiges grêles, qui grimpent & se roulent autour des plantes voisines. Le long des tiges naissent des feuilles alternes, semblables à celles du petit liseron, lisses, triangulaires. De l'aisselle de ses feuilles sortent des fleurs en cloche, de couleur blanche, tirant sur le pourpre & le jaune. Le pistil devient un fruit capsulaire, pointu, dans lequel sont con-

tenues des ſemences noirâtres & anguleuſes.

On trouve dans les auteurs pluſieurs manieres de recueillir le ſuc de cette plante.

Il y en a qui, après avoir coupé la tête de la racine avec un couteau, y font un trou où le ſuc vient ſe ramaſſer; on l'emporte avec des coquilles. D'autres font un creux dans la terre, où ils mettent des feuilles de noyer ſur leſquelles tombent le ſuc, qu'ils enlevent lorſqu'il eſt ſec.

On s'y prend de pluſieurs façons pour obtenir ce ſuc, dit Mésué, *de ſimplicib. medic. pag.* 48. edit. venet. *in-fol.* 1623. 1°. Dès que la racine paroît hors de terre, on fait à cette portion ſortie une inciſion par laquelle s'écoule tous les jours un ſuc gommeux, qu'on recueille & qu'on conſerve quand il eſt ſec. 2°. On arrache entiérement la racine de la terre, on en fait couler le ſuc par le moyen d'un feu lent, ou à la chaleur du ſoleil; on en forme de petites maſſes qu'on marque d'un cachet; ſa couleur eſt blanchâtre ou mêlée. 3°. On coupe par rouelles les racines, on les broie, & on en exprime le ſuc, qui, lorſqu'il eſt ſec, eſt marqué d'un cachet. On n'a plus de confiance à cette empreinte deſtinée à certifier ſa bonté: la ſcammonée, qu'on obtient de cette maniere, eſt groſſiere, noire, peſante. 4°. Il y en a d'autres qui expriment ce ſuc des feuilles & des tiges broyées, & le font enſuite épaiſſir & ſécher comme je l'ai dit; mais la ſcammonée qu'on obtient par ce procédé eſt d'un verd noirâtre, & d'une odeur très déſagréable.

La ſcammonée eſt un violent purgatif, un fondant & un apéritif: on la donne depuis cinq juſqu'à dix & douze grains, jamais dans de l'eau, mais toujours dans quelque liqueur ſpiritueuſe, pour diſſoudre la réſine; on la met auſſi en bols.

La ſcammonée convient aux perſonnes fortes,

robuſtes, quand il faut ſecouer vivement, comme dans la mélancholie, les fievres intermittentes, l'hydropiſie, la leucophlegmatie.

Elle fatigue trop les enfants, les femmes, les tempéraments délicats; elle eſt contraire dans les obſtructions, quand la fibre eſt ſeche & trop roide.

La ſcammonée fait un purgatif très infidele; on ne peut établir aucune regle sûre pour l'adminiſtrer: par exemple, ſi les premieres voies ſont débarraſſées, & qu'on vienne à donner de la ſcammonée, elle s'attache aux membranes des inteſtins, cauſe des anxiétés, des déjections qui corrodent le fondement; elles ſont mêmes ſanguinolentes. Si les premieres voies ſont farcies, ſouvent elle paſſe ſans produire aucun effet.

Les anciens avoient bien reconnu tous ces défauts de la ſcammonée, c'eſt pourquoi ils ont cherché à l'adoucir par quelques préparations: GALIEN ouvroit une poire de coing, enfermoit la ſcammonée dedans, recouvroit cette poire de pâte & la mettoit cuire au four: quelques-uns ſe ſervoient de la poire de coing & de la ſcammonée tout enſemble; d'autres prenoient ſeulement la poire de coing, & rejettoient la ſcammonée; d'autres prenoient la ſcammonée ſeule, & c'eſt à cette préparation que convient le nom de diagrede.

D'autres médecins, pour adoucir la ſcammonée, la mêloient à des ptiſanes qu'ils préparoient avec l'orge, le ris & le gruau, cela ne mene à rien; d'autres la faiſoient bouillir avec quelques plantes aromatiques; d'autres préparoient le diagrede glycyrrhiſé. Voici comme ils s'y prenoient; ils employoient de l'eau extrêmement chargée de mucilage de réglisſe, ils mettoient évaporer juſqu'à conſiſtance de ſyrop, puis y mêloient la ſcammonée en poudre; mais dans cette préparation, la ſcammonée

u'a ſouffert aucune altération. D'autres préparoient le *diagrydium ſulphuratum*; pour cela ils mettoient la ſcammonée ſur du papier, & l'expoſoient à la vapeur du ſoufre; l'acide ſulphureux pénetre la réſine, & cette préparation eſt un peu meilleure que les autres; c'eſt la ſcammonée ainſi préparée qu'on demande pour la poudre *de tribus*, la poudre du comte de Warwick, ou la poudre de cornachine; elle ſe fait avec le *diagrydium ſulphuratum*, les cryſtaux de tartre & l'antimoine diaphorétique. On donne cette poudre depuis dix juſqu'à vingt grains, même trente ou quarante pour un adulte; c'eſt un bon purgatif pour les enfants, qui n'a aucun goût; c'eſt un hydragogue; on peut en délayer dans des potions purgatives; à petite doſe elle devient altérante.

D'autres ont propoſé de préparer la ſcammonée avec le vinaigre, de la faire macérer dans les acides; mais, par ce procédé, la ſcammonée devient un *caput mortuum* inutile; enfin la meilleure préparation qu'on puiſſe donner à la ſcammonée, c'eſt de la mêler avec des ſubſtances capables de diſſoudre les réſines, de combiner avec elle des ſels neutres cathartiques, comme le ſel d'Epſom, de GLAUBER, le ſel de SEIGNETTE; rien n'eſt ſi bon pour matter ſes mauvais effets; l'on y ajoute auſſi des ſubſtances aromatiques, dont les huiles eſſentielles hâtent la diſſolution de la ſcammonée.

Pour faire la *teinture de ſcammonée*, on prend de la ſcammonée concaſſée, on la met dans un matras, on verſe deſſus de l'eſprit de vin alkooliſé, qui diſſout la réſine. Cette préparation eſt très mauvaiſe.

Voici comme on fait le *magiſter*: on prend de la ſcammonée concaſſée, on verſe deſſus de l'eſprit de vin alkooliſé; quand il a pris la teinture, on verſe

par inclination, & on remet de nouvel esprit sur le marc : on continue ainsi à y en mettre jusqu'à ce qu'il ne donne plus de teinture ; on mêle toutes ces teintures ensemble, on évapore environ les deux tiers, puis on verse sur ce qui reste une grande qnantité d'eau ; l'esprit de vin, à cause de son extrême affinité avec l'eau, se combine avec elle, elle lâche la résine ; l'eau, comme on sçait, ne dissout point la résine ; ainsi la résine de la scammonée n'a plus rien qui la soutienne dans la liqueur, elle se précipite, & c'est le magister de scammonée qui a été beaucoup recommandé ; mais il est encore pire que la scammonée même.

Pour faire le *syrop* de scammonée, on prend de la scammonée & du sucre, on met le tout dans de l'eau de vie, on y met le feu, & quand l'eau de vie a brûlé, il reste une espece de syrop ; on en donne une cuillerée aux personnes foibles, & deux aux personnes fortes, & il purge assez bien. LEMERY a blâmé cette préparation, parceque, dit-il, on n'est pas sûr de la dose ; & voici comme il l'a corrigée ; il prend, par exemple, de la scammonée trois gros, poudre de réglisse deux gros, eau de vie trois livres ; il fait infuser même bouillir, puis il met du sucre, & réduit en consistance de syrop ; la dose en est de trois gros ; on en peut donner quatre gros ou cinq ; mais il n'est guere usité ici.

La scammonée, dit M. VOGEL, donnée depuis six grains jusqu'à quinze, purge par bas sans tranchées, sur-tout si on la prescrit sous la forme d'émulsion, broyée dans de l'eau, à la façon de SYLVIUS. On l'unit aussi utilement avec les médicaments foibles & peu actifs, ou pour en accélérer l'effet trop lent, ou pour l'exciter. Elle communique aux excréments une très grande fétidité, parcequ'elle dissout le sang très promptement, VAN SWIETEN.

a. + 1.
a. 4.
a. 3.
Periploca.
Scammonée de Montpellier.

SWIETEN. On avoit coutume de la corriger autrefois avec la fumée du soufre ; on lui donna alors le nom de *diagrede* ; mais dans ce siecle, M. BOULDUC a appris à la purifier avec le suc de réglisse, & à la dissoudre dans de l'eau imprégnée de sel de tartre ; ainsi préparée, on en donne depuis vingt-quatre grains jusqu'à quarante-huit ; *Mém. de l'acad. des sc. de Paris*, 1702, *pag.* 82. Mais toutes ces préparations (ajoute M. VOGEL) sont superflues à l'égard d'une substance qui n'est point violente.

Ce sentiment n'est point cependant celui de M. CARTHEUSER, qui s'exprime ainsi : on met ordinairement la scammonée au nombre des phlegmagogues, des mélanagogues, & ce n'est par sans beaucoup de danger qu'elle agit par haut & par bas. On la regarde comme un spécifique dans l'hydropisie, les affections goutteuses, la fievre quarte, la mélancholie, l'asthme pituiteux, la gale opiniâtre ; on la fait entrer dans les bols, les pilules, les électuaires, les poudres, &c. depuis cinq grains jusqu'à un demi-scrupule. Cependant je trouverois plus à propos qu'on ne la mît point du tout en usage, & qu'on administrât aux malades des remedes plus sûrs & plus doux.

SCAMMONÉE de Montpellier ; Apocyn à larges feuilles, de DE L'ECLUSE. *Scammoneum*, sive *Scammonium monspeliacum*, off. *Scammonia monspeliaca foliis rotundioribus*, C. B. Pin. *Scammonia monspeliaca flore parvo*, J. B. *Periploca monspeliaca, foliis rotundioribus*, TOURN. Inst. r. h. *Apocynum quartum latifolium*, *scammonea valentina*, CLUSII (DE L'ECLUSE) & RAII. *Scammonia maritima monspeliaca*, RICHIER. *Volubilis marina* ; *Convolvulus*, Scammonia *monspeliaca dictus* ; *Scammonia monspelienſis, floribus exiguis*, nonnull.

Sa racine eſt groſſe environ comme le doigt, longue, blanche, fibreuſe, rampant & ſerpentant au loin ſous la terre, remplie de même que toute la plante d'un ſuc laiteux. Les tiges, qui s'en élevent de la hauteur de trois pieds, ſont rondes, grêles, branchues, pliantes; elles s'attachent à tous les corps qui les avoiſinent. Ses feuilles, qui naiſſent oppoſées, ſont larges, épaiſſes, blanchâtres, liſſes, pointues, ſoutenues par de longs pédicules. De l'aiſſelle des feuilles naiſſent de petites fleurs blanches, découpées en cinq parties, réunies comme en pelotons, portées ſur un long pédicule. Chaque fleur ſe change en un fruit à deux gaines qui s'ouvrent d'elles-mêmes en mûriſſant; elles contiennent des ſemences aigrettées, couchées ſur une matiere lanugineuſe.

Cette plante croît le long de la mer, près de Montpellier, dans le territoire de Narbonne, & en Eſpagne au Royaume de Valence, ſur les côtes de la mer. Sa fleur paroît en Juin, en Juillet & en Août.

On tire de cette plante, un ſuc laiteux qui, en s'épaiſſiſſant, devient une ſubſtance noirâtre, laquelle poſſede les mêmes vertus que la ſcammonée orientale; mais moins foibles cependant; ce qui fait que la doſe en doit être plus forte. Les marchands, qui, par intérêt, ſont toujours portés à tromper, la mêlent avec la ſcammonée orientale, qu'ils vendent alors moins cher; mais par ce mélange frauduleux, ce concret réſineux perd de ſes vertus, & n'opere plus le même effet.

SCARABÉE. Sous ce nom les naturaliſtes déſignent une claſſe très étendue d'inſectes volants.

SCARABÉE CORNU. *Voyez* CERF-VOLANT.

SCARABÉE-MEUNIER. *Voyez* HANNETON.

SCARABÉE PILULAIRE. *Voyez* FOUILLE-MERDE.

Scarabée onctueux ; Proſcarabée ; Eſcarbot onctueux. *Proſcarabæus*, off. *Scarabæus unctuoſus*, Schrod. *Proſcarabæus*, ſive *Anticantharus*, Charlet. *Scarabæus mollis ex nigro violâ nitens*, Lister. *Vermis*, ſeu *Vermiculus maïalis Germanorum*, nonnull. *Voyez* la figure du Cerf-volant, celle du Scarabée y eſt repréſentée.

Cet inſecte, qui eſt de la groſſeur du doigt, a de longueur un pouce & demi ou deux pouces. Sa couleur eſt noire & ſa ſubſtance molle ; mais ſa tête eſt d'un pourpre foncé ou violet, auſſi-bien que ſes antennes ; ſa bouche a deux mâchoires en forme de pince. Ses jambes ſont au nombre de ſix, trois de chaque côté ; le ventre eſt gros, gras, luiſant, plus long que les étuis ou fourreaux qui reſſemblent à du cuir ridé ; mais ils ne recouvrent point d'aîles.

Cette eſpece de ſcarabée paroît en Mai dans les champs, dans les bois, dans les prés, le long des chemins. Lorſqu'on l'écraſe, il s'en exhale une odeur aſſez bonne. Il fait ſa nourriture de petits vers, mais ſur-tout de feuilles de violette. Il marche très lentement.

L'analyſe a appris qu'il contenoit beaucoup d'huile & de ſel volatil. On dit que la liqueur onctueuſe qu'il repand eſt diurétique ; & qu'à la doſe de quelques gouttes dans une liqueur convenable, elle eſt bonne contre la néphrétique & contre la goute. Elle paſſe auſſi pour être un bon topique contre les plaies. On peut ſe ſervir auſſi de l'inſecte tout entier : pour le mettre en uſage on le fait mourir à la vapeur du vinaigre, & après l'avoir fait ſécher, on le réduit en poudre, laquelle a les mêmes vertus que la liqueur onctueuſe ; elle eſt excellente, dit Wierus, contre la morſure du chien enragé. Il faut cependant n'ordonner cette poudre qu'avec précaution, elle eſt âcre, & cauſe le piſſement

de ſang. On prépare auſſi avec le ſcarabée onctueux une huile par infuſion, qui s'emploie, dit-on, avec ſuccès contre la morſure du ſcorpion.

SCARIOLE ou SCAROLE. *Voyez* CHICORÉE blanche, N°. ij.

SCEAU DE NOTRE DAME, *ou* Racine vierge mâle. *Bryonia nigra vulgaris, ſeu racemoſa; Vitis nigra; Tamnus; Sigillum beatæ Mariæ*, off. *Tamnus racemoſa, flore minore, luteo palleſcente*, TOURN. Inſt. r. h. *Bryonia lævis, ſive nigra racemoſa*, C. B. Pin. *Vitis ſylveſtris*, DODON.

Sa racine eſt groſſe, longue, tubéreuſe, noire extérieurement, blanche en dedans, remplie d'un ſuc viſqueux & gluant, d'une ſaveur âcre qui n'eſt point déſagréable. Ses tiges ſont longues, grêles, grimpantes, rougeâtres, ſarmenteuſes, mais ſans vrilles ou mains. Ses feuilles, qui naiſſent alternes, ſont molles, nerveuſes, ſinuées, luiſantes, d'un verd gai, d'une ſaveur viſqueuſe. De l'aiſſelle de ces feuilles ſortent par grappes de petites fleurs en cloche d'une ſeule piece, découpées en ſix portions, d'un jaune verd; ſes étamines ſont au nombre de ſix: elles ſont ſtériles.

Le ſceau de notre dame femelle eſt ainſi déſigné par les botaniſtes, *Bryonia nigra baccifera; Tamnus baccifera flore majore albo*, TOURN. Inſt. r. h. *Bryonia lævis ſive nigra baccifera*, C. B. Pin.

Elle ne differe de la précédente que par ſa fleur qui eſt plus grande, blanche, ayant un piſtil; l'embryon devient une baie ovalaire, rougeâtre, groſſe comme une fraiſe, laquelle, ſous une coiffe membraneuſe, contient des ſemences arrondies.

Comme le ſceau de notre dame, dit M. VOGEL, a beaucoup d'acrimonie, elle poſſede une vertu réſolutive. On n'en fait cependant uſage qu'à l'extérieur, & même rarement, en cataplaſme, contre

Bryonia nigra Racemosa.
Sceau de Notre-Dame ou Racine-Vierge.
a. 1.
a. 1.
a. 1.
a. 1.
a. 4.
a. 2.
a. - 2.

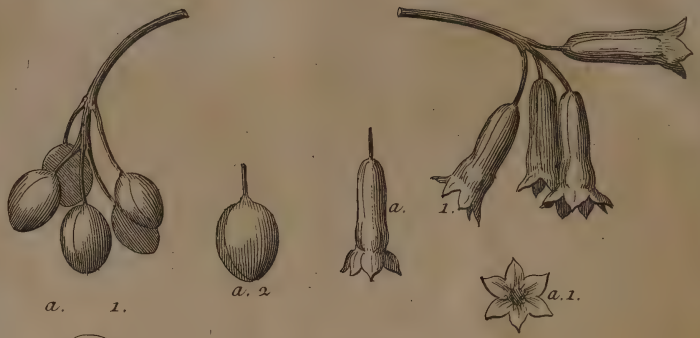

Polygonatum.

Sceau de Salomon.

les échymoſes. On l'applique ſur la partie, après l'avoir rariſſée & pilée. Si on la broie avec du vinaigre & de la bouſe de vache, & qu'on en forme une eſpece de cataplaſme, dit RAY, elle calme les douleurs de la goute.

SCEAU DE SALOMON; Signet; Genouillet. *Polygonatum*, ſeu *Sigillum Salomonis*, off. *Polygonatum latifolium vulgare*, C. B. Pin. & TOURN. Inſt. r. h. *Polygonatum vulgare, omnibus provinciis familiare*, CLUS. *Fraſſinella* ſeu *Fraxinella*, CÆSALPIN. & ANGUILL. *Convallaria foliis alternis, pedunculis axillaribus unifloris*, LINN. *Polygonatum foliis alternis, petiolis multifloris*, HALLER. Helvet.

Sa racine eſt longue, placée à la ſurface de la terre, groſſe comme le doigt, genouillée, aſſez blanche, fibreuſe, d'une ſaveur douçâtre. Il s'en éleve d'un pied & demi des tiges rondes, liſſes, dont les extrémités ſont un peu recourbées, d'une odeur déſagréable. Ses feuilles, qui naiſſent alternes le long des tiges, ſont larges, nerveuſes, d'un verd brun luiſant en-deſſus, & d'un verd de mer en-deſſous. De l'aiſſelle des feuilles ſortent des fleurs, faites en forme de cloche allongée en tuyau; à ſix découpures, ſans calyce, blanches, portées ſur de courts pédicules. Il ſuccede à ces fleurs des baies arrondies, molles, vertes, purpurines, ou noirâtres, dans leſquelles ſont contenues trois graines dures, ovales, blanches.

Cette plante, qui donne ſa fleur en Mai, & dont le fruit eſt mûr en Août, ſe trouve preſque par-tout.

Son ſuc ne rougit que fort peu le papier bleu; ſes racines ſont regardées comme vulnéraires-aſtringentes. WERLHOFF les a employées commediſcuſſives pour guérir les inflammations, *Commerc.*

norimb. CHOMEL en faiſoit boire la décoction aux enfants contre les hernies, & les appliquoit broyées ſur la partie malade. La décoction eſt encore recommandée contre les flueurs blanches, contre la toux, contre la goute, & contre la ſciatique; ſes racines ſont encore bonnes, pilées, contre les contuſions & les meurtriſſures. L'eau diſtillée, qu'on en tire, paſſe pour une eau coſmétique.

SCILLE rouge; grande Scille; Oignon marin. *Scilla* ſeu *Squilla*, off. *Scilla vulgaris radice rubrâ*, C. B. Pin. *Scilla ruffa, magna, vulgaris*, J. B. & RAII Hiſt. *Pancratium*, DODON. Pempt. *Scilla rubra*, ſive *Pancratium verum*, PARK. *Ornithogalum maritimum*, ſeu *Scilla radice rubrâ*, TOURN. Inſt. r. h. *Scilla radice tunicatâ*, LINN. *Scilla rubentibus radicis tunicis*, LOBEL. icon. *Bulbus litoralis*, *fortè* Theophraſti, BELLON.

Sa racine eſt un oignon ou bulbe, de la groſſeur de la tête d'un enfant, compoſé de tuniques rougeâtres, ſucculentes, viſqueuſes, garnies en-deſſous de pluſieurs groſſes fibres. Les feuilles, qu'elle pouſſe, ſont longues d'un pied & plus, de la longueur de la main, charnues, très vertes, & remplies d'un ſuc amer & viſqueux. Du milieu de ces feuilles, s'éleve d'un pied & demi une tige droite, au ſommet de laquelle ſont des fleurs compoſées de ſix pétales blancs, diſpoſés en rond; garnies de ſix étamines, dont les antheres ſont oblongues. Ces fleurs ſe changent en des fruits arrondis, à trois loges, où ſont contenues pluſieurs graines noires, arrondies.

SCILLE blanche. *Scilla alba*, off. *Scilla radice albâ*, C. B. Pin. & RAII Hiſt. *Scilla magna alba*, J. B. *Scilla hiſpanica*, CLUS. Hiſt. *Ornithogalum maritimum*, ſive *Scilla radice albâ*, TOURN. Inſt. r. h.

Scille rouge ou grande.
Scilla rubra.

Cette espece ne differe de la précédente que par sa couleur, & par ses oignons qui sont plus petits; mais ils possedent les mêmes vertus & propriétés que ceux de la scille rouge. Ces derniers sont plus employés, parcequ'ils sont plus communs.

Ces deux plantes croissent en Espagne, en Portugal, en Sicile; c'est de ces pays qu'on nous apporte l'oignon : il en vient aussi en Normandie; mais il est moins estimé.

On dit que si l'on coupe l'oignon de scille avec un couteau de fer, ce couteau reste empoisonné : aussi les apothicaires se servent-ils d'un couteau de bois ou d'ivoire pour le séparer; & s'ils le pilent, c'est dans un mortier de marbre, & avec un pilon de bois.

L'oignon de scille est incisif, atténuant, diurétique, emménagogue & sudorifique; quand on l'emploie, il faut qu'il soit récent, & qu'il ait une saveur amere. On le donne en poudre, en infusion ou en décoction : la poudre se donne à la dose de quinze ou vingt grains dans une liqueur convenable, comme diurétique, & pour ouvrir les voies urinaires sur la fin de la néphrétique, quand la fievre est passée, dans les obstructions, les pâles couleurs, la jauniſſe, la cachexie & l'hydropisie : en infusion ou en décoction, on en met une once sur une chopine d'eau, ou on la fait infuser dans autant de vin blanc, & l'on a ce qu'on appelle le vin scillitique; ce vin se donne à la dose de quatre onces dans les cas ci-dessus énoncés, & les hydropisies commençantes.

A l'extérieur, on écrase l'oignon de scille, on en fait une marmelade, que l'on dit résolutive, & l'on bassine avec le vin scillitique les vieux ulceres, pour les déterger & les nettoyer.

On se sert plus souvent des préparations de l'oignon de scille ; & ces préparations consistent dans le vinaigre scillitique, l'oxymel scillitique, & les trochisques de scille. Pour faire le *vinaigre* scillitique, on prend des écailles du milieu de l'oignon, par exemple, huit onces ; on les met infuser dans quatorze onces de bon vinaigre, pendant quarante jours au soleil ; après cela on passe la liqueur, on exprime les écailles à la presse, ou bien on laisse déposer les feces, & l'on tire la liqueur de dessus. Tel est le vinaigre scillitique : il est fort employé : on le donne à la dose d'une demi-once, d'une once, d'une once & demie, pour faire couler les urines sur la fin de la néphrétique, pour débarrasser les reins dans la jauniſſe, la cachexie, l'hydropisie ; mais dans ce cas il ne faut pas trop s'obstiner à l'usage du vinaigre scillitique, & on peut en même temps donner l'alkali du genêt ; mais il ne faut pas les mêler ensemble, parcequ'un acide & un alkali se décomposent. L'*oxymel* scillitique se fait en prenant moitié vinaigre scillitique, & moitié miel blanc écumé, on les mêle ensemble, & on les fait cuire en consistance de syrop ; il convient dans les mêmes cas que le vinaigre scillitique, on le donne seulement à plus forte dose, comme deux onces ou deux onces & demie. Pour faire les *trochisques* de scille, on prend des écailles de l'oignon de scille séchées à l'ombre, on les broie avec de la farine d'orobe : on en forme des pastilles d'une once pesant. Ces trochisques sont employés en pharmacie dans la thériaque ; en médecine on les emploie à la dose d'un ou deux scrupules ; on les fait entrer dans les bols & opiats apéritifs.

La scille, selon M. Vogel, est extrêmement âcre

Scille petite.
Scilla parva.

& amere, non exempte de virulence, laquelle se dissipe cependant, lorsqu'on a mis sécher au four les bulbes. Ainsi préparée, la scille se donne depuis trois grains jusqu'à six; elle divise & atténue la pituite. C'est dans cette vue que les anciens la recommandoient fortement contre l'asthme, de même que contre l'hydropisie & l'ictere, Dioscor. Plusieurs d'entre les modernes se sont assurés, par des expériences, qu'elle possédoit ces vertus; ce sont particuliérement Wagnier *obs. clin.* Schulz. *diss.* Schuster, *Act. nat. cur. t.* j. *append. p.* 139. & *Commer. norimb.* 1742, *p.* 75. Deux médecins, Hoffmann. & Stahl, la mêloient volontiers avec la racine de dompte-venin & le nitre. Donnée à plus forte dose que celle qui a été dite, elle excite le vomissement, & ouvre même le ventre. C'est pour procurer ces effets, qu'on met infuser la scille dans le vin ou le vinaigre, dont on fait prendre une cuillerée de temps en temps. Bouillie dans de l'huile ou fondue avec de la résine, elle est très bonne contre les verrues & les engelures des talons; on en fait un liniment.

Scille blanche *ou* petite Scille. *Scilla parva*, off. *Narcissus maritimus*, C. B. Pin. & Tournef. Inst. r. h. *Pancratium monspessulanum, multis Scilla alba parva*, J. B. *Narcissus marinus*, Dod. Pempt. & Clus. Hist. *Pseudo-narcissus marinus albus*, *Pancratium vulgo*, Park. *Pancratium marinum*, Ger.

Sa racine est bulbeuse, assez grosse, mais moins que les deux précédentes, oblongue, noirâtre extérieurement, blanche intérieurement, composée de tuniques épaisses, remplie d'un suc visqueux, un peu amer; garnie en-dessous de grosses fibres. Il sort de cette bulbe quelques feuilles longues, peu larges, mousses par le bout, d'un verd de mer.

Du milieu de ces feuilles, s'élevent d'environ deux pieds une tige nue, liſſe, ſans nœuds. Au haut de la tige naiſſent pluſieurs fleurs blanches, à ſix étamines dont les ſommets ſont jaunes. Les fruits, qui ſuccedent à ces fleurs, ſont des capſules à trois angles, partagées en trois loges, où ſont contenues des graines noires, applaties, larges.

Cette plante, qui donne ſa fleur en Juin, & dont la graine eſt dans ſa maturité en Juillet & en Août, ſe trouve aſſez abondamment ſur les bords de la Méditerranée aux environs de Montpellier.

On attribue à cette plante les mêmes vertus, mais plus foibles, que poſſedent les deux eſpeces précédentes.

On en fait peu d'uſage en médecine : elle peut cependant être employée à la place des deux autres.

SCINC MARIN. *Scincus*, off. *Scincus lacerti ſpecie*, Ind. med. cvij. *Scincus marinus*, MONT. exot. *Scincus, quem & Crocodilum terreſtrem vocant*, GESNER. *Lacerta Scincus*, HASSELQUIST. *Lacerta cauda ſupremè cylindracea, apice attenuata compreſſa, pedibus pentadactylis, digitis lobato ſquamoſis*, ejuſdem HASSELQUIST. *Lacerta cauda tereti, collo craſſitie capitis, pedibus pentadactylis marginatis*, LINN.

Voici la deſcription de cet animal donnée par M. HASSELQUIST, docteur en médecine, & de la ſociété royale d'Upſal, qui l'a vu en Egypte.

Le ſcinc a la tête avancée, contiguë au corps, oblongue, un peu courte, effilée inſenſiblement juſqu'à ſon extrémité, un peu convexe au ſommet & applatie ſur les côtés, ſinueuſe, au moyen d'une large ſinuoſité qui parcourt les deux côtés de la tête, depuis la pointe juſqu'à la baſe : la mâchoire ſupérieure plus longue que l'inférieure, déprimée,

Scincus, Scine.

mince, un peu mouſſe, plate en-deſſous, entiere, formant le bec ou l'extrémité de la tête, étendue ſur les côtés par-deſſus l'inférieure : la mâchoire inférieure triangulaire, mouſſe par le bout : les narines aux côtés de la tête ſur le bord du bec, circulaires un peu amples : la langue faite en forme de cœur, pointue par le bout, échancrée à la baſe, d'une ſubſtance un peu épaiſſe, charnue : l'ouverture de la gueule médiocre ; les dents des deux mâchoires courtes, égales, un peu mouſſes à la pointe, contiguës & applaties ſur les côtés ; les yeux ſitués vers la baſe de la tête, près le bord du ſommet ; l'orbite en forme de lance, oblongue ; l'iris brune, & la prunelle noirâtre ; point de col, à moins qu'on ne veuille ainſi qualifier la partie du corps qui eſt entre la tête & les pieds de devant, quoiqu'elle ne ſoit point diſtinguée du corps pour la groſſeur ou pour la figure : le corps ovale-oblong, égal, anguleux ſur le dos par un angle longitudinal, convexe, élevé, lequel commence un peu au-deſſous de la tête, & va ſe terminer près des pieds de derriere : la queue continue au corps, cylindrique & groſſe ſupérieurement, allant en diminuant inſenſiblement de groſſeur depuis les pieds de derriere juſqu'au bout, où elle eſt effilée & applatie : quatre pieds égaux, dont ceux de devant ſont éloignés d'un pouce de la baſe de la tête ; & ceux de derriere ſitués deux pouces au-deſſus de l'extrémité de la queue, aux deux côtés de l'abdomen ; les jambes applaties, égales, genouillées au milieu, convexes extérieurement, ſillonnées en dedans longitudinalement ; cinq doigts à chaque pied, fendus, déliés, convexes en-deſſus, un peu plats en deſſous, articulés, ſucceſſivement plus courts depuis l'extérieur juſqu'à l'intérieur, ceux de derriere étant plus longs que ceux de devant, ſupé-

rieurement couverts d'écailles qui ſont de chaque côté, étendues en maniere de lobe, arrangées comme des tuiles l'une ſur l'autre, diſtinguées ſur le bord par une ſinuoſité triangulaire ; le bout des doigts nud, un peu mouſſe, un peu convexe en-deſſus, concave en-deſſous, ce qui tient lieu d'ongle. La tête, les pieds, & tout le corps ſont couverts d'écailles ; celles du ſommet de la tête amples, irrégulieres, peu nombreuſes ; le bord de la mâchoire ſupérieure revêtu de cinq écailles perpendiculaires, un peu larges, un peu enfaîtées l'une ſur l'autre, & un peu crénelées ſur les bords ; les écailles du corps rangées comme des tuiles ſur un toît, rhomboïdales, plus larges aux côtés oppoſés. Le ſommet de la tête id'un verd de mer tirant ſur le jaune ; le dos, vers le milieu des côtés de l'abdomen, compoſé alternativement d'anneaux noirâtres & jaunâtres, le reſte des côtés, la gorge, l'abdomen & les pieds blanchâtres. La longueur de l'animal eſt ordinairement de neuf à dix pouces ; & ſa groſſeur de deux pouces, priſe vers le milieu du ventre.

On trouve le ſcinc, dit M. HASSELQUIST, *voyag. du Levant*, dans l'Arabie pétrée, près de la mer rouge, & dans la haute Egypte ſur le bord du Nil. Les peuples d'Orient l'emploient en qualité d'aphrodiſiaque ; mais les Européens n'ont garde de les imiter. On donne ſa chair deſſéchée & réduite en poudre dans un véhicule irritant, & les Arabes font même du bouillon de ſa chair. On l'apporte de la haute Egypte & de l'Arabie à Alexandrie, d'où on l'envoie à Veniſe & à Marſeille, & de là dans tout le reſte de l'Europe. La plupart des auteurs ont cru mal à propos que le ſcinc étoit un poiſſon.

Cet animal amphibie n'eſt plus guere employé ſeul en Europe ; c'eſt un des ingrédients de la thé-

Scolopendre.

Lingua Cervina.

riaque de Veniſe, & du mithridate; mais pour ces compoſitions la vipere & le crapaud valent beaucoup mieux que le ſcinc, pluſieurs auteurs révoquant en doute les vertus qu'on lui attribue.

SCLARÉE. *Voyez* ORVALE, ſeconde eſpece.

SCOLOPENDRE vulgaire *ou* Langue de cerf. *Lingua cervina; Phyllitis; Scolopendrium vulgare; Scolopendria vulgaris*, off. *Lingua cervina*, officin. C. B. Pin. & TOURN. Inſt. r. h. *Phyllitis*, ſive *Lingua cervina vulgi*, J. B. *Scolopendrium*, BRUNSF. *Aſplenium frondibus enſiformibus, integris, baſi cordato inflexis, petiolis hirſutis*, LINN.

De ſes racines, qui ſont capillaires, noirâtres, naiſſent des feuilles d'un verd gai, longues de dix à douze pouces, larges de deux, liſſes, terminées en pointes, portées ſur des pédicules de huit à neuf pouces. On n'a pas encore pu découvrir ſes fleurs; mais on remarque ſur le dos des feuilles, des capſules membraneuſes garnies d'un anneau élaſtique, lequel, en ſe ſéchant, ouvre la capſule d'où ſort une pouſſiere ſéminale.

Cette plante, fort employée en médecine, naît ſur les rochers humides, entre les pierres qui ſont ſur le bord des fontaines, dans les puits. On la trouve en France, en Italie, en Suiſſe.

La ſcolopendre tient de la nature du ſavon, dit M. VOGEL. Elle en a la ſaveur & les vertus. Mâchée elle exprime la ſalive. Elle leve les obſtructions, & eſt ſi puiſſamment réſolutive, qu'on a cru que dans l'eſpace de quarante jours elle conſumoit le foie (FERNEL, *p.* 184), ce qui eſt trop outré. Le même auteur dit qu'elle diſſout le calcul de la veſſie. Elle eſt encore vulnéraire; on en fait boire l'infuſion ou la décoction dans les contuſions internes, & dans les crachements de ſang. Pluſieurs recommandent de ſe gargariſer la bouche avec ſa dé-

coction pour appaiſer la douleur de dents. Tout le monde cependant n'eſt pas de cet avis ; il y en a qui regarde cette plante comme un remede bien foible & preſque ſans action.

SCORDIUM vrai. *Voyez* CHAMARAS, premiere eſpece.

SCORDIUM faux. *Voyez* CHAMARAS, deuxieme eſpece.

SCORPION terreſtre ou commun. *Scorpio*, off. *Scorpio*, vel *Scorpius terreſtris*, MATTH. *Scorpio pectinum denticulis triginta*, LINN. Hiſt. natur.

Cet inſecte, qui reſſemble à une petite écreviſſe, eſt blanc, ou jaunâtre, ou noirâtre. Sa tête, qui eſt aſſez large & ſaillante, paroît unie & continue avec la poitrine ou corſelet. Ses yeux, qui ſont au nombre de quatre, ne s'apperçoivent pas aiſément. Sa bouche eſt formée de deux mâchoires ; l'inférieure eſt fendue en deux ; cette bouche eſt garnie de pinces dentelées, qui ſemblent lui tenir lieu de dents pour broyer ſa nourriture. La tête eſt munie de deux bras compoſés chacun de quatre articulations, dont la derniere eſt aſſez groſſe & fourchue comme l'extrémité des bras des écreviſſes de riviere. Au deſſous de la poitrine ſe trouvent huit pattes, quatre de chaque côté, diviſées chacune en ſix jointures, dont les dernieres ſont auſſi fourchues & garnies de petits ongles crochus : on apperçoit ſur le tout des poils. Le ventre eſt diviſé en ſept anneaux, du dernier deſquels part la queue, qui eſt longue, noueuſe, compoſée de ſix petits boutons arrondis & velus, attachés bout à bout en maniere de grains de chapelet, mobiles, creux, dont le dernier eſt armé d'un aiguillon long, recourbé, fort pointu, dur, creux, percé vers ſa baſe d'un petit trou, par lequel, en piquant, il pouſſe une gouttelette de liqueur blanche, virulente,

Scorpius, Scorpion.

Dessiné par M.r de Geviault. Gravé par Martinet.

venimeuſe, âcre, mordicante, dont le réſervoir eſt dans une véſicule placée au bout de la queue.

Le mâle eſt longuet & grêle, de couleur rougeâtre; & la femelle plus grande, plus ronde & plus noirâtre. Celle ci fait ſes petits vivants, ſuivant les obſervations d'ARISTOTE, confirmées par celles de REDI; ſa fécondité eſt grande, puiſqu'elle peut en avoir juſqu'à quarante.

Le ſcorpion ſe trouve dans les pays chauds, comme en Italie, en Eſpagne, en Provence, en Languedoc, en Aſie, en Afrique & en Amérique. Il ſe tient dans les endroits frais & humides, ſous des pierres, dans la terre, dans les crevaſſes des murailles: il fait ſa nourriture de vers, de mouches, de moucherons & d'herbes.

On regarde la piquure du ſcorpion comme très dangereuſe: M. DE MAUPERTUIS & M. DE RÉAUMUR ont voulu s'en aſſurer par un grand nombre d'expériences, d'après leſquelles il réſulte que, bien que la piquure de cet inſecte ſoit quelquefois mortelle, elle ne l'eſt cependant que rarement. Ainſi que l'araignée, on voit le ſcorpion manger ſes petits.

Les ſymptômes, qui ſuivent quelquefois la piquure du ſcorpion, ſont une douleur très violente dans la partie, avec froid, tenſion, engourdiſſement, ſueur froide autour de la plaie & par tout le corps: il paroît des meurtriſſures accompagnées de demangeaiſons autour des levres de la plaie, auſſi bien que ſur tout le corps; les jointures perdent leur mouvement, & cet accident eſt accompagné de la chute du fondement & d'un deſir continuel d'aller à la ſelle. Le malade écume de la bouche, vomit beaucoup, eſt attaqué du hoquet, & tombe dans des convulſions qui tiennent de l'opiſthotonos.

On propoſe contre la piquure du ſcorpion, d'écraſer l'animal auſſi-tôt & de l'appliquer ſur l'endroit piqué; mais le ſel volatil de vipere ou celui de corne de cerf, dans de l'eau de méliſſe ſimple ou de chardon bénit, a beaucoup plus d'efficacité: l'eau de Luce, ſans doute, ne ſeroit pas moins convenable dans ce cas que contre la morſure de la vipere. La thériaque, la confection d'hyacinthe, la confection alkermes, peuvent avoir leur utilité; & au défaut de ces moyens il eſt à propos de ſcarifier & de cautériſer. On peut encore mettre en uſage tous les autres alexipharmaqnes; mais il eſt plus ſûr de recourir aux volatils, & d'en baſſiner la plaie.

On attribue au ſcorpion la vertu déſopilative, fondante, apéritive. On lui coupe la queue, on le fait ſécher, on le met en poudre, on le donne à la doſe d'un ſcrupule, d'un ſcrupule & demi ou même d'un gros: il eſt préférable aux cloportes. On a donné la poudre de ſcorpion comme défenſif dans les fievres putrides malignes: on l'a cru diaphorérique, cela peut être, puiſque le ſcorpion abonde en huile eſſentielle volatile; au reſte la poudre de ſcorpion à l'intérieur eſt un mince remede. On applique auſſi ſa poudre comme fondante, réſolutive, dans les skirrhoſités, les tumeurs lymphatiques; mais nous avons de meilleurs fondants pour l'extérieur.

L'huile de ſcorpion ſe prépare en leur coupant la queue, & les faiſant infuſer long-temps dans de l'huile, qu'on paſſe enſuite; elle étoit autrefois fort d'uſage; au reſte, j'eſtime autant l'huile de petits chiens, de camomille, de millepertuis. Cette huile eſt adouciſſante, relâchante & reſolutive, ſi l'engorgement vient d'éréthiſme. Au reſte, dit M. Vogel, cette huile eſt bonne dans la ſuppreſſion d'urine;

Scorsonere. Scorzonera.
a. 1.
a. 1.
a. 1.

d'urine ; on en frotte les lombes, & la région du pubis.

SCORSONÈRE. Cercifi *ou* Serfifi noir *ou* d'Eſpagne. *Scorzonera*, off. *Scorzonera latifolia ſinuata*, C. B. Pin. & Tournef. Inſt. r. h. *Tragopogon hiſpanicus*, ſive *Eſcorçonera* aut *Scorzonera*, J. B. *Scorzonera major hiſpanica*, Clus. *Viperaria* ſive *Scorzonera hiſpanica*, Ger. *Scorzonera hiſpanica major*, Park & Raii. *Tragopogon peregrinus vel hiſpanicus*, Gesner. *Scorzonera floribus ſimplicibus & plenis*, Camer. *Scorzonera hiſpanica ſeu bohemica.* Matth. *Scorzonera hiſpanica & germanica*, Tabern. *Scorzonera caule ſubnudo unifloro, foliis nervoſis planis*, Linn.

Sa racine eſt quelquefois longue d'un pied, de la groſſeur du pouce, noirâtre en-dehors, blanche en-dedans, tendre, caſſante, remplie d'un ſuc laiteux, bonne à manger, vivace. Il s'en éleve de deux pieds, une tige ronde, cannelée, creuſe, partagée en pluſieurs rameaux longs, & couverts d'un léger duvet. Ses feuilles, qui embraſſent la tige par leur baſe, ſont liſſes, crépées ſur leurs bords, fermes, nerveuſes, finiſſant en une pointe étroite, d'un verd obſcur. Au haut de la tige & des rameaux, naiſſent de larges fleurs jaunes, compoſées de demi-fleurons ; le calyce eſt long, grêle, écailleux. Les graines, qui en prennent la place, ſont blanches, allongées, aigrettées.

Cette plante, qui fleurit en Mai & en Juin & même plus tard, vient d'elle-même en Eſpagne, dans les bois & dans les lieux humides. Elle ſe cultive dans les jardins potagers, parcequ'elle eſt d'un grand uſage dans la cuiſine.

La ſaveur de la racine eſt douce, viſqueuſe, agréable ; elle contient un ſuc laiteux ; on la met au nombre des déterſives, des tempérantes : elle

fournit une nourriture légere ; ce qui la rend, dit M. Vogel, d'un très fréquent usage dans les décoctions orgées prescrites dans les fievres malignes & lentes : on en donne la décoction pour exciter l'urine, la sueur, les regles, & pour procurer du lait aux nourrices. Elle est encore regardée comme utile contre les obstructions du foie, & l'hydropisie commençante.

On fait avec ses fleurs & ses feuilles une eau distillée qui entre dans les potions cordiales & diaphorétiques, à la dose de quatre, de cinq, ou de six onces.

I°. SCROPHULAIRE (grande) commune. *Scrophularia*, off. *Scrophularia nodosa fœtida*, C. B. Pin. & Tourn. Inst. r. h. *Scrophularia major vulgaris*, Park. *Clymenum mas*, Gesn. Hort. *Galeopsis*, Fuchs. *Ocymastrum alterum*, Tragi. *Scrophularia foliis cordatis oppositis, racemo terminatrici*, Linn. *Scrophularia foliis cordatis, conjugatis, caule & ramis spicâ nudâ paniculatâ terminatis*, Haller, Helvet. *Millemorbia*, quorumdam.

De la racine, qui est longue, traçante, grosse, noueuse, blanche, vivace, s'élevent de deux pieds & plus, des tiges droites, quarrées, fermes, creuses en-dedans, rameuses. Ses feuilles, qui ressemblent à celles de la grande ortie, mais plus grandes, & sans piquants, sont oblongues, pointues, crénelées sur leurs bords, opposées. Au haut des tiges & des rameaux naissent des fleurs purpurines, en godet, portées sur un calyce d'une seule piece, découpé en cinq parties ; ses étamines, dont les sommets sont jaunes, sont au nombre de quatre. Ces fleurs se changent en des fruits arrondis, terminés en pointe, à deux loges, dans lesquelles sont renfermées de petites graines de couleur brune.

L'odeur de cette plante est désagréable ; sa sa-

Scrophulaire des bois,

Scrophularia fœtida.

veur eſt amere. Sa fleur paroît dans les mois de Juin, de Juillet & d'Août.

On trouve la ſcrophulaire le long des chemins, dans les haies, dans les brouſſailles, & dans les foſſés.

Le ſuc des feuilles de la ſcrophulaire donne au papier bleu une foible couleur rouge; celui de la racine le teint un peu davantage.

On vante ſur-tout contre les douleurs des hémorrhoïdes la racine de cette plante, priſe en poudre intérieurement; elle les calme, dit HENR. AB HEERS; mais BUCHWALD l'a preſcrite ſans ſuccès.

Sa graine broyée, & priſe dans du vin à la doſe d'un gros, eſt anthelmintique.

On fait avec ſes feuilles récentes des cataplaſmes, avec leſquels on a guéri les écrouelles, (en latin *ſcrophulæ*, d'où vient le nom de *ſcrophulaire*).

II°. SCROPHULAIRE aquatique, Herbe du ſiege; Bétoine d'eau ou aquatique. *Betonica aquatica*, off. *Scrophularia aquatica major*, C. B. Pin. & TOURN. Inſt. r. h. *Scrophularia maxima radice fibrosâ*, J. B. *Betonica aquatilis*. DODON, Pempt. *Ocymaſtrum majus*, GESN. Hort. *Betonica aquatica major*, PARK. *Scrophularia foliis cordatis, pediculorum alis in caulem decurrentibus*, GUETT. obſerv. *Yquetaya Braſilienſium, ſeu braſilienſis*, GUL. HOMBERG. & J. MARCHAND.

Sa racine eſt aſſez groſſe, garnie de longues fibres, vivace. Il s'en eleve de deux ou trois pieds des tiges de la groſſeur du petit doigt, carrées, creuſes, ſucculentes, liſſes, branchues. Ses feuilles, qui ont l'aſpect de celles de la ſcrophulaire commune, & de celles de la bétoine, ſont larges, longues, nerveuſes, crénelées ſur leurs bords, portées ſur un gros pédicule taillé en forme de gout-

tiere ; leur odeur & leur saveur sont également mauvaises. Ses fleurs, qui ressemblent à celles de la précédente, mais plus amples, sont rougeâtres : elles se changent en des fruits ronds, pointus à deux loges, où sont contenues de menues graines, brunes.

Cette plante, qui donne sa fleur aux mois de Juillet & d'Août, se trouve le long des rivieres & des ruisseaux, dans les endroits humides.

Elle est vulnéraire : comme la précédente, elle guérit les hémorroïdes & les écrouelles ; elle convient en cataplasme contre les fluxions des yeux.

SCROPHULAIRE (petite). *Voyez* CHÉLIDOINE (petite), deuxieme espece.

SÉBESTES. *Sebesten ; Myxa ; Myxaria*, off. Μύξα, PAULI ÆGINETÆ. Μυξάρια, AETII & ACTUARII. *Sebesten ; Mothëïca ; Mokaïca* & *Mukeita*, Arabum.

Ce sont des fruits semblables à de petites prunes, noirâtres, ridés, membraneux, contenant une pulpe visqueuse, douce, & un noyau qui renferme souvent deux amandes oblongues, triangulaires & assez agréables quand elles sont récentes.

L'arbre, qui les produit, se nomme *Sebestena domestica*, C. B. Pin. *Myxa* sive *Sebesten*, J. B. *Sebesten domestica*, PROSP. ALPIN. *Vidimaram*, Hort. malab. *Prunus malabarica, fructu racemoso, calyce excepto*, RAII, Hist. *Cordia foliis subovatis serrato-dentatis*, LINN.

Cet arbre est d'une hauteur médiocre ; son tronc est gros, revêtu d'une écorce blanchâtre & raboteuse ; ses branches sont touffues & recourbées vers la terre. Ses feuilles, qui naissent alternes, sont fermes, arrondies, dentelées à leur bord supérieur, lisses & luisantes en dessus, parsemées de nervures

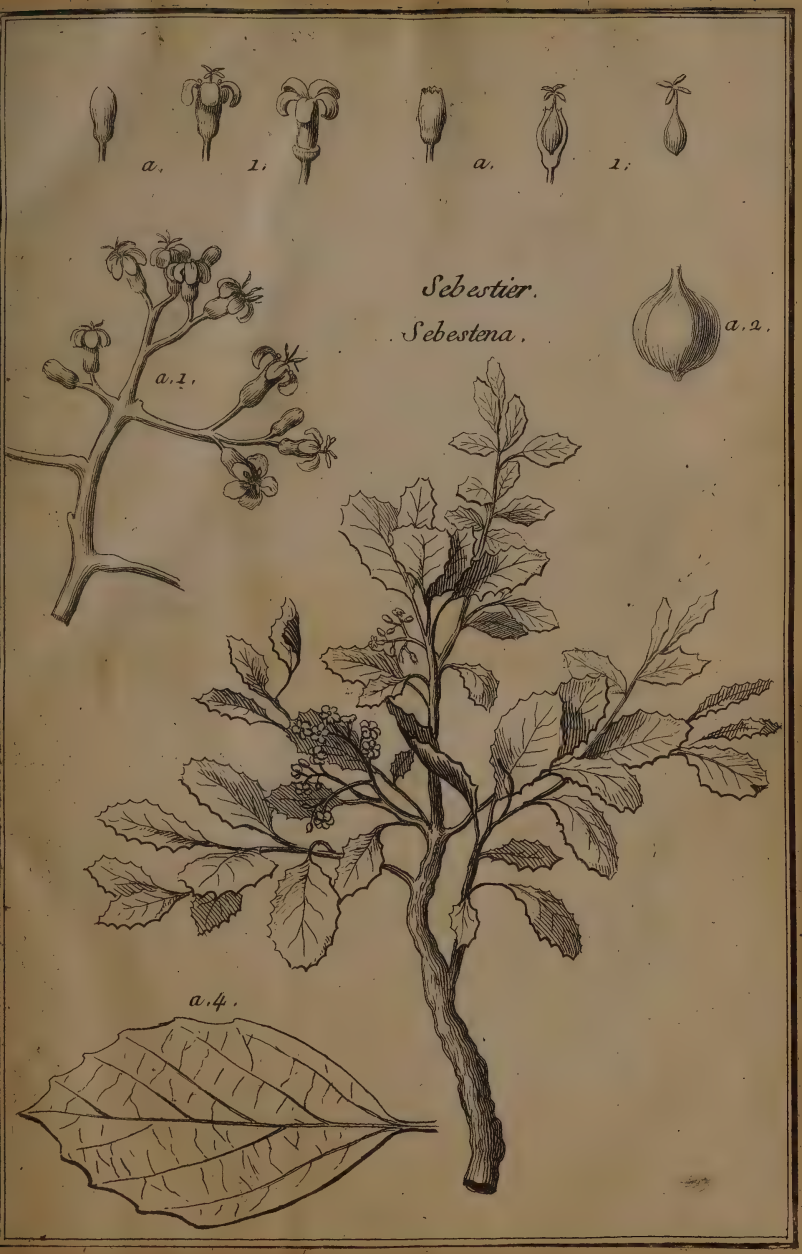
a.
1.
a.
1.
Sebestier.
Sebestena.
a.2.
a.1.
a.4.

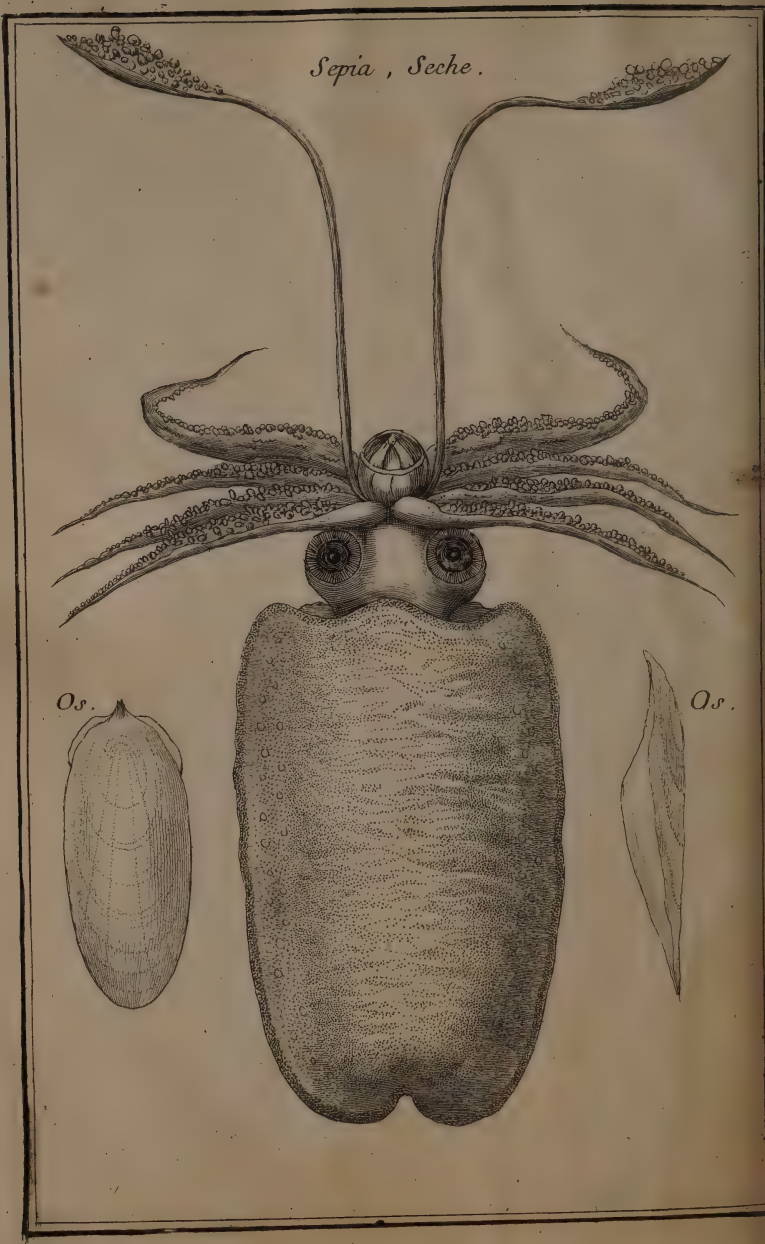
Sepia , Seche .
Os .
Os .

en-dessous, d'un verd gai, portées sur un pédicule long d'un pouce. Ses fleurs, ramassées comme en grappe à l'extrémité des rameaux, sont monopétales, divisées en cinq portions. Son calyce est d'une seule feuille légérement découpée; le pistil attaché à la partie postérieure de la fleur, devient un fruit ovoïde, gros comme une olive, lisse, charnu, mou, verd d'abord, ensuite noirâtre, rempli d'un suc visqueux; au milieu est un noyau oblong.

Cet arbre croît en Egypte & dans le Malabar.

Ses fruits, par leur saveur & leurs vertus, ressemblent aux jujubes. On les employoit autrefois très fréquemment à cause du mucilage doux qu'ils contiennent : on en prescrivoit la décoction pour adoucir l'âcreté des humeurs : on les ordonnoit surtout contre la difficulté de respirer, dans la pleurésie, la péripneumonie, l'enrouement, l'ardeur d'urine; & pour tempérer l'acrimonie d'une pituite tenue & salée, dans les catarrhes. Ils sont moins d'usage aujourd'hui qu'autrefois.

SECHE *ou* SEICHE; Bouffron. *Sepia*, off. *Sepia* (*corpore oblongo depresso*) Linn. *Loligo-sepia*, Merr. *Arcanus marina*, nonnullor.

Poisson de mer, long d'environ un ou deux pieds, laid & difforme. Il est recouvert d'une peau mince, mais ferme. Son corps, qui est charnu, est large; on trouve, en-dedans sur le dos un os grand comme la main, épais d'un pouce au milieu, plus mince sur les bords, blanc, opaque, léger, uni, tendre, fongueux, friable, d'une saveur un peu salée & âcre, sans odeur. L'animal porte à sa tête huit bras, placés à distance égale les uns des autres, ronds, & diminuant insensiblement de grosseur pour se terminer en pointe; ils sont tous garnis de plusieurs rangées de petits suçoirs mobiles, par le moyen

desquels l'animal saisit, retient sa proie, & la porte à sa bouche. Outre ces huit bras, la seche a encore deux especes de trompes plus longues que les bras, & pareillement garnies de suçoirs. Au centre des bras, est placé le bec de la seche, lequel est d'une substance approchante de celle de la corne, & par la figure ressemblant au bec des oiseaux de proie. Ses yeux sont aux deux côtés de la tête, assez éloignés l'un de l'autre, & situés au-dessous de la racine des bras de l'animal. L'intérieur de la bouche est muni de dents très fines. On trouve au-dedans du corps une vessie remplie d'une liqueur noire.

La seche mâle est plus bigarrée que la femelle; son dos est plus noir, son corps plus rude, & sa queue plus pointue. La seche femelle a deux especes de mammelles. Les seches s'accouplent, ainsi que les calmars & les polypes, en s'embrassant mutuellement; elles font leurs œufs au printemps sur le rivage, parmi les algues & les roseaux, & dans les faisceaux de sarments que les pêcheurs y jettent exprès. La femelle les pond à diverses reprises durant quinze jours. Alors le mâle suit la femelle à la piste, & répand sa laite sur les œufs nouvellement pondus. Ils sont gros comme des grains de raisin; d'abord blancs & petits; mais dès que la femelle a versé de son encre dessus, ils deviennent noirs & plus grands.

La chair de ce poisson est dure, coriace, de mauvais goût, de difficile digestion; on en mange cependant dans les provinces méridionales de France.

La liqueur noire de la seche lâche le ventre.

Les œufs passent pour être diurétiques & emménagogues.

L'os de seche, dit M. Vogel, est un puissant absorbant;

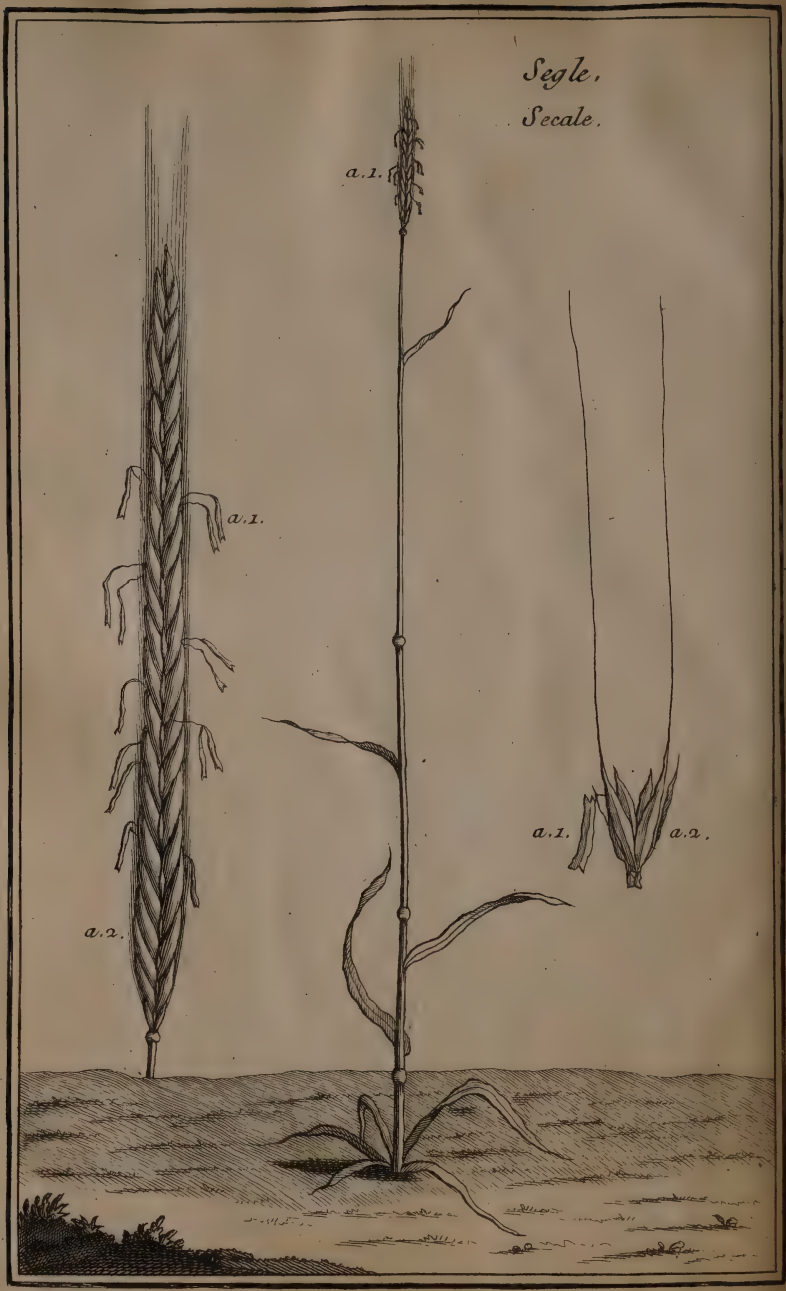
Segle,
Secale.
a.1.
a.1.
a.2.
a.1.
a.2.

abſorbant ; c'eſt un deſſiccatif & un aſtringents Il eſt ſpécialement efficace dans les flueurs blanches, dans la gonorrhée & dans l'acrimonie des urines ; la doſe eſt d'un ſcrupule ou d'un demi-gros. On s'en ſert pulvériſé, comme dentifrique. Brûlé, on l'emploie intérieurement contre les écrouelles : les anciens s'en ſervoient extérieurement contre les taies de la cornée, & l'aſpérité des paupieres ; DIOSCOR. & TRALLIAN. *l.* ij. *c.* 6.

SEIGLE ou SEGLE. *Secale*, off. *Secale hibernum vel majus*, C. B. Pin. & TOURN. Inſt. r. h. *Rogga*, ſive *Secale* Plinii, DODON. Pempt. *Siligo*, BRUNSF. *Olyra*, CORDI. *Tipha cerealis*, & *Tipha* Theophraſti, PORT. *Secale vulgatius*, PARK. *Farrago*, FUSCH. & LOBEL. & TABERN. *Secale glumarum ciliis ſcabris*, LINN.

Sa racine, qui eſt garnie de fibres déliées, eſt annuelle. Il s'en éleve de cinq à ſix pieds des tuyaux droits, fermes, ayant cinq à ſix nœuds, & quelques feuilles longues, étroites. Aux ſommités des tiges ſont raſſemblées des fleurs compoſées de pluſieurs étamines capillaires jaunes, & diſpoſées en épis. Ces fleurs ſe changent en des grains oblongs, grêles, nuds, bruns extérieurement, remplis endedans d'une farine blanche.

Cette plante ſe ſeme dans les champs, en automne ou au commencement de l'hyver ; ſa fleur paroît en Mai.

Le grain qu'on en tire eſt d'un très grand uſage comme aliment ; il eſt moins employé en médecine.

Cependant ſes étamines vertes contiennent un ſuc doué d'une vertu très déterſive, qui procure l'écoulement des regles ; *Act. berolin. dec.* j. *vol.* v. 70. & qui guérit les mouvements convulſifs des

enfants, PIETSCH, *von convulſ. p.* 105. Il eſt auſſi utile contre l'ictère. En Pologne, les gens du peuple l'emploient communément contre la phthiſie ſeche, mais ſans aucun ſuccès; il eſt même le plus ſouvent nuiſible, *Erndl. varſov. p.* 191.

La décoction du ſon de ſeigle peut ſe boire en y ajoutant un peu de ſucre, pour adoucir les âcretés de la poitrine.

Sa farine eſt réſolutive & ſuppurative.

SELS. (*Salia*).

En général les ſels ſont des ſubſtances ſolides, brillantes, tranſparentes, qui ſe mettent facilement en poudre, diſſolubles dans l'eau, & qui font impreſſion ſur la langue. On en diſtingue de pluſieurs ſortes, de ſolubles & de non-ſolubles, d'acides, d'alkalis, de fixes, de volatils.

En médecine on diſtingue le ſel commun, le nitre, le vitriol, l'alun, le borax, les ſels neutres, comme le tartre vitriolé, le tartre martial ſoluble, l'arcanum duplicatum, le ſel d'Epſom, le ſel de Seignette, le ſel de Glauber, & une infinité d'autres; on diviſe encore les ſels en naturels & en factices.

Le *ſel commun* eſt de deux ſortes, l'un naturel, l'autre artificiel. Le premier ſe trouve dans le ſein de la terre, c'eſt le ſel gemme; le ſecond s'appelle ſel marin, parcequ'on le tire ſpécialement de la mer.

Le *ſel gemme* ou le ſel naturel, *ſal cæduum, culinare, commune*; *ſal gemmeum, pellucidum*, parcequ'il eſt brillant; *ſal foſſile*, parcequ'on le tire de la terre tout fait. Ce ſel a les propriétés du ſel marin; on le trouve en pluſieurs endroits, en Catalogne, en Moſcovie, en Pologne, dans la Calabre, dans la Lorraine; en Ethiopie il ſert de

monnoie ; en Moſcovie on en fait des ſtatues, on en éleve même des murs ; parcequ'il y pleut fort rarement ; on dit que quand on tire ce ſel de ſa mine il eſt mou & léger, & qu'à l'air il durcit & prend de la peſanteur, ce qui paroît un phénomene ſingulier.

Ce ſel eſt dur, peſant, il décrépite ſur le feu, il a une ſaveur âcre, piquante, plus ſalée que le ſel marin. On peut en tirer un eſprit ſemblable à celui du ſel marin ; il y en a de pluſieurs couleurs, de blanc, de gris, de jaune & de rouge ; ces deux dernieres ſortes ne ſervent point en médecine. Leur couleur dépend du mélange de parties hétérogenes, ce qui prouve qu'ils ſont moins purs. Dans certains pays, on ſe ſert de ce ſel pour aſſaiſonnement, mais ici nous préférons le ſel marin.

On l'emploie en médecine dans tous les cas où l'on emploie le ſel marin, cependant on lui donne la préférence dans l'apoplexie, la paralyſie, pour des lavements âcres & des ſuppoſitoires, parcequ'il eſt plus piquant que le ſel marin : au reſte il eſt peu uſité en France.

Le *ſel marin*, ou notre ſel commun, *ſal commune*, *ſal culinare*, *cæduum*, *marinum*, ſe tire des fontaines, ou de la mer, par l'évaporation faite au ſoleil ou ſur le feu : la premiere maniere s'opere dans des marais ſalants ; c'eſt le ſel de gabelle : par la ſeconde façon, on fait paſſer l'eau de la mer par-deſſus du ſable, afin qu'elle ſe charge davantage de ſel, puis on la met dans des cuves de plomb évaporer ſur le feu ; c'eſt le ſel blanc dont on ſe ſert en baſſe Normandie : on fait évaporer de même l'eau des fontaines de Lorraine ; ce ſel eſt plus blanc que le ſel de gabelle, parcequ'il contient moins de terre, mais il eſt moins ſalé.

Les cryſtaux de ſel marin ſont cubiques ; c'eſt cette forme qui le diſtingue de tous les autres ſels. Quelques-uns prétendent expliquer par-là pourquoi ſon uſage n'eſt point nuiſible, parceque, diſent-ils, s'il étoit en aiguilles comme le nitre, il pénétreroit davantage & deſſécheroit ; il décrépite ſur le feu, parceque ſon acide le quitte pour s'unir au phlogiſtique & former un ſoufre inflammable, ce qui ne ſe peut faire ſans bruit : il a une ſaveur âcre très ſalée & un peu amere ; ſa couleur eſt griſe, ce qui vient de la nature de la terre abſorbante qui lui ſert de baſe ; cela eſt bien vrai, puiſqu'en le privant par lixiviation de cette terre, il blanchit ; on peut auſſi le blanchir en le frottant dans un linge imbibé de vinaigre, parceque l'acide du vinaigre s'unit à la terre ſurabondante, & forme avec elle une nouvelle addition de ſel ; c'eſt auſſi cette terre ſurabondante qui ſe trouve dans le ſel de gabelle qui lui donne plus de ſaveur que n'en a le ſel blanc.

Le ſel marin eſt neutre avant que de paſſer par le feu, cependant il trouble la ſolution du ſublimé, & la teinture de noix de gale, ce qui prouve un acide ſurabondant ; mais cet acide ne peut ſurabonder que dans les molécules ſalſifiées, parceque s'il étoit libre, comme il y a une terre qui ſurabonde auſſi, il ne manqueroit pas de s'y unir & de former avec elle un ſel ; au reſte c'eſt un ſel neutre ; il n'eſt ni acide, ni alkali ; la preuve en eſt qu'il ne change point les teintures bleues des végétaux, & qu'il ne fermente ni avec les acides, ni avec les alkalis.

On tire du ſel marin un eſprit acide, c'eſt de tous les acides minéraux le plus foible ; il eſt jaune, un peu fumant, il répand, quand on le diſtille,

une odeur très agréable dans le laboratoire. Si on le mêle avec des alkalis ou des terres absorbantes, il fermente & s'y unit, & forme par cette combinaison un sel neutre différent, suivant sa base : cet acide attaque l'or, mais foiblement étant seul ; si on y ajoute quelque esprit urineux, ou de l'esprit de nitre, il devient eau régale qui dissout l'or très puissamment. La terre, qui reste dans la cornue après sa distillation, se desseche à l'air, & tombe en efflorescence, à la différence des autres alkalis fixes que l'air fait tomber en *deliquium* : preuve donc que ce sel marin est composé d'un acide foible uni à une terre absorbante particuliere.

Il est à présumer que le sel marin vient du sel gemme que la mer dissout. La preuve que j'en donne, c'est que tout sel neutre vient de l'union d'un acide avec une terre absorbante ; or cette terre absorbante ne peut se trouver dans l'eau de la mer, puisque par-tout où il y a de l'eau, les absorbants perdent leur vertu : donc il est tout fait dans les montagnes de sel gemme : donc c'est là que la mer le dissout & s'en charge *ad punctum saturationis*. En vain diroit-on que la mer à la fin épuiseroit ces montagnes, je répondrai qu'elle le prend dans un endroit, qu'elle le dépose dans un autre, puisqu'elle ne peut en dissoudre que jusqu'à un certain point, & qu'ainsi il s'en fait une circulation continuelle. Mais on objecte qu'il est plus amer que le sel gemme ; cette amertume vient de ce qu'étant battu par les flots de la mer, il se combine avec un peu de bitume, une plus grande quantité de terre alkaline fixe, & un sel volatil urineux. L'existence du bitume est prouvée par l'odeur agréable qu'il répand dans le laboratoire, quand on le travaille ; l'amertume prouve l'existence d'une

terre ſurabondante alkaline, puiſqu'en le privant de cette terre, il devient moins amer; tel eſt le ſel blanc : le ſel volatil urineux ne lui peut manquer, puiſque dans la mer il ſe trouve quantité de matieres animales qui paſſent par la fermentation putride.

Le ſel marin eſt ſtimulant, tonique, légérement aſtringent, fondant, apéritif, & il diſſout les humeurs tenaces, on l'emploie dans les aliments comme aſſaiſonnement, & dans la médecine comme remede.

Il y a des pays tels que celui-ci, où le ſel eſt l'aſſaiſonnement de tous les mets; d'autres peuples ne s'en ſervent point & lui ſubſtituent le poivre & l'épice. C'eſt donc l'habitude qui rend l'uſage du ſel gracieux. Cet uſage eſt très ſain, il titille les ſolides, réveille leur ton, entretient leur élaſticité & les forces de l'eſtomac : ceux qui n'en uſent point, comme les Cafres, qui mangent leur viande crue, vivent peu de temps, & meurent de maladies putrides; c'eſt donc un antiputride, il entretient la liquidité des humeurs, il ſe charge du ſel volatil urineux du ſang, l'entraîne avec lui par les urines; c'eſt ce qui fait que dans l'analyſe de l'urine, on trouve un ſel marin, & un ſel neutre ammoniacal; on a donc raiſon d'en faire uſage en Europe; cependant il faut en uſer ſobrement, l'abus donne le ſcorbut muriatique.

En médecine il a deux vertus principales, il eſt ſtimulant, apéritif & fondant; il convient dans la paralyſie, le tremblement des membres, la foibleſſe d'eſtomac; on en met dans la bouche pour relever la luette relâchée; on y en met auſſi pour l'apoplexie, la léthargie; mais il a plus d'efficacité étant donné en lavement. Bien des ſages-femmes

ont coutume de donner aux femmes en travail un lavement irritant fait avec l'urine, dans lequel elles ajoutent une bonne poignée de sel; cela est très bien quand les douleurs sont lentes, l'enfant bien placé & point d'hémorrhagie; car si les douleurs sont violentes, l'enfant dans une mauvaise situation, & qu'il y eût perte, il seroit très sage de s'en abstenir.

A l'intérieur il est apéritif & fondant; il peut convenir dans l'hydropisie; quelques-uns croient qu'il est lithontriptique; mais d'autres prétendent avec raison qu'il favorise l'accroissement du calcul, bien loin de le briser; pris à certaine dose, il est purgatif.

A l'extérieur il est fondant; on l'applique en sachets ou en cataplasmes dans la goute & le rhumatisme, sur les tumeurs œdémateuses; on dit qu'il fond le goître.

Il faut défendre l'usage du sel marin dans les inflammations en général, dans celles d'estomac, de poitrine, ou des voies urinaires; il est très contraire aux phthisiques, où il y a trop d'acrimonie & de tension; il ne convient pas par les mêmes raisons aux tempéraments secs, mélancholiques & atrabilaires, aux vaporeux & aux hypochondriaques; si on donne à ces personnes des fondants, il faut que ce soit des fondants doux.

Son usage immodéré donne le scorbut muriatique salin, qui est plus commun que le scorbut acide ou alkalin; il excite des démangeaisons à la peau, des gales & des dartres, & c'est à son usage que Becher attribue l'endémie galeuse de Baviere; les Flamands éprouveroient aussi sans doute ce triste sort, s'ils n'en étoient préservés par l'humidité de leur pays: les anciens avoient fait ces observations, comme l'école de Salerne le prouve.

On dit encore que ſon uſage exceſſif affoiblit la vue, qu'il diminue la ſemence; pour ce dernier fait je ne le crois pas : ſi ſon uſage immodéré eſt contraire, s'en abſtenir abſolument n'eſt pas moins dangereux Ce que nous avons rapporté des Cafres prouve que le ſcorbut alkalin doit ſa naiſſance à la privation du ſel.

SEL AMMONIAC. *Voyez* AMMONIAC (SEL).

SEL gemme. *Voy. page.* 131.

SEL marin. *Voy. pag.* 131 *& ſuiv.*

SEL émétique d'ANGELUS SALA. *V.* VITRIOL.

SEL d'Epſom. *V.* ESPRIT DE SEL. *pag.* 323.

SEL fébrifuge de SYLVIUS. *V.* AMMONIAC (SEL) *pag.* 289

SEL de Glauber. *V.* ESPRIT DE SEL.

SEL *de duobus.* V. NITRE.

SEL de Jupiter. *V.* ETAIN.

SEL de mars aſtringent. *V.* FER.

SEL de mars de RIVIERE. *V.* FER.

SEL de prunelle. *V.* NITRE.

SEL ſédatif. *V.* BORAX.

SEL de SEIGNETTE *ou* de la Rochelle. *V.* NITRE *ou* ESPRIT DE SEL.

SEL d'Angleterre. *V.* VERS A SOIE.

SEL VOLATIL de corne de cerf. *V.* CERF.
de crâne humain. *V.* HOMME.
de crapaud. *V.* CRAPAUD.
de fourmi. *V.* FOURMIS.
de ſauterelle. *V.* SAUTERELLE.
de ſoie. *V.* VERS A SOIE.
de ſuccin. *V.* SUCCIN.
de viperes. *V.* VIPERES.

SEL volatil concret. *V.* SEL AMMONIAC.

SEMEN CONTRA VERMES. Voyez SANTOLINE.

SEMENCE humaine. *Voyez* HOMME.

Seneçon . . Senecio .

SEMENCE de cerf. *Voyez* CERF.

SEMENCE de badiane. *Voyez* ANIS DE LA CHINE.

SEMENCES CHAUDES majeures : ce ſont celles d'anis, de fenouil, de cumin & de carvi.

SEMENCES CHAUDES mineures : ce ſont celles d'ache, de perſil, d'ammi & de daucus.

SEMENCES FROIDES majeures : ce ſont celles de courge, de citrouille, de melon & de concombre.

SEMENCES FROIDES mineures : ce ſont celles de laitue, de pourpier, d'endive & de chicorée.

SEMENTINE *ou* Poudre à vers. *Voyez* SANTOLINE.

SENÉ d'Alexandrie. *Voyez* SENNÉ.

SENÉ bâtard. *Voyez* BAGUENAUDIER.

SENECA. *Voyez* POLYGALA de Virginie.

SENEÇON ; *ou* Seneſſon. *Senecio*, off. *Senecio major vulgaris*, C. B. Pin. & TOURN. Inſt. r. herb. *Senecio vulgaris*, ſive *Erigeron*, J. B. *Erigeron*, GER. *Verbena femina*, BRUNSF. *Senecio* ſive *Herbulum*, TRAGI. *Senecio foliis pinnato-ſinuatis amplexicaulibus*, *floribus nudis*, *ſparſis*, LINN. *Erigerum minus* ; *Acantis* ; *Carduncellus qui*, *omnium menſium flos vulgò* ; *Herba petrella* ; *Senecium* ; *Pappus* vel *Herba pappa*, nonnull.

Sa racine eſt petite, blanche, fibrée. Il s'en éleve d'un pied une ou pluſieurs tiges rondes, canelées, creuſes en-dedans, branchues. Les feuilles, qui naiſſent alternes le long des tiges & des rameaux, ſont oblongues, dentelées, terminées par une pointe mouſſe, ſans pédicule, d'un verd obſcur. Les ſommités des tiges & des rameaux ſoutiennent des fleurs à fleurons jaunes, diſpoſées en étoiles, garnies de cinq étamines à ſommets cylydriques : le calyce eſt d'une ſeule piece. A ces

fleurs ſuccedent pluſieurs ſemences ovales, aigrettées.

Cette plante, dont le ſuc teint en rouge le papier bleu, porte des fleurs dans toutes les ſaiſons de l'année. Elle croît par-tout dans les champs, dans les vignes, dans les jardins, dans les endroits arides.

Le ſeneçon eſt adouciſſant, émollient, réſolutif. Son ſuc eſt recommandé à l'intérieur comme laxatif; d'autres prétendent qu'il eſt trop violent, qu'il faut l'adoucir avec le miel & le donner à petite doſe: il convient alors dans la toux des aſthmatiques. RAY a remarqué qu'il étoit anthelmintique. On fait bouillir ſes feuilles avec du ſain-doux & de l'huile de ſcorpion; on en forme une eſpece de cataplaſme regardé comme un ſpécifique contre les hémorrhoïdes & le lait grumelé des mammelles; il calme les douleurs & appaiſe l'inflammation. L'eau diſtillée de cette plante eſt de peu d'uſage: on pourroit cependant s'en ſervir comme de celle de lys.

On remarque dans le ſeneçon, dit M. VOGEL, une ſaveur herbacée, & même nitreuſe. Il poſſede une vertu tempérante & vulnéraire. Sa décoction eſt employée en gargariſme dans l'eſquinancie: ſes feuilles, cuites dans du lait, ſont bonnes à l'extérieur contre l'inflammation & le ſquirrhe des teſticules & des mammelles. LENTILIUS, *eteodrom. p.* 502. dit que cette plante eſt d'un bon ſecours dans la colique ſpaſmodique des enfants. On lit dans les *Eſſais of Edimb.* ij. *p.* 47. que ſes feuilles broyées & appliquées ſur l'eſtomac, excitent le vomiſſement & guériſſent les fievres: mais ſous le nom d'*erigerum*, ſous lequel cette plante eſt déſignée dans cet ouvrage, entend-on une autre plante qui porte auſſi le nom d'*erigerum*, & que les bo-

taniſtes nomment *Aſter arvenſis cæruleus acris ?*

SENNÉ *ou* SÉNÉ d'Alexandrie. *Senna* ; *Sena* ; *Folium orientale*, off. Σένα, ACTUAR. *Sene*, Arabum. *Abalzemer*, Perſarum. *Voyez* la figure de la FEUILLE INDIENNE, celle du SENNÉ y eſt repréſentée.

Sous ce nom on trouve dans les boutiques les feuilles & les follicules d'un arbriſſeau que les botaniſtes ont déſigné ſous ces phraſes : *Senna alexandrina foliis acutis*, C. B. Pin. *Sena*, J. B. *Sena orientalis*, TABERN. Icon. *Caſſia foliolis tripennibus quadripinnibuſque ſubovatis*, LINN.

Cet arbriſſeau s'éleve d'environ trois pieds. Il ſort de ſes rameaux des pédicules alternes, grêles, longs de neuf pouces, qui portent quatre, cinq ou ſix paires de feuilles ſemblables à celles de la réglisſe, mais plus pointues, d'un verd clair, d'une ſaveur viſqueuſe, légérement amere & nauſéabonde. Aux ſommités des rameaux naiſſent des fleurs en roſe, à cinq pétales, un peu concaves, jaunes, parſemées de veines purpurines, au milieu deſquelles ſont dix étamines & un piſtil recourbé, qui devient enſuite une gouſſe plate (connue ſous le nom de *follicule*), compoſée de deux membranes, entre leſquelles ſe trouvent logées dans de petites cellules des ſemences applatties, pointues d'un côté, obtuſes de l'autre, d'un verd pâle.

Il naît dans l'Arabie, dans l'Egypte, dans la Syrie, dans la Perſe.

Les *feuilles* de cet arbriſſeau ſont purgatives ; les Arabes ſont les premiers qui les aient miſes en uſage. Il faut les choiſir groſſes, longues, pointues, entieres, & purgées de leurs pédicules ligneux, leſquels cauſent, dit-on, des tranchées ; c'eſt ce qu'on appelle *Séné mondé*.

Il n'y a guere de purgatif plus employé que

les feuilles de séné. On ne les donne guere en substance ; mais en infusion ou en décoction, la dose est de deux ou trois gros. Elles communiquent une couleur noire aux matieres qu'elles évacuent. On les fait entrer dans les lavements purgatifs qu'on prescrit dans l'apoplexie, le coma & la colique des peintres. Il ne faut point avoir recours au séné, lorsqu'il y a tension ou inflammation, de la poitrine sur-tout ; il est contraire aux vaporeux. On corrige sa saveur désagréable en y mêlant quelque amer ou quelqu'acide, & son odeur avec des aromats.

Le séné, dit M. Vogel, purge très bien & sans douleur la mélancholie, la bile, & la pituite épaisse ; mais lorsque sa décoction est trop forte, il cause de violentes tranchées & des superpurgations, comme l'a éprouvé sur lui-même Heister, *Wahrnehm*, *p.* 217, 218, 291. Il est d'un excellent secours dans les maladies chroniques & lentes produites par l'impureté des visceres, ou par d'anciennes obstructions, telles que la mélancholie, l'épilepsie, la gale, la gratelle, l'éléphantiasis, &c... Fernel. *p.* 192. Il est recommandé par Riviere comme spécifique dans les affections des yeux causées par une sérosité âcre & épaisse. On le donne en poudre jusqu'à deux gros ; & en infusion depuis deux jusqu'à trois gros. C'est, suivant Schulz. *p.* 189. un puissant anodyn ; mais il y a tout lieu de douter de cette vertu.

Les *follicules* de séné sont aussi purgatives ; elles sont moins sujettes à causer des tranchées ; mais aussi elles purgent bien plus foiblement.

Séné d'Italie. *Senna italica foliis obtusis*, C. B. Pin. & Tourn. Inst. r. h. *Sena florentina*, J. B.

On le distingue du vrai séné par la largeur & la figure ronde de ses feuilles, qui sont d'ailleurs

plus minces & plus fragiles. C'eſt un cathartique très foible, qui donne des tranchées & purge moins.

SENÉ bâtard. *Voyez* BAGUENAUDIER.

SENÉGAL, (GOMME DE). *Voyez* GOMME ARABIQUE.

SENEKA. *Voyez* POLYGALA de Virginie.

SENEVÉ ordinaire. *Voyez* MOUTARDE, premiere eſpece.

SENEVÉ blanc. *Voyez* MOUTARDE, ſeconde eſpece.

SENSITIVE : Herbe mimeuſe; Herbe ſenſible. *Mimoſa ſeu frutex ſenſibilis. Frutex ſenſibilis, Herba mimoſa dicta*, PARK.

Ses fleurs, dit M. TOURNEFORT, ſont monopétales, faites en forme d'entonnoir, ordinairement munies d'un grand nombre d'étamines & ramaſſées en tête. Sa ſilique eſt, ou ſimple, à deux panneaux & remplies de ſemences oblongues; ou compoſée de pluſieurs parties, unies par des nœuds tranſverſes, dont chacune contient une ſemence arrondie. Ses feuilles ont un mouvement de ſyſtole & de diaſtole

Il eſt parlé d'une ſenſitive à fleur rouge, dans l'ouvrage de M. CHEVALIER ſur les plantes de S. Domingue, dont la racine en infuſion eſt bonne contre la diarrhée & le flux de ſang. On en trouve beaucoup à la Martinique.

SENTINE. *Voyez* AIRELLE.

SEPTIQUES. *Subſtantiæ ſepticæ*, ſeu *putrefacientes*; Ουσιαι σηπτικαι. On entend par *ſeptiques* les ſubſtances qui hâtent & accélerent la putréfaction. M. PRINGLE a obſervé que pluſieurs de celles qu'on regarde communément comme telles ſont d'une nature tout-à-fait oppoſée. Les moyens les plus généraux pour accélérer la putréfaction, ſont

la chaleur, l'humidité & un air qui ne circule point. Les anciens avoient regardé comme septiques des substances qui sont au contraire antiseptiques; c'est particuliérement au célebre M. PRINGLE qu'on a l'obligation d'être détrompé à cet égard. Les expériences qu'il a faites lui ont appris que la craie, les testacées & le sel commun étoient de vrais septiques.

Les substances qui possedent une vertu opposée, & que pour cette raison on a nommées ANTISEPTIQUES, sont, suivant M. DE BOISSIEU, des remedes capables de défendre des impressions de l'air extérieur, de conserver l'air fixé dans les corps ou de le leur rendre quand ils l'ont perdu. Ils agissent tantôt en raffermissant des solides trop foibles ou trop relâchés, tantôt en assoupliſſant ceux qui sont distendus, tantôt en calmant une chaleur immodérée, tantôt en donnant de l'activité à des humeurs trop engourdies, tantôt enfin en interrompant la communication & prévenant la contagion, & par ce moyen s'opposant à la dissipation de l'air fixé, à la naissance & aux progrès de la putréfaction; ces mêmes remedes fermentant avec les matieres animales, présentent aux vaisseaux inhalants intérieurs ou extérieurs un air élémentaire qui pénetre la masse humorale & les solides, & par sa réunion aux parties qui en étoient privées, rend aux unes leur densité, leur force de réſistance & de contractibilité, aux autres leur douceur & leur consistance; en un mot, fait disparoître la putridité; mais quelles sont les especes déterminées d'antiseptiques? ce sont presque tous les remedes connus.

On peut consulter sur cet objet important, 1°. les *essais* de MM. PRINGLE & MAGBRIDE, écrits en anglois, & tous deux traduits en notre langue: 2°.

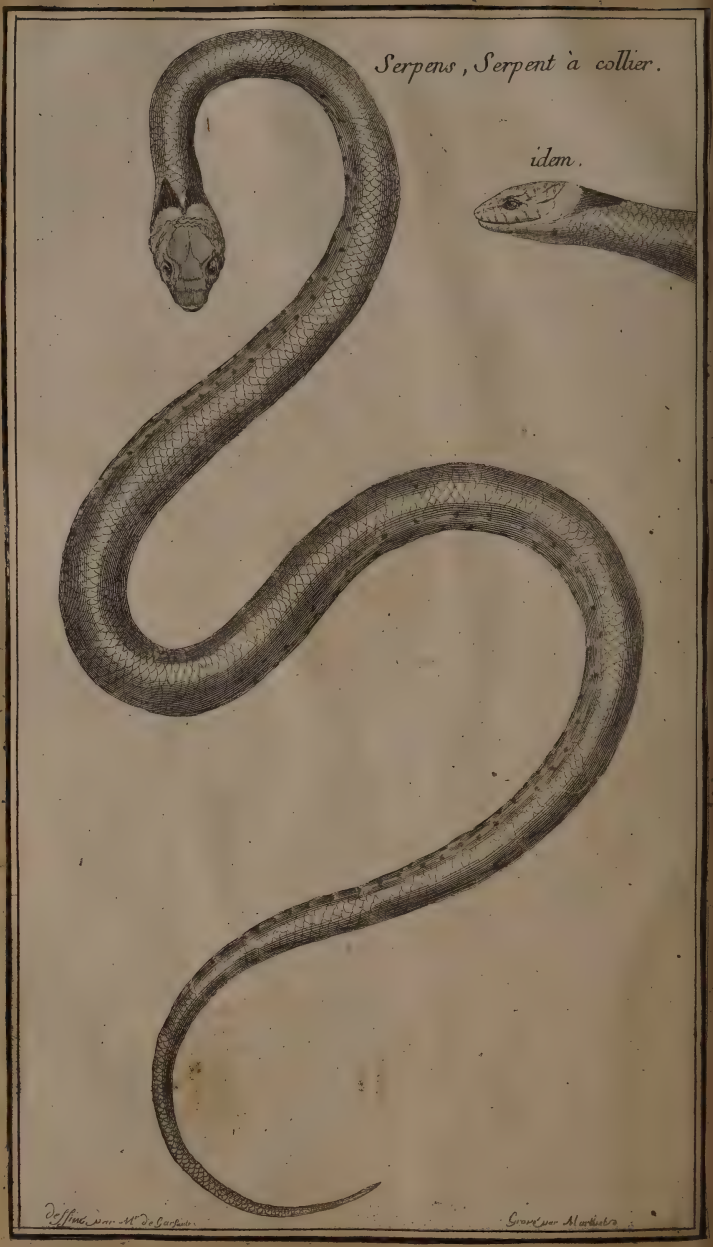
Serpens, Serpent à collier.
idem.

Celui qui a pour titre, *essai pour servir à l'histoire de la putréfaction*, in-8°. Paris, chez Didot : 3°. *trois dissertations sur les antiseptiques, qui ont concouru pour le prix proposé par l'académie de Dijon :* 4°. *un essai sur la putréfaction*, contenant quelques dissertations traduites du latin de différents auteurs. Paris, 1769, in-12.

SERCIFI, *Voyez* SERSIFI.

SERETE, *Voyez* SERRETTE.

SERINGA. *Voyez* SYRINGA.

SERMONTAINE. *Voyez* SÉSÉLI.

SERPENT à collier. *Serpens*, off. *Anguis coluber*, MERR. *Natrix torquata*, ALDROV. *Anguis vulgaris fuscus, collo flavescente, ventre albis maculis distincto*, PETIV. *Myagrus*, veterum; *Hydrus; Cherydrus*, sive *Enhydris minor; Coluber aquaticus, vel stagnorum incola*, nonnull.

Ce serpent est de médiocre grosseur, quelquefois très long. Sa tête est applatie, arrondie, mousse par le bout; la gueule ample & bien fendue, armée de petites dents crochues tournées vers le gosier; le col menu, marqué en-dessus de taches jaunes-pâles ou blanchâtres, qui forment une espece de collier qui n'a que le demi-cercle; le dessus de la tête est couvert d'amples écailles. Le corps est plus gros vers le ventre, puis diminuant insensiblement de grosseur, il se termine par une queue fort déliée; le dos noirâtre ou d'un gris brun; le dessous du corps presque tout blanc vers la tête; le ventre varié de blanc, de bleuâtre & de noir, & couvert de longues écailles, simples, transversales; les écailles du dos petites, bigarrées de lignes noires. Ainsi que la couleuvre, ce serpent n'a point de dents canines : ses morsures ne sont point dangereuses.

Ce serpent ne fait point ses petits vivants, com-

me les fait la vipere ; mais il dépose ses œufs dans des trous exposés au midi, le long des levées, ou sur le bord des étangs, & le plus souvent dans des couches de fumier où les rayons du soleil les échauffent & les font éclore. Ces œufs sont pressés l'un contre l'autre & collés ensemble par une espece de glu en forme de grosse grappe quarrée oblongue, composée de dix-huit à vingt œufs oblongs, blanchâtres, gros comme des œufs de pie, entre lesquels il y en a quelques-uns de ridés ou clairs, qui étant mis dans l'eau y surnagent, tandis que les autres, qui sont pleins, vont au fond de l'eau. Chaque œuf est enveloppé d'une membrane mince, mais compacte, & d'un tissu fort serré ; il contient un petit serpent roulé sur lui-même, & entouré d'une humeur glaireuse, semblable à du blanc d'œuf, avec un placenta dont le cordon ombilical tient au bas-ventre environ à un pouce de distance de l'anus. Si l'on ouvre l'œuf, l'animal en sort d'abord immobile ; puis il s'alonge & remue, mais sans pouvoir ramper.

Les lieux où se trouvent communément les serpents à collier, sont les prés, les buissons, les haies, les endroits marécageux. En hyver il demeure caché & engourdi dans des trous aux pieds des vieux arbres, & dans les levées au pied des haies. Wormius dit qu'ils se nourrissent d'herbes & d'insectes, & de tout ce qu'ils rencontrent ; ils mangent aussi des souris, des rats, des lézards & des grenouilles.

On a déja dit que ce serpent n'étoit point venimeux, quoiqu'il passe pour tel dans l'esprit du peuple. Ses morsures ne sont dangereuses que quand l'animal est violemment irrité. On les guérit avec les feuilles de bétoine, de giroflée sauvage, d'aigremoine, & de panais, qu'on applique sur la partie

Serpentaire de Crete,
Serpentaria cretica.
c.
1.
Serpentaria Virginiana altera,
autre Serpentaire
de Virginie,
Seneca Polygala
de Virginie.
a.1.
Serpentaire noir,
Virginiana
nigra.
d.
2.
b.1.
2

bleſſée, après les avoir broyées; on en boit en même temps le ſuc exprimé.

Le ſel de vipere & la thériaque ſont encore des remedes internes d'un très bon ſecours.

On tire du ſerpent, par la diſtillation, un eſprit volatil qui ſe donne depuis dix gouttes juſqu'à trente, & un ſel volatil dont la doſe eſt depuis ſix grains juſqu'à quinze : l'un & l'autre ſe preſcrivent dans les fievres malignes, pourprées & peſtilentielles; on les fait auſſi entrer dans les potions ſudorifiques. On attribue à ſes vertebres deſſéchées & réduites en poudre, une vertu abſorbante & diurétique.

Sa graiſſe extérieurement eſt adouciſſante & émolliente : elle calme les douleurs de la goute.

SERPENTAIRE de Virginie : Vipérine de Virginie. *Serpentaria virginiana; Colubrina virginiana; Piſtolochia virginiana*, off. *Radix* Snakeroot *novæ Angliæ*, Corn. *Serpentaria virginiana caule nodoſo*, Plukn. & Catesby. *Ariſtolochia caulibus infirmis anguloſis, foliis cordato-oblongis planis, floribus recurvis ſolitariis*, Gronov.

Sa racine eſt compoſée de petites fibres jaunes; ſon odeur & ſa ſaveur ſont aromatiques. Elle pouſſe une ou deux tiges, liſſes, anguleuſes, noueuſes, droites ordinairement. Ses feuilles, qui ſortent alternativement des nœuds, ſont longues, taillées en cœur, minces, un peu velues en deſſus, rudes en-deſſous, un peu gluantes. Ses fleurs, qui naiſſent près de terre, ſont ſolitaires, ou deux à deux; le talon de la fleur, qui eſt rond & large, ſoutient un pavillon ouvert dans le centre & de couleur de pourpre; le reſte de la fleur eſt d'un jaune ſale. Il leur ſuccede un fruit taillé en poire, mais à ſix angles.

Sa racine, qui eſt d'uſage en médecine, a une odeur aromatique, & une ſaveur âcre. La propriété

qu'on lui attribue de guérir les morsures des serpents, l'a fait appeller *serpentaire*. Elle est diaphorétique & antiseptique, dit M. PRINGLE, *Philos. transf.* n°. 495. Son usage est sur-tout vanté dans les fievres intermittentes, contre lesquelles on la prend en substance à la dose de demi-gros; on en donne aussi l'essence. Elle est encore excellente, dit M. PRINGLE, *loc. cit.* contre les fievres malignes, parcequ'elle s'oppose à la pourriture; on l'emploie aussi avec avantage dans les maladies convulsives, suivant MORTON, *Pyretol.* p. 371. Quelques-uns la regardent comme vermifuge. *Voy.* la figure ci contre.

SERPENTAIRE grande ou noire. *Serpentaria major vel nigra*, off. DALE. *Asarum virginianum pistolochiæ foliis subrotundis, ciclaminis more maculatis*, PLUKN.

La racine de cette plante, qui est une espece d'asarum, est composée de fibres très menues, noires: elle n'a point de tige; les queues des feuilles ont un pouce de long; les feuilles imitent celles de la violette, & sont tachées comme celles de l'arum (*pied de veau*); les fleurs sont monopétales: elles naissent vers le bas des feuilles; il leur succede des graines qui ressemblent à celles de la figue.

SERPENTAIRE de Virginie, vivace. *Aristolochia polyrrhizos auriculatis foliis, virginiana*, PLUCK. *Serpentaria altera virginiana vulgò*, RAII.

Sa racine est composée d'une tête d'où part un paquet de chevelus qui se répandent en terre. Il s'éleve de neuf pouces une tige garnie de quelques feuilles taillées en forme de cœur, & soutenues sur un foible pédicule. Ses fleurs, qui ressemblent à celles des aristoloches, viennent au bas de la tige: il leur succede un fruit également semblable aux aristoloches, partagé en cinq loges, où sont con-

Serpentaria. Virginiana, Serpentaire de Virginie,

Caule nodoso,

V. Pl. 251. T. 3. page 156.

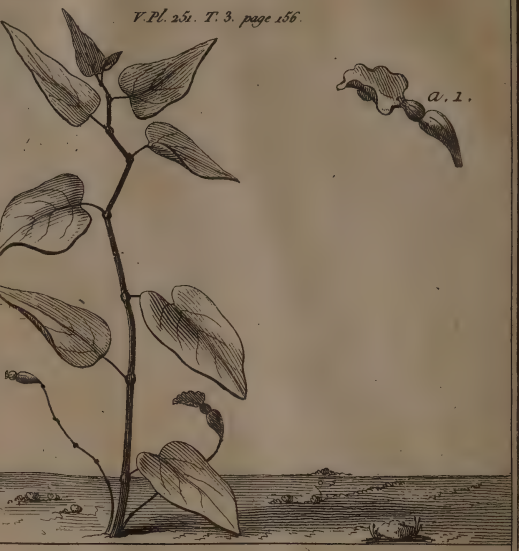

a, 1.

Serpentaire à fleurs de violette,

Violæ frut. fol.

tenuesdes ſemences faites comme des pepins de raiſin.

SERPENTAIRE de Crete. *Serpentaria cretica.*

Cette eſpece reſſemble en tout à la précédente : elle n'en differe que par les fleurs, qui ſont évaſées différemment. *Voyez* la figure de la SERPENTAIRE GRANDE *ou* NOIRE.

SERPENTAIRE à feuilles de violette. *Ariſtolochia violæ fruticoſæ foliis, virginiana, cujus radix* ſerpentaria *dicitur*, PLUCK. *Voyez* la figure de SERPENTAIRE DE VIRGINIE.

Sa racine eſt compoſée de fibres très menues & blanches. Il s'en éleve une tige garnie de quelques feuilles diſpoſées ſans ordre, fermes, taillées en forme de cœur par leur baſe, & terminées par le haut en une pointe aiguë; ſes fleurs naiſſent au bas de la tige : ſes ſemences ſont petites & ſemblables aux pepins de la figue.

SERPENTAIRE (PETITE); Ophiogloſſe; Langue de ſerpent; Herbe ſans couture. *Ophiogloſſum*, off. *Ophiogloſſum vulgatum*, C. B. Pin. *Ophiogloſſum* ſive *Lingua ſerpentina*, PARK. & CÆSALP. *Lancea Chriſti* vel *Luciola*, GESN. *Serpentaria ſecunda*, BRUNSF. *Lingua viperina*, quorumd. *Ophiogloſſum folio ovato, ſpicâ diſtichâ*, LINN. *Voy.* la figure de DOUBLE-FEUILLE, celle de la PETITE SERPENTAIRE y eſt repréſentée.

Sa racine eſt un amas de fibres menues, enfoncée profondément en terre. Il en ſort un pédicule long de ſix à ſept pouces, ſur lequel eſt portée une feuille unie, charnue, liſſe, tantôt étroite & oblongue, tantôt large & arrondie, d'une ſaveur douçâtre un peu viſqueuſe. Du ſein de cette feuille, à l'endroit où elle eſt attachée au pédicule, ſort un fruit long, pointu, applatti, dentelé des deux côtés, diviſé en un grand nombre de petites cellules

quarrées, lesquelles, en s'ouvrant, laissent échapper une poussiere très fine.

Cette plante aime les lieux humides : elle se trouve dans les prés & dans les marais.

Il ne paroît pas qu'on en fasse aujourd'hui beaucoup d'usage ; elle est mise au nombre des plantes vulnéraires. TRAGUS la recommande sur-tout pour les plaies & les ulceres, & les tumeurs inflammatoires ; on l'écrase & on la réduit en une espece de cataplasme qu'on applique sur la partie. D'autres se servent de l'huile dans laquelle elle a infusé exposée au soleil.

SERPENTAIRE mâle *ou* Bistorte. *Voyez* BISTORTE, seconde espece.

SERPENTAIRE femelle *ou* Bistorte. *Voyez* BISTORTE, premiere espece, figurée avec le Bouleau. *Voyez* BOULEAU.

SERPOLET ; Pillolet citronné. *Serpyllum citratum*, off. *Serpyllum foliis citri & odore*, J. B. *Serpyllum citri odore*, C. B. *Thymum latifolium*, GER. *Serpyllum pannonicum primum*, & *Serpyllum citri odore* ; CLUS. Hist. *Serpyllum foliis citratis*, quorumdam.

De la racine, qui est fibreuse & déliée, sortent plusieurs tiges quarrées, longues de cinq à six pouces, couchées à terre. Ses feuilles sont petites, un peu épaisses, d'un verd noirâtre, d'une odeur de citron. Les sommités des tiges portent un paquet de petites fleurs purpurines, faites en tuyau, découpées par le haut en deux levres, garnies de quatre étamines. A ces fleurs succedent de petites graines arrondies, contenues dans le fond du calyce de la fleur.

Elle fleurit dans les mois de Juin, de Juillet & Août. On la trouve sur les endroits élevés.

SERPOLET (petit) ; Pillolet ; Thym sauvage or-

Serpyllum. Serpolet.

dinaire. *Serpyllum*, off. *Serpyllum vulgare minus*, C. B. Pin & Tourn. Inſt. r. h. & Park. *Serpyllum vulgare*, J. B. *Serpyllum minus flore albo & flore purpureo*, Tabern. *Serpyllum vulgare repens*, Clus. Hiſt. *Thymus floribus capitatis, caulibus repentibus, foliis planis obtuſis baſi ciliatis*, Linn. *Serpyllum vulgatiſſimum*, nonnullorum.

Sa racine eſt menue, ligneuſe, garnie de chevelus, vivace. Les tiges, qui en ſortent, ſont quarrées, dures, ligneuſes, légérement velues, petites, quelques-unes droites, le plus grand nombre rampantes ſur la ſurface de la terre, à laquelle elles s'attachent par des fibres menues. Ses feuilles ſont petites, arrondies, nerveuſes, vertes, d'une ſaveur âcre & aromatique. Les ſommités des tiges portent de petites fleurs ramaſſées, blanches ou purpurines; chaque fleur eſt un tuyau dont la partie ſupérieure eſt découpée en deux levres: ces fleurs étant paſſées, il paroît à leur place de menues graines arrondies, contenues dans une capſule qui étoit le calyce de la fleur.

La fleur de cette plante paroît en été & dure long-temps. Elle croît preſque par-tout.

L'odeur du ſerpolet eſt agréable & aromatique; ſa ſaveur eſt âcre; ſon ſuc rougit le papier bleu. Il eſt doué d'une vertu échauffante, réſolutive, emménagogue, roborante; on l'emploie avec ſuccès dans les catarrhes, dans les maladies lentes de la poitrine, dans les douleurs de colique, dans la paralyſie, dans les pâles couleurs, & contre le hoquet. On lit dans *Frank. ſamml.* ij. *p.* 366. qu'un homme a été guéri d'une hydropiſie ſurvenue à la ſuite d'une fievre aiguë, en buvant d'une infuſion de ſerpolet, qui excite la ſueur. En fomentation le ſerpolet appaiſe les douleurs d'oreilles & de tête; le vin où on l'a fait bouillir, tenu dans la

bouche, soulage la douleur de dents. Dolée, *lib.* j. *c.* 10. dit qu'on a rétabli l'usage de la parole avec l'esprit de cette plante. Son eau distillée tient un des premiers rangs parmi les eaux céphaliques.

SERRETTE, *ou* Sarrette. *Serratula*, off C. B. Pin. & J. B. & Dodon. & Raii. & Lobel & Matth. *Jacea nemorensis quæ serratula vulgò*, Tournef. Inst. r. h. *Serratula purpurea*, Ger. *Serratula vulgaris flore purpureo*, Park. *Serratula tinctoria*, Tabern. *Cerreta*, sive *Serreta*, Cæsalp. *Rhaponticoïdes nemorosa*, Serratula *dicta*, Vaillant, Act. acad. reg. Scient. Paris, 1718, pag. 227. *Carduus inermis, foliis imis ovatis, superioribus ad basim pinnatis*, Haller, Helv. *Serratula foliis pinnatifidis, laciniâ terminatrice maxima*, Linn. *Centauroïdes*, seu *Centaurium majus sylvestre germanicum*, Thal. *Jacea rubra major laciniosa*, Lugd. hist. *Serratula tinctoris*, Hort. eystet. *Jacea aromatica, vel caryophyllata; Herba lanaria*, quorumdam.

Sa racine, dont la saveur a un peu d'amertume, est fibrée, vivace. Il s'en éleve de deux ou trois pieds, une ou deux tiges, fermes, droites, cannelées, lisse, rougeâtres, branchues: les feuilles du haut des tiges sont découpées, celles du bas sont entieres, larges, oblongues, dentelées sur leurs bords, lisses, d'un verd brun. Aux sommités des rameaux naissent, en forme de tête, des fleurs à fleurons purpurins ou blancs, découpées en lanieres, ayant cinq étamines capillaires. Les graines, qui succedent à ces fleurs, sont ovalaires & aigrettées.

Cette plante, qui donne sa fleur en Juin, se trouve dans les prés & dans les bois.

La serrette est mise dans la classe des vulnéraires. On fait boire l'infusion des feuilles dans du vin

a.1.

. Serratula. Sarrette.

a.1.

a.2.

a.4

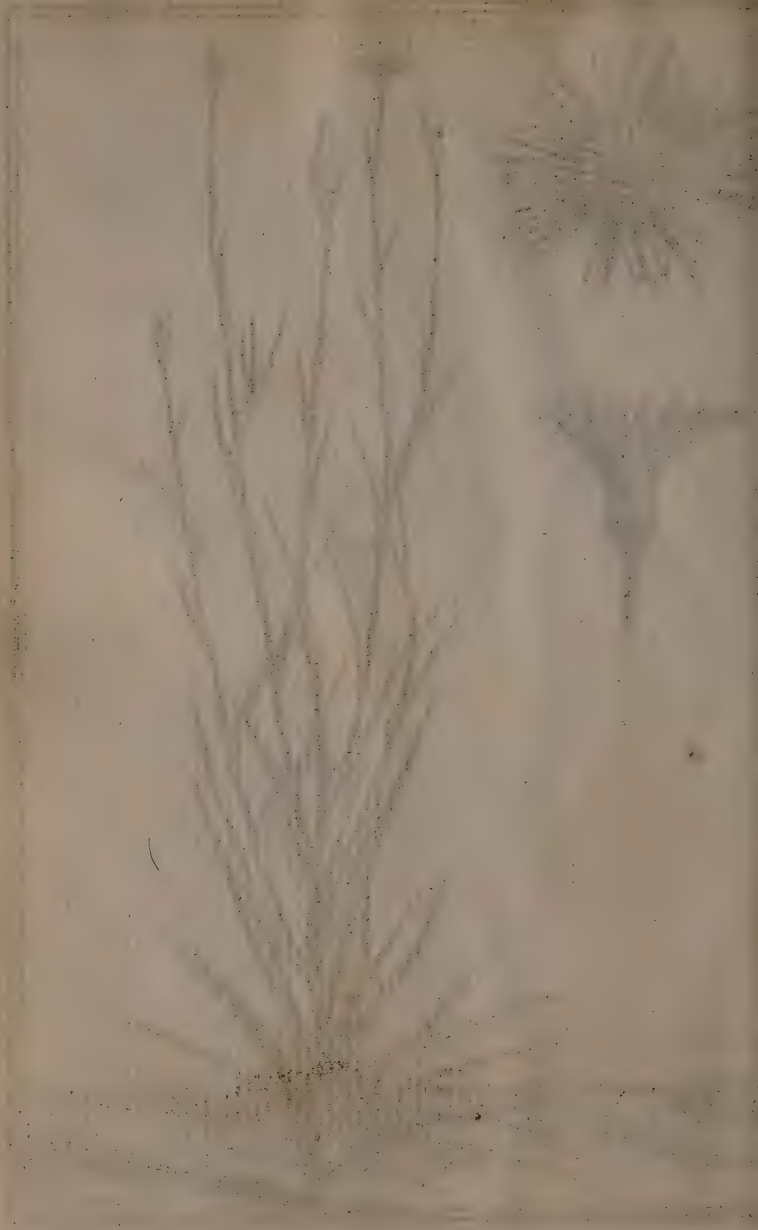

Salsifix. Tragopogon.

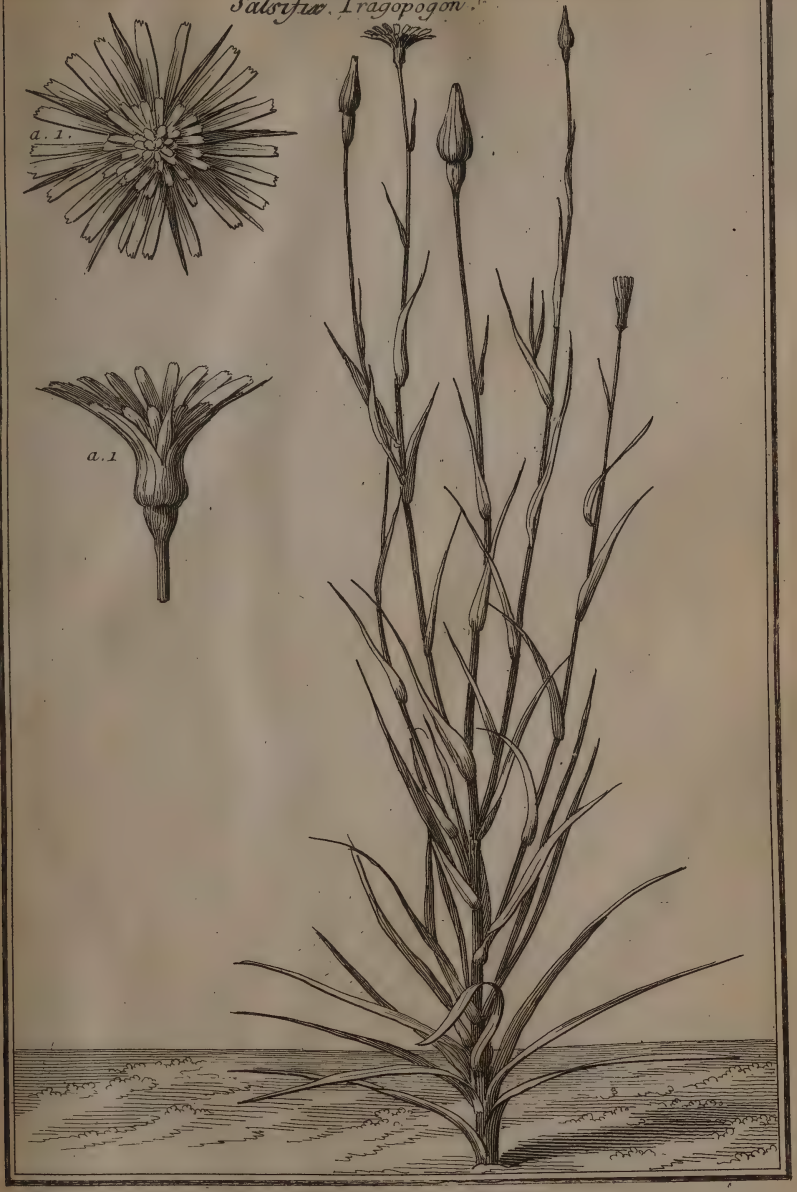

Salsifix sauvage.

Tragopogon Sylvestre.

blanc, contre les chutes & les contusions. La décoction de toute la plante dans du vin est utile pour laver les ulceres, & pour en faciliter la cicatrice. Ses feuilles pilées & appliquées sur les hémorrhoïdes, en appaisent les douleurs.

I°. SERCIFI; Cercifi; Salsifi; Sarsifi blanc commun des jardins *ou* d'Italie. *Tragopogon hortense*, off. *Tragopogon purpureo-cæruleum porri folio, quod* artifi *vulgò*, C. B. Pin. & Tourn. Inst. r. h. *Tragopogon flore purpureo*, J. B. *Barbula hirci purpureo cærulea*, Tabern. Icon. *Barbula hirci altera*, Matth. *Gerontopogon*, sive *Salsifica Italorum*, Lugd. Hist. *Barba hirci*, seu *Coma hirci purpurea*, nonnullorum.

Sa racine est longue, de la grosseur du petit doigt, droite, tendre, laiteuse; d'une saveur douce. Il en sort une tige haute d'environ deux pouces, creuse en-dedans, branchue, ronde. Elle a des feuilles semblables à celles du porreau, longues, pointues. Aux sommités des tiges & des branches, naissent des fleurs à demi-fleurons, d'un bleu purpurin, garnies de cinq étamines, portées par un calyce longuet, découpé vers la base. Ses semences ovalaires, rondes, cannelées, noirâtres lorsqu'elles sont mûres, aigrettées.

Cette plante, qui donne un suc laiteux, doux & visqueux, fleurit en été. On la cultive dans les jardins, parceque sa racine se mange.

II°. Sersifi sauvage *ou* des prés : Barbe de bouc. *Tragopogon pratense*, off. *Tragopogon pratense luteum majus*, C. B. Pin. *Tragopogon flore luteo*, J. B. *Barbula hirci*, Tragi. *Barba hirci*, Cordi *in* Dioscor. *Gerontopogon, flore luteo*, Gesn. *Tragopogon calycibus corollam æquantibus foliis integris acuminatis*, Linn. *Salsifica Italorum flore aureo*; *Barba senis seu presbyteri*, nonnullorum.

Sa racine, qui reſſemble beaucoup à celle du panais, eſt de la groſſeur du petit doigt, noirâtre en dehors, blanchâtre en-dedans, laiteuſe, d'une ſaveur agréable. Sa tige, qui s'éleve d'un pied & demi, eſt ferme, ronde, liſſe. Ses feuilles ſont étroites, pointues, plus larges que celles du ſafran auxquelles elles reſſemblent. Aux ſommités des rameaux de la tige naiſſent des fleurs à demi fleurons jaunes, grandes, dont le calyce eſt ſimple & fendu en pluſieurs parties. Les ſemences, qui leur ſuccedent, ſont oblongues, rudes, cannelées, aigrettées.

Cette plante eſt fort commune; on la trouve dans les prés: ſa fleur paroît en Mai & en Juin.

La racine de ſerſifi, dit M. Vogel, poſſede les vertus de la ſcorſonnère; on peut même l'employer à la place de cette derniere; comme apéritive, ſtomacale, pectorale. On la mange, & elle fournit un aliment ſain & de bon ſuc: on en recommande ſpecialement l'uſage dans la pleuréſie, dans l'aſthme, dans la gravelle.

Ses feuilles, appliquées ſur les ulceres, les détergent & en facilitent la conſolidation.

SÉSAME. *Seſamum*, off. *Seſamum veterum*, C. B. Pin. Sloan. Jamaïc. *Digitalis orientalis*, *ſeſamum dicta*, Tournef. Inſt. r. h. *Seſamum foliis ovato-oblongis integris*, Linn.

La racine de cette plante eſt annuelle. Sa fleur, qui reſſemble beaucoup à celle de la digitale, eſt monopétale, & portée ſur un calyce diviſé en cinq portions. Elle ſe change en une ſilique, à quatre angles, partagée en quatre loges, où ſont contenues beaucoup de graines ovalaires.

Cette plante croît en Egypte, dans le Malabar, & dans l'iſle de Ceylan. Il n'eſt pas bien certain que ce ſoit la même qui étoit connue des anciens; pluſieurs botaniſtes en doutent.

a. 1.

a. 3.

Ligusticum. Seseli.

La graine de séſame, dit SCHRODER, eſt légérement humectante, émolliente, parégorique, & d'une nature viſqueuſe. Les Egyptiens l'emploient comme aliment & comme remede. Ils ſe ſervent de ſa décoction en fomentation, dit PROSPER ALPIN, *Plant. ægypt.* pour l'ophthalmie, la toux, la difficulté de reſpirer, la pleuréſie, la péripneumonie, & pour réſoudre les tumeurs dures & ſquirrheuſes. On l'emploie ſur-tout dans les demi-bains qu'on ordonne aux femmes pour la dureté de la matrice. Elle eſt bonne pour la teigne & les meurtriſſures. Toutes les parties de la plante, bouillie avec du miel, eſt utile contre l'engourdiſſement des nerfs, les brûlures, & les inflammations. Sa décoction ſe donne en clyſtere dans la colique, & lorſqu'il s'agit de relâcher le ventre & de hâter l'écoulement des regles.

On tire de ſes ſemences une huile dont les Egyptiens font un grand uſage pour la préparation de leurs aliments. Les femmes en uſent ainſi que de la lie, en bain, pour ſe procurer de l'embonpoint. Cette huile diſſipe les puſtules & les aſpérités de la peau; on en boit, & on en frotte les parties affectées. GRIMM. *Labor. Ceyl. p.* 131. dit qu'elle appaiſe les douleurs violentes de tête, ſi l'on en frotte cette partie.

SÉSAME d'Allemagne *ou* bâtard. *Voyez* CAMÉLINE.

SÉSÉLI commun; Livêche; Sermontaine. *Liguſticum; Seſeli; Siler montanum*, off. *Liguſticum quod ſeſeli*, off. C. B. Pin. *Seſeli*, ſive *Siler montanum vulgare*, J. B. *Siler montanum*, DODON. Pempt. & LOBEL. & GERARD & RAII. *Laſerpitium foliis lanceolatis integerrimis petiolatis*, LINN.

Sa racine, qui eſt groſſe comme le doigt, s'enfonce profondément en terre; elle eſt ridée, blan-

che, odorante. Il s'en éleve d'environ six pieds une tige rameuse, mince, noueuse. A de longs pédicules, qui embrassent la tige, sont attachées des feuilles divisées ordinairement en trois segments oblongs, assez larges, terminés par une pointe mousse. Sur de larges parasols sont portées des fleurs en rose à cinq pétales blancs : le calyce devient un fruit composé de deux semences oblongues, convexes, cannelées profondément, d'une saveur âcre un peu amere, aromatique.

Cette plante croît dans les plaines des pays méridionaux de la France, en Suisse, en Autriche. Elle se cultive aussi dans les jardins.

Sa graine, prise en poudre, depuis quinze grains jusqu'à un demi-gros, ou son infusion dans du vin, facilite l'écoulement des urines & des graviers, provoque les regles, fait sortir les vents, appaise les douleurs qui surviennent après l'accouchement; aide à la digestion. Elle évacue les eaux des hydropiques. On en fait peu d'usage.

Séséli de Candie. *Seseli creticum*, off. *Seseli creticum minus*, C. B. Pin. *Caucalis minor pulchro semine*, J. B. *Tordylium narbonense minus*, Tourn. Inst. r. h. *Tordylium*, sive *Seseli creticum*, Park. *Tordylium involucris partialibus longitudine petalorum, foliolis ovatis laciniatis*, Linn.

De sa racine, qui est simple, menue, blanche, s'éleve d'un pied & demi ou deux pieds une tige cannelée, velue, rameuse. Sur de longs pédicules sont soutenues des feuilles arrondies, oblongues, rudes, velues, dentelées sur leurs bords. Les sommités des tiges & des rameaux portent des fleurs en ombelles, composées chacune de cinq pétales blancs, rangés en lys, & garnis de cinq étamines. Les graines, qui succedent à ces fleurs, sont unies deux à deux, arrondies, applaties, odorantes, d'une saveur un peu âcre.

Seseli de Candi.
Tordylium.

Cette plante naît d'elle-même en Italie, & aux environs de Montpellier.

Sa racine, en poudre ou en décoction, eſt inciſive, ce qui la rend propre contre l'aſthme humide en facilitant l'expectoration. La poudre ſe donne depuis vingt-quatre grains juſqu'à un demi-gros.

Sa graine eſt miſe au nombre des ſemences diurétiques, carminatives & hyſtériques; elle peut ſe preſcrire depuis un ſcrupule juſqu'à demi-dragme. On l'emploie peu aujourd'hui.

SÉTON. *Setaceum*; *Seto*. Eſpece de cautere à deux émiſſaires, qu'on fait à la peau avec une aiguille, ſuivie d'une mêche de coton, ou d'une bandelette qui paſſe d'une ouverture à l'autre, & qui reſte dans l'ulcere pour ſervir d'égoût aux mauvaiſes humeurs, & détourner les fluxions. Col. de Villars.

Voici ce qu'on lit dans le *dictionn. de médecine*, au ſujet du ſéton.

M. Bernard remarque que Lanfranc a donné il y a quatre cents ans, une deſcription du ſéton. Le docteur Freind ajoute que Rolland, plus ancien encore, puiſqu'il vivoit dans le xiij ſiecle, non-ſeulement en a parlé auſſi; mais s'eſt même ſervi du terme uſité à préſent, & a décrit la maniere de paſſer le fil avec une aiguille. Camanusali, médecin de Bagdad, qui vivoit avant la priſe de cette ville par les Tartares en 1258, parle à deux repriſes du ſéton dans la cure de la cataracte, & déſigne par le terme de *lunella* une apoſtême entre la cornée & l'uvée.

Le docteur Freind croit que c'eſt cette opération qu'Albucasis décrit à l'endroit où il traite de la cautériſation de l'aiſſelle, lors de la diſlocation de l'épaule provenant du trop grand flux d'humeurs; il preſcrit dans ce cas un cautere qui ait

deux ou trois filets ou branches, fort menues & fort pointues ; & les passe dans la peau de maniere qu'elles reviennent par l'autre côté. Il pratique la même méthode dans les tumeurs de la rate, & conseille d'entretenir les ulceres fluants pendant long temps.

François de Piemont, qui étoit médecin de Robert, roi de Sicile, vers l'an 1310, a transcrit, en parlant de la dislocation, les termes d'Albucasis à ce sujet. Rhazès s'exprime sur les sétons de maniere qu'il est visible que c'étoit une pratique commune de son temps. Il décrit les différents endroits où l'on en peut appliquer, comme le cou, le dos, entre les deux épaules, le ventre, &c. ; les maladies pour lesquelles il est à propos de les faire. Le traducteur rend le terme de Rhazès par *sectorium*, & dit, d'après son auteur, qu'il faut tenir l'ulcere ouvert, *cum tentis & petiis*, par où il exprime le séton de la maniere la plus claire qu'il étoit possible. Le même auteur conseille d'en faire un pour les maux d'oreilles, d'yeux ou de dents, au milieu ou au lobe de l'oreille, & de le laisser fluer le plus long-temps qu'il se pourra.

M. Freind pense que l'usage du séton nous est venu des médecins de bestiaux ; il en rapporte une description tirée de Columelle, qui écrivoit sous le regne de l'empereur Claude, & dit que cette méthode est encore en vogue parmi les pâtres. Columelle le propose pour le cas de la peste ou d'autres maladies épidémiques sur les vaches ; & on trouve des exemples de cauteres appliqués aux mêmes endroits, sur des corps humains, pour de semblables maladies ; premierement par J. Arculanus, qui florissoit sous le quinzieme siecle, & ensuite, à son exemple, par plusieurs médecins plus modernes, qui recommandent cette pratique comme le meilleur préservatif de cette terrible maladie.

Du temps d'Albucasis, & quelques siecles après, c'étoit toujours par le moyen d'un cautere qu'on passoit un séton. Houllier est le premier qui l'ait fait avec une aiguille froide ; & il est étonnant qu'Hildan, long-temps après, se soit donné pour l'inventeur de cette méthode. Cependant il paroît que la critique de Severinus n'est pas sans fondement, lorsqu'il prétend que le terme de *sectorium*, employé par le traducteur de Rhazès, donne à entendre que ce n'étoit pas seulement en brûlant que l'on formoit un séton : & en effet, il est certain que Rhazès distingue deux manieres de faire cette opération ; l'une en brûlant, l'autre en coupant, & quelquefois en faisant l'un & l'autre ; & dans l'article où il ordonne de passer le séton entre le nombril & la clavicule pour l'asthme, la phthisie, la pleurésie & autres maladies semblables, il ajoute qu'on peut aussi appliquer le cautere sur les mêmes endroits pour raison des mêmes maladies.

On appelle *séton*, dit Heister, (*Instit. chir. part. ij. sect. iij. cap.* CIV. *pag.* 682.) lorsque, pour guérir quelque maladie, on passe un crin de cheval, des fils de coton, ou une petite bande de toile à travers la peau, sur-tout au cou, avec une aiguille fort large.

Cette opération se fait de trois manieres.

Dans la premiere, le chirurgien prend la peau à la partie la plus basse du cou : un aide la tient élevée & fortement distendue, à peu près à un pouce de hauteur ; alors le chirurgien la perce avec une large aiguille courbe, garnie d'un fil de soie, ou de coton, ou d'un morceau de linge étroit, ou de vingt à trente fils de coton unis ensemble & un peu tors ; il retire ensuite son aiguille, & laisse le fil sous la peau. Il traite après cela la plaie avec quelque onguent digestif, & applique un emplâtre sur chaque

ouverture par laquelle passe le fil. Telle est la premiere espece de séton, appellée *setæ equinæ*, parceque les anciens se servoient du crin, auquel les modernes ont substitué le fil ou le coton, qui causent moins de douleur au malade. Il ne faut pas se contenter d'avoir de la sorte inséré ce coton ou cette tente dans la plaie, mais il faut encore deux fois par jour, avant & après le sommeil, les tirer un peu de côté & d'autre, & essuyer le pus qui en coule, comme on le pratique à l'égard du cautere; car par-là la plaie deviendra un ulcere à deux orifices, d'où il s'écoulera tous les jours une matiere purulente souvent fort abondante. On entretiendra l'ulcere ouvert autant de temps que l'exigera l'état de la maladie. Mais dès qu'on s'apperçoit que le coton ou la tente sont trop infectés de pus, on y en insérera un nouveau qu'on attachera à l'extrémité de l'ancien, observant de tirer doucement, afin de ne causer aucune irritation.

La seconde maniere de faire le séton ne differe de la premiere qu'en ce que l'on se sert d'un bistouri à deux tranchants, au lieu d'une aiguille; & qu'après l'incision de la peau on y introduit la tente ou le fil avec une sonde appropriée. Le reste de la manœuvre est le même. La plaie, que l'on fait avec le bistouri, est plus grande que celle qui est faite avec l'aiguille, à moins qu'elle ne soit très grosse; il en sort par conséquent beaucoup plus de pus ou de sérosité. Pour percer plus commodément la peau, & introduire en même temps la tente ou coton, M. Haller donne la figure d'un instrument qui a un manche de bois.

La troisieme maniere d'ouvrir un séton est d'employer un instrument particulier, décrit & représenté par Bartisch, par André de la Croix, par Hildan, par Fabrice d'Aquapendente, par

Scultet & par Glandorp. On saisit fortement la peau avec cet instrument; on la perce avec un fer aigu & chaud, & l'on passe ensuite le fil ou la tente. Comme cette derniere maniere cause de grandes douleurs, & excite une grande suppuration, il n'est pas étonnant que les plus habiles médecins anciens l'aient préférée, comme un moyen plus puissant pour attirer des yeux, de la tête & des autres parties nobles, les humeurs nuisibles & trop abondantes.

Il s'est trouvé autrefois des médecins, & il s'en trouve encore aujourd'hui, qui pensent que le séton pratiqué en long au cou, est beaucoup plus avantageux que celui qu'on y fait transversalement, comme on vient de le décrire. J'ai essayé cette méthode, que je n'ai point remarqué avoir plus de mérite que la méthode ordinaire; mais je me suis apperçu qu'elle étoit plus difficile à exécuter, parceque la peau du cou ne s'étend pas si bien transversalement que longitudinalement, & qu'on ne peut pas non plus si commodément y introduire l'aiguille ou le bistouri Pour établir un séton au cou, il faut d'abord porter fortement la tête du malade en arriere, afin de procurer le relâchement de la peau, qu'on tire à soi, & qu'on perce ensuite avec une aiguille très courbe. Cette perforation de la peau se fera beaucoup mieux, si on la saisit transversalement, non pas avec les doigts, mais avec la tenette destinée pour l'extirpation des polypes, dont les extrémités sont percées de trous oblongs, à travers lesquels la peau se perce aisément & convenablement. Pour moi, continue Heister, j'ai encore une autre méthode. Je saisis, avec un aide, la peau, comme dans la premiere maniere; j'y fais deux incisions transversales à la distance d'un travers de doigt ou d'un pouce; & par le moyen d'une ai-

guille courbe, dans le chas de laquelle eſt paſſée une meche de coton ou une tente de toile, j'inſere l'une ou l'autre dans la plaie inférieure; je la conduis enſuite entre la peau & l'épine du dos, en la faiſant ſortir par la plaie ſupérieure.

Il y a eu & il y a encore pluſieurs médecins qui regardent comme ridicule & inutile la curation d'une maladie par le ſéton; de ce nombre ſont DIONIS, GARANGEOT & MOPILIER (*a*), tandis que des médecins & des chirurgiens bien plus célebres propoſent ce moyen comme très fameux, & employé avec ſuccès contre les maladies opiniâtres de la tête ſur-tout (*b*), telles que les affections ſoporeuſes, les douleurs continuelles, l'épilepſie, contre les maux d'yeux, par BARTISCH, FIENUS, FABRICE d'Aquapendente, SEVERINUS, HILDAN, *Cent.* j. *obſ.* 41. GLANDORP, SCULTET, WEDELIUS, & par beaucoup d'autres médecins habiles & expérimentés. Comme il ſe fait par cette opération, & avec un grand ſoulagement pour les malades, une révulſion abondante de matieres ſuperflues & corrompues, de la tête vers l'endroit ouvert du cou, on ne doit pas être ſurpris que pluſieurs médecins aient penſé qu'un ſéton étoit d'un ſecours plus puiſſant que deux cauteres. L'expérience a appris que des maladies de toute eſpece ont été guéries par le ſéton; il faut mettre de ce nombre l'hydrocéphale,

(*a*) Dans une diſſertation particuliere dans laquelle il ſoutient qu'il faut abſolument rejetter tous les ſétons, cauteres, véſicatoires, ſcarifications & ſangſues.

(*b*) RUISCH, *obſ.* 40. rapporte un exemple remarquable d'une guériſon faite par le ſéton, d'un mal de tête opiniâtre & violent, qui diſparut par l'application du ſéton; mais qui reparoiſſoit quand on guériſſoit l'ulcere artificiel; ce qui arriva pluſieurs fois.

les catarrhes dangereux de la tête, les maux de tête, les affections des yeux, comme ophthalmie violente & desespérée, goutte sereine (*c*), cataracte commençante, mal de tête opiniâtre & aigu avec perte de la mémoire, l'épilepsie, les maladies soporeuses, l'apoplexie dont on est menacé. Mais les douleurs & l'incommodité du séton empêchent plusieurs personnes d'avoir recours à ce remede; d'ailleurs, il faut l'avouer, on l'applique souvent sans aucun succès.

Le séton peut être nuisible, dit M. Bordenave, (*mém de l'acad. de Chir. tom.* ij. *p.* 530 & 531.). lorsqu'il y a fracas aux os, tel qu'il ne puisse être employé sans en froisser les extrémités; lorsque cette circonstance ne se trouve point, pour lors il devient un moyen nécessaire & utile, qui non-seulement entretient la suppuration, mais aide les exfoliations par la facilité qu'il fournit pour porter les médicaments convenables.... Le séton exige des regles dans son usage; s'il est avantageux en l'employant sagement, on peut le rendre nuisible quand on en use sans précaution. Le séton deviendra véritablement un corps étranger & fort nuisible, si on l'emploie, dans les premiers temps, assez gros pour qu'il rempliſſe par sa présence le trajet de la balle, parceque, lorsque le gonflement de la partie arrive, la trajet de la plaie se rétrecit & se trouve comprimé par le volume du séton; mais si on emploie d'abord un séton fort petit, & qui ne

(*c*) Scultet, *obs.* xxv. fait mention d'une fille guérie d'une goutte sereine par le moyen du séton, après avoir employé auparavant la saignée, la purgation & le cautere. On trouve dans les *Ephem. nat. cur. centur.* ix. *p.* 121. des preuves de l'efficacité du séton dans une ophthalmie violente.

rempliſſe pas le trajet, le ſéton n'aura plus d'inconvénients ; même pendant le gonflement de la partie, l'intérieur de la plaie ne ſera pas comprimé, les parties ne ſeront pas fatiguées ; & ce corps, légérement mu à chaque panſement, aidera, par un frottement utile, l'ouvrage de la nature, ſervira à ébranler l'eſcarre, à porter des médicaments capables de la ramollir, & à procurer ſa chûte après ſa ſéparation parfaite. Tous les praticiens conviennent de ces avantages du ſéton. Dans le *tom.* IV. *des mém. de chir. pag.* 13. M. DE LA MARTINIERE recommande encore l'uſage du ſéton.

SIALOGOGUES. *Medicamenta ſialogoga*, vel *ſalivantia.* Ce ſont des remedes qui provoquent l'évacuation de la ſalive. On en a parlé dans l'*Introduction*, pag. 110.

SIGILLÉE (TERRE). *Voyez* TERRE.

SIMAROUBA. On connoît ſous ce nom une écorce d'un jaune blanchâtre, d'une ſaveur un peu amere, difficile à rompre, pliante, qui rend l'eau dans laquelle on la fait bouillir, blanche, muqueuſe, & preſque laiteuſe ; mais, lorſqu'elle eſt refroidie, elle eſt rouge comme de la petite biere.

C'eſt l'écorce d'un arbre qui croît dans la Guiane, à la Jamaïque, à la Caroline, à la Caïenne, & qui eſt déſignée ainſi dans les livres de botanique. *Simaruba*, JUSSIEU, mém. acad. ſcienc. Paris. *Burſera*, quod eſt nomen inſignis botanici, BURSERI. *Terebinthus foliis cordato-ovatis pinnatis, cortice lævi rufeſcente, floribus maſculis ſpicatis*, BROWN. Jamaïc. *Terebinthus major, betulæ cortice, fructu triangulari*, SLOAN. Jamaïc. & CATESB. Carol. *Piſtacia foliis pinnatis deciduis, foliolis ovatis*, LINN. ſpec. plant.

Le ſimarouba eſt placé par M. LINNÆUS dans la ſixieme claſſe, qu'il appelle *hexandria monogynia*,

Quassia
Simarouba

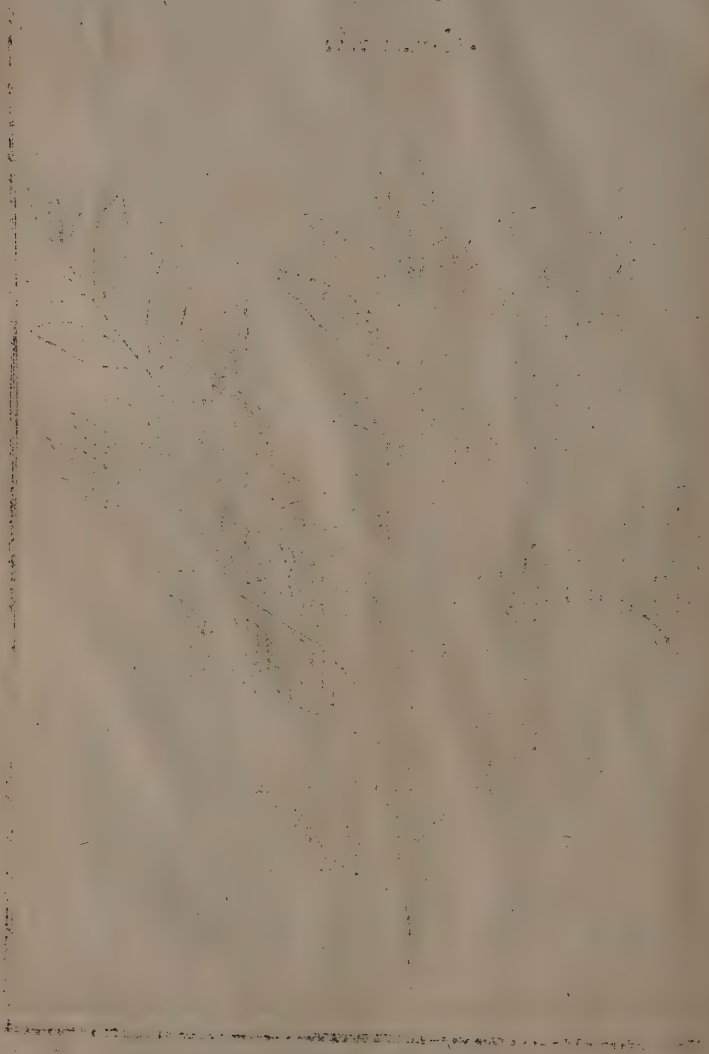

où le caractere principal des plantes eſt d'avoir ſix étamines & un piſtil unique.

L'écorce appellée *ſimarouba*, ainſi que l'arbre qui la produit, ne fut apportée en France qu'en 1713. M. le Comte de PONTCHARTRAIN, ſecrétaire d'état, auquel elle fut envoyée alors de la Caïenne, comme étant un remede employé avec ſuccès dans les dévoiements & dans les dyſenteries, la communiqua à l'académie des ſciences & à M. FAGON, premier médecin du roi. Quelques expériences qu'on fit alors apprirent ſeulement que ſon effet n'étoit pas dangereux. Mais en 1718, dit M. DE JUSSIEU, où les chaleurs de l'été furent exceſſives & cauſerent une infinité de dévoiements dyſenteriques, qui, bien loin de céder aux purgatifs & aux aſtringents ordinaires, même à l'ipécacuanha, dont on avoit coutume de ſe ſervir utilement pour arrêter ces ſortes d'évacuations outrées, ne faiſoient, au contraire, par la répétition de ces remedes, que s'irriter davantage, nous recourûmes, comme au dernier remede & au plus ſouverain, à la petite quantité de ſimarouba qui nous étoit reſtée de la diſtribution que M. FAGON nous en avoit faite, & nous nous apperçumes enfin que de tous les remedes que nous avions mis auparavant en uſage, aucun n'avoit réuſſi auſſi promptement que celui-ci.... J'ai remarqué, ajoute le même médecin, que deux gros de cette écorce, bouillis dans trois demi-ſeptiers d'eau que l'on réduit, par l'ébullition, à chopine, ſuffiſent pour trois verrées, qui ſont la doſe ordinaire de ce remede. Cette ſimple décoction m'ayant toujours mieux réuſſi que la poudre de l'écorce & de ſon bois, je la conſeille d'autant plus volontiers qu'elle n'eſt point déſagréable à boire : néanmoins lorſque quelques malades aiment mieux prendre le ſimarouba en poudre, il

faut faire raper cette écorce & ce bois à peu près comme le tabac, & en donner le poids de douze ou de vingt grains de trois heures en trois heures, ou en pilules, ou entre deux tranches de potage. Cette manière est vraisemblablement préférable à celle qu'A Costa dit que les médecins indiens ont de donner cette poudre dans du petit-lait aigri.

D'après les essais multipliés du simarouba, faits par ce médecin célebre, il paroît constant qu'il arrête promptement les dévoiements dysenteriques les plus opiniâtres & les plus invétérés, non seulement en supprimant tout-à-coup le sang qui étoit mêlé avec les déjections, mais encore en rendant aux excréments leur consistance naturelle; qu'il calme & fait cesser subitement les épreintes & les autres douleurs; qu'il possede par conséquent une vertu vulnéraire & astringente; ce qui le rend très utile dans les pertes utérines opiniâtres, qui affoiblissent considérablement les femmes qui en sont attaquées.

Les observations de M. de Jussieu ont été depuis confirmées par celles de Degnerus (*Hist. dysent.* §. 44.): il a vu de très bons effets du simarouba dans une dysenterie épidémique, plus sanglante que bilieuse. La meilleure maniere de le prescrire, dit M. Vogel, autorisée par la pratique des plus célebres médecins, est celle-ci: on fait bouillir deux gros de simarouba dans une suffisante quantité d'eau commune réduite à huit onces, dont on donne à boire au malade, pendant quelques jours, une once ou deux de trois heures en trois heures, ou de quatre en quatre, jusqu'à sa parfaite guérison. Il paroît que cette écorce possede une vertu adoucissante, & en même temps roborante & tonique; on peut ajouter, dans la décoction de cette écorce, du

ſyrop de pavot rouge (coquelicot), ou de pavot blanc.

L'éditeur des *formules* de BARBEYRAC s'exprime ainſi au ſujet du ſimarouba : la vertu du ſimarouba ne réſide pas ſeulement dans l'écorce, elle ſe trouve auſſi dans le bois, mais moins fortement ; nous avons en effet pluſieurs fois obſervé que le bois arrêtoit les flux de ventre.

C'eſt à un ſuc gommeux-réſineux d'une ſaveur agréable, qu'eſt due la vertu du ſimarouba, qui n'excite aucune évacuation ni par le vomiſſement, ni par les ſelles, mais qui nettoie l'eſtomac & les inteſtins, en diviſant la ſérosité adhérente à leurs parois, en ouvrant leurs organes ſécrétoires, en y rétabliſſant la circulation & la ſécrétion, & en corroborant ces viſceres par la légere amertume dont il eſt doué. C'eſt ainſi qu'il appaiſe les tranchées du ventre; qu'il rend les évacuations moins fréquentes ; que, de liquides, les excréments deviennent plus conſiſtants ; que l'appétit revient au malade, & que le flux de ventre eſt guéri.

Le ſimarouba arrête les flux dyſenteriques, entretenus par des ſucs épais & viſqueux ; il guérit les diarrhées invétérées ; il appaiſe auſſi le ténesme, & ſupprime les hémorrhagies exceſſives de la matrice.

On preſcrit le ſimarouba en ſubſtance ou en décoction, mais non pas indifféremment ; car tant que l'on ſoupçonne encore de la ſaburre dans les premieres voies, il vaut mieux en ordonner la décoction que la poudre ; au contraire, lorſque les malades ont été ſuffiſamment purgés, la poudre de ſimarouba eſt préférable à la décoction. D'ailleurs il ne faut jamais employer le ſimarouba qu'on n'ait auparavant évacué les mauvais ſucs des premieres voies, ou par le ſecours de l'ipécacuanha, ſi les malades ont des nauſées, ou par des eſpeces de cathartiques, qui, indépendamment de leur vertu

purgative, en poſſedent une aſtringente ; tels ſont la rhubarbe, le myrobolans, le rhapontique, & différents ſyrops officinaux, avec leſquels on mêle très heureuſement la manne.

On preſcrit en poudre très ſubtile le ſimarouba une fois, deux fois, ou trois fois par jour, depuis un ſcrupule juſqu'à un gros ; mais la doſe ordinaire eſt de demi-gros.

En décoction on prend un gros ou un gros & demi de cette écorce pour chaque livre d'eau ; en voici la formule :

Prenez *de ſimarouba groſſiérement pilé*, deux gros *ou* trois gros.

On les fera bouillir dans deux livres *d'eau de fontaine, juſqu'à la diminution d'un tiers : enſuite on paſſera la liqueur ; & l'on partagera la colature en quatre doſes égales, qu'on donnera à boire tiedes au malade d'heure en heure.*

Dans la Guiane, où l'on fait un uſage très fréquent du ſimarouba contre les flux de ventre dyſenteriques, on dit que les malades qui ont pris du ſimarouba en ſubſtance, ou ſa décoction, reſſentent quelques heures après un friſſon, ſigne très certain de la guériſon. Je ne nie pas abſolument la vérité de ce ſigne, mais j'avoue de bonne foi que je ne l'ai jamais obſervé dans un grand nombre de perſonnes guéries par le ſimarouba. DEGNERUS, §. 45. ne l'a point vu non plus dans les malades qu'il a traités.

Cette écorce en poudre, ſuivant M. DE JUSSIEU, n'arrête pas le flux dyſenterique auſſi avantageuſement que la décoction ; & DEGNERUS, §. 51. la regarde comme nuiſible à l'eſtomac.

l'Homme des Bois

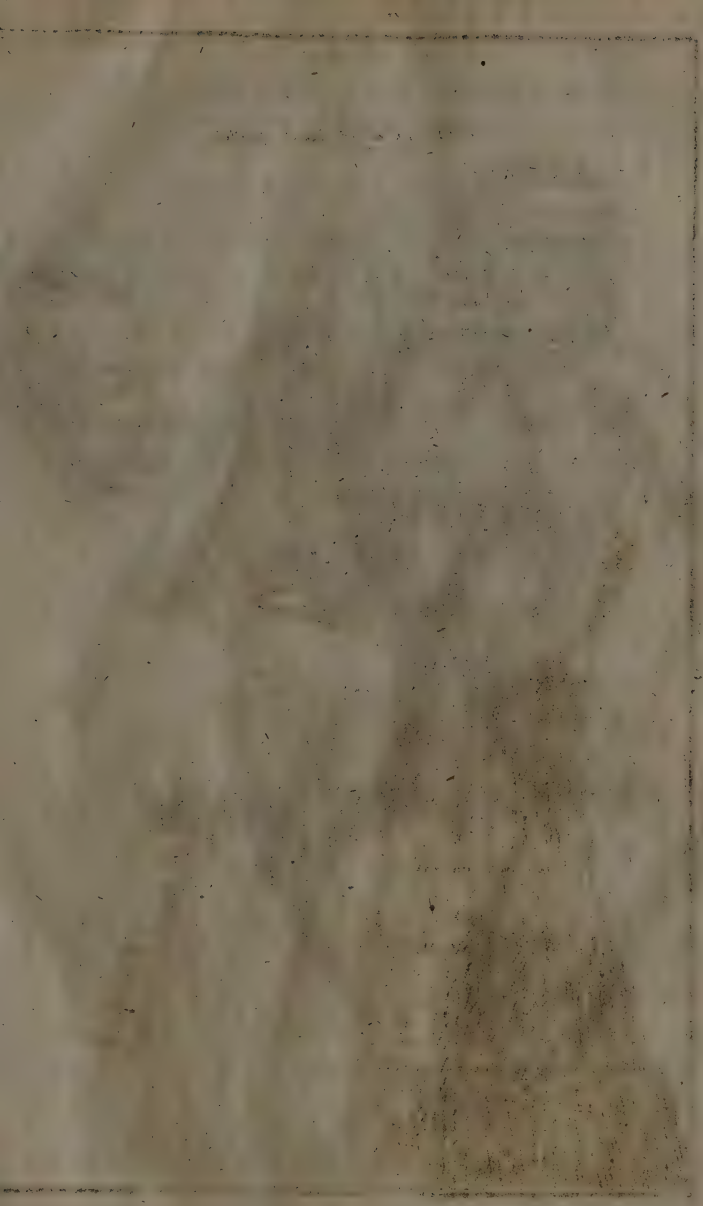

Simia, Singe sans queue.

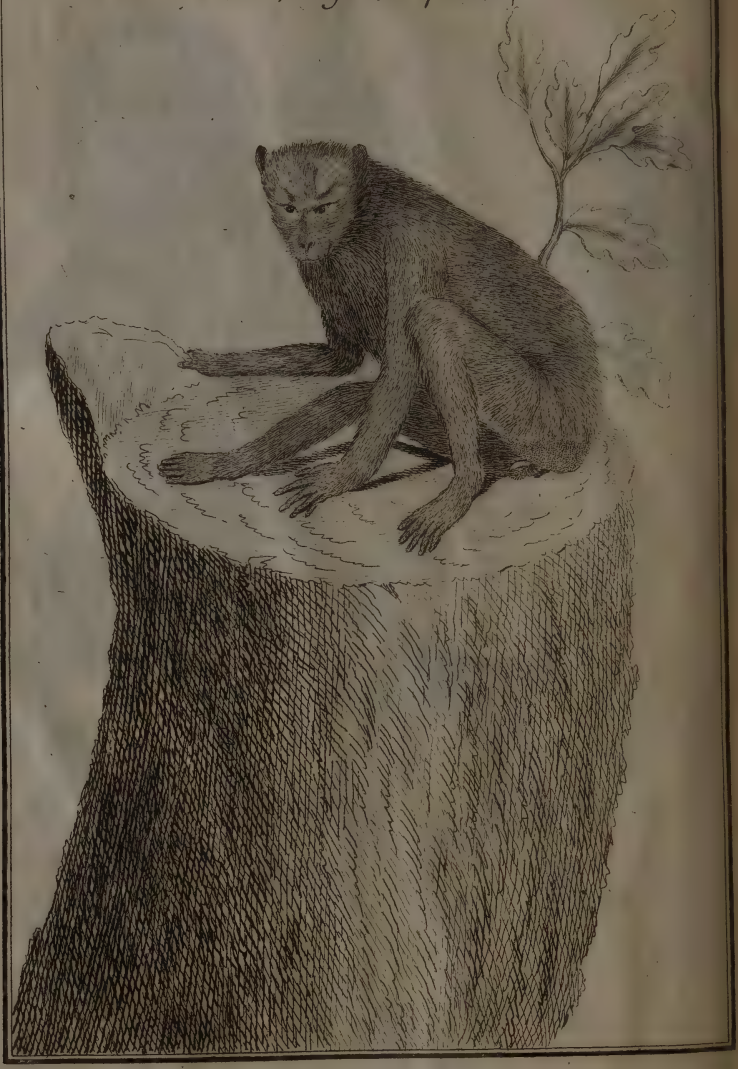

N.° 649. T. 31.

SINGE. *Simia*, off. *Simia mammis quaternis capite ad aures crinito*, LINN. *Simia unguibus omnibus planis & rotundatis*, BRISSON.

Le caractere de ce genre d'animaux, ſuivant M. BRISSON, eſt d'avoir quatre dents inciſives à chaque mâchoire, les doigts unguiculés, tous ſéparés les uns des autres, & le pouce bien diſtinct. Il en fait cinq claſſes, ou races.

1°. Les ſinges qui n'ont point de queue, & dont le muſeau eſt court.

2°. Ceux qui n'ont point de queue, & dont le muſeau eſt allongé comme celui des chiens; c'eſt pourquoi on les nomme *cynocéphales*, c'eſt-à-dire, ſinges à tête de chien.

3°. Ceux qui ont une queue très courte.

4°. Ceux qui ont la queue longue & le muſeau court. Ils ſont appellés *cercopitheques*, c'eſt-à dire, ſinges ayant une queue; de κέρκος, *cauda*, & de πίθηκος, *ſimia*.

5°. Ceux qui ont la queue & le muſeau allongés. Ils ſont appellés *cercopitheques-cynocéphales*.

Ces eſpeces varient encore en grandeur & en couleur. Pour les bien faire connoître, il faudroit les décrire toutes, ce qui nous meneroit trop loin. D'ailleurs ces deſcriptions de tant d'individus d'un même genre d'animal, appartiennent ſpécialement à l'hiſtoire naturelle: ce qui n'eſt point de notre objet, qui ne nous permet de parler que des animaux dont la médecine tire des ſecours; & le ſinge lui en fournit peu.

Ce quadrupede naît en Amérique, en Aſie, en Afrique, dans diverſes contrées. On connoît aſſez leur adreſſe, leur ſoupleſſe, leur légéreté; & l'inſtinct qu'ils ont d'imiter ce qu'ils voient faire. Les uns ſont méchants; d'autres ſont plus doux & plus aiſés à apprivoiſer.

Ils se nourrissent d'herbes, de grains, de fruits, & même de chair & depoisson; ils boivent volontiers du lait & quelquefois du vin.

Les negres sont peut-être les seuls qui en mangent la *chair*, & qui en soient friands : elle est astringente. Sa *graisse* est résolutive, & employée contre les rigidités & les contractions des nerfs. On trouve dans l'estomac du singe une *pierre*, ou *bézoard*, de la grosseur d'une noisette, ronde ou ovale, noirâtre; elle passe pour alexitere & alexipharmaque.

SISON *ou* FAUX AMOME. *Sison*, off. *Sison quod amomum officinis nostris*, C. B. Pin. *Sison*, sive *Amomum officinarum*, J. B. *Sium aromaticum*, *Sison*, off. TOURN. Inst. r. h. *Petroselinum macedonicum*, FUCHS. & DODON. Pempt. *Sison vulgare*, sive *Amomum germanicum*, PARK. *Amomum*, off. *falsum*, GESN. *Petroselinum exoticum; Apium nigrum seu saxatile; Ammi parvum*, nonnullorum.

Sa racine, qui s'enfonce peu en terre, est ordinairement simple, ligneuse, blanche, d'une saveur aromatique. Il s'en éleve d'environ deux pieds une ou plusieurs tiges rondes, fermes, lisses, moëlleuses, noueuses, branchues. Ses feuilles, disposées alternativement le long de la tige, sont aîlées, oblongues, crénelées sur leurs bords, tendres. Aux sommités de la tige & des rameaux naissent de petites fleurs en parasol, composées chacune de cinq pétales faits en forme de cœur & disposés en rose. Ces fleurs se changent en deux graines menues, unies deux à deux, brunes, arrondies & cannelées d'un côté, applaties de l'autre, d'une saveur un peu âcre, aromatique.

On trouve cette plante dans les endroits humides, le long des fossés : sa fleur paroît en été.

Sa graine, qu'on apporte du Levant, a l'odeur

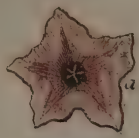

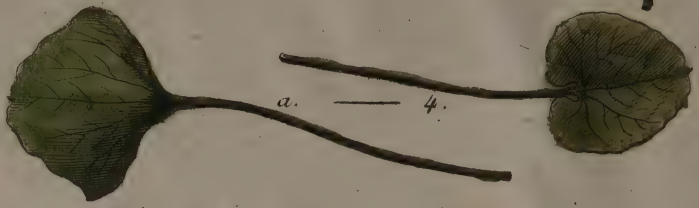

Soldanelle . . . Soldanella.

du véritable amome, auquel on peut la ſubſtituer. Elle poſſede une vertu carminative, c'eſt-à-dire que ſon uſage chaſſe les vents qui diſtendent les inteſtins & l'eſtomac. On la fait infuſer dans l'eau-de-vie, ou dans quelque liqueur ſpiritueuſe. On preſcrit ſon eau diſtillée, à la doſe de ſix onces, dans les potions carminatives, dont on augmente la vertu en y ajoutant cinq ou ſix gouttes de ſon huile eſſentielle.

SMILAX. *Voyez* LIZERON.

SOIE. *Voyez* VERS A SOIE.

SOLANUM, off. *Voyez* MORELLE.

SOLANUM *veſicarium*. Voyez ALKEKENGE.

SOLANUM *furioſum*. Voyez BELLADONA.

SOLDANELLE; Chou de mer; Chou marin. *Soldanella*, off. *Soldanella maritima minor*, C. B. Pin. *Braſſica marina*, ſive *Soldanella*, J. B. *Convolvulus maritimus noſtras rotundifolius*, MOR. Hiſt. oxon. & TOURN. Inſt. r. h. *Soldanella vulgaris*, ſive *Volubilis marina*, GER. & RAII, Hiſt. *Convolvulus foliis reniformibus*, LINN. *Braſſica* ſeu *Crambe marina antiquorum*; *Campanula maritima ſeu marina*; *Volubilis* ſeu *Convolvulus marinus*, quorumdam.

De ſa racine, qui eſt menue, fibreuſe, ſortent des tiges, grêles, pliantes, ſarmenteuſes, rampantes, rougeâtres. Ses feuilles, qui reſſemblent à celles de la petite chélidoine, ſont arrondies, liſſes, épaiſſes, luiſantes, remplies d'un ſuc laiteux, ſoutenues par de longs pédicules. Ses fleurs ſont en cloche, aſſez amples, purpurines. Elles ſe changent en des fruits arrondis, où ſont contenues des graines anguleuſes & ordinairement noires.

Cette plante, qui donne ſa fleur en été, croît ſur les bords de la mer méditerranée; c'eſt de là qu'elle nous eſt apportée ſeche & entiere, c'eſt-à-dire, racines, tiges, feuilles.

La ſoldanelle, dont la ſaveur eſt amere, âcre, & un peu ſalée, eſt miſe au nombre des purgatifs hydragogues. Séchée, on la donne en poudre depuis demi-gros juſqu'à un gros, dans l'hydropiſie, dans la paralyſie & dans les rhumatiſmes : cette poudre peut ſe prendre dans un bouillon à la doſe de deux gros. A l'égard du ſuc tiré par expreſſion, on en preſcrit une demi-once. Cette plante étant nuiſible à l'eſtomac, il eſt bon d'ajouter, pour correctif, un peu de cannelle pulvériſée, ou bien de faire macérer ſes feuilles dans le vinaigre avec la crême de tartre.

A l'extérieur, ſes feuilles fraîches, dit M. Vogel, diminuent l'œdême des pieds ; les perſonnes robuſtes ſe purgent fort bien, ajoute-t-il, ſi elles en mangent une once.

SOLEIL. *Corona ſolis*, Tabern. & Tournef. *Flos ſolis major*, Ger. *Chryſanthemum peruvianum*, ſive *Flos ſolis*, Park. *Chryſanthemum indicum maximum annuum, non ramoſum*, Hiſt. oxon. *Chryſanthemum indicum, flore & ſemine maximis, annuum*, Pluck. Almag. *Helenium indicum maximum*, C. B.

De ſes racines, qui s'enfoncent aſſez profondément en terre, s'éleve une tige fort groſſe, droite, ſans rameaux, remplie, comme le ſureau, d'une ſubſtance molle & blanchâtre. Ses feuilles ſont grandes & larges comme celles de la bardane, pointues, couvertes d'un poil rude, crénelées ſur leurs bords. Au ſommet de la tige eſt portée une grande fleur, large, radiée, jaune, repréſentant une couronne formée par des demi-fleurons : cette fleur eſt toujours penchée du côté du ſoleil, car elle eſt très peſante ; & ſa tige étant échauffée & amollie du côté où le ſoleil darde ſes rayons, elle

. Sorbus. Sorbier.

doit naturellement s'incliner. A cette fleur succede un grand nombre de semences oblongues, grosses, noirâtres, qui, en tombant dans leur maturité, laissent des vuides qui donnent au disque la ressemblance d'un rayon de miel.

Cette plante, qui est originaire du Pérou, y produit une tige qui s'éleve de vingt-quatre pieds : dans nos jardins, où on la cultive à cause de la beauté de sa fleur, elle n'a guere que six pieds de haut.

Toutes les parties de la plante, mais sur-tout les semences, sont aphrodisiaques & apéritives. Si l'on rompt, ou si l'on incise la tige, il en sort une liqueur balsamique & térébenthinée, qui possede une vertu vulnéraire.

Le soleil contient beaucoup de nitre : si l'on jette dans le feu la plante desséchée, on voit le nitre fuser sur les charbons.

SOMNIFERES. *Voyez* l'article ASSOUPISSANTS ; *voyez* aussi l'INTRODUCTION, *pag.* 135.

SORBIER ; Cormier domestique, *ou* cultivé. *Sorbus*, off. *Sorbus sativa*, C. B. Pin. *Sorbus legitima*, PARK. *Sorbus domestica*, MATTH. *Sorbus esculenta*, CAMER. *Sorbum ovatum*, FUCHS. *Crataegus inermis, foliis ellipticis serratis sinuatis subtùs villosis*, LINN. *Sorbus foliis pinnatis, infernè tomentosis, fructu majori*, HALLER, Helv.

La racine de cet arbre est grosse, longue, dure, ligneuse. Son tronc est élevé, droit, revêtu d'une écorce rude, pâle : son bois est compact, dur, rougeâtre. Ses feuilles sont oblongues, molles, velues, dentelées sur leurs bords, d'un verd clair en-dessus, blanchâtres en-dessous, d'une saveur acerbe & styptique. Ses fleurs, qui naissent comme par grappes, sont d'un beau rouge, soutenues sur de

longs pédicules ſortis d'entre les feuilles; chaque fleur eſt compoſée de cinq pétales diſpoſés en roſe : ſon calyce ſe change en un fruit qu'on nomme *ſorbe* ou *corme*, & qui reſſemble à une petite poire, par ſa forme & par ſa groſſeur; il eſt dur, charnu, pâle d'un côté, rougeâtre de l'autre; ſa chair, qui eſt jaunâtre, eſt d'une ſaveur auſtere, récemment cueilli, car il ne mûrit point ſur l'arbre; avec le temps il s'amollit, s'adoucit, & devient bon à manger.

On cultive cet arbre, qui croît très lentement, dans les vergers, où il donne ſa fleur en Avril & en Mai : on cueille ſon fruit en Octobre ou Novembre.

Les ſorbes (ou fruits du ſorbier) ſont aſtringentes, & propres par conſéquent pour arrêter le vomiſſement, les hémorrhagies & les diarrhées. Si l'on mange avec excès de ce fruit, dont le ſuc eſt groſſier & terreſtre, il irrite par ſon ſéjour les fibres de l'eſtomac & des inteſtins, il excite des tranchées & des calculs.

Sorbier *ou* Cormier ſauvage. *Sorbus ſylveſtris ſive aucuparia*, off. *Sorbus ſylveſtris foliis domeſticæ ſimilis*, C. B. Pin. *Sorbus ſylveſtris alpina*, Lobel. Icon. *Sorbus ſylveſtris*, ſive *Fraxinus bubula*, Ger. *Ornus*, ſive *Fraxinus ſylveſtris*, Park. *Sorbus montana aucuparia*, Schwenck. *Sorbus foliis pinnatis*, Linn. *Sorbus foliis pinnatis glabris, fructu minimo*, Haller.

Cet arbre, qui eſt de grandeur médiocre, a une racine longue, groſſe, dure. Son tronc eſt branchu, droit; ſon écorce eſt d'un brun-rougeâtre tacheté, laquelle en couvre une autre qui eſt jaune, d'une odeur puante & d'une ſaveur amere. Ses feuilles, diſpoſées par paires le long d'une côte terminée par une ſeule, ſont plus aiguës que celles du ſorbier

a.1.
b.1.
c.1.
. Cyperus americanus.
Souchet d'Amerique.
a.5.
b.5.
c.5.
a.1.
Souchet rond.
. Cyperus rotundus.
Souchet long.
. . . Cyperus longus.

cultivé, dentelées sur leurs bords, lisses, verdâtres en-dessus, blanchâtres en-dessous, d'une saveur un peu amere. Ses fleurs, qui naissent plusieurs ensemble comme en parasol, sont petites, blanches, odorantes. Elles se changent en des baies d'un jaune mêlé de vermillon, d'une saveur acide peu agréable; intérieurement se trouvent quelques graines oblongues.

Le sorbier sauvage, dont la fleur paroît en Mai & en Juin, & dont les baies sont mûres en Septembre, aime les lieux humides & montagneux.

Ses baies sont farineuses, austeres; si l'on en boit la décoction, c'est un moyen qui arrête le cours de ventre. On met cuire les sorbes, & on en fait un rob qui non seulement a la même propriété, mais que quelques-uns recommandent aussi contre la suppression des regles & l'inflammation des hémorrhoïdes. Suivant NEEDHAM, le suc, qu'on en tire par expression, évacue les eaux des hydropiques, & convient dans le scorbut.

SORBIER torminal. *Voyez* ALISIER.

SORGO. *Voyez* MILLET (grand).

SOUCHET. On connoît sous ce nom deux racines dont on fait beaucoup moins d'usage aujourd'hui qu'autrefois.

I°. SOUCHET long. *Cyperus longus.* C'est une racine menue, longue, tortueuse, noueuse, difficile à briser, noirâtre en dehors, blanchâtre en-dedans; d'une odeur agréable; d'une saveur gracieuse, aromatique, un peu âcre.

La plante est nommée par les botanistes, *Cyperus odoratus, radice longâ*, seu *Cyperus*, off. C. B. Pin. *Cyperus longus odoratior, habitior*, LOBEL. Icon. *Cyperus paniculâ sparsâ*, J. B. *Cyperus culmo triquetro folioso, umbellâ foliosâ, suprà decompositâ, pedunculis nudis, spicis alternis*, ROY. Lugd. & LINN. mat. med.

De sa racine sortent des feuilles graminées qui ressemblent à celles du porreau pour la forme, mais plus étroites & plus longues. Sa tige, qui s'éleve d'un pied & demi, est droite, lisse, triangulaire, remplie d'une moëlle blanche. Aux sommets de la tige naissent des fleurs en épi, ou à têtes écailleuses, sans pétales, garnies de plusieurs étamines : de l'aisselle des écailles sortent des pistils qui deviennent des semences triangulaires, dures, couvertes d'une écorce noire.

Cette plante, qui vient d'elle-même en Provence & en Languedoc, d'où l'on apporte sa racine seche, croît aussi aux environs de Paris.

II°. Souchet rond du Levant. *Cyperus rotundus orientalis*, off. *Voyez* la figure précédente.

C'est une racine ou tête de la figure d'une olive, striée, raboteuse, à laquelle sont attachées, par des fibres ou filets intermédiaires, d'autres têtes ; d'une couleur roussâtre ou rougeâtre, & quelquefois noire extérieurement, blanche intérieurement. Quant à son odeur & à sa saveur, elle ne differe point de celle de la précédente.

Les botanistes désignent la plante sous les phrases suivantes, *Cyperus rotundus orientalis major*, C. B. Pin. *Cyperus, hodueg Ægyptis*, Prosp. Alpin. *Cyperus rotundus orientalis major, vel babylonicus*, Rauvolf. *Cyperus orientalis, radice olivarii, spicis longis è spadiceo purpurascentibus*, Scheuchz. Gram. *Cyperus culmo triquetro subnudo, umbellâ decompositâ, spicis alternis linearibus*, Linn.

Cette espece ressemble à la précédente par ses feuilles, ses fleurs & ses semences. Elle naît dans l'Inde, dans l'Egypte, dans la Syrie.

III°. Souchet d'Amérique. *Cyperus americanus*, le pere du Tertre. *Apoyomatli*, seu *Phatzistranda*,

Cyperus

Souci. Calendula.

b. 1.

a. 2.

a. 1.

b. 1.

a. 2.

a. 1.

a. 5.

Cyperus americanus, HERNAND. *Radix sanctæ Helenæ, galangæ speciès*, J. B. *Scirpus americanus, caule geniculato, cavo*, dom LIGNON, Inst. r. h. *Voyez* la figure précédente.

Cette plante étrangere s'éleve de deux à trois pieds. Sa tige est d'un verd clair, creuse, par anneaux, qu'on ne distingue bien que quand elle est séchée. Ses fleurs, qui paroissent en été, & ses semences, sont semblables à celles des précédentes. Elle croît en Amérique.

Les racines de souchet ont une odeur & une saveur agréables, aromatiques. Elles sont atténuantes, incisives, apéritives, diurétiques, emménagogues, fortifiantes, toniques, vulnéraires.

Mâchées, elles remédient au relâchement & à la pourriture des gencives.

Ses semences, dit FALLOPE, sont enivrantes.

SOUCHET des Indes. *Voyez* CURCUMA.

SOUCHET babylonique. *Voyez* GALANGA, premiere espece.

SOUCI de jardin. *Calendula hortensis, Calthæ vulgaris*, off. *Caltha vulgaris flore pallido*, C. B. Pin. & TOURN. Inst. r. h. *Caltha flore simplici*, J. B. *Calendula*, DODON, Pempt. *Chrysanthemum*, & *Caltha poetarum*, LOBEL. Icon. *Calendula seminibus radii cymbiformibus echinatis, disci bicornibus*, LINN.

De sa racine, qui est rameuse, & partagée en plusieurs filaments gros & oblongs, sortent des tiges grêles, garnies de poils, visqueuses, branchues. Ses feuilles, qui n'ont point de pédicules & embrassent la tige, sont oblongues, épaisses, garnies de poils, d'un verd gai, d'une saveur herbacée, d'une odeur forte. Aux sommités des rameaux paroissent des fleurs radiées, odorantes, aromatiques & d'une belle couleur d'or : le disque

eſt compoſé de pluſieurs fleurons dont le ſommet ſe diviſe en cinq portions ; la corolle eſt faite de demi-fleurons ſoutenus par des embryons & renfermés dans un calyce velu & partagé en pluſieurs ſegments : ces embryons deviennent des capſules où ſe trouvent des ſemences oblongues.

Cette plante ſe cultive dans les jardins.

II°. Souci ſauvage, *ou* de vigne. *Calendula ſylveſtris*, off. *Caltha arvenſis*, C. B. Pin. & Tourn. Inſt. r. h. *Calthà minima*, J. B. *Calendula arvenſis*, Lobel. Icon.

Cette eſpece, qui ſe trouve dans les bois, reſſemble parfaitement à la précédente ; elle eſt ſeulement plus petite.

Les fleurs de ſouci, dit M. Vogel, ſont viſqueuſes ; elles répandent une odeur peu agréable ; leur ſaveur eſt âcre, amere, balſamique. Elles ont la vertu d'échauffer, de provoquer la ſueur, de réſiſter à la putréfaction, d'exciter l'écoulement des regles & des lochies, de réſoudre les engorgements des viſceres, & les tumeurs écrouelleuſes, enfin d'expulſer les vers. On en preſcrit le ſuc depuis une once juſqu'à deux ; ou bien on les fait infuſer dans du vin blanc, dont le malade boit trois ou quatre onces. Les feuilles de ſouci ont auſſi les vertus des fleurs ; on en tire également le ſuc qui ſe prend à la même doſe. Baeumler dit que le ſuc des fleurs, inſtillé dans une dent cariée, appaiſe les douleurs qu'elle cauſe.

On applique ſur les tumeurs, & les ulceres calleux, en forme de cataplaſme, les feuilles pilées de ſouci : elles ſont bonnes encore pour détruire les porreaux ou verrues, & les cors des pieds.

Souci d'eau. *Voyez* Corneille, plante.

SOUDE (grande) ; Salicote ; Marie vulgaire. *Kali*, ſeu *Soda*, off. *Kali majus cochleato ſemine*,

Soude.

Soda Cochleato Semine.

Soda Kali spinosum. Soude épineuse.

C. B. Pin. & Tourn. Inſt. r. h. *Soda*, *Kali magnum*, *ſedi medii folio*, *ſemine cochleato*, Lobel. Icon. *Anthyllis altera ſalſa*, Camer. *Salſolæ genus in hortis*, *Iſgarum vulgò*, Cæsalp. *Herba Kali*, Bellon. *Salicornia articulis apice craſſioribus obtuſis*, Linn. *Anthyllis ſalſola appellata*; *Anthyllis*, Græcorum; *Kali*, Arabum, *ſeu* Mauritanorum; *Herba vitri ſeu vitraria*; *Stercus paſſerum*, nonnullorum.

Sa racine eſt ferme, garnie de fibres, annuelle. Il s'en éleve de deux ou trois pieds une tige partagée en pluſieurs rameaux longs, droits, de couleur rougeâtre. Ses feuilles ſont étroites, allongées, pointues, épaiſſes, ſucculentes. La tige & les rameaux portent des fleurs garnies de cinq étamines: elles deviennent des fruits membraneux, arrondis, qui renferment chacun une graine noire, luiſante, roulée en ſpirale.

Cette plante, dont la fleur paroît en été, croît ſur les bords de la mer, & auprès des fontaines ſalées. Elle ſe cultive en pluſieurs endroits, & particuliérement aux environs de Montpellier: par la culture ſa tige devient plus élevée.

II°. Soude épineuſe; Salicote épineuſe; Marie épineuſe. *Kali ſpinoſum*, off. *Kali ſpinoſum cochleatum*, C. B. Pin. *Tragus ſpinoſus*, Matthioli, *ſive Kali ſpinoſum*, J. B. *Tragon*, Matthioli, *ſive potiùs Tragus improbus* Matthioli, Ger. *Kali ſpinoſum*, *foliis longioribus & anguſtioribus*, Tourn. Inſt. r. h. *Salſola foliis pungentibus*, Linn. *Drypis*, ſive *Scorpius*, Theophrasti. *Tragium* ſive *Tragon ſecundum*; *Puſillus frutex aculeatus*; *Herba maritima cochleiformis*, quorumdam.

Sa racine eſt fibrée, annuelle. Il s'en éleve d'un pied & demi une ou pluſieurs tiges, groſſes, branchues, ſucculentes, d'un verd brun. Ses feuilles ſont longues, étroites, charnues, terminées par un

aiguillon roide & piquant. De l'aiſſelle des feuilles ſortent de petites fleurs à cinq étamines ; elles ſe changent en des fruits membraneux, arrondis, épineux, dans chacun deſquels eſt renfermée une graine roulée en ſpirale.

Cette plante, dont la fleur ne paroît que ſur la fin de l'été, croît dans les ſables proches de la mer ; par la culture elle devient moins épineuſe.

C'eſt avec cette plante, qu'on brûle, que ſe fait la ſoude, dont les uſages ſont très étendus.

Quant à la ſoude, on peut employer intérieurement ſa décoction pour procurer l'écoulement des urines, & extérieurement contre la gale : ſon ſel, qui eſt cauſtique, peut ſervir à ouvrir les abſcès & à conſumer les chairs ſuperflues.

SOUFRE vif *ou* vierge. *Sulphur vivum ſeu virgineum. Sulphur nativum purum flavum*, WALLER. Mineral.

SOUFRE citrin. *Sulphur citrinum.*

Le ſoufre eſt une ſubſtance ſolide, ſonore, friable, qui craque un peu quand on le caſſe entre les doigts ; il eſt ſans odeur & ſans ſaveur ; il ſe conſume facilement ſur le feu ; ſa flamme eſt bleuâtre & répand alors une odeur très deſagréable, qui prend au goſier, & qui eſt très ennemie des poumons ; il eſt immiſcible à l'eau, diſſoluble dans les huiles & l'eſprit de vin : les Latins ont appellé cette ſubſtance *ſulphur*, d'où le mot de ſoufre eſt venu ; les Grecs θεῖον, parcequ'ils s'en ſervoient comme d'encens ; les Arabes l'ont appellé *chibur*.

On diſtingue le ſoufre d'abord en naturel & en factice : le naturel eſt celui que l'on peut employer tel qu'on le trouve dans la terre ; quant à la couleur on en diſtingue de rouge, de verd & de noir ; quant à la pureté, on en a reconnu de pur & d'impur, d'opaque & de tranſparent ; l'opaque eſt le moins

pur : le transparent a été encore divisé en pur & impur ; c'étoit le soufre vif, *sulphur naturale*, que les Grecs appelloient θεῖον ἄπυρον, c'est-à-dire, qui n'a point passé par le feu.

Le soufre naturel est rare ; il se trouve seulement dans des cabinets de curieux : on le retiroit en différents endroits, & sur-tout dans le Pérou, dans la province de Quito, où il y avoit autrefois quantité de mines d'or que l'on n'exploite plus à présent, dans l'isle de Milo : il s'en trouve aussi en Suisse : ce souffre est brillant, transparent, sans goût, sans odeur ; & quand il brûle, sa flamme est plus odorante que celle du soufre ordinaire, à cause des mines d'or de la Quadlou. Les Chymistes ont cru tirer de ce soufre une teinture d'or.

Le soufre naturel, opaque ou impur, se trouve auprès des volcans, comme proche le mont Ætna en Sicile : en Amérique où ces volcans sont communs ; on le ramasse sous différentes formes, tantôt on le trouve sous la forme d'une masse grise, tantôt il contient beaucoup de terre, tantôt il est fort rouge, couleur qu'il tient de parties arsénicales ; ainsi ce soufre, étant impur, ne vaut rien en médecine.

Le soufre artificiel (que les Grecs appelloient θεῖον πεπυρωμένον, c'est à dire, dépuré par le feu) est de plusieurs especes, suivant la maniere dont on le tire, & sa couleur : on en distingue de verdâtre, que l'on a par la distillation ; de jaune, qui se fait par la fusion ; & de noirâtre, qu'on appelle autrement soufre caballin.

Le verdâtre n'est employé en médecine que pour obtenir l'esprit de soufre, parcequ'il en contient d'avantage que tout autre soufre. Il se tire des environs de Rome, où il y a une certaine pierre blanche sulphureuse, tachetée ; on la concasse, on en

remplit des cornues de terre ou de fer, on adapte un récipient où l'on met de l'eau fraîche, on pousse par la distillation, le soufre passe dans le récipient, & il se forme en morceaux tels qu'on nous l'apporte.

Le soufre jaune se tire de certaines pyrites martiales, qui ne peuvent fleurir à l'air à cause de la trop grande quantité de soufre : ces pyrites sont communes en Suede, en Angleterre & en Allemagne. On les concasse ; on en remplit des vaisseaux de fer, on les met dans un four, & on les incline de façon que le soufre puisse s'écouler à mesure qu'il se fond, & gagner, par des conduits faits exprès, dans des canaux de fer où il se fige, & prend la figure qu'il a quand on nous l'apporte. C'est le soufre en canon. Pour en hâter la fusion dans ces fours, on y ajoute de l'huile.

Le soufre noir ou caballin est la matiere qui reste après la dépuration du soufre ; on y ajoute de la limaille de fer ; les maréchaux s'en servent pour les chevaux, d'où il a pris le nom de caballin.

A Aix-la Chapelle, il y a un puits sulphureux très remarquable, qui fournit continuellement du soufre. On a fait boucher ce puits à cause de la malignité des vapeurs qui s'en élevoient continuellement ; cela cependant n'empêche pas que les vapeurs ne pénetrent par certains endroits, & qu'il ne se forme du soufre autour du puits. Les habitants du pays le ramassent très soigneusement, ils l'estiment beaucoup, & le regardent comme un grand anodyn. Dans le royaume de Naples, il y a aussi quantité de ces endroits sulphureux, & il y a apparence que ce pays sautera un jour, comme il est arrivé à quelques endroits.

Le soufre en canon a très peu d'odeur, sinon

quand on le brûle ou qu'on le triture dans un mortier : il n'a point de saveur, il est sec, dur, friable, cracotte entre les doigts quand on l'écrase; il est immiscible à l'eau, il lui donne seulement une légere odeur : les acides ne le dissolvent point; il se mêle avec les alkalis fixes, il en résulte un foie de soufre; & par cette combinaison, le soufre devient miscible à l'eau. Les dissolvants propres du soufre sont les huiles & l'esprit-de-vin. Sur les charbons il s'enflamme; sa flamme est bleuâtre & répand une odeur desagréable, piquante, suffocante, ennemie des poumons. On dit qu'il a la propriété de rafraîchir l'eau; mais le thermometre ne le confirme pas. Le soufre, dans les vaisseaux fermés, ne se décompose pas, il se sublime en fleurs qui sont de véritable soufre.

Cette propriété de ne point se décomposer dans les vaisseaux fermés, a rendu l'analyse du soufre difficile; & pour la faire, on a été obligé de brûler le soufre à l'air libre; on sent bien qu'alors ses principes sont difficiles à rassembler.

M. Homberg a eu recours à un procédé fort ingénieux; il a pris du soufre ordinaire, l'a fait dissoudre dans de l'huile de térébenthine, a mis la dissolution cristalliser à la cave; après la cristallisation il a ramassé les cristaux, les a fait fondre de nouveau dans de nouvelle huile de térébenthine qu'il a mis de nouveau cristalliser, & il a réitéré ce procédé jusqu'à ce que tout son soufre ait été dissout dans de l'huile de térébenthine; alors il a distillé cette huile au bain de sable : d'abord il a eu une pure huile de térébenthine, puis il a monté une liqueur acide; ce qui restoit dans la cornue étoit un bitume dont une partie étoit dissoluble dans l'esprit de vin, & il a dit qu'elle étoit pecto-

rale ; l'autre partie étoit diſſoluble dans les huiles eſſentielles des plantes, & purgeoit à quatre à cinq grains ; il a trouvé auſſi une petite quantité de terre métallique, & de non métallique, d'où Homberg a conclu que le ſoufre étoit formé d'un acide uni à un bitume, & qu'il contenoit une petite portion de terre métallique & de non métallique.

Mais cette analyſe eſt défectueuſe ; car la terre non métallique vient de l'huile de térébenthine que M. Homberg a employée pour diſſoudre le ſoufre : la terre métallique vient de ce qu'il a employé du ſoufre ordinaire qui, n'étant point purifié, pouvoit contenir quelques parties hétérogênes ; la preuve que j'en donne, c'eſt que, ſi on brûle le ſoufre, il ne reſte point de ſédiment ; donc il n'entre point de terre dans ſa compoſition.

Neuman dit que le ſoufre eſt formé de l'acide vitriolique uni avec une petite quantité de matiere inflammable : par exemple, une livre de ſoufre pur contient ſeulement deux gros de matiere inflammable ; Neuman l'a démontré par ſes expériences.

L'exiſtence d'un acide de ſoufre eſt prouvée en ce que, quand il brûle, ſa vapeur eſt ſi irritante. Cet acide eſt l'acide du vitriol, & il en differe ſeulement en ce que, quand il quitte le ſoufre, il emporte une petite quantité de phlogiſtique ; ce qui fait qu'il eſt le plus foible des acides, c'eſt-à-dire, que les ſels neutres qu'il forme en s'uniſſant avec des alkalis, ou autres ſubſtances, ſont décompoſés par les autres acides : cela n'empêche cependant pas qu'il ne ſoit l'acide du vitriol ; car ſi l'on expoſe cet eſprit ſulphuteux volatil à l'air pendant un certain temps, il perd ſon phlogiſtique, & redevient

un véritable acide vitriolique, ce qui se connoît en ce qu'il reste le plus fort de tous les acides ; il les chasse tous de leurs bases. Avec l'alkali fixe du tartre, il forme un tartre vitriolé ; avec la base du sel marin, il forme un sel de Glauber ; or ce sont là les propriétés de l'acide vitriolique ; donc l'acide du soufre est l'acide vitriolique même, & s'il en diffère quand il est esprit sulphureux volatil, ce n'est que parcequ'il a enlevé une petite quantité de phlogistique du soufre, puisqu'en le privant de ce phlogistique, il reprend, comme je viens de le faire voir toutes les propriétés de l'acide vitriolique.

De plus, ce qui est la preuve la plus convaincante que l'on ait en chymie des principes d'un corps ; de plus, dis je, avec l'acide vitriolique, & le phlogistique, on fait du soufre ; par exemple, si on distille de l'acide du vitriol avec une matiere grasse quelconque, les vapeurs qui s'élevent sont parfaitement sulphureuses. Il est vrai que dans cette opération le soufre ne paroît pas dans sa forme naturelle, parceque c'est un soufre volatil qui se dissipe à mesure qu'il se forme.

Mais on peut faire paroître ce soufre sous sa forme naturelle, en lui donnant des entraves qui le rendent fixe. Prenez, par exemple, du tartre vitriolé, qui est formé de l'acide vitriolique, & de l'alkali fixe du tartre, mettez le fondre dans un creuset, ajoutez-y une matiere grasse quelconque, pourvu qu'elle contienne du phlogistique, par exemple, de la poudre de charbon, il se formera sur-le-champ un véritable *foie de soufre*, comme si vous aviez combiné le soufre même avec un alkali fixe ; donc dans cette opération le soufre s'est formé de l'union de l'acide vitriolique avec le phlogistique, lequel acide, suivant la loi des affinités a dû se

combiner avec le phlogiſtique, puiſqu'il a plus d'affinité avec lui qu'avec l'alkali fixe. Ce ſoufre n'eſt pas formé de l'alkali fixe, puiſque ſi on le calcine, le phlogiſtique ſe diſſipe, & il reſte un véritable tartre vitriolé qu'on peut faire reparoître foie de ſoufre, en y ajoutant, comme la premiere fois, du phlogiſtique.

Ce foie de ſoufre contient du véritable ſoufre; en effet, on ſçait que l'acide du ſoufre eſt le plus foible de tous les acides; que le foie de ſoufre n'eſt autre choſe que du ſoufre uni avec un alkali fixe qui lui donne la qualité d'être diſſoluble dans l'eau. Cela étant poſé, ſi, ſur une diſſolution de ce foie de ſoufre artificiel, vous verſez un acide quelconque, cet acide, étant plus fort que l'acide du ſoufre, s'empare de l'alkali fixe, la diſſolution ſe trouble, & il ſe précipite un véritable ſoufre; donc avec l'acide vitriolique & le phlogiſtique on peut faire du ſoufre; donc le ſoufre eſt formé de l'acide vitriolique & du phlogiſtique.

Pour la médecine il faut choiſir le ſoufre jaune, ou le ſoufre en canon. Le ſoufre verd contient des parties hétérogênes; il n'eſt bon que pour tirer l'eſprit de ſoufre. Le ſoufre rouge contient des parties arſénicales, & ainſi il n'eſt point employé en médecine. On diſtingue le ſoufre des autres ſubſtances par les qualités que je lui ai ci-deſſus attribuées.

Les anciens ont regardé le ſoufre comme adouciſſant, inciſif, calmant, apéritif, diaphorétique, antiputride, pectoral, béchique. Quelques modernes, ſpécialement CARTHEUSER, ont nié toutes ces propriétés dans le ſoufre: il eſt immiſcible à l'eau, dit-il; donc il ne paſſe point dans la maſſe de nos humeurs; donc il n'a aucune vertu.

Je réponds à CARTHEUSER que le ſoufre à la vérité

rité eſt immiſcible à l'eau ; mais cependant l'eau ſe charge de ſon odeur ; les malades, qui en ont pris, ont rendu une ſueur d'une odeur de ſoufre inſupportable ; & de plus, CARTHEUSER n'a pas fait attention à la bile, quand il a dit que le ſoufre ne paſſoit point dans le ſang, de ce qu'il étoit immiſcible à l'eau ; d'où je conclus contre lui, que les ſucs digeſtifs, aidés de la bile, ſont capables de faire paſſer dans la maſſe des humeurs une aſſez grande quantité de ſoufre le plus ſubtiliſé, pour produire les effets dont les anciens ont parlé ; & je crois avoir d'autant plus de raiſon, que je conclus ſuivant cet axiome, *ab actu ad poſſe valet conſequentia* c'eſt-dire, puiſque les malades, qui ont pris du ſoufre, rendent une ſueur qui en a l'odeur, on peut conclure avec vérité que le ſoufre peut paſſer dans les humeurs.

C'eſt donc avec raiſon qu'on regarde aujourd'hui, comme de tous temps, le ſoufre comme béchique, inciſif, expectorant, bon contre l'aſthme, les toux violentes & ſeches, dans les ulceres du poumon, ulceres internes, & même les chaudepiſſes ſimples, où il adoucit les âcres qui ſont réſorbés de ces ulceres. On le donne en bols avec quelques drogues appropriées à ces maladies. La doſe en eſt de quinze ou vingt grains, même un ſcrupule. On le donne auſſi fort avantageuſement comme inciſif, adouciſſant, diaphorétique, dans les maladies de la peau, comme la gale, les dartres ; & ſi, par malheur, une humeur cutanée étoit refluée ſur quelque viſcere, il n'eſt rien de meilleur pour la rappeller à l'extérieur, qu'une priſe de ſoufre donnée à l'intérieur. Au reſte, pour l'intérieur, on emploie rarement le ſoufre ſimple, mais plutôt quelques-'unes de ſes préparations, à cauſe de leur pureté.

A l'extérieur le soufre est un bon atténuant, résolutif : on le fait entrer dans les liniments pour les maladies cutanées, comme dartres & gale ; mais il faut s'en servir avec prudence, de peur d'exciter quelque métastase. Le soufre n'est pas bon, à l'intérieur, pour les tempéraments secs & brûlés, ni pour les femmes grosses, ni quand il y a hémorrhagie, ou dissolution dans nos humeurs.

Les préparations du soufre sont en grand nombre : la plupart sont inutiles, d'autres même nuisibles. La meilleure de toutes, à mon avis, est le *soufre sublimé en fleurs*. Pour y procéder, on prend un pot de terre non vernissé, auquel il y a une petite porte à la partie superieure, qui ferme exactement avec un morceau de la même terre dont le pot est fait ; on place le pot sur un feu très doux, on met dessus cinq à six aludels, dont le dernier est fermé par le haut ; la porte du pot, qui tient lieu de cucurbite, sert à mettre du soufre par reprises, à mesure qu'il se sublime. On donne un feu très lent, parcequ'un feu plus violent feroit fondre le soufre, & il ne se sublimeroit pas. Ces vaisseaux doivent être de terre, non vernissés, parceque l'acide du soufre attaqueroit le vernis ou le métal qui pourroit les composer. Après l'opération, on tire les aludels, & on ramasse, avec une plume, les fleurs de soufre qui s'y trouvent attachées : ces fleurs sont de soufre pur, elles ont les mêmes propriétés ; mais elles ont cet avantage de plus, qu'elles contiennent moins de parties hétérogènes, & sont plus pures que le soufre qui n'a point subi cette opération.

Les fleurs de soufre n'ont point d'autres vertus que le soufre, on les préfere seulement en médecine à cause de leur plus grande pureté. Elles

conviennent, de même que le soufre, dans la phthisie, quand il n'y a point de fievre; dans les ulceres internes, comme du poumon, des reins, & dans les chaudepisses: elles sont avantageuses dans l'asthme, la toux opiniâtre, pour atténuer les humeurs dartreuses, galeuses, & les faire sortir par les sueurs, pour reporter à la peau une humeur qui se seroit déposée sur quelque viscere. Leur dose est depuis un scrupule jusqu'à deux scrupules, même un gros; on peut même dans un jour, quand le cas l'exige, en faire prendre à un malade la quantité de quatre gros à diverses repriſes. A la dose de trois gros, on a observé qu'elles peuvent devenir purgatives; mais j'en blâme l'usage dans ce cas, il n'est pas sûr. On ne doit point donner les fleurs de soufre, quand il y a fievre, éréthisme, inflammation du poumon, des premieres voies, & des conduits urinaires, dans les hémorrhagies & les fontes d'humeurs; elles sont contraires aux femmes grosses.

A l'extérieur, les fleurs de soufre, de même que le soufre, entrent dans les liniments pour les dartres & la gale; mais, je le répete, on ne doit point se servir de ces liniments sans précautions, de crainte d'occasionner quelque métastase dangereuse. Ainsi, après avoir préparé le malade, rien n'est meilleur, pour dessécher des dartres, que des fleurs de soufre mêlées avec du jus de citron. L'onguent de l'Hôtel-Dieu pour la gale, est fait avec les racines d'aunée & de patience réduites en pulpe de la fleur de soufre & de l'axonge: on peut y ajouter des aromats pour en ôter la mauvaise odeur.

Le *soufre lavé* de Rouen est une préparation de soufre qui a été long-temps fort vantée: voici

comme on y procédoit. On prenoit des fleurs de soufre, on les faisoit fondre, on y mettoit de l'eau, & l'on faisoit bouillir pendant une demi-heure, on versoit cette eau, on en remettoit d'autre, & l'on faisoit bouillir comme la premiere fois; on réitéroit ce procédé pendant dix ou douze fois; à la fin on égouttoit bien l'eau, on lutoit le pot, & on le mettoit au four à la sortie du pain; le soufre se fondoit, se réduisoit en masse au fond du pot, & on le cassoit pour l'avoir : tel étoit le soufre lavé dont on exaltoit si fort les vertus.

M. Geoffroy, après lui M. Malouin, & plusieurs autres ont regardé cette opération d'autant plus inutile, que le soufre n'est point dissoluble dans l'eau; en effet, comme l'eau lui enleve sa partie subtile, odorante, il paroîtroit qu'elle seroit nuisible.

Je crois donc que le procédé que l'on suivoit pour préparer le soufre lavé, n'étoit pas de grande utilité; cependant, en s'y prenant de la maniere que je vais indiquer, je ne la crois pas absolument inutile : au lieu de faire fondre le soufre, je le mets en morceaux, je verse de l'eau dessus, je fais bouillir pendant demi-heure, je jette ensuite cette eau, j'en mets d'autre bouillante à la place, je la fais bouillir de même pendant demi-heure, je la jette comme la premiere fois, & je réitere ce procédé jusqu'à quinze à seize fois; alors j'égoutte bien l'eau, je lute le pot, & le mets au four comme ci-dessus; à la sortie du four je casse le pot, & je trouve une masse qui est le soufre lavé. Dans ce procédé, si l'eau bouillante fait quelque chose sur le soufre, elle doit opérer bien plus efficacement dans ce dernier cas, que dans le premier, puisque du soufre, ainsi en morceaux, présente plus de surface que du soufre fondu; or le soufre contient toujours quel-

ques molécules arsénicales : il n'y a que du plus ou du moins, suivant la pureté du soufre. Or, les molécules arsénicales sont très dissolubles dans l'eau, donc cette préparation purge le soufre de tout arsenic, d'où je conclus qu'elle n'est pas inutile; & que si l'on emploie ce soufre pour sublimer les fleurs, on aura des fleurs de soufre infiniment plus pures qu'à l'ordinaire. Ce soufre lavé a les mêmes propriétés que les fleurs de soufre, & les mêmes vertus; il convient dans les mêmes cas : on peut le donner à une dose un peu plus forte.

Si l'on prend le soufre lavé, qu'on le triture bien avec de l'eau distillée d'hyssope, on fait la *crême de soufre* que l'on vante beaucoup pour la poitrine; au reste cette crême de soufre a les mêmes vertus que les fleurs de soufre.

Le soufre est dissoluble dans les huiles; dissous par ce moyen, il porte le nom de *baume de soufre*. Ces baumes ont différents noms, suivant l'huile qu'on a employée pour la dissolution : quand c'est l'huile de térébenthine, c'est le *baume de soufre térébenthiné*; quand c'est celle d'anis, c'est le *baume de soufre anisé*; quand c'est celle de succin, c'est le *baume de soufre succiné*; avec celle de genievre, c'est le *baume de soufre de genievre*; avec celle de noix, c'est le *baume de soufre de noix*. De tous ces baumes, il en est quatre qui sont spécialement usités; sçavoir, le baume de soufre térébenthiné, l'anisé, le succiné, & celui qu'on prépare avec l'huile de genievre.

Pour les faire, on met des fleurs de soufre dans un matras; on verse dessus une de ces huiles, de façon qu'elle surpasse les fleurs de trois à quatre doigts; on lute & on met en digestion au soleil ou au bain de sable : l'huile rougit d'abord, & se charge de plus en plus de la couleur rouge.

Ces baumes en général sont apéritifs, fondants,

balſamiques, nervins; & je crois que les baumes naturels, tels que du Pérou & de Judée, ne les valent pas. Ils conviennent ſpécialement dans les ulceres internes du poumon, des reins, & dans les chaupiſſes; il faut cependant avoir ſoin, quand on les ordonne dans ces cas, que la matiere purulente s'évacue par quelque couloir, comme l'expectoration pour les ulceres du poumon, & les voies urinaires pour les ulceres des reins; alors ce ſont de très bons balſamiques. M. MALOUIN préfere celui qu'on prépare avec l'huile de genievre dans ces cas; mais je crois que l'aniſé doit être préféré, quand c'eſt pour rétablir les premieres voies; & le térébenthiné, pour les ulceres du poumon. Souvent ces baumes échauffent beaucoup, ce qui doit rendre les praticiens attentifs dans leur uſage.

On prépare auſſi un baume de ſoufre avec l'huile d'amandes douces, il eſt peu connu; cependant il eſt préférable à tous les autres, dans les cas fébriles, & où il y a quelque irritation, parcequ'il n'eſt pas ſi ſujet à enflammer les premieres voies.

M. HOMBERG, dans l'analyſe qu'il a faite du ſoufre, s'eſt ſervi, comme on l'a dit, de l'huile de térébenthine pour diſſoudre le ſoufre, afin de pouvoir le ſoumettre à la diſtillation; & dans le réſidu, il lui eſt reſté une partie bitumineuſe, dont une portion étoit diſſoluble dans l'eſprit de vin; il l'appelloit ſon pectoral & ſon béchique. Quand il avoit diſſous cette partie dans l'eſprit de vin, il faiſoit évaporer juſqu'à une certaine conſiſtance, & il donnoit à cette préparation le nom de baume de ſoufre qu'il a vanté. Quelques praticiens l'ont encore beaucoup vanté après lui, mais il eſt peu connu à préſent: au reſte, comme il s'eſt ſervi de l'huile de térébenthine dans ſon procédé, je crois que ce baume de ſoufre de M. HOMBERG differe très peu de notre baume de ſoufre térébenthiné.

Le *lait de soufre* & le *magistere de soufre* se préparent de cette maniere : On prend une dissolution alkaline, on y fait bouillir des fleurs de soufre, la dissolution prend un teinture rouge, on la filtre & on verse dessus un acide quelconque, aussi tôt la liqueur prend une couleur blanche ; c'est le lait de soufre : si on laisse reposer cette liqueur, il se précipite au fond une poudre, c'est le magistere de soufre.

Cette poudre n'est que du soufre même, que l'acide qu'on a versé, a séparé de l'alkali fixe, parceque l'acide du soufre, tant qu'il est combiné avec le phlogistique, est le plus foible de tous les acides. Ce soufre ainsi détaché de l'alkali est extrêmemnt divisé, c'est ce qui fait qu'il a troublé d'abord la liqueur, & lui a donné la couleur laiteuse ; mais, comme il n'y a plus rien qui le tienne suspendu dans la liqueur, il se précipite au fond ; & c'est, comme je l'ai dit, le magistere de soufre qui n'est que du soufre, mais moins pur & moins parfait ; ainsi je trouve à propos de ne point employer ces préparations de soufre en médecine.

Si l'on fait fondre dans un creuset un alkali fixe, & qu'on y combine des fleurs de soufre, on a une masse rougeâtre d'une odeur très puante & désagréable, à laquelle on a donné le nom de *foie de soufre*. Par cette opération le soufre acquiert la propriété de se dissoudre dans l'eau, on emploie beaucoup cette préparation en Angleterre & en Allemagne : ici on n'en use point, peut-être à cause de sa mauvaise odeur, mais je crois qu'on a tort ; c'est un très grand remede, un apéritif fondant, qui peut convenir dans les épaississements lymphatiques ; enfin c'est un véritable savon formé d'un alkali fixe, d'un acide & d'une matiere bitumineuse, au lieu d'huile, que l'on peut substituer à tous les autres savons.

Quant à l'*emplâtre diasulphuris* de RULAND, c'eſt une pauvre compoſition. Le ſoufre eſt embarraſſé dans les ſubſtances qui y entrent, & ne peut avoir aucune action, ſinon d'obſtruer les pores de la peau.

Les *tablettes de ſoufre* ſont de deux eſpeces, de ſimples & de compoſées; les ſimples ſe préparent ainſi: On fait fondre, par exemple, deux onces de ſucre; quand il eſt en fuſion, on y mêle deux gros de fleurs de ſoufre, on en forme des tablettes; ce ſont les tablettes de ſoufre ſimples. Quand on veut les avoir compoſées, on ajoute, par exemple, de l'iris de Florence, des fleurs de benjoin, & autres aromats: au reſte les ſimples ſont les plus employées, & elles conviennent dans les mêmes cas que les fleurs de ſoufre; mais je préfere les pilules de Morton, dont le baume de ſoufre térébenthiné fait la baſe.

Comme le ſoufre ne ſe décompoſe point dans les vaiſſeaux fermés, pour avoir ſon acide, on a été obligé de le brûler à l'air libre, de placer au-deſſus une cloche pour condenſer les vapeurs, & faire enſorte qu'elles retombent dans une terrine placée exprès; mais on obtient très peu d'eſprit de ſoufre par ce procédé, ce qui a engagé HOMBERG à prendre un grand balon dont l'embouchure fût très large, pour qu'il pût placer un creuſet dedans, de façon cependant qu'il y eût un peu d'air pour faciliter la combuſtion du ſoufre. On retire un peu d'avantage de ce procédé; mais de quelque façon qu'on s'y prenne, on perd toujours de cet eſprit de ſoufre.

L'*eſprit de ſoufre* n'eſt autre choſe que l'acide vitriolique, combiné avec du phlogiſtique, ainſi que je l'ai prouvé ci-deſſus, & il eſt noyé dans beaucoup de phlegme; de ſorte que ſi on fait évaporer ce phlegme à un feu doux, il reſte un acide concen-

tré, auquel on a donné improprement le nom d'*huile de soufre*; cette huile n'est point employée en médecine.

L'acide de l'esprit de soufre a les vertus des acides minéraux, & il est bon pour tempérer l'effervescence des humeurs Quelques-uns croient qu'il est apéritif & fondant; & que s'il est calmant, ce n'est qu'en bridant & en liant les âcres des humeurs : au reste je pense que c'est le premier acide minéral dulcifié avec le phlogistique, & que, comme il est plus foible, on doit lui donner la préférence, quand les inflammations & les chaleurs d'entrailles sont à craindre.

Le soufre, dit M. Vogel, est un mixte minéral, composé de l'acide vitriolique & du phlogistique mêlés à de la terre, & fortement unis ensemble. Il raréfie le sang, atténue la pituite, expulse par les pores de la peau les impuretés du sang, sans aucune agmentation sensible de chaleur; enfin il procure la sortie des vers. Ces propriétés l'ont fait recommander contre l'asthme humide, contre la gale, le rhumatisme & la goute; Blakmore, *pag.* 84. On le donne jusqu'à deux scrupules; son usage continué lâche le ventre. C'est un remede propre contre les hémorrhoïdes aveugles accompagnées d'épreintes & de constipation; Werlhof, *obs. de febr. page* 97, *b* Il modere & suspend la salivation excitée par le mercure, & est d'un bon secours dans les maladies aiguës, exanthématiques. Van Doeveren. *diss.* produit l'exemple d'un tænia expulsé par le soufre. Quand on l'ordonne intérieurement, c'est toujours les fleurs qu'on fait prendre, comme étant plus pures; il faut se défier de son application extérieure dans la gale.

SOURIS. *Mus*, off. *Mus domesticus*, Schrod. *Sorex domesticus*, Charlet. *Mus minor; muscu-*

lus vulgaris domeſticus, caudâ tenui longâ, KLEIN, Quadr. *Mus caudâ longâ nudiuſculâ, corpore cinereo fuſco, abdomine ſubalbeſcente*, LINN. *Mus caudâ longiſſimâ, obſcurè-cinereus, ventre ſubalbeſcente*, BRISSON. *Voyez* la figure du RAT, celle de la SOURIS y eſt repréſentée.

La ſouris a environ deux pouces & demi depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue; ſa tête eſt allongée; la mâchoire ſupérieure eſt garnie de deux mouſtaches, dont les poils ſont inégaux; chaque mâchoire eſt munie de deux dents inciſives; ſes yeux ſont ronds, ſaillants, noirs; ſes oreilles larges, arrondies, tranſparentes: ſa queue a environ trois pouces de longueur; les pieds de devant ont quatre doigts garnis de petits ongles crochus; les pieds de derriere ont cinq doigts. Le poil, qui couvre la peau, eſt ordinairement d'un gris cendré; mais cette couleur n'eſt pas conſtante, on en trouve à poil châtain, & même blanc.

Tout le monde ſçait que la ſouris a l'ouie très fine, ainſi que le goût & l'odorat; elle eſt timide, mais elle eſt alerte & ruſée. Elle fait ſa demeure dans nos maiſons, où elle ſe nourrit de pain, de fromage, de fruits, de viande même; & lorſque la faim la preſſe, tout lui eſt bon. Elle quitte ſa retraite durant la nuit, & rarement pendant le jour; elle a un grand nombre d'ennemis à l'égard deſquels elle eſt toujours en défiance. La femelle met bas ſix à ſept petits à la fois.

On s'en ſert peu en médecine; & les vertus, qu'elle peut avoir, ne ſont pas différentes de celles qu'on a attribuées au rat. *Voy.* RAT.

SPATULE. *Voyez* GLAIEUL PUANT.

SPERMATOPÉES. *Spermatopœia medicamenta.* *Voyez* INTRODUCTION, *page* 116.

SPERMA CETI. Blanc de baleine. *Voyez* CACHALOT.

a. 4.
b. 1.
a. 2.
a. 1.
Squine d'Occident.
China occidentalis.
China orientalis.
Squine d'Orient.

SPERME de grenouilles ; *ou* Frai de grenouilles *Voyez* GRENOUILLE.

SPIC *ou* Aſpic. *Voyez* LAVANDE mâle.

SPIC-NARD (*Spica Nardi*). *Voyez* NARD.

SPIGELIA. *Arapabaca quadrifolia fructu teſticulato*, PLUM. gen. 11. BARREL. Equin. 15 *Spigelia*, LINN. ſpec. pl. p. 149. *Spigelia ramis indiviſis, foliis terminantibus verticillatis*, BUTTNER.

Cette plante, dit M. VOGEL, croît dans la Caïenne & dans le Bréſil.

Elle eſt fort vantée comme anthelmintique par BROWNE, *Gentl. magaz. decemb.* 1751 ; on en fait boire la décoction, une taſſe à thé, toutes les heures, durant un jour & demi, ou deux jours ; ſon effet eſt de procurer du calme ou du ſommeil, à la maniere de l'*opium*. A ſon réveil le malade prendra une potion purgative qui expulſera les vers morts ou vifs. Très récemment BERGIUS s'eſt aſſuré de ſon efficacité par de nouvelles expériences. LINNÆUS, *diſſert. ſpecif. canadenſ.*

SPLÉNIQUES. Σπληνικὰ φαρμακα ; *Splenica medicamenta*. Remedes contre les maladies de la rate ; ce ſont pour la pluſpart les apéritifs, & ceux qui conviennent contre les maladies du foie. *Voyez* HÉPATIQUES.

SQUILLE. *Voyez* Scille.

SQUINE. *China*. On conſerve ſous ce nom dans les boutiques une racine épaiſſe, tubéreuſe, noueuſe, genouillée, inégale, ligneuſe, farineuſe, d'un brun rougeâtre au-dehors, d'un rouge pâle en dedans, d'une ſaveur terreuſe, inerte, & légérement aſtringente, inodore.

On nous apporte cette racine ſéche de l'Amérique & des Indes ; ce qui fait donner à la premiere le nom de ſquine occidentale, & à la ſeconde celui

de squine orientale : cette derniere passe pour être préférable à l'autre.

La plante est désignée par les botanistes sous les phrases suivantes : *China orientalis*, feu *Smilax aspera chinensis*, Lampatam *dicta*; HERMAN, Cynos. mat. med. *Sankira, vulgò Quaquara* : *Smilax minùs spinosa fructu rubicundo, radice virtuosâ*, China *dicta*, KOEMPF. Amœn. exot. fascic. V. p. 781. *Smilax caule aculeato, foliis orbiculato-ovatis, inermibus, quinquenerviis.* LINN. mat. med. 461.

Sa racine, qui est grosse & garnie de fibres longues, pousse des tiges sarmenteuses, noueuses, d'un rouge-brun, obscur, près de terre. D'entre les nœuds sort un pédicule garni de deux mains, ou vrilles : ce pédicule soutient une feuille membraneuse, ondée, à cinq nervures. Ses fleurs, qui naissent par bouquets de l'aisselle des pédicules, sont petites, sans calyce, à six pétales disposés en étoile, d'un jaune tirant sur le verd. Lorsque la fleur est passée, l'embryon se change en un fruit ressemblant à une cerise par la grosseur, par la figure, par la couleur, mais peu charnu, farineux, d'une saveur acerbe. On trouve au-dedans de ce fruit plusieurs petites graines fort dures, de la figure d'un croissant, de couleur de châtaigne, & blanches intérieurement.

Cette plante croît dans le Malabar, en Chine, dans le Tonquin, dans le Japon.

Quoique cette racine n'ait ni odeur ni saveur, dit M. VOGEL, elle ne laisse pas d'être utile en médecine, à cause de ses parties savonneuses. Elle est atténuante, apéritive, sudorifique, diurétique; elle purifie le sang, ce qui la rend efficace, suivant VÉSALE, dans la cachexie, dans la vérole, dans la goute, dans la gale, & dans les ulceres tant internes qu'externes. AUGENIUS, *Epist.* l. ij. *pag.* 376.

577, en recommande la décoction contre la phthisie.

Le sentiment de M. Carthéuser est bien différent : cette racine entre, dit-il, dans les décoctions les plus connues, & on la croit vulgairement capable (à cause d'une certaine vertu imaginaire, diaphorétique & diurétique) de bien purifier le sang & la lymphe, & conséquemment comme un spécifique dans la vérole, les affections galeuses, le scorbut, & les autres maladies qui proviennent de l'impureté des humeurs. Pour moi qui suis appuyé sur la raison & sur l'expérience; je crois qu'elle n'est presque d'aucun usage, & qu'on fait mieux de la mettre au nombre des médicaments simples, inertes, qu'actifs. En effet le principe volatil balsamique y est en si petite quantité, qu'on ne doit pas en attendre un grand secours, & par conséquent tous les éloges qu'on a faits de ses vertus sont outrés.

Plusieurs médecins sont de l'avis de M. Carthéuser, & n'ont plus guère de confiance dans la squine.

II°. Squine d'occident. *China occidentalis*, off. *China spuria nodosa*, C. B. Pin. *Pseudo-chinæ radix* Clusii, J. B. Elle ne differe de la précédente que par sa couleur qui est plus rousse en dehors, & plus rougeâtre en dedans.

Les botanistes ont désigné la plante sous ces noms: *Olcacatzan Pahua thanica*, Hernand. *Jupicanga Brasilienſibus*, Pison. *Smilax viticulis asperis virginiana, foliis anguſtis, levibus, nullis articulis prædita*, Pluck. Phytograph. *Smilax aspera fructu nigro, radice nodosâ magnâ farinaceâ*, China *dictâ*, Sloane, Catal. plant. jamaïc. *Voyez* la figure précédente.

Cette plante, qui se trouve en Amérique, dans la nouvelle Espagne, dans le Pérou, dans le Brésil, & ailleurs, paroît peu différer de la précédente.

STAPHISAIGRE. Herbe aux poux : Herbe à la pituite. *Staphiſagria*, off. *Staphis agria*, C. B. Pin. *Delphinium platani folio*, Staphiſagria *dictum*, Tourn. Inſt. r. h. *Herba pedicularis*, Cord. *Aconitum urens ricini ferè foliis, flore cæruleo magno*, Staphiſagria *dictum*, Pluck. *Delphinium nectariis diphyllis, folis palmatis, laciniis integerrimis*, Linn.

De ſa racine, qui eſt longue, ligneuſe, annuelle, s'éleve d'un pied & demi, ou de deux pieds, une tige droite, ronde, velue, branchue. Ses feuilles, qui reſſemblent à celles du platane, du ricin, ou de la vigne, ſont portées ſur de longs pédicules ; elles ſont profondément découpées, velues, vertes. Aux ſommités de la tige & des rameaux, & de l'aiſſelle des feuilles, naiſſent des fleurs à cinq pétales inégaux, diſpoſés en rond ; elles reſſemblent à celles du pied d'alouette, mais elles ſont plus amples. Chaque fleur ſe change en un fruit à trois ou quatre cornes, qui s'ouvrent dans leur longueur, & dans leſquelles ſont contenues des graines triangulaires, de la groſſeur d'un petit pois, ridées, noirâtres en dehors, jaunâtres ou blanchâtres en dedans, d'une ſaveur âcre, brûlante, amere, déſagréable.

Cette plante fleurit en été ; ſes ſemences ſont mûres ſur la fin de l'automne ; elle croît en Italie, en Provence & en Languedoc ; elle aime les lieux ombragés ; elle ſe cultive auſſi dans les jardins.

On ne fait uſage que de la graine en médecine. Priſe à la doſe de huit ou dix grains, dit M Vogel, elle purge ; mais il n'eſt pas sûr de la donner intérieurement à cauſe de ſon acrimonie brûlante. On la met encore du nombre des maſticatoires & des ſialogogues ; on la recommande comme un bon remede dans l'odontalgie, en l'appliquant ſur la dent douloureuſe ; mais ce remede n'eſt pas ſans danger.

Schulze

Delphinium
a.1.
Staphisagria.
herbe aux poux.
a.1.
a.1.

a.1.

Statice,

Statice major.

a.1.

Schulze en a fait plusieurs fois sur lui-même l'expérience ; la douleur augmenta à un tel point, qu'il étoit hors de lui. Mais elle est très utile pour tuer les poux; dans cette vue on en répand la poudre sur les cheveux, ou elle s'applique sur la tête en forme de liniment, en la mêlant avec de l'huile.

STATICE. Gazon d'Olympe, ou de montagne : Œillet de Paris : Herbe à sept tiges. *Statice*, off. *Caryophyllus montanus major flore globoso*, C. B. Pin. *Caryophylleus flos aphyllocaulos, vel junceus, major*, J. B. *Gramen polyanthemum majus*, Dod. Pempt. *Caryophyllus mediterraneus*, Ger. *Gramen marinum mediterraneum majus*, Statice *quibusdam*, Park. *Statice caule nudo simplicissimo capitato*, Linn.

Sa racine est assez grosse, longue, ronde, ligneuse, composée de plusieurs têtes. Les feuilles, qui en sortent, sont longues, étroites comme celles du chien-dent, d'un verd de mer. Il s'en éleve d'environ un pied plusieurs tiges, droites, creuses, presque sans feuilles ; son sommet est garni d'un bouquet de petites fleurs à cinq pétales d'un blanc purpurin, portés sur un calyce en entonnoir. A chaque fleur succede une graine pointue par les deux bouts, & enfermée dans une capsule qui étoit le calyce de la fleur.

Cette plante, qui donne sa fleur en Eté, se plaît sur les lieux montagneux & un peu humides.

Elle est mise au nombre des vulnéraires astringentes ; plusieurs médecins recommandent d'en boire le suc pour arrêter le crachement de sang, le saignement de nez, le flux excessif des regles & des hémorrhoïdes, & le flux dysentérique.

La poudre de statice desséchée est également vulnéraire, & facilite la cicatrice des ulceres malins.

STERNUTATOIRES. *Voyez* ERRHINES.

STIMULANTS. *Stimulantia medicamenta. Voy.* tom. iij, pag. 54.

STŒCHAS arabique. *Stœchas arabica*, & *flores ſtœchados*, off. Στιχὰς, DIOSCOR. Στοίχας, GALEN. On donne ce nom dans les boutiques à des ſommités fleuries d'une plante de même nom. Elles ſont de couleur tirant ſur le pourpre, oblongues, écailleuſes, d'une ſaveur un peu âcre & amere, d'une odeur pénétrante; elles nous ſont apportées du Languedoc, & des iſles d'Hières.

La plante, d'où elles ſont tirées, eſt nommée par les botaniſtes, *Stœchas purpurea*, C. B. Pin. *Stœchas arabica vulgò dicta*, J. B. *Stœchas brevioribus ligulis*, CLUS. Hiſt. *Lavandula foliis lanceolato-linearibus, ſpicâ comoſâ*, LINN.

C'eſt un petit arbriſſeau qui s'éleve de deux ou trois pieds; ſes tiges ſont ligneuſes & quadrangulaires. Ses feuilles, qui naiſſent oppoſées, reſſemblent à celles de la lavande; elles ſont blanchâtres, d'une odeur aromatique, âcre. La tige ſe termine par une petite tête épaiſſe, formée de pluſieurs petites feuilles, d'entre leſquelles ſortent des fleurs d'une ſeule piece en gueule, dont la levre ſupérieure eſt diviſée en deux portions, & l'inférieure en trois; elles ſont ſoutenues par un calyce, d'une ſeule piece, court, légérement dentelé: autour du piſtil ſont quatre embryons, qui deviennent chacun une ſemence arrondie, placée au fond du calyce.

L'odeur des fleurs de ſtœchas, & leur efficacité, dépendent d'une huile eſſentielle, aromatique, dont elle abonde.

Cette plante croît en Eſpagne, en Portugal, & en Languedoc.

Ses fleurs ſont inciſives, atténuantes, fortifiantes; on en recommande l'uſage dans les maladies

a, 1.
a, 1.
a, 1.
Stœchas Arabique,
Stœchas arabica.
a, 4.

de la tête, des nerfs & de la matrice, lorſqu'elles ſont accompagnées d'atonie. Elles procurent auſſi l'écoulement des regles, & celui des urines.

On n'en fait plus guere uſage; mais elles entrent encore dans pluſieurs compoſitions officinales.

STŒCHAS citrin. *Elichryſum*, ſeu *Stœchas citrina anguſtifolia & latifolia*, C. B. Pin. *Gnaphalium foliis lanceolatis, inferioribus obtuſis, caule herbaceo ſimpliciſſimo, corymbo terminali compoſito*, LINN.

Ses fleurs ſont médiocrement ameres & un peu aſtringentes. FERNEL dit qu'elles levent les oſtructions des viſceres, & qu'elles ſont en même temps corroborantes. SCHULZE les dit bonnes contre la ſtrangurie; il preſcrit de les manger ſur du pain avec du beurre qu'on aura étendu. En fumigation elles diſſipent le rhumatiſme. TRAGUS a obſervé que le vin dans lequel on avoit fait bouillir ces fleurs, avoit la vertu de chaſſer les vers.

STOMACHIQUES. *Stomachica medicamenta.* Remedes qui fortifient l'eſtomac, & qui favoriſent la digeſtion.

La digeſtion des aliments dans l'eſtomac, pour être parfaite, dit un ancien profeſſeur, exige une chaleur douce & modérée, de l'activité & de la fluidité dans les humeurs qui ſont employées à la diſſolution des aliments; enfin, de la force & du reſſort dans les fibres de l'eſtomac.

Les ſtomachiques excitent cette chaleur, la ſoutiennent, aident l'action des diſſolvants, & réveillent les oſcillations des fibres de l'eſtomac. Elles ſont pour la pluſpart d'un goût amere, âcre, aromatique, piquant. Elles réchauffent l'eſtomac, & raréfient les matieres qui y ſont contenues; elles animent le pouls, & donnent une couleur plus ver-

meille au visage. Nous pouvons donc inférer que leurs parties médicamenteuses, étant douces & massives, procurent une division plus exacte des aliments, & en dissolvent les matieres visqueuses par l'irritation de leurs parties âcres & aromatiques sur les fibres de l'estomac. Elles réveillent le ressort & l'oscillation; elles font exprimer des glandes de ces visceres une plus grande quantité de suc stomacal, qui doit être employé à la digestion, & ce suc est rendu plus actif par le mélange des parties développées des stomachiques: mais les oscillations des fibres de l'estomac ne peuvent augmenter, que la chaleur, qui en est une suite, n'augmente pareillement; car, si l'on fait attention à la sympathie des nerfs de l'estomac avec ceux du cœur, des muscles de la respiration & du bas-ventre, on concevra que l'impression, qui se fait sur l'estomac, leur sera communiquée, & qu'en conséquence la respiration sera plus libre, la circulation dans les vaisseaux du bas-ventre plus facile, & que le cœur & les arteres se contracteront avec plus de force: le chyle sera plus coulant. Il sera peut-être encore chargé de quelques parties des stomachiques, ainsi le sang par ce mélange sera plus fluide, le pouls sera donc plus élevé, plus animé, & la couleur du visage sera plus vermeille, puisqu'elle ne dépend que de la liberté de la circulation. Mais les dérangements de l'estomac ne dépendent pas généralement de la lenteur des sucs digestifs, du relâchement & de la foiblesse des fibres de l'estomac, & du défaut de la chaleur naturelle; il est aussi fréquent de les voir causés par la rarescence des humeurs, la rigidité des fibres, la chaleur ou légere inflammation des membraues de ces visceres.

Les stomachiques dans ces cas-là seront d'un mau-

vais uſage; il faut donc bien diſtinguer les différentes cauſes du dérangement de l'eſtomac, pour n'avoir recours aux ſtomachiques que dans les cas où ils conviennent.

Les ſtomachiques ſont

Les racines d'Acorus.
Ail.
Angelique.
Aunée.
Benoîte.
Calamus aromaticus.
Coſtus arabicus.
Fraxinelle.
Galanga.
Gentiane.
Gingembre.
Impératoire.
Iris d'Allemagne.
Nard des Indes.
Serpentaire de Virginie.
Souchet long.
Valériane des jardins.
Zédoaire.

Les feuilles d'Abſinthe.
Ambroſie ou Botrys.
Aurone.
Baſilic.
Botrys, ou Ambroſie.
Camomille romaine.
Caſſis.
Centaurée (petite).
Cerfeuil.
Chamedrys, ou petit chêne.
Le feuilles d'Eſtragon.
Marjolaine.
Marum.
Méliſſe.
Menthe.
Origan.
Pouillot.
Rhue.
Sarriette.
Sauge.
Tanaiſie.
Thé.
Véronique.

Les fleurs d'Orange.
Romarin.
Sauge.

Les fruits de Coignaſſier.
Eglantier.

Les baies de Genievre.
Laurier.

Les écorces de Citrons.
Limons.
Oranges.

La noix muſcade.
L'Amome en grappe.
Le Cacao.
Le Café.
Le Cardamome.
Les Clous de girofle.
Les Cubebes.
Le Poivre,
La Vanille.

Les ſemences d'Ache.
Ammi.
Aneth.
Anis.
Barbotine, ou ſemence à vers.

Les semences de Carvi.
Coriandre.
Cumin.
Daucus de Crete.
Fenouil.
Moutarde.
Persil.
Roquette.

Les écorces de Cannelle.
Casçarille.
Cassia lignea.
Winter.

Le Simarouba.
Le bois du Lentisque.
Le Cachou.
Le Mastic.
L'Aloès.
L'Ambre gris.
La Myrrhe.

Les baumes naturels
Le vin de Chypre.
d'Espagne.
L'Eau-de-vie.
Le Chocolat.
La Corne de cerf.

Les eaux d'Aix-la-Chapelle.
Balaruc.
Barege.
Bonne.
Bourbon l'Archambault.
Bourbonne.
Cauterets.
Cransac.
Digne.
Forges.
Mont d'or.
Passy.
Plombieres.
Vichy.

STORAX liquide, *ou* STYRAX. *Styrax liquidus*, off. *Miha*, Arabum. *Cottermija*, Turcarum. *Roça malha* Sinensium, GARZ.

C'est une substance résineuse, tenace, un peu plus épaisse que la térébenthine, grise, d'une odeur pénétrante, d'une saveur âcre, huileuse, aromatique.

La plupart des auteurs doutent que ce soit un produit de la nature, & le regardent plutôt comme une substance factice.

Dans cette incertitude qui empêche de prendre un parti bien sûr, on nous passera de dire avec plusieurs botanistes, que le storax liquide est tiré d'un arbre qu'ils ont désigné sous les phrases suivantes : *Liquidambar arbor*, seu *Styraciflua aceris folio, fructu tribuloïde*, PLUCKN. Almagest. *Liqui-*

dambar, GRONOV. *Liquidambar foliis palmatis angulatis*, LINN.

Cette arbre (dont on n'a point de descriptionn) croît en Amérique, dans la Virginie, dans la Louisiane, & ailleurs.

Un naturaliste célebre, JACQUES PETIVER, rapporte dans les *transactions philos.* n°. 313, que le storax liquide est le suc d'un arbre qui croît dans une isle de la mer rouge, nommée Cobras, éloignée de trois journées de Suez. On enleve, dit-il, tous les ans l'écorce de cet arbre, appellé *Rosa mallos*; on la pile & on la fait bouillir dans l'eau de la mer, jusqu'à la consistance de glu; on recueille ensuite la substance résineuse qui nage dessus : mais comme elle contient encore beaucoup de crasse ou d'écorce en poudre, on la fond de nouveau dans l'eau de la mer, & on la coule. On renferme séparément dans de petits tonneaux cette résine ainsi purifiée, & cette espece de résidu épais qui reste après la purification. On les transporte à Moka, foire célebre d'Arabie.

Il n'est pas sûr de le prescrire intérieurement; son plus grand usage est pour l'extérieur : il est émollient, résolutif, digestif. Il entre dans un onguent auquel il a donné son nom, & dont on se sert avantageusement pour empêcher la pourriture & la gangrene.

STORAX solide. *Styrax solidus*, vel *Storax*, off. Στύραξ, DIOSCOR. & Græcor. veter. *Astarac* & *Astorac*, AVICENNÆ.

On en distingue de deux especes; sçavoir, le storax calamite, & le storax ordinaire, ou en masse.

(*a*) Storax calamite, ou en larmes *Styrax calamita*, off. Στύραξ καλαμίτης, Græcor.

Substance résineuse, gommeuse, grasse, tenace,

fragile, composée de petites masses informes, d'une odeur très suave, d'une saveur un peu âcre, mêlée de douceur, d'une couleur roussâtre. GALIEN nous apprend qu'on l'apportoit de Pamphylie dans des roseaux, ce qui lui a fait donner le nom de *calamite*.

(*b*) Storax commun, ou en masses : Résine du storax. *Styrax vulgaris*, seu *in glebas compactus*, off. *Styrax ruber*, quorumdam.

Cette substance ne differe de la précédente, que par sa couleur qui est d'un jaune roussâtre ou brun, & en ce que les morceaux, sous lesquels elle est apportée, sont plus gros.

La premiere espece passe pour être la larme qui découle goutte à goutte des légeres incisions faites à l'arbre ; & la seconde, le suc abondant qui coule des grandes incisions.

Les botanistes ont désigné par cette phrase l'arbre qui donne cette gomme résine ; *Styrax folio mali cotonei*, C. B. Pin.

Il est semblable au coignassier, par son tronc, par son écorce, & par ses feuilles, lesquelles sont alternes, arrondies, & terminées en pointe ; vertes en dessus, blanches & velues en dessous. Ses fleurs sont d'une seule piece ; elles forment chacune un tuyau court, dont le haut est divisé en cinq à six quartiers ; elles ressemblent beaucoup à celles de l'oranger ; elles sont blanches & odorantes. Le calyce, qui les soutient, est taillé en forme de cloche ; le pistil, qui est arrondi & adhérent à la partie postérieure de la fleur, se change en un fruit qui ressemble à une noisette par sa figure & par sa grosseur. Ce fruit, qui est blanchâtre & charnu, renferme un ou deux noyaux fort durs, d'un rouge brun ; en le cassant on y trouve une amande blanche, huileuse, d'une saveur âcre & désagréable, & qui exhale une odeur pareille à celle de la gomme résine de storax.

Storax.

Styrax folio mali Cotonei.

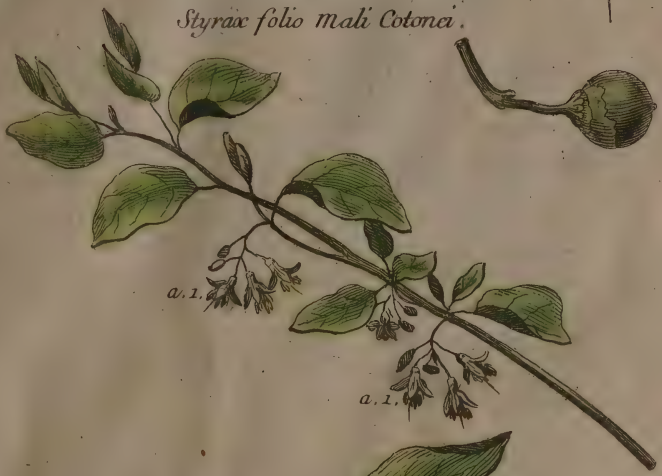

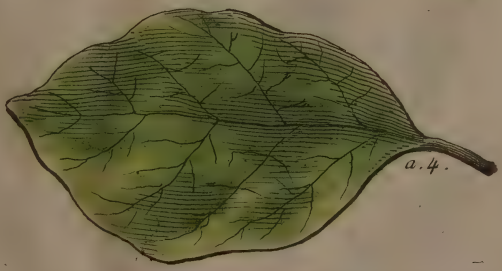

Cet arbre croît dans la Syrie, dans la Paleſtine, dans l'iſle de Candie, en Italie; on en voit auſſi en Provence, mais celui de cette contrée donne fort peu de ſtorax : l'on n'en retire abondamment que des arbres qui viennent dans les contrées plus chaudes.

La gomme réſine, qu'on retire de cet arbre, eſt miſe au nombre des ſubſtances apéritives & toniques, inciſives & pectorales. Elle ſe donne aux aſthmatiques & à ceux qui ſouffrent de la toux, ſous la forme ſeche, depuis quatre grains juſqu'à quinze. Le ſtorax eſt employé en fumigation contre les vertiges, les étourdiſſements, la paralyſie, le rhumatiſme. Il entroit autrefois dans les cucuphes contre les douleurs de tête; il eſt regardé comme un bon remede pour lever les obſtructions des viſceres.

STRAMONIUM. *Voyez* POMME-ÉPINEUSE.

STYPTIQUES. *Voyez* ASTRINGENTS & RÉPERCUSSIFS.

SUBLIMÉ CORROSIF. *Voyez* MERCURE.

SUBSTANCES ARSENICALES. *Voyez* ARSENIC.

SUBSTANCES MÉTALLIQUES. *Voyez* MÉTALLIQUES (SUBSTANCES) & MÉTAUX.

SUC de fourmis. *Voyez* FOURMI.

SUCCIN ou KARABÉ. C'eſt une ſubſtance ſeche, friable, qui ſe met facilement en poudre, ſans odeur, d'une ſaveur âcre, un peu ſtyptique & aſtringente : il s'enflamme aſſez facilement ſur le feu, répand peu de flamme, & l'odeur, qu'il donne alors, eſt très douce. Cette ſubſtance dans l'antiquité étoit très rare; elle eſt fort commune aujourd'hui : autrefois les femmes en faiſoient des bracelets, des colliers, des pendants d'oreilles, & autres ornements; cet uſage exiſte encore parmi les ſauvages; leurs femmes en font un grand

cas. A Veniſe & en Allemagne il y a encore des femmes qui en portent des colliers & des pendants d'oreilles ; on en donne auſſi à quelques enfants : mais la mode en eſt paſſée, & on ne ſe ſert plus aujourd'hui du ſuccin qu'en qualité de médicament.

On a appellé cette ſubſtance en latin *ſuccinum*, d'où vient le mot françois *ſuccin* : *karabé* vient d'un mot perſan qui ſignifie *tirepaille*, parceque le ſuccin, étant frotté, attire la paille. Je crois pluſtôt que le mot karabé eſt employé génériquement pour ſignifier toutes ſortes de ſubſtances réſineuſes. On l'appelloit *ambara*, *ambarum citrinum*, *gutta romana*, parcequ'on croyoit que c'étoit le ſuc épaiſſi du peuplier noir ; *electron*, *electrum*, *haur rumi electrum*, parceque le ſuccin reſſembloit à une compoſition où il y avoit une partie d'or ſur quatre parties d'argent, qui portoit le nom d'électron. Les Grecs diſtinguoient deux ſortes d'électron : l'un, ἤλεκτρον πτερυγοφόρον, parceque cette ſubſtance attiroit les plumes, les pailles, & des lamines d'or ; on l'appelloit encore *electron lyncurion*, parcequ'on croyoit que c'étoit l'urine du lynx épaiſſie : l'autre, ἤλεκτρον χρυσοφόρον, à cauſe de ſa couleur d'or. En allemand on appelloit le beau ſuccin *gleſſum* (*ex glacie*), parcequ'il reſſemble en quelque ſorte à de l'eau glacée. *Sacal* eſt un mot égyptien, ſous lequel on diſtinguoit autrefois cette ſubſtance, mais qui n'eſt plus d'uſage.

On diſtingue pluſieurs eſpeces de ſuccin quant à la couleur ; ſçavoir, de blanc, de jaune, & du ſuccin en ſorte. Quant au lieu d'où on le tire, on le diſtingue en foſſile, & en celui qu'on tire des eaux de la mer. On en a dans pluſieurs contrées de la France, principalement en Provence, & auprès de Soiſſons : on en trouve en Suede, en Pruſſe, en Italie, dans la Marche d'Ancone : on en tire de la

mer Baltique, & on le ramasse sur les rives de tout l'océan septentrional.

On a été long-temps sans connoître ce que c'est que le succin, & nous sommes redevables des connoissances que nous en avons aujourd'hui au roi de Prusse, Fréderic I. Dans ce royaume le succin y est très commun, il s'y trouve à fleur de terre; aussi les laboureurs en la cultivant en ramassent-ils beaucoup. Il y a dans ce royaume des côteaux dépourvus d'herbes & d'arbres; on y voit seulement une substance qui ressemble assez à l'écorce d'arbre: le roi Fréderic y a fait fouiller; sous cette écorce on a trouvé un lit de terre noirâtre; après cette terre, un lit de bois, & c'est parmi ces veines de bois que l'on rencontre le succin; & plus il y a de bois, plus l'on ramasse de succin: d'où l'on a conclu d'abord que le succin étoit une substance végétale.

Je crois que le succin a été d'abord un liquide; 1°. parcequ'on trouve des morceaux de bois enduits d'une matiere succinée; 2°. parcequ'on trouve sur certains rivages une espece d'huile qui s'épaissit à la longue, & devient semblabe au succin; 3°. parceque dans de gros morceaux de succin on trouve des insectes, des pailles, des feuilles d'arbres; or cela ne peut être, si le succin n'a d'abord été un liquide.

Mais, me dira-t-on, quelle est la nature du succin? C'est ce qui est bien difficile à déterminer: nous allons y procéder par ordre. PHILEMON, philosophe grec, en a distingué de jaune & de blanc, & a dit que ces substances étoient un minéral; PLINE ensuite a été du sentiment de PHILEMON; AGRICOLA vint après, qui dit que le succin n'étoit autre chose que la résine des pins épaissie, & condensée dans la mer: cette opinion est aujourd'hui démontrée fausse. DIOSCORIDE distingua deux sortes de succin; sçavoir, l'*electron pterygophoron*, & l'*electron lyncurion*; il

dit que le premier étoit le ſuc épaiſſi du peuplier noir, & que le ſecond étoit l'urine du lynx condenſée ; mais il ajoute enſuite qu'il ne le croit pas. HARTMAN a dit que le ſuccin étoit l'huile d'un arbre inconnu qui ſe condenſoit dans la mer. Tous ces ſentiments me paroiſſent bien erronés, & n'expliquent guere pourquoi on trouve pluſtôt du ſuccin dans un endroit que dans un autre.

DALE a dit au haſard que le ſuccin eſt une combinaiſon de l'huile de pétrole avec l'acide marin, & une petite quantité de terre : cette opinion eſt peut-être la plus vraiſemblable, il faut l'examiner.

Le ſuccin, je l'ai déja dit, ſe tire de la mer & de la terre, & l'un & l'autre ſont aſſez ſemblables : il y en a de blanc, de jaune ; celui-ci eſt diviſé en commun, c'eſt celui qu'on appelle ſuccin en ſorte ; le commun contient moins de terre que celui-ci : on en a auſſi reconnu un noir, mais c'eſt le jais.

Le ſuccin eſt tranſparent, brûle facilement ſur le feu, donne peu de flamme, & répand une odeur fort ſuave ; ſa ſaveur eſt âcre, un peu mordicante & ſtyptique ; il eſt friable ; ſoluble dans les huiles eſſentielles aromatiques, dans l'eſprit de vin ; les huiles graſſes ne peuvent mordre deſſus.

On doit préférer en médecine le ſuccin blanc ; en effet il n'eſt tel, que parcequ'il eſt plus chargé de ſel que les autres. La preuve que j'en donne, c'eſt que le ſuccin jaune blanchit en reſtant dans la mer, ce qui ne peut arriver que par ce qu'il ſe combine avec une plus grande quantité de ſel ; de plus le ſuccin blanc eſt plus diſſoluble dans l'eau que le jaune, & lui donne une ſaveur aigrelette ; or c'eſt la propriété des ſels de rendre les corps diſſolubles dans l'eau ; donc le ſuccin blanc contient plus de ſel que les autres, & il doit leur être préféré quand on veut tirer le ſel volatil de ſuccin. Le ſuccin jaune n'a cette

couleur, que parce qu'il contient davantage d'huile, comme l'analyse le prouve ; ainsi on doit le préférer au blanc, quand on veut tirer l'huile de succin.

Il y a peu de différence entre le succin fossile & celui de la mer ; quelques-uns ont préféré & préferent celui-ci : mais il il n'est pas facile de les distinguer. Au reste je crois que celui de la mer contient plus de sel, moins de terre que le fossile, ainsi il est plus dissoluble dans l'eau, & je pense qu'il doit avoir la préférence quand on ordonne le succin en substance.

A présent voyons ce que le succin nous donnera par l'analyse. Si on le distille dans une cornue, & qu'on donne un feu doux, il monte d'abord du phlegme, puis une liqueur aigrelette, ensuite une huile légere, claire, transparente, de bonne odeur ; il se sublime aussi un sel volatil qui s'attache sous une forme concrete au haut des vaisseaux : si on augmente alors le feu, il monte une huile crasse, & ce qui reste dans la cornue est une terre noire, talqueuse, en petite quantité ; quelquefois c'est une matiere semblable à de la colophane ; mais dans ce cas c'est que l'artiste mal-adroit a poussé le feu trop fort.

De cette analyse, il suit que le succin est composé de trois substances ; sçavoir, d'une petite quantité de terre talqueuse, de beaucoup d'huile légere & crasse, & d'un *sel volatil* ; ce sel volatil ne fermente point avec les acides, donc il differe des alkalis volatils : si on le mêle avec une dissolution alkaline, il s'excite un sifflement & une grande fermentation. Sa saveur est acide, donc ce sel volatil est acide ; il est le seul acide volatil, & c'est le feu qui le développe dans le succin ; car s'il étoit développé avant la distillation, il devroit se sublimer le premier.

Ce sel acide volatil est apparemment l'acide vitriolique ; ce qui porte à le croire, c'est que le succin se trouve dans la terre où l'acide vitriolique est répandu ; de plus parmi le succin on a trouvé du vitriol & des efflorescences vitrioliques à la surface de morceaux de succin ; enfin, ce qui paroît une preuve convaincante, c'est qu'en combinant de l'huile de pétrole avec l'acide vitriolique, on a fait un concret qui approchoit du succin. Cependant malgré toutes ces expériences, M. Bourdelin a démontré que cet acide est l'acide marin.

Voici sur quoi il fonde avec justice son sentiment ; d'abord le sel volatil du succin cristallisé forme des cristaux quarrés, oblongs, comme les sels neutres où entre l'acide marin. Dans l'analyse du succin, les vapeurs répandent une odeur parfaitement semblable à celle de l'acide marin ; le sel du succin, comme le sel marin, décrépite sur les charbons. Si on verse une dissolution de sel de succin sur de l'argent tenu en dissolution par l'esprit de nitre, aussi tôt la liqueur se trouble, & il se fait un précipité : si on desseche ce précipité, on a la lune cornée, ou l'argent corné : or toutes ces propriétés appartiennent à l'acide marin ; donc c'est l'acide marin qui entre dans le sel de succin, & non pas l'acide vitriolique ; donc Dale a rencontré juste, quand il a dit que le succin étoit formé de l'huile de pétrole la plus pure, de l'acide marin, & d'une petite quantité de terre.

Il faut choisir le succin le plus pur, & qu'il ait les propriétés que je lui ai ci-dessus attribuées ; mais il faut bien sçavoir le distinguer de la gomme copal, car les Hollandois donnent souvent cette gomme pour du succin, ou la mêlent avec lui. Voici la différence qu'il y a entre ces deux substances ; la gomme copal mâchée ne donne ni

goût ſtyptique, ni aſtringent, & ſe met en pâte; au contraire ſe ſuccin étant mâché ſe réduit en pouſſiere, jamais il ne forme une pâte, & il laiſſe un goût ſtyptique & aſtringent; la gomme copal ne répand jamais ſur le feu l'odeur ſuave du ſuccin, & elle eſt plus diſſoluble que lui dans l'eſprit de vin.

Le ſuccin ou karabé eſt aſtringent, deſſiccatif, ſtomachique, antihyſtérique, anticonvulſif. Comme aſtringent on l'emploie dans les hémorrhagies & excrétions augmentées, tels que crachements de ſang, vomiſſements de ſang, dyſſenterie, dévoiements, perte de ſang; on le mêle avec le ſang de dragon, le cachou, l'*alumen tinctum*. Sa doſe eſt en ſubſtance d'un ſcrupule ou demi-gros; on en double la doſe en infuſion dans des liqueurs convenables, mais cette méthode eſt peu uſitée; on le donne comme céphalique dans les maux de tête, & les fluxions de cette partie; en qualité d'antihyſtérique & de calmant, on le preſcrit dans les vapeurs & dans les convulſions, ſpécialement dans celles des enfants, dans les maladies ſoporeuſes; mais je crois qu'il y a peu d'effet. Enfin le ſuccin à l'intérieur, ſelon moi, fait un petit remede; je préfere ſes préparations; quant à la toux des enfants & aux goutteux, je crois que le ſuccin eſt de peu d'utilité.

A l'extérieur il en eſt autrement, le ſuccin eſt un très grand remede, on le fait brûler dans les appartements, & cela eſt avantageux quand la luette eſt pendante, qu'on a les amygdales gonflées, & dans le commencement de la phthiſie pulmonaire; dans ces cas on en a vu de très bons effets, les vapeurs ſuaves qu'il répand ſont amies du poumon. Ces ſortes de fumigations ſont très ſalutaires pour purifier l'air des appartements où il y des malades attaqués de rougeole, de groſſe ou de petite vérole; elles ſont

un ſpécifique dans une eſpece de mal de gorge très dangereux qu'on a vu regner à Naples, en Eſpagne, & dans ce pays-ici ; ſur la fin de cette maladie elles détergent les ulceres de la gorge, & en détachent les eſcares ; cependant le camphre pourroit lui être ſubſtitué, & il vaut même mieux mêlé avec de l'eau-de-vie. Voici un remede de M. HUNAULD, qui eſt un ſpécifique dans les rhumatiſmes : on prend parties égales de ſuccin, de réſine de gaïac & de gomme de genievre ; on les pulvériſe & on les mêle enſemble. On place la partie affligée de rhumatiſme dans une ſituation convenable au-deſſus d'un réchaut ; l'on jette par repriſes le mélange deſſus les charbons, & on fait en ſorte d'en retenir les vapeurs, afin qu'elles ſe portent ſur la partie: cette fumigation eſt très pénétrante, & j'en ai vu de très bons effets.

La premiere préparation du karabé eſt le karabé alkooliſé. Pour cela on prend de beau karabé blanc; quelques-uns veulent qu'on le lave trois ou quatre fois dans de l'eau chaude, ce que je crois inutile ; on le réduit en poudre impalpable ſur un porphyre, en l'arroſant de temps en temps avec quelque eau cordiale, & cela pour empêcher l'évaporation de ce qu'il y a de plus ſubtil, on le paſſe enſuite par un tamis très fin, & on a le karabé alkooliſé.

Le karabé ainſi préparé convient dans tous les cas où l'on emploie le ſuccin, mais de plus on le mêle avec des fleurs de ſoufre, pour donner à l'intérieur dans les maladies cutanées, comme dartres, gale, & autres. Ce remede eſt très bon, mais j'eſtime que ſa plus grande efficacité lui vient des fleurs de ſoufre. On ordonne auſſi le karabé alkooliſé dans les cas d'obſtructions & de pâles couleurs, mais alors c'eſt un petit remede.

Quelques chymiſtes ont ſubſtitué le *magiſtere de*

karabé au karabé alkooliſé. On diſtingue deux ſortes de magiſtere, l'un ſimple qui ſe prépare ainſi on prend la teinture de karabé tirée avec l'eſprit de vin, on verſe de l'eau deſſus, auſſi-tôt l'eſprit de vin, qui a plus d'affinité avec l'eau qu'avec les ſubſtances réſineuſes, quitte le karabé qu'il tenoit en diſſolution; le karabé n'étant point diſſoluble dans l'eau, dès que l'on verſe de l'eau, la liqueur ſe trouble, parcequ'il n'a plus rien qui le tienne ſuſpendu dans la liqueur; ſi on la laiſſe repoſer, il ſe précipite ſous la forme d'une poudre blanche extrêmement fine, tel eſt le magiſtere de karabé ſimple: Dans cette préparation, le karabé eſt altéré; c'eſt ce qui a engagé à faire le magiſtere compoſé; voici comme on y a procédé: on a pris du ſuccin concaſſé, on l'a mis en digeſtion dans du vinaigre, puis on a verſé deſſus quelque eau aromatique, comme de cannelle, de thym, ou autre, & on a fait évaporer juſqu'à ſiccité; on a réitéré trois fois cette digeſtion & cette évaporation, & à la troiſieme fois, on l'a fait évaporer ſeulement juſqu'à la moitié: alors on a précipité le karabé en verſant dans la liqueur du jus de citron. Pour moi je regarde encore cette préparation comme inutile, & je préférerai toujours au magiſtere ſoit ſimple ſoit compoſé, le karabé alkooliſé.

Il y a de deux ſortes de *teintures de ſuccin*, l'une ſimple que l'on tire ainſi; on prend du ſuccin autant qu'on veut, on le concaſſe, on le met dans un matras, on verſe deſſus de l'eſprit de vin alkooliſé, juſqu'à ce qu'il ſurpaſſe la matiere de quatre doigts, on lute le matras, & on met en digeſtion pendant cinq à ſix jours, en remuant la liqueur tous les jours deux ou trois fois; l'eſprit de vin prend une belle teinture citrine, alors on décante la liqueur, & on verſe de nouvel eſprit de vin ſur le marc, & on procede comme la premiere fois; on réitere ce procédé

jusqu'à ce que l'esprit de vin ne se charge plus de teinture ; alors on mêle toutes ces teintures les unes avec les autres, & on les garde dans des bouteilles bien bouchées, c'est la teinture simple de succin. Il faut remarquer que, pour ce procédé, le succin jaune est préférable au succin blanc; le marc, qui reste dans le fond du matras, est encore de pur succin, qui peut servir en médecine comme devant; cependant il est à observer qu'il n'est pas si calmant que celui dont on n'a pas tiré la teinture.

Si on veut distiller cette teinture, on en retire une certaine quantité d'esprit de vin, & ce qui reste dans la cornue, est d'une couleur bien plus foncée que la teinture ordinaire ; on lui a donné le nom d'*essence de succin*. Quelques-uns ont prétendu qu'il suffisoit, pour avoir l'essence de succin, d'évaporer à l'air libre la teinture ordinaire jusqu'à ce qu'elle eût pris une certaine consistance : cela est vrai en quelque sorte ; mais il est fâcheux de perdre en ce procédé une forte quantité de bon esprit de vin : d'ailleurs je soutiens qu'il s'évapore toujours du plus subtil de la teinture, ce qui lui fait perdre beaucoup de son efficacité ; or on évite ces pertes en distillant, donc la distillation est préférable à tout autre procédé, quand on veut avoir l'essence de succin.

On tire une autre *teinture du succin* avec de l'esprit de vin tartarisé : pour cela on prend égale quantité de succin & d'alkali fixe du tartre, on les fait fondre ensemble, on verse la liqueur dans un mortier, on la laisse refroidir, on la casse & on la met dans un matras, alors on verse par dessus de l'esprit de vin alkoolisé, & il prend une teinture beaucoup plus rouge que dans l'autre procédé. Quelques-uns versent même de l'esprit de vin sur la matiere, dans le temps qu'elle est en fonte dans le mortier.

Dans ce procédé, le sel de succin étant acide, quitte

les huiles du ſuccin, & en conſéquence des affinités il s'unit avec l'alkali fixe du tartre, alors le phlegme de l'eſprit de vin diſſout cette matiere ſaline ; c'eſt pourquoi cette teinture à un goût de feu, eſt âcre, mordicante, excite même des phlogoſes à l'extérieur, & enflamme les parties ſur leſquelles on l'applique.

La teinture du ſuccin ſimple eſt préférable à celle qu'on tire avec l'eſprit de vin tartariſé ; dans les douleurs de tête, on en frotte les tempes & les ſutures, c'eſt un bon antiſpaſmodique, un bon nervin, un bon balſamique dans les ulceres internes, ſpécialement du poumon & des voies urinaires : on en donne une cueillerée aux vaporeux, dans les maladies ſoporeuſes ; on la preſcrit dans les pâles couleurs, elle eſt apéritive ; mais il faut obſerver que celle qui ſe tire avec l'eſprit de vin tartariſé, eſt plus fondante & plus apéritive, qu'elle leve mieux les embarras des glandes, & qu'elle diſſipe les engorgements lymphatiques ; mais elle échauffe beaucoup. Ces teintures, étant gardées long-temps, prennent la conſiſtance de baumes liquides naturels, ſans rien perdre cependant de leurs vertus.

Si on prend égale quantité de teinture de ſuccin & de celle de myrrhe, le double d'huile d'œuf, un peu d'ariſtoloche en poudre, & qu'on mêle ces matieres, on fait un *baume* préférable à tous les baumes naturels.

Lemery dit que ſi on diſtille la teinture ſimple de ſuccin, & que ſi on la cohobe cinq ou ſix fois, on aura un parfait remede pour les yeux pleureurs ; mais ces maladies dépendant ordinairement d'obſtruction des points lacrymaux, du ſac lacrymal, ou du conduit nazal, je crois qu'alors le remede de Lemery auroit bien peu d'efficacité ; au reſte on

peut cependant s'en ſervir en la mêlant avec une huile douce, ſur-tout pour les enfants & les vieillards, & après la petite vérole.

Il ne faut pas ordonner la teinture de ſuccin dans de l'eau, car elle ſe décompoſeroit, & il ſe feroit un précipité; il faut donc toujours la mêler dans quelque choſe de ſpiritueux; ſa doſe eſt depuis quinze à ſeize gouttes juſqu'à demi-gros

On fait des *trochiſques* avec le karabé; mais ils ſont de ſi peu d'uſage en médecine, que ce n'eſt pas la peine d'en parler.

Le *ſirop de karabé* ſe fait en prenant égale quantité de beau karabé lavé une fois & pulvériſé, & de bon *opium*, par exemple deux drachmes de chaque; on les fond enſemble, on verſe deſſus une pinte d'eau, on fait évaporer un peu, & on ajoute une livre & demie de ſucre. Dans ces cas l'*opium* augmente la vertu calmante du karabé, & celui-ci eſt ſeulement *ad honores*. La doſe eſt de demi-once, on l'ordonne pour tranquilliſer, détendre & calmer les douleurs; on les mêle ordinairement dans un julep anodyn.

Quand on diſtille le ſuccin, on prend du ſuccin concaſſé; on en remplit à la moitié une cucurbite de terre non verniſſée, on adapte un très grand balon, on pouſſe à un feu très doux, il monte d'abord un phlegme que quelques-uns ont regardé comme tempérant, mais on ne s'en ſert point en médecine; on change de récipient, il monte une huile légere, de bonne odeur, puis un ſel volatil qui s'attache au haut du balon, & un eſprit volatil qui n'eſt que du phlegme chargé de ſel volatil; l'on pouſſe le feu, il s'éleve une huile craſſe. Cette opération eſt longue & dure ordinairement trois jours.

L'huile légere ſe donne à dix, quinze, vingt,

Canne à Sucre.
Arundo Saccharifera.

trente gouttes dans des liqueurs appropriées. C'eſt un excellent calmant dans les vapeurs, on en met dans le tabac un peu pour éloigner l'accès, & pendant l'accès des vapeurs, on en frotte le nez, les tempes, le nombril des femmes : cette huile eſt un bon calmant dans les douleurs, & pour réprimer la fougue des humeurs : elle ſert à faire l'eau de Luce, & elle entre dans la compoſition du baume de ſoufre ſucciné. A l'extérieur elle eſt bonne pour les douleurs, rhumatiſmes, goute ; elle convient dans les deſſéchements, retirements des nerfs, pour fortifier les parties, dans la paralyſie.

Le *ſel volatil* eſt apéritif, fondant, diurétique, bon pour faire uriner ſans cauſer aucune irritation, & par conſéquent il eſt préférable aux autres diurétiques quand il y a phlogoſe aux reins ; dans ce cas on le mêle avec avantage avec le nitre. Sa doſe eſt de quinze, ou vingt grains juſqu'à demi-gros ; on en fait peu d'uſage. C'eſt avec ce ſel qu'on fait l'eſprit volatil de corne de cerf ſucciné ; pour cela on en met dans l'eſprit volatil de corne de cerf *ad punctum ſaturationis*, il en réſulte un ſel neutre de la nature des ſels ammoniacaux, excepté que dans celui-ci l'acide marin eſt volatil, au lieu que dans le ſel ammoniac il eſt fixe. J'ai parlé ailleurs des vertus de l'eſprit volatil de corne de cerf ſucciné ; il eſt calmant, il convient dans les fievres putrides & malignes.

L'*huile craſſe* a les mêmes propriétés que l'huile légere, mais elle les poſſede à un moindre degré ; on la fait entrer dans certains onguents.

SUCCISE. *Voy.* Scabieuse, deuxiéme eſpece.

SUCRE. *Saccharum.* C'eſt un ſel eſſentiel qui peut ſe cryſtalliſer, d'une ſaveur très douce, d'un très beau blanc, réduit en une conſiſtance ſéche par l'addition d'une leſſive alkaline,

On pourroit le tirer d'un grand nombre de végétaux, mais en trop petite quantité pour se dédommager des frais. On se borne donc à l'extraire d'une plante connue en françois sous le nom de *canne à sucre*, & désignée par les botanistes sous les phrases suivantes: *Arundo saccharifera*, C. B. Pin. & SLOANE, Hist. natur. insul. Jamaïc. *Arundo saccharina*, J. B. *Arundo* & *Calamus saccharinus*, TABERN. Icon. *Canna mellea*, CÆSALP. *Viba* & *Tacomuree*, PISON.

Sa racine s'enfonce obliquement en terre; elle est grosse, genouillée, fibrée, succulente. Il s'en éleve une tige de la hauteur de neuf à dix pieds, genouillée, luisante, d'un verd jaunâtre, remplie d'une moëlle fongueuse, succulente, douce, blanche. Du milieu des nœuds sortent des feuilles longues de trois pieds, & même plus, droites, pointues, plus étroites que celles du roseau ordinaire, cannelées dans leur longueur, embrassant la tige, d'un verd jaunâtre. Au sommet se voit une pannicule longue de deux ou trois pieds, divisée en plusieurs épis noueux, grêles, fragiles: les fleurs qu'ils portent sont alternes, à deux bales qui leur tiennent lieu de calyce, garnies de trois filets déliés, qui portent des sommets oblongs.

Ce roseau naît de lui-même dans l'Inde & en Amérique. On le cultive avec soin dans plusieurs contrées, pour en tirer le sucre qu'on raffine en Europe. Cette plante aime sur-tout une terre grasse & humide.

Les anciens ne paroissent pas avoir connu le sucre tel que nous l'avons aujourd'hui, quoiqu'ils aient souvent parlé d'un miel végétal, produit par des roseaux de l'Inde.

L'usage du sucre est très étendu; on l'emploie pour assaisonner un grand nombre d'aliments, & pour conserver la plupart des fruits de la terre. Il n'est pas moins utile en médécine.

On en ajoute dans les clyſteres pour les rendre plus efficaces ; on en ſaupoudre les ulceres, il les mondifie & les déterge; le blanc, bien raffiné, opere bien mieux cet effet, parce qu'il contient beaucoup plus de parties de chaux ; SHORT. Si l'on en ſouffle dans les yeux, il en efface les taches, & en guérit les petits ulceres. Inſpiré, il fait couler les mucoſités du nez ; on en frotte les aphthes des enfants, & il les déterge. On s'en ſert encore en fumigation. On a dit que ſi l'on en uſoit trop, il empêchoit de prendre de l'embonpoint ; qu'ainſi il étoit nuiſible aux perſonnes maigres ; BOERH. *Chem.* ij. *p.* 159. CARTHEUS. *mat. med.* j. *p.* 462. Mais, dit M. VOGEL, je ne crois pas que ceci ſoit appuyé d'obſervation bien certaine. On fait entrer le ſucre dans différentes préparations médicinales, non ſeulement pour les rendre plus agréables, mais encore pour en conſerver la vertu : car il préſerve les plantes & les ſubſtances animales de la putréfaction. C'eſt enfin l'antidote d'un poiſon végétal très ſubtil, dans lequel les Amériquains trempent des fleches qui donnent très promptement la mort aux animaux.

Ajoutons, dit M. VOGEL, que le ſucre eſt tiré non ſeulement de la canne à ſucre, mais encore de l'érable d'Amérique ; DIEREVILLE, *Voyage d'Acad.* 109. KALM. *Act. Suec.* 1751 : de l'érable d'Europe, DAHLMANN. *lib. cit.* 1754 : de l'algue d'Iſlande, BARTHOL. *Act. Haffn. Biorno Pauli, diſſ* : d'un certain aloës d'Amérique, MARCG. *Hiſt. braſ. l.* j. *c.* 18 : d'une eſpece d'apocyn, SARRAZIN, *Mém. de l'acad. des ſciences de Paris*, 1703 : d'une eſpece de palmier (*palma coccifera*) MARCG. *l. c.* p. 140, & de pluſieurs racines de notre pays, telles que de la bette blanche & rouge, du panais, du

daucus, d'où M. Marcgrave en a tiré de très beau; *Hist. de l'Acad. de Berlin*, 1747, p. 49.

Sucre d'érable. Il est gras, d'une couleur tirant sur le roux, d'une saveur douce. M. Geoffroy dit qu'on le retire de quelques especes d'érable, dont le principal s'appelle *Acer montanum candidum*, C. B. Pin. *Acer major multis, falsò Platanus* J. B. *Acer major*, Dodon. Pempt.

C'est un grand arbre fort beau, dont l'écorce est médiocrement unie & polie. Ses branches sont en grand nombre, & s'étendent en tous sens; ses feuilles, qui ressemblent à celles de la vigne, sont grandes, larges, anguleuses, molles, d'un verd foncé en dessus, blanchâtres en dessous, portées sur un pédicule long & rougeâtre. Ses fleurs sont en rose, d'un blanc verdâtre, ramassées par grappes, & pendantes. Il leur succede des fruits capsulaires, terminés en forme d'aile membraneuse; les semences qui y sont contenues, sont petites, blanches, arrondies.

Cet arbre, qui croît dans le Canada, donne sa fleur au mois de Mai: son fruit a acquis sa maturité en Septembre. Les habitants du pays font des incisions à son tronc, à ses branches, & à ses racines, & en recueillent un suc doux, qui leur sert des boisson. En le faisant cuire ils obtiennent un sucre qui ne differe point de celui de la canne d'où l'on tire celui que nous connoissons. Huit livres du suc d'érable produisent une livre d'un sucre brun qu'on peut purifier & rendre blanc. Les Canadiens s'en servent pour la confection du syrop de capillaire.

M. Sarrazin, médecin de Quebec, & correspondant de l'académie royale des sciences, a trouvé dans l'Amérique septentrionale quatre especes d'érable, qu'il envoya à Paris pour le jardin du roi, après

Acer Montanum. Erable à Sucre,
a, 2.
a, 1.
a, 1.

après leur avoir donné un nom à chacune. La quatrieme, qu'il appelle *Acer canadense saccharifèrum fructu minori*, est un arbre d'environ six ou huit pieds de haut, dont la seve qui monte depuis le 1er Avril jusqu'à la mi-Mai, est souvent abondamment impregnée de sucre, ainsi que le voient fréquemment les naturels du pays, & les François qui y résident. Pour avoir cette seve, on fait une incision à l'arbre, d'où elle coule dans un vaisseau; lorsque ce suc est évaporé, il reste environ la huitieme partie de son poids, qui se trouve être un vrai sucre propre à être employé à des confections, à des syrops, & autres choses où il entre du sucre. Un seul de ces arbres, qui aura trois ou quatre pieds de circonférence, rendra, en un seul printemps, des soixante ou quatre-vingts pintes de suc, sans rien perdre de sa vigueur; mais si l'on en tiroit davantage, il est visible que l'arbre s'affoibliroit & décheroit à proportion. Pour que ce suc se trouve impregné de sucre, il faut le concours de plusieurs circonstances singulieres, qu'on ne devineroit pas aisément, mais que M. Sarrazin a soigneusement observées; car premierement, quand on veut tirer ce suc, il faut que la racine de l'arbre soit couverte de neige, qu'on y met tout exprès, s'il n'y en a pas déja; secondement il faut que cette neige soit fondue par le soleil, & non pas par la chaleur de l'air; troisiemement, qu'il ait gelé la nuit précédente. Cette méthode que la nature emploie à former le sucre de l'érable, ressemble à certaines opérations industrieuses de la chymie, où le chymiste fait des choses opposées en apparence, & où des choses qui paroissent fort semblables, ne produisent pas les mêmes effets.

Une autre remarque curieuse de M. Sarrazin, est que le suc de l'espece d'érable qui n'est pas pro-

pre à faire du ſucre, le deviendra une demi-heure ou une heure tout au plus après que la neige dont on a couvert ſa racine aura commencé à ſe fondre. Il faut donc que cette neige entre dans les petits filaments de l'érable, & y opere avec bien de la promptitude. *Hiſt. de l'acad. des ſciences de Paris*, année 1730.

Sucre d'Egypte. C'eſt une larme qui découle d'une plante de ce pays, où elle eſt nommée *Beid el Oſſard*, Prosp. Alpin. Elle eſt déſignée ainſi par d'autres botaniſtes : *Apocynum erectum, incanum, latifolium, ægyptiacum, floribus croceis*, Herman. Parad. bat. *Apocynum ægyptiacum lacteſcens ſiliquâ aſclepiadis*, C. B. Pin. *Beid el Oſſar* Alpini, ſive *Apocynum ſyriacum*, J. B.

De la racine ſortent pluſieurs tiges droites, lanugineuſes, qui s'élevent de trois pieds; ſes feuilles ſont larges, arrondies, épaiſſes, blanches, lanugineuſes : en les coupant, elles répandent un ſuc laiteux. Ses fleurs ſont jaunes, ſafranées Ses fruits naiſſent deux à deux; ils ſont oblongs, gros comme le poing, ſoutenus par un pédicule cylindrique, courbé, dur; l'écorce extérieure eſt verte, membraneuſe, l'intérieure eſt jaune & très mince : en ouvrant ce fruit, on le trouve plein d'un duvet blanc, & de graines taillées comme celles de la citrouille, mais moins groſſes de moitié, plus applaties, brunes; quant à la pulpe du fruit, elle eſt blanchâtre intérieurement, & d'une ſaveur amere.

Cette plante ſe nomme communément en Egypte *oſſar*, & ſon fruit *beid el oſſar*, c'eſt-à dire, *œuf d'oſſar*.

Le ſuc, qui découle de cette eſpece d'apocyn d'Egypte, forme en ſe ſéchant une larme ou ſucre un peu ſalé & amer; il a l'apparence de la gomme adra-

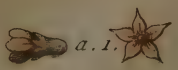

Sucre d'Egypte,

Apocinum Syriacum.

gant. Il eſt déterſif & réſolutif. Il paſſe pour ophthalmique, pectoral, hydragogue, ſtomachique, apéritif & diurétique.

Les Egyptiens d'auprès d'Alexandrie, aux environs de laquelle croît cette eſpece d'arbriſſeau, pilent dans l'eau ſes feuilles, & en forment une eſpece de caraplaſme ou d'emplâtre pour les humeurs froides & les douleurs.

SUDORIFIQUES. *Medicamenta ſudorifica*, ſeu *ſudorem excitantia*. Remedes qui provoquent la ſueur. On nomme diaphorétiques ceux qui augmentent l'inſenſible tranſpiration.

Quoiqu'on ait parlé des ſudorifiques dans l'introduction, on peut mettre ici l'explication que donne de leur maniere d'agir un ſçavant profeſſeur. La peau dit-il, eſt percée extérieurement d'une infinité de petits trous qu'on nomme pores, qui ſont les orifices des vaiſſeaux lymphatiques artériels. Il s'échappe continuellement par la peau une vapeur, une humeur imperceptible, c'eſt l'inſenſible tranſpiration. Si cette évacuation va au point de ſe rendre ſenſible, & de former des gouttes & de petits ruiſſeaux d'eau ſur la peau, on l'appelle ſueur. La matiere de la tranſpiration & de la ſueur eſt la ſéroſité du ſang chargée des parties les plus tenues & les plus broyées du ſang & de la lymphe; cette ſéroſité eſt néceſſaire pour entretenir la fluidité des humeurs, & il eſt important qu'elle ne ſe diſſipe point avec excès; mais ſi le corps ne tranſpire pas, la peau devient aride, elle perd ſa ſoupleſſe; les vaiſſeaux cutanés ſont obſtrués, la circulation devient difficile dans les vaiſſeaux capillaires; il y a pléthore.

Un homme ſain doit néceſſairement tranſpirer, mais il ne ſue qu'à l'occaſion de quelque dérangement; car la ſueur marque ou la diſſolution des

fluides, ou l'action & l'oscillation des fluides trop fortes, qui expriment de la masse du sang les parties les plus fluides. Il ne sera pas difficile de s'appercevoir pourquoi le mouvement qui excite les sueurs, tantôt dissout le sang, & tantôt l'épaissit. Si la tissure du sang est telle qu'elle ne résiste pas à la décomposition, que ses globules se divisent, & s'atténuent aisément, l'agitation qui arrive dans la crise des sueurs en fait la dissolution : si au contraire les molécules du sang sont d'une telle densité, qu'elles résistent aux efforts de la nature, ou à l'action des sudorifiques, il ne se fera qu'une expulsion des parties les plus fluides, tandis que les plus grossieres rapprochées s'uniront plus aisément & plus intimement. Le sang alors acquerra un degré d'épaississement, insurmontable peut-être à tous les agents possibles; on doit donc être très circonspect dans l'administration des sudorifiques, puisqu'on a à craindre deux extrémités presque aussi dangereuses.

L'évacuation, qui se fait par le moyen de l'insensible transpiration, est la plus considérable du corps humain. Elle excede toutes les autres évacuations sensibles; les expériences de Sanctorius, de M. Dodart, & de M. Keill le prouvent incontestablement. On cessera même d'en être étonné, si l'on fait attention à l'étendue de l'organe sécrétoire, au nombre prodigieux de vaisseaux qui vont se perdre à la peau; & que de la surface intérieure de la trachée-artere, des bronches & des vésicules pulmonaires, il suinte continuellement une humeur que l'air en sortant du poumon entraîne avec lui. Cela est plus sensible en hyver qu'en été, ce qui s'apperçoit par une vapeur blanche qui sort de la bouche.

Puisque cette évaporation est si grande, on concevra

aiſément de quelle importance il eſt de la rétablir. Enfin il ne ſera pas difficile non plus de rendre raiſon pourquoi les malades retirent beaucoup de ſoulagement des ſueurs procurées avec prudence, puiſque l'évacuation, qui ſe fait par des ſueurs & par l'inſenſible tranſpiration, eſt très abondante. Elle eſt pour ainſi dire générale, & a pour étendue toute l'habitude du corps : ainſi un plus grand nombre de vaiſſeaux ſont déchargés des humeurs qui les étouffoient; l'avantage, que procurent les ſueurs, eſt plus diſtribué, plus prompt; & la liberté de la circulation plus aiſément rétablie. D'ailleurs le ſang ſe déterminant à l'habitude du corps, il délivre & met plus à l'aiſe les parties intérieures & les viſceres; c'eſt auſſi la voie que prend ordinairement la nature pour ſe dégager, comme la plus ſimple, la plus prompte, & la plus avantageuſe; & l'on voit les maladies ſe terminer le plus ſouvent par des ſueurs. Quoique la nature travaille de ſon côté, elle ne peut pas quelquefois elle ſeule ſurmonter les obſtacles qui la gênent dans ſes opérations; elle a beſoin d'être aidée. Il faut qu'on diminue, ou qu'on retranche ce qui s'oppoſe à ſes efforts; c'eſt pourquoi il eſt quelquefois néceſſaire d'avoir recours aux ſudorifiqnes, & aux diaphorétiques.

Mais pour que la tranſpiration ſe faſſe, il faut que les pores de la peau ſoient ouverts, & qu'il y ait dans le ſang la matiere pour fournir à cette évacuation; que cette matiere puiſſe s'en dégager aiſément; & enfin que l'action des ſolides ſoit en état de la préparer, & de la porter juſques dans les plus petits vaiſſeaux cutanés.

Lorſque la ſéroſité, qui fait la matiere de la tranſpiration, eſt trop abondante; que par la diſſolution elle s'en débarraſſe trop aiſément, que l'oſcillation des ſolides eſt trop vive : cette matiere doit

s'échapper de toutes parts, & produire la sueur.

Quand au contraire les vaisseaux de la peau sont obstrués, que le tissu en est trop serré, que le sang est trop épais, & ses parties trop grossieres, & que les fibres manquent de ressort pour donner assez de mouvement aux fluides; il ne se fait aucune évacuation par la peau.

Ainsi les sudorifiques & les diaphorétiques ne produiront leur effet qu'autant que le tissu de la peau prêtera, que ses vaisseaux seront libres, que ses pores se dilateront; & il est nécessaire que leurs parties actives divisent le sang, dégagent la sérosité, atténuent la lymphe; qu'elles augmentent l'action des solides, & hâtent la circulation.

Voyons si elles sont capables d'opérer des changements: lorsqu'on a pris un sudorifique ou un diaphorétique; car ils ne diffèrent que du plus ou du moins; on ne s'apperçoit pas ordinairement qu'ils agissent sur l'estomac, ni sur les intestins; mais peu à peu le pouls s'éleve, le visage devient rouge, la peau brûlante; à son aridité succede une molleſſe, ensuite une moiteur plus ou moins forte, & l'on s'apperçoit par le toucher & l'odorat que la transpiration est augmentée; & par les gouttes d'eau répandues sur la peau, & par l'humidité des linges, on connoît que la sueur est plus ou moins abondante. Ces observations nous prouvent que les parties des diaphorétiques & des sudorifiques pénetrent aisément la voie de la circulation, qu'elles agitent la masse du sang, & la raréfient: c'est pourquoi le pouls s'éleve en atténuant & divisant les molécules du sang & de la lymphe, en augmentant la force contractive des solides. Les parties du sang & de la lymphe sont plus broyées, la couleur du sang plus vermeille, & son mouvement plus rapide ainsi le visage doit devenir plus rouge & enflammé, & la

peau plus brûlante; ſon tiſſu doit s'amollir, parceque les humeurs ayant acquis plus de fluidité, circulent avec plus de facilité dans les vaiſſeaux capillaires : enfin la peau devient moite, la tranſpiration & la ſueur ſe manifeſtent ; ce qui ne dépend que de la diviſion & du dégagement de la matiere de cette ſécrétion, & de la force qui la détermine à enfiler les couloirs de la peau. Cette force eſt augmentée par l'action des ſudorifiques & des diaphorétiques. On peut donc naturellement conclure que les parties des ſudorifiques & des diaphorétiques ſont très fines, puiſqu'elles pénetrent aiſément les voies de la circulation, qu'elles ſont plus peſantes & plus dures que les globules de la lymphe, puiſqu'elles les décompoſent; ou enfin qu'elles ont plus de mouvement, puiſqu'elles leur en communiquent, & qu'elles vainquent la réſiſtance des fluides.

Les diaphorétiques & les ſudorifiques ont du rapport avec les cardiaques & les apéritifs. Ils diviſent & agitent la maſſe du ſang : leur action ſe ſoutient plus long temps que celle des cardiaques, & leurs parties ſont plus déliées que celles des apéritifs.

L'effet des diaphorétiques & des ſudorifiques ne procure pas toujours la tranſpiration, ſur-tout lorſque les pores de la peau ſont fort ſerrés, que ſon tiſſu eſt trop denſe, que les molécules du ſang ſont trop compactes, & que la ſéroſité eſt trop embarraſſée. D'un autre côté, ſi les canaux ſécrétoires des reins ſont plus libres, la ſéroſité, dégagée par l'action des ſudorifiques, ſe portera où elle trouvera moins de réſiſtance, & la ſécrétion de l'urine ſera plus abondante. Enfin, lorſque la ſéroſité s'échappe par les pores de la peau, ce n'eſt pas par choix, mais c'eſt à l'occaſion de la diviſion de la maſſe du ſang & du dégagement qui ſe fait des parties fluides ; la

matiere des sécrétions augmente & le sang étant mu avec plus de rapidité, il fait effort sur tous les couloirs; aussi toutes les sécrétions augmentent, dès le commencement de l'action du sudorifique. La peau étant bien disposée, comme les canaux excrétoires y sont en grand nombre, & qu'ils n'y sont pas aussi embarrassés que par-tout ailleurs, la sécrétion y devient considérable, parceque le sang s'y porte avec plus de facilité & de rapidité; ce qui fait que l'abondance de cette évacuation frustre bientôt les autres couloirs de l'abord des liqueurs.

Il faut nécessairement que les pores de la peau soient libres & ouverts, que son tissu soit lâche, sans quoi on donneroit en vain les sudorifiques & les diaphorétiques. Il convient de faire précéder leur usage de la saignée & des délayants, & d'attendre le plus souvent que la nature fasse connoître par la moiteur de la peau, que c'est par cette voie qu'elle tend à se délivrer. On peut alors aider la crise des sueurs, & la soutenir par les sudorifiques & les diaphorétiques. On recommande aussi pendant leur action de se couvrir, de respirer un air tempéré, & de ne pas s'exposer à l'air froid, qui, faisant resserrer les fibres de la beau, boucheroit les pores, & supprimeroit ainsi les sueurs : enfin on joint les narcotiques aux sudorifiques, afin de relâcher les fibres, & d'aider l'action des sudorifiques.

Les diaphorétiques & les sudorifiques sont fort d'usage sur tout à la fin des maladies, parcequ'alors les matieres, qui altéroient la qualité des humeurs, ont été suffisamment broyées & atténuées pour pouvoir s'échapper avec les sueurs à travers les pores de la peau; d'ailleurs les sudorifiques & les diaphorétiques raniment les forces. On les recommande pour les maladies de la peau, parcequ'ils atténuent la

Rhus.

Sumachs
à feuilles d'Aulne,
Folio ulmi.

a. 1

a. 1.

a. 2.

a. 3.

de Virginie,
Virginiana.

b. 1.

b. 3.

lymphe & la matiere de la sueur, & qu'ils levent les obstructions des vaisseaux cutanés ; obstructions qui sont pour l'ordinaire la cause des maladies de la peau.

Si les sudorifiques & les diaphorétiques sont souvent d'un grand secours, ils ont aussi un fort mauvais effet ; lorsqu'on les donne mal à propos, surtout au commencement des maladies aiguës ; ils ne font que fatiguer, augmenter la raréfaction du sang, gêner la circulation, & allumer davantage la fievre. Il ne faut pas non plus les donner lorsqu'il y a pléthore.

SUIF de bœuf. *Voyez* Bœuf.

Suif de bouc. *Voyez* Chevre, premiere espece.

Suif de mouton. *Voyez* Brebis.

Suint. *Voyez* Brebis.

I SUMAC ordinaire *ou* commun; Roux *ou* Roure des corroyeurs. *Rhus*, sive *Sumach*, off. J. B *Rhus folio ulmi*, C. B. *Rhus coriaria*, Dodon. Pempt. *Rhus obsoniorum*, Lobel. Icon. *Sumach* Arabum, Lon. *Sumach* sive *Rhus obsoniorum & coriariorum*, Park. *Rhus foliis pinnatis serratis* (*subtùs villosis*) Linn.

Cet arbrisseau, dont la racine est traçante & ligneuse, s'éleve de six pieds, & même beaucoup plus. Ses feuilles sont assez larges, oblongues, pointues, ailées, dentelées sur leurs bords, rougeâtres, velues Des sommités des branches sortent des fleurs ramassées en grappe, semblables à celles du sureau, composées de plusieurs pétales disposés en rose, & portés par un calyce découpé en cinq portions. Il leur succede un fruit capsulaire, applati, qui contient une graine arrondie & rougeâtre, d'une saveur acide, astringente.

Le sumac croît en France, aux environs de

Montpellier; en Eſpagne, aux environs de Salamanque; & en Italie.

Ses fleurs s'ajoutoient autrefois dans les décoctions aſtringentes, tant pour ſervir à l'intérieur qu'à l'extérieur; mais il faut les employer avec circonſpection, parcequ'elles ſont très auſteres. Aujourd'hui ſes feuilles, ſes fleurs, ſes fruits ne ſont plus d'uſage en médecine; il n'y a plus que les corroyeurs & les teinturiers qui les emploient.

II. SUMAC des jardins ou de Virginie. *Rhus virginianum*, off. C. B. Pin. & TOURNEF. Inſt. r. h. *Sumach* ſive *Rhus virginiana*, PARK. *Rhus ſativum vel majus*, nonnullor. *Voyez* la figure précédente.

Cet arbriſſeau, qui s'éleve plus haut que le précédent, a une racine rampante. Ses rameaux, lorſqu'on les coupe, répandent une liqueur laiteuſe, pâle, qui bientôt prend la conſiſtance de la gomme. Ses feuilles, qui naiſſent par paires, ſont plus oblongues & plus aiguës que celles de l'eſpece précédente. Du ſommet des branches ſortent des épis bruns, gros, compoſés de beaucoup de fleurs à pluſieurs pétales rougeâtres, diſpoſés en roſe. A ces fleurs ſuccedent des fruits rouges, arrondis, où eſt renfermée une graine applatie, noirâtre, un peu dure, d'une ſaveur aigrelette, aſtringente & agréable.

On s'en ſervoit autrefois comme aſſaiſonnement dans l'apprêt des viandes; on n'en fait plus d'uſage aujourd'hui dans la cuiſine.

Ses feuilles & ſes fruits ont des propriétés en médecine; les premieres peuvent ſe preſcrire en décoction contre les diarrhées, la dyſenterie, le flux exceſſif des regles & des hémorrhoïdes; broyées & craſées, on en forme une eſpece de cataplaſme contre le panaris; elles s'oppoſent à la pourriture, & préviennent

préviennent la gangrene. Ses fruits ont les même vertus ; leur décoction convient dans le scorbut & contre l'inflammation de la luette.

La gomme de sumac insérée dans le trou d'une dent cariée en appaise les douleurs.

SUPPOSITOIRE. Βάλανος ; *Glans* ; *Suppositorium.* C'est un médicament de forme solide, de figure ronde, qu'on insere dans l'anus pour faire ouvrir le ventre lorsqu'il est trop paresseux, & procurer par là la sortie des excréments retenus. Ainsi on le met en usage dans la constipation.

Il y a deux sortes de suppositoires ; l'un simple, & l'autre composé. Le simple se fait ou de sucre blanc ou de lard ; avec la tige ou la racine de bette, de chou, de porreau ; ou avec du savon blanc, auquel on donne une figure ronde, afinqu'on puisse aisément l'introduire dans l'anus. On le prépare encore avec du miel seul rendu solide par la coction.

Le composé se fait avec du miel crud, auquel on ajoute en proportion convenable des substances irritantes ou des poudres, tels que du sel commun, du sel gemme, du sel ammoniac, de la coloquinte, de la scammonée, &c. . . Par exemple :

Prenez *de bon miel cuit*, une once ;

du sel commun en poudre, demi-gros.

Mêlez, pour un suppositoire.

On en peut préparer à la fois deux ou trois, en augmentant la dose du miel & celle du sel commun, de maniere que pour chaque once de miel, il y ait un demi gros, ou un gros, ou au plus un gros & demi de sel commun ; au lieu duquel on peut employer du sel gemme ou du sel ammoniac qui stimulent bien davantage. Avant que d'introduire un suppositoire, il faut avoir l'attention de l'oindre d'huile, afin qu'il s'introduise plus aisément & sans

douleur dans l'anus. On excite encore le ventre à se vuider, lorsqu'il est trop resserré, avec des boulettes sucrées, qu'on nomme muscadins, préparées avec de l'aloès, & du sucre pulvérisé, & mêlés ensemble, & qu'on réduit en consistance solide, en y ajoutant de l'amydon & du mucilage de gomme adragant : on peut y mettre aussi de la scammonée pulvérisée.

On peut faire de la sorte un suppositoire plus fort.

Prenez *de bon miel devenu épais par la coction*, une once ;

de sel ammoniac, un gros.

On en formera un suppositoire qu'on saupoudrera de poudre de coloquinte.

Suppositoire pour tuer les vers.

Prenez *du miel épaissi par la coction*, deux onces;

de l'hiera picra de Galien, deux gros ;

de la fiente de souris desséchée, un gros.

On en formera un suppositoire qu'on oindra de mercure éteint dans de la térébenthine, avant que de l'insérer dans l'anus.

SUPPURATIFS. *Voyez* DIGESTIFS.

SUREAU commun, *ou* grand Sureau *Sambucus*. off. Ακτὴ, Græcor. *Sambucus fructu in umbellâ nigro*, C. B. Pin. & TOURN. Inst. r. h. *Sambucus vulgaris*, J. B. *Sambucus*, DODON. *Sambucus domestica*, CAST. *Sambucus umbellifera*, ANGUILL. *Sambucus campestris sive vulgaris*, CAMER. Hort. *Sambucus caule arboreo ramoso, floribus umbellatis*, VAN-ROYEN, Flor. leyd. prodr. *Sambucus caule perenni ramoso*, LINN. *Sambucus arborea, umbellatis floribus*, HALLER, Helvet. *Arbor ursi vel ursæ*, nonnullor.

Sureau,
Sambucus.
a. 1.
a. 1.
a. 1.
a. 2.

Sa racine eſt vivace, blanchâtre, longue, ligneuſe ; elle produit tantôt un arbriſſeau, tantôt un arbre qui étend au loin ſes rameaux : le tronc eſt revêtu d'une écorce cendrée, rude, pleine de fentes & de crevaſſes ; ſous cette écorce s'en trouve une autre intérieure, verte, qui a des propriétés médicinales : ſon bois eſt jaunâtre, aiſé à couper ; les branches ſont longues, rondes, remplies de moëlle blanche. Les feuilles du ſureau reſſemblent aſſez à celles du noyer ; elles ſont plus petites, dentelées en leurs bords, d'une odeur forte. Aux ſommets des rameaux naiſſent des fleurs en ombelle ample & large ; elles ſont en roſette, diviſées en cinq portions, blanches, petites, à cinq étamines, très odorantes. Ces fleurs ſe changent en des fruits ou baies rondes, vertes d'abord, noires dans leur maturité, pleines d'un ſuc rouge foncé, & contenant ordinairement trois graines menues, convexes d'un côté & anguleuſes de l'autre ; elles ſont connues dans les boutiques ſous le nom de *grana actes*.

On trouve cet arbre ou arbriſſeau dans toute l'Europe ; il croît dans les haies, dans les vallées, dans les lieux ſombres & humides ; ſa fleur paroît en Mai & en Juin ; ſes baies ſont mûres en automne.

Toutes les parties du ſureau ont des vertus médicinales ; il eſt regardé comme purgatif, adouciſſant, pectoral & apéritif.

Les ſommités ou premieres pouſſes ſont mangées en ſalade par les gens du peuple, dans la vue de ſe purger ; mais leur action eſt violente, & pas toujours ſans danger : *E. N. C. Cent.* ij. *ann.* 7. *obſ.* 170.

Ses feuilles récentes, broyées, ſoulagent merveilleuſement la douleur des hémorrhoïdes aveugles. *Hamb. magaſ.* ix. *p.* 486. On en fait par la coction un excellent cataplaſme réſolutif, qui mûrit les abſcès. Leur infuſion légere eſt apéritive.

Les fleurs ſont anodynes, adouciſſantes, émollientes, réſolutives, diſcuſſives, apéritives, ce qui les fait ſouvent employer dans toutes ſortes de tumeurs & d'inflammations. Leur décoction priſe intérieurement augmente le lait des nourrices, & favoriſe l'expectoration dans la pleuréſie; *Commerc. nor.* 1734. *p.* 370. & 1735. *pag.* 153. En cataplaſme elles s'appliquent ſur les inflammations & les éréſipeles. On s'en ſert encore pour préparer un vinaigre qui eſt ſtomachique & d'un très bon uſage.

Les baies de ſureau lâchent doucement le ventre. On en prépare un rob qui excite la ſueur, qui eſt diſcuſſif, qui eſt bon contre les éréſipeles, qui appaiſe les douleurs de dents; il eſt encore regardé comme un bon pectoral, un adouciſſant; il convient dans les maladies de poitrine, il rétablit l'eſtomac: on en donne peu & ſouvent; il inciſe les humeurs, c'eſt pourquoi il ſe preſcrit contre l'aſthme & la difficulté de reſpirer. Ce remede devroit être moins négligé; ce rob a été recommandé contre le pourpre par WELSCHIUS, *diſſ. de purp.*; d'autres le vantent comme alexipharmaque dans toutes les maladies malignes, & exanthématiques. L'huile exprimée des pepins eſt recommandée comme antifébrile, comme vulnéraire, & comme capable de lâcher le ventre. On en fait beaucoup d'uſage dans la médecine vétérinaire.

L'écorce verte intérieure du ſureau purge, & fait couler abondamment les urines; elle excita quelquefois le vomiſſement, & procure la ſueur. On emploie, avec un très grand ſuccès contre l'hydropiſie, la biere & le vin dans leſquels on l'a mis infuſer; ou bien l'on prend deux cuillerées à café de ſon ſuc exprimé. On lit l'hiſtoire d'une hydropiſie anaſarque guérie avec ce moyen, par BRUCMANN, dans le *commerc. nor.* 1742. *p.* 215.

. *Syringa alba.*
Syringa blanc,

La dose d'écorce, pour être ainsi infusée, est d'une once environ. Cette écorce est encore résolutive extérieurement; on l'applique en cataplasme après une coction convenable sur les abscès qu'elle amene à maturité.

SUREAU d'eau ou aquatique. *Voyez* OBIER.

SYRINGA, ou SERINGA commun, *Syringa*, off. *Syringa alba*, sive *Philadelphus* Athenæi, C. B. Pin. TOURN. Inst. r. h. *Syringa flore albo*, J. B. *Syringa flore albo simplici*, PARK. *Frutex coronarius*, CLUS. Hist. *Syringa italica seu vulgaris*; *Philadelphus flos*; *Syringa floribus candidis*, nonnull.

Sa racine est flexible, rampante, divisée en plusieurs branches. Il en sort un arbrisseau, dont les tiges & les branches sont droites, noueuses, de la grosseur du doigt, revêtues d'une écorce cendrée, pleines d'une moëlle blanche, fongueuse. Ses feuilles, qui ressemblent beaucoup à celles du poirier, naissent opposées; elles sont larges, oblongues, pointues, légérement ridées, crenelées sur leurs bords; leur saveur est un peu amere & âcre. Aux sommités des tiges & des rameaux sont placées des fleurs disposées en épi, à cinq pétales rangés en rose, blancs, d'une odeur agréable, mais un peu forte. Ces fleurs deviennent ensuite de petits fruits noirâtres lorsqu'ils sont mûrs, de figure ovale, pointus par les deux bouts, fortement attachés au calyce, partagés en quatre loges, où sont contenues des graines menues, oblongues.

Cet arbrisseau, qui donne sa fleur en Mai & en Juin, se cultive dans les jardins: sa semence est en maturité aux mois d'Août & de Septembre.

On ne lui reconnoît aucune vertu médicinale: elle est insérée ici parceque sa figure est gravée.

SYROP. *Syrupus*. Le syrop est un médicament liquide, préparé avec le suc, la décoction ou

l'infusion de différents simples, auquel on ajoute du sucre, & qu'on fait cuire jusqu'à une certaine consistance.

Les syrops, dont on se sert en médecine, sont officinaux ou magistraux.

On appelle officinaux, ceux qui se trouvent préparés en tout temps dans les boutiques; & magistraux, ceux que les médecins prescrivent tous les jours pour différents maux, & qu'on fait sur l'heure.

Les uns & les autres sont altérants ou purgatifs.

Les syrops officinaux altérants, qu'on emploie le plus souvent pour adoucir l'acrimonie des humeurs & pour appaiser la toux, sont ceux de capillaire, du tussilage, de violette, de fleurs de pied de chat, de guimauve, de nénuphar.

Les syrops officinaux destinés à tempérer l'effervescence des humeurs, sont ceux de limons, de grenade, de groseilles rouges, de berberis, de cerises acidules, de suc de pommes extrait sans feu.

Les syrops purgatifs qu'on tient préparés dans les boutiques, & qui sont d'un usage très fréquent, sont ceux de roses pâles, simples ou composés avec le senné & l'agaric; celui de chicorée composé avec rhubarbe; celui de pommes composé du roi Sapor, ceux de nerprun, de fleurs de pêcher.

On trouve encore dans les boutiques plusieurs autres syrops d'usage en médecine; par exemple, ceux de kermès & de fleurs d'œillets, lesquels sont cordiaux; ceux de roses rouges seches & de coings, qui sont astringents; ceux de pavot & de succin, qui procurent le sommeil; ceux des cinq racines, & de guimauve de Fernel, lesquels excitent l'écoulement des urines, & levent les obstructions, mais principalement le syrop des cinq racines; ceux de coquelicot, de lierre terrestre, de vélar *ou* tortelle, qui favorisent l'expectoration; celui

d'absinthe simple, mais sur-tout le composé, & celui de quinquina, lesquels rétablissent les digestions, rappellent l'appétit perdu, & dissipent les retours de la fievre; enfin celui de mûres, qui est spécialement consacré aux affections de la bouche & du gosier.

Les syrops magistraux altérants sont ceux qui se prescrivent par les médecins, soit pour dissiper les affections de la poitrine, ou pour appaiser l'effervescence des humeurs, ou pour désobstruer les visceres; mais aujourd'hui les médecins ne s'avisent plus guere d'en ordonner, parcequ'on trouve dans les boutiques bien des sortes de syrops altérants, capables de remplir toutes les indications, comme aussi de tempérer le bouillonnement des fluides, & d'appaiser la soif.

On se contente donc aujourd'hui de prescrire quelquefois les syrops magistraux purgatifs qui se préparent avec la décoction, ou les sucs des substances purgatives, & avec du sucre, mêlés ensemble en proportion presque égale, & qu'on doit faire cuire à feu lent, en consistance de syrop. La décoction ou les sucs destinés à les préparer ne doivent pas excéder une livre, ou au plus une livre & demie.

Les purgatifs, qu'on fera cuire ou infuser, ou dont on extraira les sucs pour en former un syrop magistral purgatif, se doivent prescrire à plus forte dose, que pour la composition d'un apozeme; parceque la vertu des purgatifs s'affoiblit, s'émousse & diminue beaucoup par la décoction, par une longue infusion, & par la viscosité du sucre: c'est pourquoi on demande que la dose en soit le triple.

Les syrops sont d'un très fréquent usage pour ouvrir le ventre des petits enfants, & pour purger les adultes, lorsque la nature du mal ou leur tempérament veulent qu'on ait recours aux purgatifs doux

& minoratifs. On peut y revenir de temps en temps, sur-tout dans les flux de ventre, en y associant alors fort à propos quelques grains de rhubarbe pulvérisée, afin d'augmenter leur vertu cathartique, & de leur en communiquer en même temps une astringente.

Syrop de corail. *Voyez* Corail.

Syrop de karabé. *Voyez* Succin.

Syrop de tortue. *Voyez* Tortue.

Syrop de vipere. *Voyez* Vipere.

TAB

Tabac. On en distingue de trois sortes dans les boutiques. Cette plante a reçu bien des noms différents, que nous allons d'abord rapporter, avant que de donner la description des trois especes annoncées.

En Amérique où elle est indigene, les habitants de la Floride & du Brésil l'ont toujours appellée & l'appellent encore *Pétun*. Elle fut nommée *tabac* par les Espagnols de Tabaco, province de la Nouvelle-Espagne, où ils la trouverent d'abord. Elle a porté le nom de *Nicotiane*, parceque Jean Nicot qui avoit eu cette plante d'un portugais, la présenta au grand prieur, ce qui fit qu'elle prit aussi celui d'*Herbe du grand prieur*, & bientôt encore celui d'*Herbe à la reine*, parceque Nicot de retour en France la présenta à Catherine de Médicis. Elle fut connue en Italie sous les noms d'*Herbe de Sainte Croix*, parceque le cardinal de Sainte Croix, nonce du Pape auprès du roi de Portugal, l'y apporta; elle le fut encore en ce pays sous celui de *Tornabona*, parceque Nicolas Tornabon, légat en France, en porta

Nicotiana major latifolia, Tabac mâle.
a. 1.
a. 1.
a. 2.
Dessiné par M.r D. Garsault
dt Gravé par Martinet 1763

aussi en Italie. Elle a encore été nommée par quelques-uns *Bugloſe* ou *Panacée antarctique*, & *Herbe ſainte* ou *ſacrée*, ſans doute à cauſe des grandes vertus qu'on lui avoit remarquées.

IV. TABAC mâle *ou* vrai ; NICOTIANE à larges feuilles. *Nicotiana major*, off *Nicotiana major latifolia*, C. B. Pin. & TOURNEF. Inſt. r. h. *Nicotiana major*, ſive *Tabacum majus*, J. B. *Hyoſcyamus peruvianus*, DODON. Pempt. *Sana ſancta* Indorum, LOBEL. *Tabacum latifolium*, CAM. Eyſt. *Perebecenuc* Oviedo; Lugd. Hiſt. *Picielt* Mexicanorum, HERN. *Bugloſſum antarcticum*, aliis *Tabacum*, MONARD. *Petum* Theveti *latifolium*, CLUSII. *Tornabona quæ à* Tornabonio *miſſa*, CÆSALP. *Herba ſanctæ crucis femina*, CAST. *Herba reginæ* ; *Herba legati* ; *Herba prioris* ; *Herba ſancta* ſive *ſacra* ; *Herba divina* ; *Herba medicea* ; *Herba panacea* ; *Vulneraria indica* ; *Eleemoſynaria*, quorumdam. *Nicotiana foliis lanceolatis*, LINN. Hort. cliff.

De ſa racine, qui eſt blanche, fibreuſe, d'une ſaveur fort âcre, s'éleve de cinq à ſix pieds une tige groſſe comme le pouce, velue, & renfermant une moëlle blanche. Ses feuilles, qui naiſſent alternes, ſans pédicules, & attachées à la tige par de larges appendices, ſont amples, velues, nerveuſes, un peu pointues, d'un vèrd pâle, tirant ſur le jaune, viſqueuſes, d'une ſaveur âcre & brûlante. Le ſommet de la tige ſe partage en pluſieurs rameaux qui portent des fleurs en godet, découpées ainſi que le calyce en cinq parties, purpurines. Ces fleurs ſe changent en des fruits membraneux, oblongs, à deux loges, dans leſquelles ſont renfermées beaucoup de graines menues & rouſsâtres.

Cette plante, qui eſt vivace dans ſon pays natal, n'eſt qu'annuelle ou tout au plus biſannuelle dans

notre climat, où elle donne sa fleur en Juillet & en Août.

IIº. Tabac de Virginie ; Pétun des Amazones ; Nicotiane à feuilles étroites. *Nicotiana major*, seu *Tabacum angustifolium*, off. *Nicotiana major angustifolia*, C. B. Pin. Tourn. Inst. r. h. *Nicotiana*, sive *Tabacum folio angustiore*, J. B. *Hyoscyami peruviani altera*, Dodon. Pempt. *Tabacum*, sive *Herba sancta minor*, Lobel. Icon. *Herba sanctæ crucis mas*, Cast. *Petum angustifolium*, Clus. exot. *Tabacco angustifolium*, Park. & Raii. Hist. *Sana sancta* Indorum, Ger. *Tubac* ; *Tubacka* ; *Tabacca* ; *Petum* ; *Petunum alterum paulò minorę folio*, nonnullorum.

Les feuilles de cette espece sont plus étroites, plus pointues, & attachées à la tige par un pédicule longuet ; du reste elle ne differe point de la précédente.

IIIº. Tabac femelle ; faux Tabac ; Tabac du Mexique ; Nicotiane à feuilles rondes ; petite Nicotiane. *Nicotiana femina*, off. *Nicotiana minor*, C. B. Pin. & Tournef. Inst. r. h. *Priapeia* quibusdam, *Nicotiana minor*, J. B. *Hyoscyamus luteus*, Dodon. & Gesn. & Camer. & Ger. & Anguill. *Hyoscyamus peruvianus*, Tabern. *Tabacco anglicum*, Park. *Petum quartum*, Clus. ad Monard. *Tornabonæ congener*, Cæsalp. *Priapeia* ; *Peti tertium genus* ; *Petum minus folio rotundiore*, nonnull.

Sa racine est quelquefois simple & grosse comme le petit doigt, quelquefois divisée en plusieurs fibres blanches, tendres, qui se répandent sur la superficie de la terre sans s'y enfoncer profondément. Il s'en éleve d'un pied & demi ou deux pieds une tige ronde, velue, branchue, visqueuse. Ses feuilles, qui naissent alternes, sont attachées à de courts

Tabac de Virginie.

Nicotiana Major Angustifolia.

Tabac du Mexique.

Nicotiana Minor.

Dessiné d'après Nature par Mr de Garsault

Gravé par Martinet

pédicules, obtuſes, graſſes, arrondies, godronnées, d'un verd brun. Des ſommités des tiges & des rameaux ſortent des fleurs en aſſez grand nombre, & ſoutenues par de courts pédicules; elles ſont renverſées, à cinq découpures, d'un jaune verdâtre; le calyce de chaque fleur eſt velu, gluant, découpé en cinq parties. Ces fleurs ſe changent en des fruits capſulaires, à deux loges, où ſont contenues un grand nombre de menues graines, d'un jaune tanné, d'une ſaveur âcre.

Cette eſpece, qui eſt également originaire d'Amérique, eſt annuelle; elle ſe renouvelle de graines

On n'entrera pas ici dans le détail de la culture du tabac, ni de ſa préparation, mais ſeulement de ſes vertus.

Le tabac en poudre eſt aujourd'hui d'un uſage très fréquent; on le prend par délices, & dans la vue de faire eternuer. Son uſage modéré, pourvu qu'on n'y mêle point d'ambre ni d'autres ingrédients capables de porter à la tête, eſt fort utile. Il eſt très bon pur & ſans mêlange, celui ſur-tout qui ſe prend par le nez. Il convient aux pituiteux, mais il eſt nuiſible aux perſonnes délicates, & qui ſont d'un tempérament ſec, ou échauffé; mais ſur-tout le tabac d'Eſpagne, qui, à raiſon de ſa grande ténuité, irrite le fond du goſier & le poumon.

Le tabac qu'on fume eſt d'un bon ſecours contre l'aſthme, l'arthritis, le rhumatiſme, les affections ſoporeuſes, les douleurs de dents, & contre toutes ſortes de fluxions, excepté celle du poumon. Il exprime doucement & abondamment de la bouche la ſéroſité ſuperflue du ſang; car la fumée du tabac eſt remplie d'un ſel âcre volatil, qui pénetre dans le ſang, s'y mêle, & lui donne une grande fluidité; & par la douce irritation qu'il cauſe dans toutes les

Parties de la bouche, il attire les esprits animaux aux glandes salivaires, qui rendent ensuite beaucoup de salive & d'autres humeurs. Il faut être réservé sur l'usage de tabac fumé, de peur qu'il n'échauffe trop le sang, & qu'il ne le rende sec & âcre : il suffira, pour les maux dont on a parlé, d'en prendre deux pipes par jour, l'une après le dîner, & l'autre après le souper.

Le tabac, dit M. Vogel, a une odeur & une saveur singuliere, âcre & volatile, & en quelque façon nauséabonde ; il est en même temps doué d'une vertu narcotique & stimulante. Dès qu'on eut imaginé de s'en servir, on le vanta comme le véritable antidote de la faim, & ce fut à ce titre qu'il devint parmi les Indiens d'un usage si commun ; Lery, *Hist. de l'Amérique*, *p.* 213. Les Anglois en mâchent tous les jours. Cette plante contient quelque chose de vireux & de vomitif, qui purge fortement par haut & par bas, & enivre ceux qui n'y sont pas accoutumés. Quand on en continue l'usage, on ne s'apperçoit plus de cet effet, on le fume sans danger, & il procure chaque jour une évacuation du ventre. A l'égard de ceux qui n'y sont pas habitués, ils s'en trouvent soulagés dans la douleur de dents, les fontes d'humeurs, & la chassie humide, dit Schulze : On lit dans Zwinger, *Theatr. prax. p.* 470, qu'un homme fut guéri par la fumée du tabac d'un crachement de sang périodique auquel il étoit sujet depuis plusieurs années ; mais passons à une autre maniere de l'employer, c'est-à-dire, en clysteres & en épithême. Plusieurs vantent beaucoup son efficacité, si l'on introduit par l'anus sa décoction dans l'eau (*Act. med. berol. dec.* 2. *vol.* iij *p.* 39.), ou bien sur-tout sa fumée au moyen d'un tuyau fait exprès ; contre les obstructions opiniâtres du bas-ventre, contre les douleurs de colique, contre les

hernies enkyſtées, pourvu qu'elles ne ſoient pas trop anciennes, ni trop fortement adhérentes au ſac, & même contre la tympanite; SCHAEFFER, *Tr. vom tobackſrauch clyſtiere.* Ses feuilles réduites en cataplaſme avec du vinaigre diſſipent les tumeurs dures des hypochondres, & provoquent en même temps le vomiſſement; *Eſſays of Edinb. vol.* ij. n°. 5; appliquées ſur les charbons peſtilentiels, elles les brûlent avec avantage; miſes ſur le poignet juſqu'à ce qu'elles y faſſent lever des véſicules, elles guériſſent la fievre intermittente; RUNSTROM, *Act. acad. ſuec.* 1754, *p.* 80. Sa décoction dans l'eau mondifie les ulceres malins; PLATER, *Obſ. l.* ij. *p.* 551. ceux même qui ſeroient déja ſphacélés, DELIUS, *Amœn. med. dec.* IV. En temps de peſte la fumée du tabac eſt d'un très grand ſecours; & DIEMERBROEK, *de peſte, l.* IV. *hiſt.* 7. dit avoir diſſipé, avec la fumée du tabac, la contagion qu'il avoit priſe; & qu'à Nimegue & à Londres, les maiſons où l'on vendoit du tabac ne furent point infectées de la peſte. LINN. *Flor. Lap. p.* 69. rapporte que les Lapons prennent intérieurement du tabac & ſon huile contre la colique ſpaſmodique; mais ſuivant MONTIN, ils en font uſage en poudre contre les douleurs de tête & les catarrhes, après y avoir mêlé une troiſieme partie de cendre de genievre. Je lis dans SCHAARSCHMIDT, *Med. nachr.* I. *pag.* 117. qu'il y a parmi nous des gens qui emploient les tiges du tabac bien trempées dans l'huile, comme les Lapons prennent de ſon huile crue. Tout le monde ſçait qu en poudre il excite le vomiſſement.

TABAXIR; *ou* Suc de bambu. *Voy.* BAMBU.

TABLETTES. *Tabellæ.* Ce ſont des médicaments ſolides, applatis, qui ſe compoſent avec différentes poudres & du ſucre, pour adoucir l'acrimonie des fluides, pour appaiſer la toux, pour

déterger les ulceres du poumon, pour lever les obſtructions des viſceres, pour rétablir les forces chez les vieillards & les convaleſcents ; pour purger enfin les mauvais ſucs qui infectent la maſſe du ſang.

Elles ſont ou officinales ou magiſtrales ; les premieres ſont celles qu'on tient toutes préparées dans les boutiques, telles ſont les tablettes qui ſe font uniquement avec le ſucre roſat & les perles ; celles de guimauve qui s'emploient ſpécialement pour calmer la toux, & pour tempérer l'acreté des fluides ; celles de chocolat, le ſucre de violettes, les tablettes de fleurs d'oranges, de bergamote, de citron, qui ſe préparent plus communément chez les confiſeurs que chez les apothicaires. On vend auſſi dans les boutiques des tablettes purgatives, par exemple, *diacarthami*, de citron, de ſucre roſat, &c. La formule des magiſtrales eſt preſcrite par les médecins, ſuivant les indications qu'ils ont à remplir dans les maladies.

Pour faire des tablettes d'une ſaveur agréable, & d'une conſiſtance convenable, voici la proportion qu'il doit y avoir entre les poudres & le ſucre. Sur chaque gros de poudre, on met ſix gros de ſucre, ou tout au plus une once, lors ſur-tout que les poudres ſont d'un goût déſagréable ; mais il ſuffit d'ajouter quatre ou cinq gros de ſucre pour chaque gros de poudre, lorſqu'elle n'eſt point d'une ſaveur déſagréable.

On fait rarement uſage des tablettes officinales, & jamais, ou fort rarement des magiſtrales, à cauſe de la quantité de ſucre qui y entre, ce qui peut quelquefois incommoder l'eſtomac ; on peut cependant les preſcrire à ceux qui ont averſion des remedes ſous toute autre forme.

TABLETTES de ſoufre. *Voyez* SOUFRE.

TABLETTES reſtaurantes de KUNKEL. *Voyez* ANTIMOINE.

a. 2.

Tabouret.

Bursa Pastoris.

a. — 1.

TABOURET. Bourſe, Bourſette, *ou* Mallette à berger. *Burſa paſtoris*, off. *Burſa paſtoris major, folio ſinuato*, C. B. Pin. Tournef. Inſt. r. h. *Burſa paſtoria*, J. B. & Dodon. Pempt. *Burſa paſtoris major, capſulâ cordatâ, foliis laciniatis*, Moris. Oxon. *Thlaſpi fatuum*, Burſa paſtoris, *dictum*, Rai Hiſt. *Thlaſpi ſiliquis verticaliter cordatis*, Linn. *Naſturtium ſiliquis verticaliter cordatis*, Haller, Helvet.

De ſa racine, qui eſt menue, blanche, droite, fibreuſe, d'une ſaveur nauſéabonde, s'élevent d'un pied & demi une ou pluſieurs tiges rameuſes. Les feuilles inférieures ſont pour l'ordinaire profondément découpées, rudes; celles de la tige ſont plus petites, entieres & ſans découpures, garnies d'oreilles : les ſommités des rameaux portent de petites fleurs compoſées de quatre pétales diſpoſés en croix, arrondis, blancs; les ſommets des étamines ſont jaunes. Le piſtil devient un fruit applati, taillé en forme de cœur, reſſemblant à une petite bourſe diviſée en deux loges, dans leſquelles ſe trouvent de menues ſemences rouſsâtres.

On trouve cette plante dans les prés & le long des chemins, & dans les décombres.

Le tabouret exhale une odeur douce; ſa ſaveur eſt herbacée, un peu nauſéabonde, un peu aſtringente, un peu viſqueuſe; ſon fruit change en rouge le papier bleu.

Il poſſede une vertu légérement aſtringente, mais nullement brûlante & âcre, comme Boerhaave l'a penſé, trompé ſans doute par le caractere de cette plante. Ses feuilles ſont recommandées en infuſion contre les flux exceſſifs du ventre, des hémorrhoïdes, des regles; (Solenand. *conſil.* 8. *ſect.* iv. *pag.* 325.) des reins; contre les flueurs blanches,

& le crachement de ſang. Récemment broyées, ſes feuilles s'appliquent ſur le front dans le ſaignement de nez, & dans la céphalalgie, WELSCH *Mictomim. p.* 29. BORELLI, *Centur.* iij. *obſ.* 27, dit avoir remarqué qu'en les inſérant dans le nez, elles avoient appaiſé la douleur des dents. Les anciens ont vanté l'uſage intérieur de l'eau diſtillée de cette plante contre les pertes de ſang; mais la pluſpart des modernes en font peu de cas: je ne ſçais trop s'ils ont raiſon.

TACAMAHACA *ou* Tacamaque. *Tacamahaca*, off. *Tecomahaca*, HERNAND. Mex. PLUCK. Phyt.

C'eſt une réſine en quelque façon tranſparente, d'un jaune rouſsâtre, d'une ſaveur aromatique légérement amere, d'une odeur agréable.

Elle découle par elle-même ou par inciſion, d'un arbre qui eſt nommé par les botaniſtes *Arbor populi ſimilis reſinoſa altera*, C. B. Pin. *Tecomahaca*, HERNAND. *Tacamahaca foliis crenatis, lignum ad ephippia conficienda aptum*, PLUCH. Phyt.

Cet arbre eſt grand; il a beaucoup de reſſemblance avec le peuplier; il eſt fort odorant. Ses feuilles ne ſont pas fort grandes, elles ſont arrondies, dentelées, & ſe terminent en pointe; de l'extrémité des petits rameaux ſortent des fruits petits, arrondis, jaunâtres, dont le noyau eſt peu différent de celui de la pêche.

Il en découle naturellement des larmes odorantes, leſquelles ſont plus eſtimées que la réſine qui ſort des inciſions qu'on y a faites. Celle-ci eſt en morceaux de différentes couleurs ſuivant les différentes parties d'où elle eſt tirée; les uns ſont jaunes ou rouſsâtres, les autres bruns & parſemés de taches blanchâtres.

L'arbre croît dans la Nouvelle-Eſpagne, dans la

Beaumier

Tacamahaca.

Mexique, & dans d'autres contrées de l'Amérique; on en trouve auſſi dans l'iſle de Madagaſcar.

Les vertus de la réſine, rarement miſe en uſage aujourd'hui, ſont d'être roborantes, réſolutives & deſſiccatives: on l'emploie en fumigation contre les douleurs de rhumatiſmes, d'yeux & d'oreilles: on en fait des emplâtres contre la céphalalgie & le vertige, qu'on applique à la tête; & contre le vomiſſement, le gonflement de l'eſtomac, la colique, la diarrhée, qu'on applique ſur l'eſtomac & ſur la région hypogaſtrique.

TALC. *Talcum albicans lamellis ſubpellucidis*, WALL. Min. *Talcum particulis impalpabilibus diaphanis molliuſculis convexis fiſſilibus*, LINN. ſyſt. natur. *Stella terræ*, quorumdam.

Pierre luiſante qui ſe leve facilement par lames très minces, tranſparentes, flexibles: le feu ne la fait point changer de couleur, & ne la calcine point.

Les anciens en diſtinguoient de pluſieurs eſpeces: 1°. un talc blanc qu'ils nommoient *argyros*, comme qui diroit pierre d'argent: 2°. un jaune qu'ils appelloient *chryſolithos*, c'eſt-à-dire, pierre d'or: 3°. un verd: 4°. un noir.

On trouve du talc en Angleterre, dans le territoire de Veniſe & ailleurs: les plus employés ſont ceux de Moſcovie & de Veniſe; ce dernier reſſemble à la craie de Briançon: celui de Moſcovie eſt plus brillant.

Les chymiſtes n'ont encore rien pu tirer du talc, il eſt inaltérable au feu: quelque préparation qu'on lui donne, il conſerve toujours ſes propriétés. En le mettant dans un creuſet rougi, & puis dans un mortier, on peut le réduire en poudre impalpable, on le mêle enſuite avec quelque corps gras; les femmes s'en ſervent alors pour faire le fard blanc. Il n'eſt point d'uſage en médecine.

On attribue au talc, dit M. Vogel, une vertu cosmétique, établie sur le raisonnement le plus faux : tous les efforts qu'on a faits jusqu'à présent pour en tirer une huile ou un magistere ont été inutiles. Quant à ce qui se vend quelquefois encore sous ces dominations, nous assurons hardiment qu'il n'en est rien, & que c'est une véritable imposture.

TAMARINS. *Tamarindi*, off. *Tamar Hendi*, Arabum. Ὀξυφοινὶξ, Actuar. & Græcorum recentiorum.

Ce que l'on appelle *tamarins* en médecine, (dit M. Tournefort, *acad. des sc. ann.* 1699), & que l'on ordonne quelquefois dans les potions & dans les tisanes purgatives, n'est autre chose que la pulpe ou la substance moëlleuse qui se trouve dans le fruit de certains arbres, qui portent le même nom. Ces arbres naissent en Afrique, sur-tout dans le Sénégal, en Arabie, & en quelques endroits des Indes orientales. On en trouve aujourd'hui dans les Isles de l'Amérique, où les Espagnols les ont transportés dans le commencement de leurs conquêtes, avec la casse, le gingembre & plusieurs autres plantes usuelles.

Nous devons la connoissance des tamarins aux Arabes; les anciens Grecs, & ceux même qui sont venus après Galien, ne les ont pas connus. Serapion, Avicenne & Mesué en ont parlé les premiers; & quoique ce dernier auteur n'ait pas eu raison d'assurer que les tamarins étoient le fruit d'un palmier sauvage, on ne sçauroit pourtant douter qu'il n'ait parlé des tamarins dont nous nous servons.

Dans mon dernier voyage d'Espagne en 1689, j'eus le plaisir de voir un de ces arbres à Grenade dans une des terrasses de ce fameux palais de l'Alhambra, que les Maures avoient embelli de ce qu'il y a de plus agréable & de plus commode pour l'usage de la vie.

Tamarinier, *Tamarindus*.

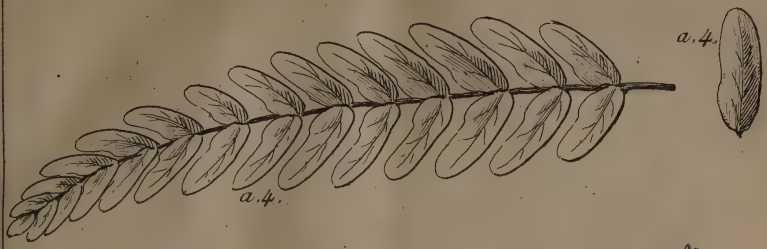

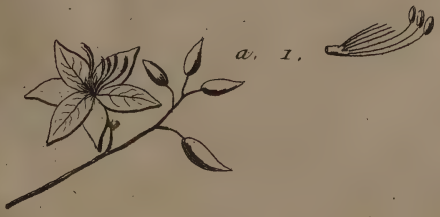

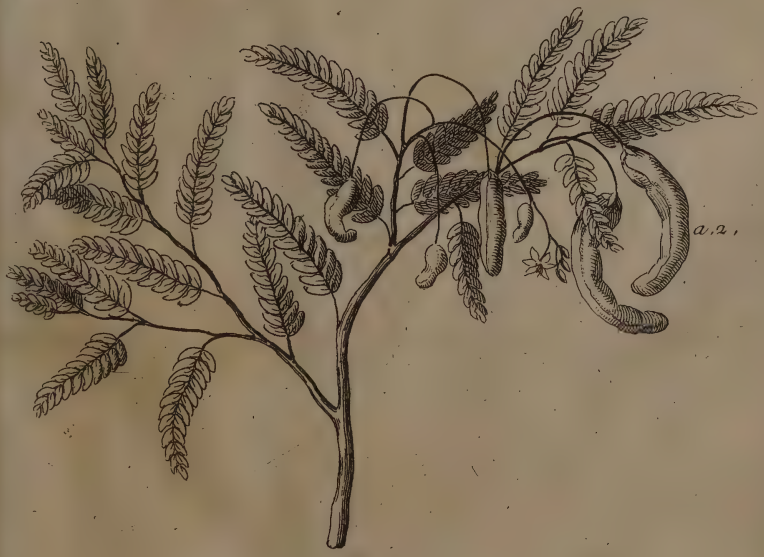

Les auteurs assurent que par toute l'Afrique & dans les Indes orientales, les voyageurs font provision de ces fruits pour se désaltérer dans les grandes chaleurs, & même l'on prend soin de les confire au sucre pour les rendre plus agreables, & pour les conserver plus long temps.

L'arbre qu'on appelle Tamarin (*a*) est grand & gros comme un noyer, mais plus touffu. Sa racine est divisée en plusieurs bras qui s'étendent fort loin, accompagnés de beaucoup de chevelus, & couverts d'une écorce rousâtre, styptique, qui me parut un peu amere; le tronc de cet arbre, est d'un beau jet, à peine deux hommes peuvent-ils l'embrasser: son écorce est fort épaisse, brune & gercée; le bois en est dur & comme tanné; ses branches s'étendent assez réguliérement de tous côtés, divisées & subdivisées en rameaux alternes, couverts d'une peau fine, verd-brun, garnis de plusieurs feuilles assez serrées & disposées aussi alternativement. Chaque feuille est composée d'environ neuf, dix, douze, & même jusques à quinze paires de petites feuilles attachées à une côte de quatre ou cinq pouces de long, qui est toujours terminée par une paire de feuilles, quoique l'on n'y ait représenté qu'une seule feuille dans les figures de PROSPER ALPIN, & de l'*hortus malabaricus*. Les petites feuilles ont huit ou neuf lignes de long sur trois ou quatre de large. Elles sont émoussées à la pointe, beaucoup plus arrondies qu'à leur base: car elles ont dans cet endroit-là comme une espece de coude qui regarde l'extrémité

(*a*) On le nomme aussi *Tamarinier*. Il est désigné par les botanistes sous ces phrases: *Tamarindus*, SLOANE, Jamaic. & RAII, Hist. *Siliqua arabica quæ* Tamarindus, C. B. Pin. *Tamarindus* Detelside *appellata*, PROSP. ALPIN. De plant. ægypt. *Jutay* sive *Tamarindus*, PISON. *Balam Pulli*, sive *Maderam Pulli*, Hort. malab.

de la côte. Les feuilles ſont minces, aigrelettes, comme les rendrons des vignes, leſtes, verd-gai, légérement velues ſur les bords & par deſſous, traverſées dans leur longeur par un petit filet, dont les rameaux ſont très délicats : elles ſont écartées pendant le jour comme celles de nos acacias ; mais la nuit elles s'appliquent les unes contre les autres, ainſi qu'il arrive à preſque toutes les feuilles qui ſont rangées ſur une côte.

Les fleurs naiſſent neuf ou dix enſemble dans les aiſſelles & à l'extrémité des branches, diſpoſées par bouquets longs d'environ demi-pied, aſſez clair-ſemées, preſque ſans odeur, & ſoutenues chacune par un pédicule de quatre ou cinq lignes de long. Chaque fleur eſt a trois feuilles, couleur de roſe, parſemées de veines couleur de ſang. Ordinairement il y a une de ces feuilles qui eſt plus petite que les autres, leſquelles ont environ demi-pouce de long, ſur quatre lignes de large. Elles ſont ondées & friſées ſur les bords, & reſſemblent aſſez par leur figure aux feuilles d'une eſpece de ciſte, que C. Bauhin a nommé *Ciſtus mas folio chamædrys* Pin. Le calyce de la fleur des tamarins eſt une petite poire charnue, verdâtre, terminée par quatre feuilles blanches ou rouſsâtres, un peu plus longues que les feuilles de la fleur, & le plus ſouvent rabattues en bas. Ce calyce, quoique charnu, ne devient pas le fruit, au contraire il s'alonge quand les fleurs ſont paſſées, & ne differe guere du pédicule.

Le fruit du tamarin n'eſt autre choſe que le piſtil de la fleur, groſſi & gonflé par le ſuc nourricier ; ce piſtil ſort du milieu de la fleur, long d'environ demi-pouce, verdâtre, & courbé comme les ſerres d'un oiſeau ; vis à-vis de ſa baſe naiſſent trois étamines, unies à leur naiſſance, courbées dans un ſens contraire, blanchâtres, un peu plus longues que le

le pistil, chargées chacune d'un sommet rouge, qui laisse échapper en s'ouvrant une poussiere dorée. Le fruit est d'abord verd, mais devient rousâtre dans sa parfaite maturité, & ressemble assez par sa figure à la gousse des feves ordinaires, que l'on appelle à Paris feves de marais; il est long d'environ quatre pouces, sur un de large, ondé légérement sur le dos, qui n'est pas si épais que le côté opposé; celui-ci est échancré profondément en deux ou trois endroits, & relevé de chaque côté d'une côte assez sensible, qui s'étend depuis le pédicule qui soutient le fruit jusques vers son extrémité, laquelle est arrondie & terminée le plus souvent par un petit bec. Il faut considérer ce fruit comme une gousse double, ou, pour mieux dire, ce fruit est composé de deux gousses enfermées l'une dans l'autre. L'extérieure est charnue, épaisse d'une ligne lorsqu'elle est verte. L'intérieure est un parchemin mince; l'intervalle, qui est entre ces deux gousses, est épais de trois ou quatre lignes; c'est comme une espece de diploé rempli de cette pulpe ou substance moëlleuse que l'on emploie en médecine pour lâcher le ventre, & pour rafraîchir. Elle est noirâtre, gluante, aigre à agacer les dents, traversée par trois gros cordons de vaisseaux, dont l'un s'étend tout du long du dos de la gousse; les deux autres sont placés vers le côté opposé sous les côtes dont nous avons parlé : on en trouve encore quelque petits qui rampent sur ce même côté. Les ramifications de tous ces vaisseaux ne portent pas seulement ce suc aigre & vineux qui s'épaissit en pulpe; il donne aussi la nourriture aux semences qui sont renfermées dans la gousse au nombre de trois ou quatre. Ces semences sont dures, plates, épaisses d'environ deux lignes, longues de quatre ou cinq lignes, mais de figure irréguliere; les unes sont presque quarrées avec les coins arrondis, les

autres ſont plus pointues d'un côté que de l'autre ; elles ſont polies, luiſantes, d'un rouge qui approche du fauve, marquées de chaque côté d'une tache qui ſuit la figure de la ſemence : elles renferment ſous leur peau deux lobes blanchâtre-chamois, qui ſe ſéparent aſſez facilement l'un de l'autre, ſurtout lorſqu'on les fait un peu tremper dans l'eau ; ils embraſſent le germe qui n'a guere plus d'une ligne de long, niché dans une foſſe placée au haut des lobes, & dont la ſituation eſt marquée en dehors par une eſpece de petit nombril relevé d'une petite éminence.

Nous n'avons aucune deſcription ni aucune figure des tamarins qui ſoit exacte. On ne trouve chez les droguiſtes que leur pulpe mêlée avec les ſemences que les Arabes & les Africains réduiſent en maſſe après l'avoir mondée, c'eſt-à-dire, ſéparée de la gouſſe extérieure.

On n'ordonne point en Europe les tamarins tout ſeuls à cauſe de leur acidité ; on ſe contente de les joindre aux autres purgatifs dans les maladies où il ne s'agit pas ſeulement d'évacuer, mais d'appaiſer la trop grande agitation des humeurs, de tempérer la chaleur des viſceres, & d'émouſſer l'activité de la bile. Les Africains & les Orientaux mangent les tamarins, ou en font une eſpece de boiſſon, mêlés avec du ſucre ; cette boiſſon les rafraîchit, & leur conſerve la liberté du ventre ſi néceſſaire pour ſe bien porter.

L'aigreur conſidérable qui ſe trouve dans les tamarins, & l'analyſe chymique, montrent évidemment que l'acide y domine. Il y a ſi peu de matiere alkaline dans cette pulpe, qu'elle ne ſe manifeſte qu'en la diſtillant à la cornue avec la chaux vive. Tout ce que l'on tire de cette pulpe par l'analyſe ſimple, eſt acide & ſoufré. De ſix livres de tamarins délayés

dans huit pintes d'eau, on a tiré six gros de sel essentiel ; mais ce sel ne s'est attaché aux parois de la terrine qu'après deux mois, pendant lesquels la liqueur filtrée ne s'est point moisie, comme cela arrive à la plupart des sucs des plantes. On se presse trop ordinairement pour retirer le sel essentiel de ces sortes de sucs ; il en est de ce sel comme du tartre, qui ne se sépare du vin qu'après un temps considérable. Pour attendre que les sucs des plantes déposent tout leur sel essentiel, sans appréhender la moisissure, il faut les couvrir d'un pouce d'huile, & les laisser dans la même terrine pendant une année. A peine tire-t-on quelques grains de sel essentiel de la fumeterre, si l'on n'y emploie que sept ou huit jours après les évaporations ordinaires ; au lieu que l'on en tire considérablement dans sept ou huit mois, en couvrant le suc de cette plante avec de l'huile commune.

Le sel essentiel des tamarins est tout-à-fait semblable à la crême de tartre ; il est un peu aigrelet, & ne se fond pas dans l'eau froide ; il ne détonne pas sur le feu, & ne laisse échapper aucune odeur vineuse lorsqu'on l'arrose avec l'huile de tartre. D'ailleurs les tamarins, délayés dans l'eau commune, après une digestion de plusieurs mois, ne donnent qu'un esprit acide semblable à celui du vinaigre ; ce qui me fait conjecturer que l'acide, qui domine dans les tamarins, approche fort du caractere du verjus, dont le sel essentiel n'est pas différent du tartre. Cette conjecture pourroit peut-être servir pour expliquer la vertu laxative des tamarins ; car ne contenant presque que de l'acide & du soufre, on pourroit croire que cet acide anime la partie résineuse des tamarins ; ainsi que l'expérience fait voir que la manne délayée dans le verjus, purge beaucoup mieux & plus sûrement que si on la

délayoit dans l'eau commune ou dans un bouillon. Il n'eſt proprement que les acides des minéraux, qui bridents les purgatifs, & qui en diminuent la vertu; mais je ne vois pas que le ſuc de limon ni l'eſprit de vinaigre faſſent de même.

On trouve quelquefois ſur les branches des tamarins une eſpece de ſel eſſentiel, ſemblable auſſi à la crême de tartre. Ce ſel eſſentiel s'y amaſſe & s'y durcit après l'extravaſation du ſuc nourricier, qui dans les grandes chaleurs s'échappe au travers de ſes vaiſſeaux; & cela arrive à pluſieurs ſortes.

Les tamarins ſont d'uſage en médecine; il faut prendre garde que la pulpe qu'on emploie ait fermenté, ou qu'on y ait mêlé du vinaigre. C'eſt un purgatif aigrelet & rafraîchiſſant: donné au poids de deux onces, il purge doucement, & corrige admirablement les crudités nidoreuſes; il appaiſe auſſi la ſoif. On preſcrit avec utilité les tamarins dans les fievres avec le petit lait; ils ne ſont pas moins avantageux dans les fievres malignes & putrides, de même que dans l'ardeur d'urine.

I°. TAMARISC; *ou* Tamaris; Tamarix d'Allemagne; le petit Tamariſc. *Tamariſcus germanica*, off. LOBEL. Icon. & TOURN. Inſt. r. h. *Tamarix fruticoſa folio craſſiore, ſive germanica*, C. B. Pin. *Tamarix germanica, ſive minor, fruticoſa*, J. B. *Tamariſcus folio latiore*, PARK. & RAII, Hiſt. *Myrica*, TRAGI. *Myrica ſylveſtris altera*, CLUS. Hiſt. *Tamarix humilis*, CORD. *Myrica* ſeu *Tamariſcus altera*, CAMER.

Sa racine eſt aſſez groſſe, ayant neuf à dix pouces de circonférence; l'écorce, qui l'environne, a peu d'épaiſſeur, & beaucoup d'amertume. Il s'éleve de cette racine un grand nombre de tiges fragiles, rameuſes, dont l'écorce eſt rougeâtre. Ses feuilles, qui reſſemblent beaucoup à celles de la bruyere,

Tamariscus germanica. Tamarisc d'Allemagne.

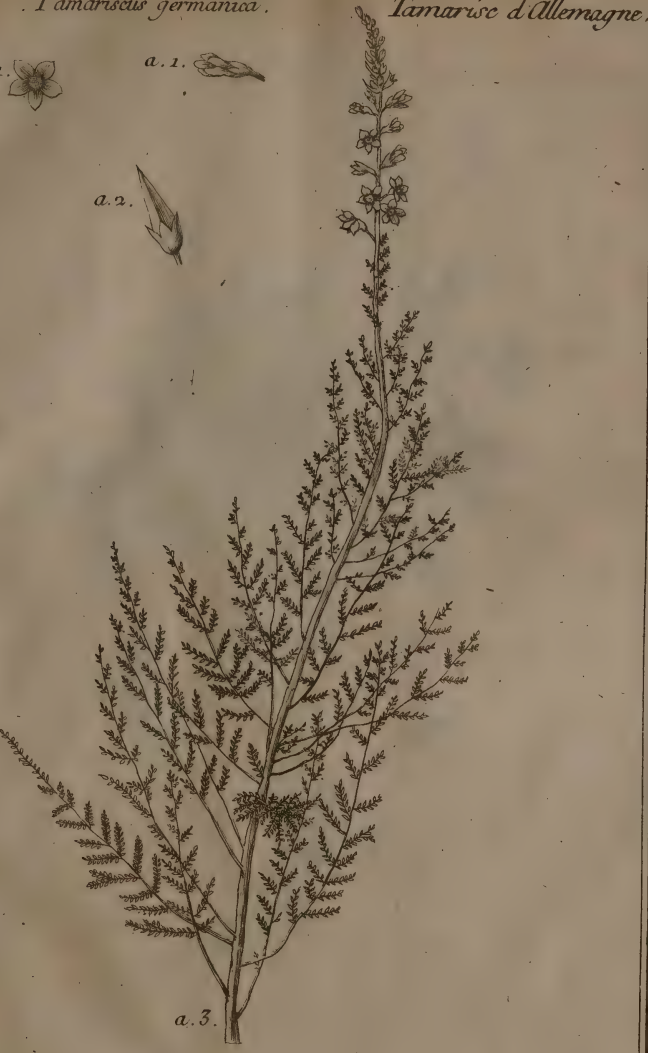

Dessiné par Mlle de Perfuis Gravé par Mathieu

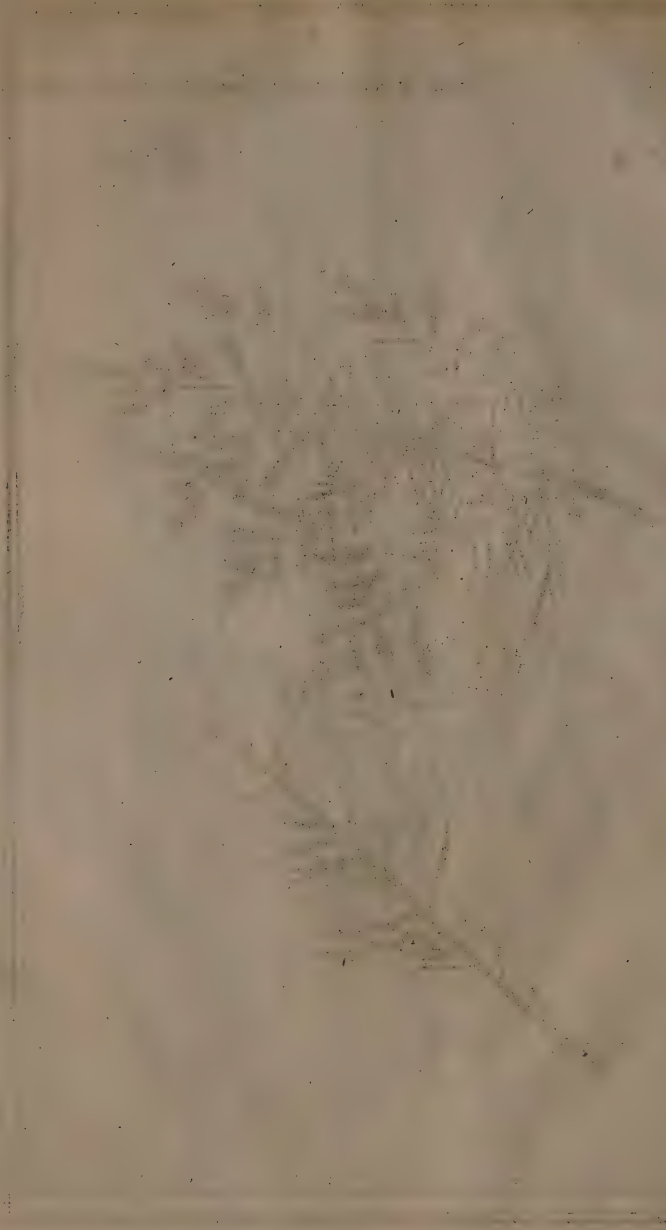

Tamarix narbonensis. Tamarisc de Narbonne.

a. 2.

a. 1.

ſont d'un verd de mer, & d'une ſaveur ſtyptique. Aux ſommités des tiges & des rameaux naiſſent des fleurs à cinq pétales, ovales, d'un blanc purpurin; elles ſont garnies de cinq étamines, dont les ſommets ſont jaunâtres. Ses fleurs ſe changent en de petits fruits oblongs, pointus, triangulaires, dans leſquels ſont contenues pluſieurs menues graines aigrettées.

Cet arbriſſeau, qui fleurit en Mai & en Juin, ſe plaît dans les lieux humides & pierreux; on le trouve en Hongrie, en Alſace, & aux environs de Geneve.

IIe. TAMARISC ordinaire *ou* commun : Tamaris de Narbonne. *Tamariſcus* ſive *Tamarix*, off. *Tamarix altera folio tenuiore, ſive gallica*, C. B. Pin. *Tamarix major ſive arborea, narbonenſis*, J. B. & RAII Hiſt. *Tamariſcus narbonenſis*, LOBEL. Icon. *Tamariſcus folio tenuiore*, PARK. *Myrica* ſive *Tamarix gallica & prima*, MATTH. *Myrica ſylveſtris prima*, CLUSII Hiſt. *Tamarix pedunculis nudis, floribus pentandris*, LINN.

De ſa racine, qui eſt groſſe, ligneuſe & branchue, ſortent une ou pluſieurs tiges; tantôt le tamariſc forme une eſpece de buiſſon; tantôt c'eſt un arbriſſeau; tantôt il devient un arbre aſſez grand, dont le tronc eſt revêtu d'une écorce rude, griſe extérieurement, rougeâtre intérieurement, ſon bois eſt blanc. Ses feuilles, qui reſſemblent aſſez à celles de la bruyere ordinaires, ſont petites, longues, rondes, d'un verd pâle. Des ſommités de la tige & des rameaux ſortent des fleurs à cinq pétales, d'un blanc purpurin, petites, diſpoſées en grappe, & portées ſur de longs pédicules. A ces fleurs ſuccedent des fruits capſulaires, où ſont renfermées pluſieurs menues graines aigrettées.

Cette eſpece, qui croît en Eſpagne, en Languedoc, en Italie, donne ſa fleur au printemps, en été & en automne. Elle ſe plaît ſur le bord des rivieres, & dans les endroits humides.

La saveur des feuilles de l'un & l'autre tamarisc est amere. Quoiqu'elles ne soient plus guere employées en médecine ; M. Vogel dit qu'à cause de leur astriction, elles sont bonnes en décoction pour arrêter les hémorrhagies & les flux de toutes sortes d'humeurs. Les habitants du Jutland les mettent dans leur biere au lieu de houblon, dit Bartholin, *med. dan. dom.* p. 329.

L'écorce des rameaux & du tronc n'est pas moins amere. En décoction elle leve les obstructions des viscères ; elle est diurétique : on s'en sert en liniment contre la gale.

On tire du tamarisc, par la calcination, un sel qui se donne depuis dix grains jusqu'à un scrupule ; mais il ne le faut prescrire qu'avec beaucoup de précaution.

TANAISIE ordinaire ; Herbe aux vers. *Tanacetum*, off *Tanacetum vulgare luteum*, C. B. Pin. & Tourn Inst. r. f. *Tanacetum vulgare flore luteo*, J. B. *Tanacetum millefolii foliis*, Lobel. Icon. *Artemisia tenuifolia*, Fuchs. *Athanasia vulgaris*, Lac. *Tanacetum foliis pinnatis, pinnis pinnatifidis incisis serratis*, Linn.

Sa racine est longue, ligneuse, & se partage en un grand nombre de fibres serpentantes. Il s'en éleve de deux ou trois pieds des tiges rondes, légérement velues, moëlleuses. Ses feuilles sont amples, longues, ailées, découpées, dentelées sur leurs bords, d'un verd jaunâtre, d'une odeur forte, & d'une saveur amere. Aux sommités des tiges naissent par bouquets des fleurs à fleurons, soutenues par un calyce écailleux ; elles sont d'une belle couleur jaune-doré. Elles se changent en de menues graines oblongues qui deviennent noires en mûrissant.

Cette plante, qui fleurit en juillet & août, croît

. Tanacetum . Tanaisie',

a. 1.

a. 1.

a. 3.

. Tanacetum Costus hortorum.

Meuthe ou Coq des Jardins.

preſque par-tout, & principalement dans les endroits humides.

La tanaſie, dont l'odeur eſt forte & d'une ſaveur amere, poſſede ſpécialement la propriété de tuer les vers du corps humain, *med. ſyſtem.* IV. p. 333. Mais elle eſt encore roborante, ce qui en rend l'uſage fort utile dans la foibleſſe de l'eſtomac, contre les fievres intermittentes, contre la cachexie, & pour provoquer l'écoulement des regles. On en preſcrit le ſuc qui eſt préférable à toute autre préparation. Les Lapons, dit M. LINNÆUS, *Flor. Lapon.* 295, s'en ſervent fréquemment pour faire des fomentations ſur les parties naturelles des femmes en travail. GHERLI, *obſerv.* 58, regarde ſes fleurs ſéchées & réduites en poudre, comme un puiſſant anti-hyſtérique, & les ordonne à la doſe d'un gros.

II. TANAISIE des jardins, à feuilles de menthe : le grand Baume; la Menthe-coq; la Menthe-Notre-Dame; le Coq; le Paſté; l'Herbe du coq *ou* au coq; le Coq des jardins. *Coſtus hortorum*, off. *Mentha hortenſis corymbifera*, C. B. Pin. *Mentha corymbifera*, ſive *Coſtus hortenſis*, J. B. *Balſamina major*, DODON. Pempt. *Mentha græca*, CAMER. *Tanacetum hortenſe foliis & odore menthæ*, Lugd. Bat. *Coſtus hortorum dictus*, ſive *Balſamita mas*, RAII, Hiſt. *Herba ſanctæ Mariæ vulgò*, CÆSALP. *Aliſma Germanorum*, TRAGI. *Mentha romana*, LAC. *Ovaria*, GESNER.

Sa racine, qui reſſemble à celle de la menthe, eſt oblique, ronde, garnie de fibres. Les tiges, qui en ſortent, s'élevent d'environ deux pieds; elles ſont cannelées, velues, rameuſes, d'un verd pâle. Ses feuilles ſont oblongues, dentelées en leurs bords, ordinairement ſans découpures, d'une odeur forte & agréable, d'une ſaveur amere & aromatique. Ainſi que celles de l'eſpece précédentes, les feuilles

du grand baume naiſſent par bouquets aux ſommités des tiges & des rameaux ; elles ſont d'un jaune doré. Elles ſe changent en des graines menues, oblongues, applaties, ſans aigrettes, contenues dans le fond du calyce de la fleur.

Cette plante ſe cultive dans les jardins, où elle vient bien ; ſa fleur paroît ſur la fin de l'été, & dure ſouvent juſqu'en automne.

Ainſi que la précédente, cette eſpece de tanaiſie excite chez les femmes l'écoulement des regles, & tue les vers ; elle eſt d'ailleurs nervine, fortifiante. On en fait pluſieurs préparations, telles qu'un extrait, une conſerve, une eau diſtillée, une huile par infuſion, connue ſous le nom d'huile de baume, qui eſt fort bonne dans les plaies & les contuſions.

TANCHE, *ou* Tenche. *Tinca*, off. & omnium ferè auctorum. *Cyprinus mucoſus totus nigreſcens, extremitate caudæ æquali*, Artedi, Gen. *Cyprinus pinna ani oſſiculis undecim, caudâ integrâ*, Linn. Faun. Suec. *Phycis* vel *Merula fluviatilis ſeu lacuſtris*, quorumdam. *Voyez* la figure du Brochet, celle de la Tanche y eſt repréſentée.

Voici la deſcription qu'Artedi donne de ce poiſſon. A proportion du corps, la tête & le muſeau ſont aſſez petits ; ſon corps eſt large, gros, & court ; l'ouverture de la bouche a peu d'étendue. On ne trouve point les mâchoires garnies de dents, tandis qu'il y en a cinq de chaque côté dans le goſier. Ses yeux, qui ſont placés au côté de la tête, ſont petits ; l'iris eſt rouge. Elle a quatre ouies de chaque côté, dont les couvercles ſont moins larges que dans les autres individus de ce genre ; chaque ouie a une double rangée de nœuds taillés en forme de peigne. Le dos eſt un peu élevé au-deſſus de la tête, mais point tranchant, quoiqu'il ait une certaine épaiſ-

ſeur

leur. Son ventre eſt large & plat ; les écailles, qui recouvrent ce poiſſon, ſont petites, oblongues, noires ſur le dos, noirâtres ſur les côtés, mais mêlées d'une couleur dorée ; celles du ventre ont une teinte plus noire. Ses nageoires & la queue ſont noires, ou d'un gris obſcur. La longueur de la tanche eſt de neuf à dix pouces; on en trouve qui peſent juſqu'à cinq à ſix livres, & même beaucoup davantage.

Ce poiſſon vit dans les lacs, les étangs & les marais ; il ſe plaît dans les eaux croupiſſantes, & dans les rivieres qui coulent avec lenteur.

La tanche pond ſes œufs au printemps & en été; il lui faut peu de temps pour ſon accroiſſement.

Elle ſe ſert ſur les tables communes, car elle n'eſt pas généralement eſtimée. Sa chair en effet eſt viſqueuſe & groſſiere ; & ſon uſage fréquent donne naiſſance aux obſtructions ; ce qui fait que les médecins ne permettent pas d'en manger à ceux qui ont des engorgements, ou qui en ſont menacés, ni aux pituiteux. Au reſte, il faut choiſir celle qui eſt tendre, graſſe & bien nourrie ; on préfere ſurtout celle qui a été pêchée dans une eau claire & limpide.

Deux petites pierres, qui ſe trouvent dans la tête de ce poiſſon, paſſent pour abſorbantes, pour déterſives & pour diurétiques, ce qui fait qu'on les a preſcrites depuis douze grains juſqu'à ſoixante & douze, & au-delà, pour abſorber les acides des premieres voies, pour arrêter le cours de ventre, pour réparer les forces de l'eſtomac, &c Mais l'abondance des remedes de ce genre beaucoup plus efficaces eſt cauſe que ces pierres ſont peu employées en médecine.

TARASPI. *Voyez* THLASPI.

TARENTULE. *Voyez* ARAIGNÉE.

TARTRE. *Tartarum.* C'eſt le ſel eſſentiel du vin combiné avec des parties terreuſes qui ſe dépoſuat à la ſurface interne des tonneaux après la fermentation. Il a une ſaveur acide, aigrelette; il ſe diſſout difficilement dans l'eau; ſi le vin vient à paſſer par la fermentation acide, le tartre ſe diſſout dans le vin, & le vin devient vinaigre. Il y en a de deux ſortes, de rouge & de blanc; celui-ci, qui eſt ſpécialement employé en médecine, nous vient d'Allemagne, & des petits vins du rhin; il n'eſt guere employé ſous la forme naturelle.

On le diſſout dans une quantité d'eau bouillante; quand la diſſolution eſt parfaite, on filtre pour ſéparer le tartre de la terre avec laquelle il eſt combiné, puis on prend la liqueur, on l'a fait bouillir ſur le feu; il s'éleve d'abord une écume que l'on ramaſſe, c'eſt la crême de tartre; lorſque la liqueur eſt au point de la cryſtalliſation, on la porte à la cave, & l'on obtient les cryſtaux de tartre qui ne different point de la crême: c'eſt le ſel acide eſſentiel du vin privé de parties hétérogenes. Ces préparations ſont rarement employées, ſi ce n'eſt dans les potions purgatives où entrent des réſines pour en corriger les mauvais effets: on en met alors deux gros; on pourroit auſſi les employer comme les acides dans l'efferveſcence des humeurs; à bonne doſe même ils ſont purgatifs, mais je n'en conſeille pas l'uſage.

Pour avoir l'alkali du tartre, il ſuffit de le bien calciner: le feu lui enleve ſon acide; la doſe eſt de ſept à huit grains; c'eſt un excellent fondant & atténuant, mais il échauffe, & par conſéquent eſt contraire aux vaporeux & aux bilieux. Si on ſature l'alkali du tartre de cryſtaux de tartre, on a la terre foliée du tartre; c'eſt un tartre régénéré, un des meilleurs fondants & atténuants qu'il y ait pour tou-

tes les ostructions & les épaississements : sa dose est depuis quatre jusqu'à six gouttes. Il faut observer de ne point donner les fondants à trop forte dose, car on échaufferoit tout d'un coup, on seroit obligé de venir aux rafraîchissants, & ainsi l'on détruiroit l'ouvrage que l'on auroit fait. L'alkali fixe du tartre tombe en *deliquium* à la cave, c'est l'huile de tartre par défaillance : elle a les mêmes propriétés que l'alkali même ; sa dose à l'intérieur est depuis quatre jusqu'à trente gouttes : à l'extérieur c'est un bon cosmétique qui convient dans les maladies de la peau. L'alkali du tartre conviendroit parfaitement pour faire du savon.

TARTRE CHALIBÉ SOLUBLE. *Voyez* FER.

TARTRE ÉMETIQUE OU STIBIÉ. *Voyez* ANTIMOINE.

TARTRE VITRIOLÉ. *Voyez* VITRIOL.

TARTRE VITRIOLÉ AMMONIAC. *Voyez* SEL AMMONIAC.

TAUPE. *Talpa*, off. & omnium ferè auctorum. *Talpa nostras, nigra communiter*, KLEIN, Quadr. *Talpa caudata*, LINN. *Talpa caudata nigricans, pedibus anticis & posticis pentadactylis*, BRISSON. *Mus terrenus, vel cœcus perperàm*, nonnullor. *V.* la figure de l'OURS, celle de la TAUPE y est représentée.

La longueur de cet animal depuis le bout du nez jusqu'à l'extremité de la queue est d'environ six à sept pouces. Son groin, qui ressemble à celui d'un cochon, déborde de quatre lignes la mâchoire inférieure ; sa langue est fort grosse & très ample. Elle a huit dents incisives à la machoire inférieure, & six seulement à la supérieure. On a cru longtemps qu'elle étoit aveugle ; on est détrompé aujourd'hui ; on sçait qu'elle possede l'organe de la vue, & qu'elle a des yeux, que la nature a placés

de maniere à n'être pas bleſſés, l'animal étant deſtiné à vivre ſous terre; ils ſont recouverts de l'épiderme. Ses jambes ſont courtes, ſes pattes de devant ſont larges; elles ſont garnies de cinq doigts ainſi que celles de derriere. Son corps eſt revêtu d'un poil noirâtre, court, épais, ſoyeux. Sa queue a peu de longueur.

Elle ne ſort de terre qu'une heure ou deux tout au plus. Elle marche lentement, à moins qu'elle n'entende du bruit; elle fait ſa nourriture de vers & de racines, détruit toutes les ſemences: on l'attrape avec une bêche, ou on l'empoiſonne avec un porreau au bout duquel on met du ſublimé.

On fait brûler la taupe à feu ouvert dans un vaiſſeau verniſſé, on la réduit en poudre; & donnée à la doſe d'un ſcrupule, même d'une dragme à l'intérieur, c'eſt un diurétique, un apéritif à peu près comme la poudre de crapaud: quant à ce qu'on dit que cette poudre eſt bonne pour fondre les skirrhes, les écrouelles, qu'avec du miel ou des huiles médicamenteuſes elle fait un liniment merveilleux pour les ulceres chancreux, je n'y ajoute pas grande foi; nous avons de meilleurs remedes que celui-là pour ces ſortes de maux.

On dit que la chair de taupe, appliquée ſur une partie ſphacélée, la guérit ſur le champ; qu'une main qui auroit étouffé une taupe, appliquée ſur le ſein d'une femme attaquée de cancer, la guériroit dans l'inſtant; on dit que le cœur de taupe eſt bon pour les hernies: ce ſont autant de conte. On lit auſſi dans les *Act. Haffn.* que le cœur de ce petit animal eſt utile contre l'épilepſie; mais on peut douter de cette vertu merveilleuſe: on prétend que le foie de taupe eſt excellent pour les vapeurs des femmes, mais c'eſt ſeulement un léger apéritif.

Sa graiſſe eſt adouciſſante, réſolutive, mais au

reſte un petit remede, ainſi que les pattes de taupe; la peau de taupe eſt bonne pour entretenir la chaleur de la poitrine.

On croit que la taupe brûlée & calcinée eſt un remede ſpécifique contre la goute : on recommande d'en prendre tous les jours pendant une ſemaine ou deux, une doſe de dix à quinze grains : *Commerc. Norimb.* 733, *p.* 210.

TAUREAU. *Voyez* BŒUF.

TEINTURE. *Tinctura.* Les teintures, les elixirs, les quinteſſences, & les baumes ſpiritueux ne ſont qu'une ſeule & même choſe, malgré la différence de leur dénomination, ſelon M. BAUMÉ, *élem. de pharm.* Ces préparations ſont toujours des teintures de ſubſtances végétales, animales & minérales, faites par le moyen de l'eau-de-vie ou de l'eſprit de vin. Ces teintures ſont ou ſimples ou compoſées.

Teintures ſimples.

Les teintures ſimples ſont celles qui ne ſont faites qu'avec une ſeule ſubſtance qu'on fait infuſer dans de l'eau-de-vie ou dans de l'eſprit de vin. On les déſigne dans les formules ſous le nom de teinture (*tinctura*); les Allemands les déſignent ſous celui d'eſſence (*eſſentia*) : ainſi il eſt bon de faire obſerver que par cette derniere dénomination, les Allemands n'entendent point l'huile eſſentielle des végétaux, qui, comme on le ſçait, n'eſt pas la même choſe, & qu'ils ont ſoin de déſigner ſous les les noms d'huile eſſentielle (*oleum eſſentiale*).

Il n'y a preſque point de ſubſtances dans le regne végétal & dans le regne animal, qui ne ſe laiſſent ſenſiblement attaquer par l'eſprit de vin, & qui ne forment avec lui des teintures ou des diſſolutions plus ou moins chargées de principes, dont les uns

ſont réſineux, huileux & analogues à la portion de liqueur ſpiritueuſe & inflammable : les autres principes, quoique peu analogues à la partie inflammable de l'eſprit de vin, ſe diſſolvent, & reſtent ſuſpendus dans ce véhicule à la faveur du principe aqueux qu'il contient ; ces dernieres ſubſtances ſont les parties extractives des végétaux & les extraits tout préparés. L'eſprit de vin diſſout à la vérité une moindre quantité de ces matieres en comparaiſon des principes huileux & réſineux, mais néanmoins il s'en charge toujours d'une quantité très ſenſible, même lorſqu'il eſt parfaitement rectifié. Les gommes ſimples ſont même ſuſceptibles d'être attaquées ſenſiblement par la partie aqueuſe de l'eſprit de vin. Si elles ne lui communiquent aucune couleur, c'eſt lorſqu'elles ſont elles mêmes ſans couleur ; on s'apperçoit de la portion des gommes qui s'eſt diſſoute dans l'eſprit de vin, en le faiſant évaporer ; il reſte après ſon évaporation une petite quantité de matiere mucilagineuſe, qui eſt la gomme qui s'étoit diſſoute à la faveur du principe aqueux de l'eſprit de vin. Ainſi, comme on voit, on peut faire preſque autant de teintures ſimples, qu'il y a de corps dans ces deux regnes. Pluſieurs ſubſtances minérales ſont attaquées auſſi par de l'eſprit de vin, comme, par exemple, le fer & le cuivre : peut-être que ſi l'on examinoit toutes les ſubſtances de ce regne, on en trouveroit beaucoup d'autres que les bitumes, qui fourniroient quelques ſubſtances dans l'eſprit de vin.

Il réſulte de tout ce que nous venons de dire ſur l'eſprit de vin, que cette liqueur inflammable a de l'action ſur beaucoup de corps : nous allons produire un exemple de tinture ſimple.

Prenez *ſommités d'abſinthe ſeches*, demi-once ;
eſprit de vin rectifié, trois onces.

On incise menu les sommités d'absinthe ; on les met dans un matras ; on verse par dessus l'esprit de vin ; on bouche le vaisseau avec de la vessie mouillée qu'on assujettit avec du gros fil ; on fait digérer cette teinture pendant deux ou trois jours au bain de sable par le moyen d'une douce chaleur, en ayant soin de faire un trou d'épingle à la vessie pour faciliter la sortie de l'air raréfié & la condensation des vapeurs de l'esprit de vin, qui pourroient faire casser le vaisseau sans cette légere ouverture.

On prépare de la même maniere toutes les teintures simples.

Remarques. Les infusions dans de l'eau-de-vie, ou de l'esprit de vin peuvent se faire indifféremment à froid, ou par la digestion à une douce chaleur. Lorsqu'on les prépare à froid, il faut continuer l'infusion pendant douze ou quinze jours, & quelquefois davantage, à proportion que la substance fournit plus difficilement sa teinture dans l'esprit de vin. Il convient encore que le vaisseau soit parfaitement bouché, parcequ'il n'y a pas de raréfaction à craindre.

L'eau-de-vie & l'esprit de vin sont des liqueurs beaucoup moins composées que le vin ; elles sont privées de matieres extractives ; leurs principes ne sont pas susceptibles de se déranger par la chaleur d'une digestion, comme cela arrive au vin. C'est pourquoi on peut les faire chauffer, même jusqu'à bouillir légérement ; cela est même nécessaire pour certaines teintures.

L'esprit de vin est le dissolvant des substances huileuses & résineuses de presque tous les corps qu'on lui présente ; mais il dissout en même temps un peu des autres principes, comme nous l'avons déja fait remarquer ; ce qui est cause que cette liqueur inflammable n'est pas un menstrue qui puisse servir à

ſéparer exactement les ſubſtances réſineuſes pures : ainſi il faut avoir recours à d'autres menſtrues, ſi l'on veut ajouter quelque exactitude à l'analyſe végétale & animale.

Preſque toutes les teintures faites par l'eſprit de vin blanchiſſent & deviennent laiteuſes, lorſqu'on les mêle avec de l'eau : c'eſt une ſéparation de la ſubſtance réſineuſe. L'eſprit de vin s'unit à l'eau, & devient hors d'état de tenir la réſine en diſſolution ; elle ſe précipite, & on la ramaſſe. Ces mélanges ſont d'autant plus blancs, que l'eſprit de vin étoit plus chargé de ſubſtances huileuſes & réſineuſes.

La pluſpart de ces teintures ſont employées par gouttes dans les potions magiſtrales ; & elles préſentent, en les mêlant dans les potions, des phénomenes auxquels on doit avoir beaucoup d'égard dans la pratique de la médecine.

J'ai remarqué que toutes celles qui ſont faites avec des ſubſtances réſineuſes liquides, telles que le baume de la Mecque, le baume de Canada, le baume du Pérou liquide, qui ſe diſſolvent en entier dans l'eſprit de vin ; j'ai remarqué, dis-je, que toutes ces teintures, lorſqu'on vient à les mêler dans les potions aqueuſes, forment des pellicules à la ſurface de la potion, les troublent lorſqu'on les agite, & qu'une partie de la ſubſtance réſineuſe s'attache aux parois des phioles, tandis que l'autre portion reſte en grumeaux diſperſés dans la liqueur. Le caſtor & les gommes-réſines mollaſſes, telles que le galbanum, le ſagapenum, la gomme ammoniac, l'aſſa fœtida ne ſe diſſolvent pas en entier dans l'eſprit de vin ; il n'y a que leur réſine & une portion de la ſubſtance gommeuſe qui s'y diſſolvent. Les teintures de ces matieres ſont plus ou moins colorées ; elles produiſent dans les potions les mêmes effets que les teintures précédentes, mais

ſeulement à raiſon de leur réſine ; car leur portion gommeuſe, qui étoit diſſoute dans l'eſprit de vin, reſte parfaitement unie à l'eau des potions ; par conſéquent ceux qui font uſage de ces potions, prennent inégalement les particules réſineuſes qui y ſont contenues, & jamais en totalité. Le moyen de remédier à cet inconvénient, du moins en grande partie, eſt de triturer ces teintures dans un mortier avec les poudres qu'on fait entrer dans les potions, ou avec un peu de ſucre, ou avec le ſyrop qui eſt preſcrit.

Les ſubſtances réſineuſes, ſeches & friables, telles que ſont le benjoin, le maſtic en larmes, &c. ſe diſſolvent entiérement dans l'eſprit de vin, & forment des teintures qui ne ſe réduiſent pas en grumeaux, lorſqu'on les mêle dans les potions aqueuſes : la ſubſtance réſineuſe ſe précipite à la vérité, mais elle demeure ſuſpendue en poudre dans les potions, dans leſquelles on fait entrer ces ſubſtances.

Ces potions doivent être données froides, parceque ſi on les faiſoit chauffer, la réſine ſe grumeleroit.

La teinture de ſuccin eſt ordinairement d'une légere couleur ambrée ; la ſubſtance, que l'eſprit de vin diſſout, ſe mêle parfaitement bien dans les potions : elle s'y diviſe à la maniere d'une poudre mieux qu'aucune des précédentes. Lorſqu'on prépare cette teinture, il faut employer du ſuccin broyé ſur le porphyre, afin de faciliter la diſſolution ; & même, malgré cette diviſion, l'eſprit de vin n'en diſſout qu'une petite quantité, & aſſez difficilement.

On peut attribuer cette propriété du ſuccin à ce que ſes principes ſont tellement combinés, que la gomme défend la réſine de l'action de l'eſprit de vin,

& que réciproquement la réſine défend la gomme de l'action de l'eau ; puiſque ſi l'on ſépare par la diſtillation ou par la torréfaction les ſubſtances qui ſe dégagent les premieres, le ſuccin qui reſte, ſe diſſout entiérement dans l'eſprit de vin. Quoi qu'il en ſoit, je ne ſçache pas qu'on ait encore examiné ſi la portion du ſuccin dans ſon état naturel, qui ſe diſſout dans l'eſprit de vin, differe en quelque choſe de celle qui reſte après la préparation de la teinture : cet examen pourroit répandre quelques lumieres ſur la nature & les propriétés du ſuccin.

Les teintures de la pluſpart des plantes & de leurs parties ſont en général plus chargées de ſubſtances extractives, que de principes réſineux. Lorſqu'on les mêle dans les potions aqueuſes, elles blanchiſſent beaucoup moins que les précédentes, & la ſubſtance réſineuſe ne ſe grumele jamais. Les bois réſineux, comme le gaïac, le buis, &c. peuvent être exceptés de cette regle : ils contiennent beaucoup de réſine ; leurs teintures deviennent très laiteuſes, lorſqu'on les mêle avec de l'eau ; mais leur réſine ne ſe raſſemble pas en grumeaux dans les potions aqueuſes.

Il y a des matieres végétales qui paroiſſent ne pas contenir de ſubſtance réſineuſe, parceque les teintures qu'elles fourniſſent dans l'eſprit de vin, ne blanchiſſent jamais, lorſqu'on les mêle avec de l'eau : telles ſont celles de polypode, d'hypericum, de ſcordium, de chardon bénit, de ſquine, de cochenille, &c. Toutes ces teintures ſe mêlent parfaitement bien dans les potions aqueuſes, ſans qu'il y ait aucune ſéparation, mais néanmoins elles contiennent de la réſine.

Pluſieurs de ces teintures dépoſent dans les bouteilles par le ſéjour, des ſubſtances dont l'eſprit de

vin s'étoit en quelque maniere ſuperſaturé : telles ſont les teintures de ſafran & de cochenille. On a regardé ces dépôts comme de pure gomme ; mais les phénomenes, qu'ils préſentent dans l'eau, indiquent qu'ils contiennent un peu de réſine ; ces depôts ſe diſſolvent mal dans l'eau, ils en troublent la tranſparence.

L'eſprit de vin eſt un menſtrue qui ſe charge facilement des huiles eſſentielles de pluſieurs fleurs, qu'on ne peut obtenir par la diſtillation, comme ſont celles de tubéreuſe, de jaſmin, &c. On met ces fleurs récentes dans une bouteille avec une ſuffiſante quantité d'eſprit de vin : on les laiſſe digérer à froid pendant quatre ou cinq jours, & même davantage : on paſſe cette expreſſion ; on filtre la teinture, ou on la fait diſtiller à une chaleur modérée au bain-marie : c'eſt ce que l'on nomme eſprit de jaſmin, ou de tubéreuſe.

On peut, au lieu d'eſprit de vin, employer des eaux ſpiritueuſes compoſées, pour préparer les teintures des drogues ſimples, l'eau de méliſſe compoſée, l'eau impériale de Bellegarde, &c. La médecine peut tirer de grands avantages de ces mélanges.

On emploie encore dans la médecine la teinture de myrrhe, & celle d'ambre gris, qu'on prépare avec l'eau de Rabel en place d'eſprit de vin.

Il réſulte de tout ce que nous avons dit ſur les teintures, que l'eſprit de vin eſt bien le diſſolvant des ſubſtances huileuſes & réſineuſes des mixtes ; mais qu'il ſe charge par l'intermede de ſon phlegme d'une certaine quantité de parties gommeuſes & extractives de ces mêmes mixtes. Nous verrons à l'article des extraits que l'eau, quoique le diſſolvant de ces dernieres ſubſtances, ſe charge néanmoins, même à froid, d'une aſſez grande quantité de

principes réſineux, qu'elle tient dans une parfaite diſſolution, puiſque la pluſpart des infuſions ou des décoctions ſont parfaitement claires & tranſparentes. Il eſt facile d'appercevoir préſentement que l'eſprit de vin & l'eau ſont des menſtrues inſuffiſants pour ſéparer les gommes & les réſines des matieres qu'on leur préſente aſſez exactement pour les avoir dans toute leur pureté, & pour qu'on puiſſe les examiner chacune en particulier. Il y a déja pluſieurs années que je me ſuis apperçu de ces difficultés; dans les différentes tentatives que j'ai faites pour perfectionner ce point d'analyſe par les menſtrues, j'ai reconnu que l'éther parfaitement rectifié avoit la propriété de ne diſſoudre que les ſubſtances réſineuſes des mixtes, ſans toucher en aucune maniere aux autres principes. J'ai publié le cannevas de mes expériences dans ma diſſertation ſur l'éther.

Teintures ſpiritueuſes compoſées.

Les teintures ſpiritueuſes compoſées ſe font par la digeſtion à froid ou à la chaleur du ſoleil, ou à l'aide d'une chaleur modérée, comme les teintures ſimples; mais la maniere de les préparer eſt aſſujettie à des loix générales à peu près ſemblables à celles que nous avons établies en parlant des décoctions compoſées. On commence par mettre dans l'eſprit de vin les matieres dures, ligneuſes, les fleurs, même celles qui ſont les plus délicates; on a égard dans cet ordre à n'employer d'abord que les matieres qui fourniſſent peu de ſubſtances dans l'eſprit de vin; enſuite on ajoute ſucceſſivement celles qui fourniſſent le plus de principes, & on finit par les matieres qui ſe diſſolvent en entier.

Baume de vie du ſieur le L....

Prenez *Agaric*
Racine de zédoaire } ana, deux gros.
Fleurs de ſoufre
Aloës ſuccotrin } ana, une once.
Thériaque
Rhubarbe, ſix gros.
Racine de gentiane, demi-once.
Safran gatinois, deux gros.
Eau-de-vie, deux livres.
Sucre, quatre onces.

On coupe l'agaric, la rhubarbe & le ſafran; on concaſſe les racines de zédoaire, l'aloës & la gentiane : on met toutes ces ſubſtances dans un matras avec les fleurs de ſoufre, la thériaque & l'eau-de-vie ; on fait digérer ce mélange au bain de ſable pendant pluſieurs jours, en ayant ſoin d'agiter le vaiſſeau de temps en temps ; alors on y ajoute le ſucre; lorſqu'il eſt diſſout, on paſſe la liqueur avec expreſſion, on la laiſſe dépoſer pendant quelques jours, & on la tire par inclination lorſqu'elle eſt parfaitement éclaircie.

Le ſucre, qu'on fait entrer dans ce mélange, eſt afin de corriger la trop grande amertume de l'aloës. Ce baume eſt purgatif & ſtomachique.

Teinture de ſel de tartre.

On fait diſſoudre dans un creuſet la quantité que l'on veut de ſel fixe de tartre ; on le coule dans

un mortier de fer bien ſec & un peu échauffé ; on le pulvériſe promptement ; on l'introduit dans un matras bien ſec & un peu chaud : on verſe ſur le ſel, tandis qu'il eſt encore chaud, de l'eſprit très rectifié, juſqu'à ce qu'il ſurnage le ſel de trois ou quatre travers de doigt : on place le matras ſur un bain de ſable chaud, & on le laiſſe digérer juſqu'à ce que l'eſprit de vin ait acquis une couleur rouge, orangée, bien foncée : alors on filtre l'eſprit de vin coloré, & on le conſerve dans une bouteille qui bouche bien : c'eſt ce que l'on nomme teinture de ſel de tartre.

Lilium de Paracelſe, ou *Teinture des Métaux.*

Prenez *Régule d'antimoine martial* } ana,
cuivreux } quatre
d'étain } onces.

Nitre } ana, une livre, & deux onces.
Tartre }

On pulvériſe les trois régules, on les mêle avec le nitre & le tartre qu'on a pulvériſés ; on projette le mélange dans un creuſet qu'on a fait rougir. Lorſque toute la matiere eſt entrée dans le creuſet, on la pouſſe à la fonte ; on la coule dans un mortier de fer qu'on a fait chauffer auparavant. On pulvériſe groſſiérement la maſſe ; lorſqu'elle eſt ſuffiſamment réfroidie, on la met dans un matras : on verſe par-deſſus, tandis qu'elle eſt encore chaude, de l'eſprit de vin très rectifié, juſqu'à ce qu'il en ſurnage environ trois ou quatre travers de doigt. On fait digérer le mélange au bain de ſable pendant pluſieurs jours, ou juſqu'à ce que l'eſprit de vin ait acquis une couleur rouge bien foncée.

Remarques. La teinture de sel de tartre, & le lilium de Paracelse ne sont qu'une seule & même chose à proprement parler. Le lilium differe seulement de la teinture de sel de tartre, en ce que ce dernier médicament est un peu plus coloré. Nous en examinerons les raisons dans un instant : les remarques, que nous allons faire sur ces deux teintures, sont communes à l'une & à l'autre.

Pendant la fusion des métaux, le nitre & le tartre s'alkalisent mutuellement : une portion des substances métalliques se calcine, se combine avec l'alkali fixe, & en augmente la causticité considérablement. Ce sel, pendant la digestion, agit singuliérement sur l'esprit de vin, il le décompose en quelque maniere : une portion de ce sel s'empare de l'acide de l'esprit de vin, tandis que le reste agit puissamment sur les principes huileux de l'esprit de vin Il brûle & rôtit en quelque maniere cette substance huileuse avec laquelle il forme une sorte de savon roux, qui se dissout ensuite dans la liqueur spiritueuse. Ce savon lui communique une couleur plus foncée, à proportion qu'il s'en est formé davantage.

Comme les chaux métalliques augmentent la causticité de l'alkali fixe, il se forme par ce moyen une plus grande quantité de cette espece de savon, dans la préparation du lilium : c'est par cette raison qu'il est beaucoup plus coloré que la teinture du sel de tartre. Les terres absorbantes ou calcaires, reduites en chaux, augmentent encore davantage la causticité de l'alkali fixe ; de là vient que la teinture du sel de tartre, qu'on prépare avec les pierres à cautères, est infiniment plus colorée, que lorsqu'on emploie le sel alkali fixe pur.

Il faut cependant, pour que l'opération réussisse bien, employer l'esprit de vin parfaitement

déflegmé : il acquiert sur le champ une couleur assez foncée, & qui augmente considérablement par la digestion ; au lieu que, lorsqu'il n'est pas suffisamment rectifié, l'eau surabondante à l'esprit de vin dissout très promptement le sel alkali qui est fort avide d'humidité. L'espece de savon roux, qui s'est formé, se dissout alors dans l'alkali résous en liqueur, au lieu de se dissoudre dans l'esprit de vin, qui ne s'en colore que peu, ou même point du tout, tandis que la liqueur alkaline, qui se trouve sous l'esprit de vin, est d'une belle couleur rouge très foncée.

L'acide de l'esprit de vin, en se combinant avec l'alkali fixe, forme un sel neutre, que BOERHAAVE compare à la terre foliée de tartre ; mais ce sel en differe essentiellement par plusieurs propriétés. Quelque temps après que le lilium & la teinture de sel de tartre sont faits, on remarque que cette espece de sel se cristallise au fond des bouteilles ; la matiere savonneuse, dont nous avons parlé, se précipite en même temps sous la forme d'un dépôt rougeâtre, qui forme autour des bouteilles un enduit de la même couleur ; l'esprit de vin néanmoins en conserve toujours une petite quantité en dissolution ; ce que l'on remarque par la couleur qu'il retient, quelque vieilles que soient ces teintures.

L'esprit de vin, même le mieux rectifié, retient en outre une partie de sel alkali fixe, que ses principes huileux volatilisent & changent en alkali volatil. C'est ce qu'on apperçoit facilement par celui qu'on fait digérer long-temps sur du sel de tartre, & qu'on fait distiller ensuite : on lui reconnoît des propriétés alkalines ; cette observation a été constatée par de nouvelles expériences.

TEINTURE APÉRITIVE DE PIERRE HÉMATITE. *Voyez* PIERRE HÉMATITE.

TEINTURE

Therebinthus. Terebanthine.

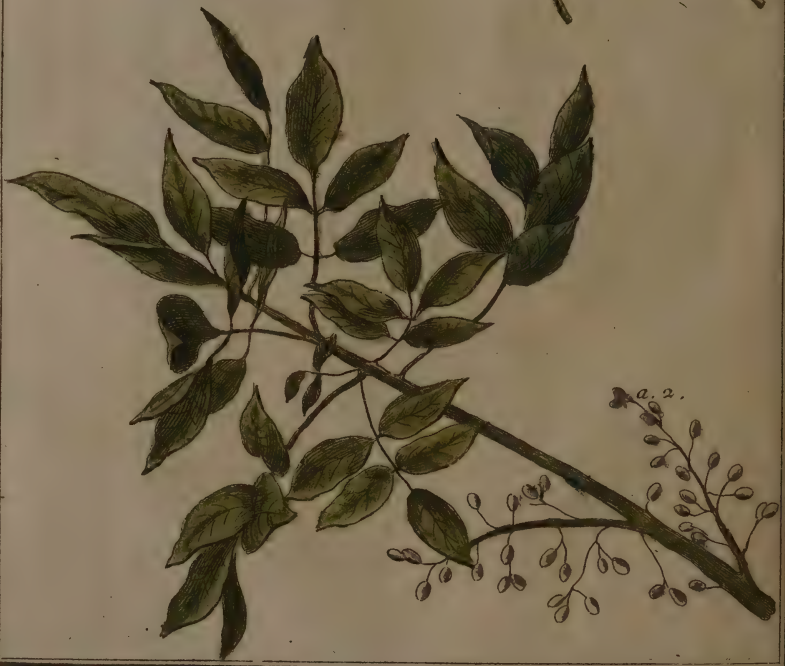

TEINTURE D'ARGENT. *Voyez* ARGENT.
TEINTURE DE BENJOIN. *Voyez* BENJOIN.
TEINTURE DE CORAIL. *Voyez* CORAIL.
TEINTURE DE CUIVRE. *Voyez* CUIVRE.
TEINTURE DE LUDOVIC. *Voyez* FER.
TEINTURE DE MARS TARTARISÉ. *Voyez* FER.
TEINTURE DE SUCCIN. *Voyez* SUCCIN.
TEINTURE DE BŒUF. *Voyez* BŒUF.

TÉRÉBENTHINE. *Terebinthina*, off. C'eſt un baume naturel, ou une liqueur un peu épaiſſe, viſqueuſe, tranſparente, réſineuſe, huileuſe, d'une couleur jaunâtre, tirant un peu ſur le blanc ou le verdâtre, ou au moins d'un pâle jaunâtre, d'une ſaveur âcre, amere, réſineuſe, d'une odeur forte & balſamique inſupportable.

On en diſtingue ordinairement de quatre ſortes; 1°. celle de Chio; 2°. celle de Veniſe; 3°. celle de Strasbourg; 4°. la commune.

TÉRÉBENTHINE de Chio. *Terebinthina chia, vel cypria*, off. Ῥητίνη τερμινθίνη, Græcor. *Terebenthina* Latinor. *Termenthina*, quorumdam. *Ferbenthina*; *Ferebinthina*; *Frebinthina*; *Freminthina*, aut *Fermentina*. *Helc Alimbath*, ſeu *Helt Alimbach*, Arabum.

Elle découle d'un arbre nommé par les botaniſtes; *Terebinthus vulgaris*, C. B. Pin. *Terebinthus*, J. B. *Piſtacia foliis impare pinnatis, foliis ovato-lanceolatis*, LINN.

Cet arbre, qui eſt de la groſſeur d'un poirier, reſte toujours verd: il eſt recouvert d'une écorce épaiſſe, cendrée, gercée. Ses feuilles, qui reſſemblent beaucoup à celles du laurier, ſont alternes, conjuguées, fermes, roides, obtuſes. Ses fleurs ſont mâles & femelles, mais ſont portées ſur des individus ſéparés. Les unes & les autres naiſſent par grappes, aux extrémités des petits rameaux:

les fleurs mâles ſont à étamines ; les fleurs femelles, d où viennent les fruits, n'en ont point.

Ces fruits ſont des coques membraneuſes, oblongues & arrondies, jaunâtres ou rougeâtres, d une ſaveur un peu acide, ſtyptique & réſineuſe.

Cet arbre croît en Afrique, dans l Inde, dans la Chine, dans la Perſe, dans l iſle de Cypre, en Italie, dans les contrées méridionales de France, telles que le Dauphiné, la Provence, le Languedoc.

Dès qu'il a pouſſé ſes bourgeons, on fait des inciſions au tronc & aux branches ; il en découle une réſine liquide, qui s'épaiſſit peu à peu par la ſuite, & ſe deſſeche.

Cette eſpece de térébenthine, qui eſt la vraie, eſt ſi rare dans l'iſle de Chio même, qu'elle ne parvient juſqu'à nous que mêlée de beaucoup de la liqueur réſineuſe du larix : ce ſont les Vénitiens qui font cette falſification ; à peine, dit M. Duhamel, y a-t-il une vingtieme partie de vraie térébenthine.

II°. Térébenthine de Veniſe ou des mélezes, *Terebinthina veneta vel laricea*, off. Λάριξ, Græcor. Elle découle du mélece *ou* méleze, déſigné par les botaniſtes ſous les phraſes ſuivantes ; *Larix folio deciduo, conifera*, J. B. *Larix*, C. B. & Dodon. *Larix folio deciduo*, Haller, Helv. *Abies foliis faſciculatis obtuſis*, Linn.

Cet arbre eſt grand ; ſon tronc eſt droit, recouvert d'une écorce liſſe, un peu blanchâtre, excepté à la naiſſance des branches où elle raboteuſe, gercée, brune : ſon bois eſt dur, rouſsâtre, odorant. Ses rameaux, qui ſont flexibles, pliants & penchés vers la terre, ont des feuilles plus menues, plus molles que celles du pin, & pas pointues. Ses fleurs ſont des chatons ſtériles ; ſes fruits ſont de petits cônes un peu alongés, compoſés d'écailles minces, ſous chacune deſquelles ſe trouvent deux

Pinus

Laricæ

a. 4.

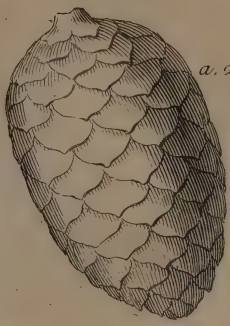

a. 2

a. 2.

Sapin
Terebenthine de Strasbourg.
Abies.
a. 3.
a. 2.
a. 3
a. 5.
a. 3

petites graines, où eſt contenue une amande blanchâtre, d'une ſaveur douce.

Cet arbre croît ſur les Alpes.

Il en découle d'elle-même une liqueur réſineuſe, claire, limpide, tranſparente, & fort tenace; mais ordinairement, lorſque l'arbre eſt fort, on le perce juſqu'à la ſubſtance ligneuſe. C'eſt dans le bois que ſe fait la ſécrétion de cette réſine, qui eſt conſervée dans des follicules particuliers, au lieu que dans le ſapin la térébenthine ſe ſépare entre l'écorce & le bois.

Du larix s'écoule en certain temps de l'année un ſuc ſemblable à de la manne, qui eſt nommé manne de larix, ou manne de Briançon, parcequ'elle ſe trouve fréquemment aux environs de cette ville. Il naît auſſi ſur cet arbre un champignon qu'on appelle agaric.

III°. Térébenthine de Strasbourg, ou de ſapin; réſine liquide des ſapins; Bigion, *ou* Bijon. *Terebinthina abietina; Terebinthina argentoratenſis*, off. Ῥητίνη ἐλατίνη, Græcor.

L'arbre, qui la produit, eſt nommé *Abies taxi folio, fructu ſurſùm ſpectante*, Tourn. Inſt. r. h. *Abies conis ſurſùm ſpectantibus, ſive mas*, C. B. Pin. *Abies femina*, ſive Ἐλατη θήλεια J. B.

Cet arbre s'éleve plus haut que le pin: ſon tronc eſt droit, revêtu d'une écorce blanchâtre. Ses feuilles ſont mouſſes, petites, d'un verd foncé en deſſus, un peu blanchâtres en deſſous. Ses fleurs ſont des chatons compoſés de pluſieurs ſommets d'étamines, partagés en deux loges; en s'ouvrant ils répandent une pouſſiere très fine; elles ſont ſtériles. Sur le même individu, mais en des endroits ſéparés, naiſſent des fruits, ou cônes oblongs, compoſés d'écailles larges, ſous leſquelles ſe trou-

vent deux graines garnies d'un feuillet membraneux ; elles ſont blanchâtres, remplies d'une humeur graſſe & âcre.

Cet arbre ſe trouve abondamment en Allemagne, & dans les pays du Nord, tels que la Norwege & la Ruſſie.

La térébenthine ſe tire par inciſion ; elle eſt d'abord liquide, mais elle s'épaiſſit avec le temps, & ſe durcit ſur l'arbre. Alors on a recours à des couteaux à double tranchant pour la faire tomber : on la reçoit dans des vaſes de terre, où à l'aide du feu elle ſe fond, & prend alors le nom de *poix liquide* : ſi on la fond une ſeconde fois, elle ſe ſeche alors davantage, & prend le nom de *poix ſeche*, ou *colophone*.

IV°. Térébenthine commune. *Terebinthina communis* ; *Reſina pinea*, off. Πίτυν πευκίνη καὶ κολοφωνία Græcorum.

C'eſt une ſubſtance réſineuſe, viſqueuſe, tenace, plus groſſiere & plus peſante que celle du ſapin ou du méleze, blanchâtre, tranſparente, ayant preſque la conſiſtance de l'huile condenſée par le froid : ſon odeur eſt réſineuſe & déſagréable ; ſa ſaveur eſt âcre, un peu amere, nauſéabonde.

Elle découle d'elle-même, ou par inciſion, de trois eſpeces particulieres de pin, qui ſe trouvent abondamment dans les forêts de l'Europe & dans les Alpes. Les botaniſtes les déſignent ſous ces phraſes :

1°. *Pinus ſylveſtris*, C. B. Pin. *Pinus ſylveſtris vulgaris, genuenſis*, J. B. *Pinus foliis geminis, primordialibus ſolitariis glabris*, Linn.

Cet arbre differe peu du pin cultivé, dont on a donné la deſcription à ſon rang. Il eſt ſeulement un peu moins haut ; ſes feuilles ſont plus courtes &

Pin.

Terebenthine commune.

Pinus genovensis.

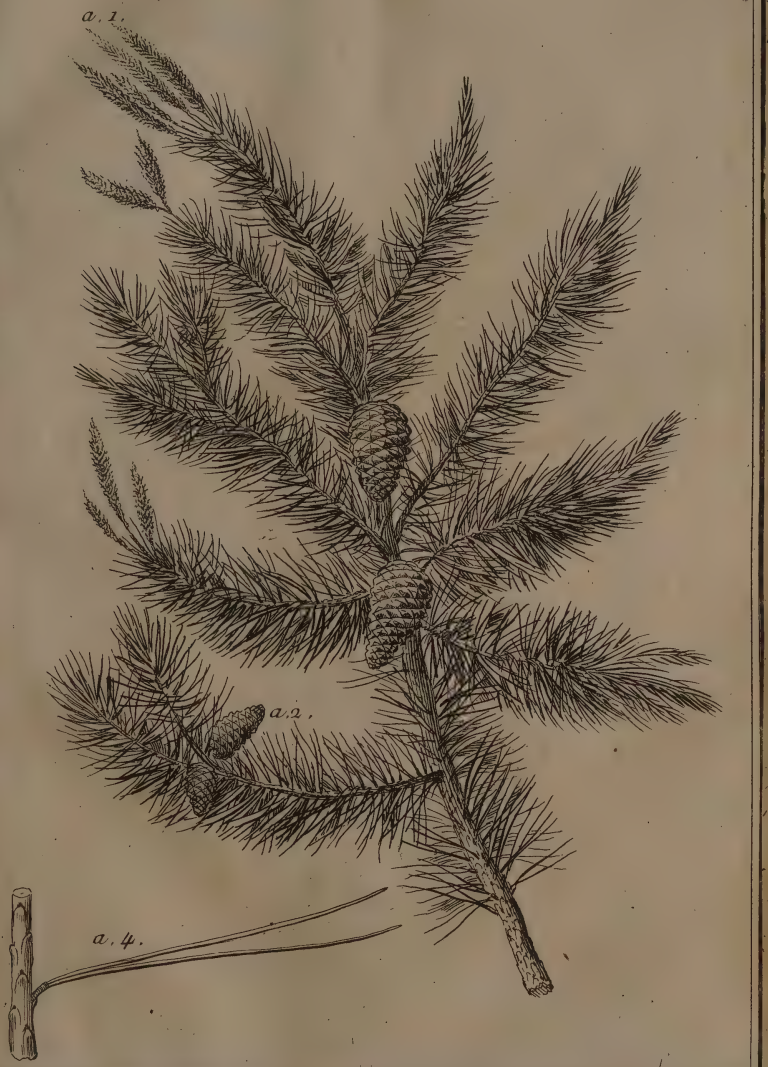

plus étroites ; les cônes plus petits & plus pointus ; les pignons plus petits.

2°. *Abies rubra*, TRAGI *Abies foliis solitariis, apice acuminatis*, LINN. *Picea*. MATTH.

3°. *Abies*, MATTH. *Abies foliis solitariis apice emarginatis*, LINN.

On en tire deux sortes de résine ; l'une qui découle naturellement, s'appelle *resine de cône* ; l'autre que l'on obtient par incision, est nommée *résine de pin*.

Dans la Provence, dit M GEOFFROY, non seulement on receuille la résine tous les ans, mais encore différentes sortes de poix, & d'autres préparations résineuses que l'on fait de la maniere suivante. On creuse de petites fosses à la racine des arbres, que l'on ajuste pour recevoir la liqueur résineuse qui découle par l'incision que l'on a faite à l'arbre au printemps : la premiere incision se fait près de la racine ; l'année suivante elle se fait plus haut, & ainsi de suite jusqu'à la hauteur de dix ou douze pieds, & jusqu'à ce que la liqueur cesse de ce côté-là. Alors on fait des incisions de la même maniere aux autres côtés de l'arbre. La liqueur, qui en découle, est reçue dans les petites fosses ; sa partie supérieure s'épaissit par la chaleur du soleil, & elle se change en une certaine croûte résineuse, que l'on appelle assez communément *barras*.

Si cette croûte est blanche & sans ordure, elle est nommée *galipot*, *garipot*, *résine blanche*, ou *encens blanc* ; mais si elle est brune & pleine d'ordures, on l'appelle *encens madré* ou *encens de village*.

Les ciriers emploient très souvent la résine blanche, ou le galipot, avec la cire pour faire des cierges.

Quand on a retiré cette liqueur des fosses, on la passe au travers de certains paniers. La partie la plus fluide coule, & on l'appelle térébenthine : celle qui est plus grossiere, & qui reste dans les paniers, est mise dans les alambics avec deux ou trois fois autant d'eau, & elle donne par la distillation un esprit & une huile de térébenthine. Il reste au fond du vaisseau une masse dure, friable, rousâtre, nommée *poix seche*, & communément *arcanson* ou *brai sec*.

On compose une espece de *poix noire* avec le brai sec, & la poix noire, liquide & commune ; & avec cette poix noire artificielle, le brai sec, & la poix noire, liquide & commune, fondues ensemble, on prépare la *poix navale*, dont on a coutume d'enduire les vaisseaux avant que de les lancer à l'eau.

La résine blanche étant fondue avec de la térébenthine & de l'huile de térébenthine, fait la poix que l'on appelle *poix de Bourgogne*.

Dans quelques endroits on fait des creux autour des vieux pins que l'on brûle, & il en découle une liqueur noire, résineuse & huileuse, que l'on nomme communément *poix noire*, & quelquefois *goudron* & *brai liquide*.

La Térébenthine liquide doit être mise au nombre des vulnéraires les plus forts. On la prescrit néanmoins pour l'usage interne plus rarement ; & simplement en forme d'émulsion, ou mêlée avec un jaune d'œuf contre la toux invétérée, l'asthme pituiteux, la néphrétique muqueuse-sablonneuse, la gonorrhée virulente & les flueurs blanches. Elle entre dans la plupart des emplâtres résolutifs, maturatifs, consolidants, nervins, & même dans quelques onguents. L'usage de l'huile éthérée, essentielle, de l'eau spiritueuse-huileuse aigrelette,

& de la térébenthine cuite s'étend plus loin, & il est plus ordinaire de s'en servir intérieurement. L'huile essentielle éthérée, dit M. CARTHEUSER, est d'une grande pénétrabilité : on en fait prendre quelques gouttes dans un véhicule convenable, pour pousser l'urine à laquelle elle communique une odeur de violette ; elle excite la sueur, elle atténue le mucus épais & visqueux de la poitrine & des bronches, & consolide les ulceres internes : si l'on en frotte les parties, après l'avoir fait tiédir, elle dissipe les tumeurs dures, froides œdémateuses : c'est un excellent remede, & même spécifique, si on l'applique seul, ou mêlé avec le baume du Pérou, dans les blessures des tendons ou des nerfs. La térébenthine cuite a des vertus moins considérables, parcequ'elle est privée d'huile essentielle ; on l'emploie comme déterſif, résolutif, apéritif, diurétique & vulnéraire, à la dose d'un demi-scrupule dans les pilules, avec d'autres drogues appropriées, contre différentes maladies chroniques, telles que l'obstruction opiniâtre des viscères, l'ulcération des parties internes qui provient particuliérement du grand épaississement, & de la mucosité des humeurs, sur-tout de la lymphe. On peut dire la même chose de la colophone que forme la térébenthine vulgaire cuite, lorsqu'on prolonge trop long-temps la coction, & que la masse, qui étoit jaune auparavant, devient rouge, brunâtre, & bien plus maigre. On substitue la térébenthine cuite vulgaire & la colophone à la térébenthine liquide, sur-tout si les circonstances n'exigent qu'une opération modérée dans les emplâtres émollients, résolutifs, antipasmodiques & vulnéraires : on saupoudre les plaies de différentes parties avec la colophone pulvérisée.

Dans le tome II de sa chymie, BOERHAAVE,

fait de bien plus grands éloges des différentes huiles de térébenthine & du résidu endurci : les huiles, dit-il, qui sortent les premieres dans la distillation, sont légeres, limpides, tout inflammables, volatiles, très pénétrables, ameres ; elles sont d'un très grand usage en chirurgie ; ce sont en effet d'excellents anodyns, antispastiques, consolidants, lorsqu'on les applique chaudement sur les membranes, les nerfs, les tendons déchirés, coupés, demi-coupés. C'est un des plus prompts & des plus surs styptiques pour les arteres & les veines ouvertes dans une grande hémorrhagie; on en doit faire d'autant plus de cas, qu'il est en même temps bon pour les nerfs, qu'il s'oppose & détruit la pourriture, qu'il consolide les plaies. Il faut alors l'appliquer très chaudement, & le contenir avec des bandes que l'on applique dessus (1). Sa vertu antiseptique est admirable ; car le corps ou les parties de tels animaux que ce puisse être plongés pendant quelque temps dans ce liquide, tirés ensuite, suspendus un peu en l'air, enduits en différentes fois de cette huile, sont enfin environnés d'une croûte, sous laquelle ils peuvent se conserver pendant long-temps & se préserver de toute pourriture. Tout ce qu'on tient plongé dans cette huile est presque incorruptible. Ce qu'elle a d'incommode, c'est qu'elle devient peu-à-peu opaque & épaisse. Appliquée chaudement, elle dissipe ordinairement les humeurs froides, lentes, muqueuses ; elle défend les parties contre le froid ; elle les relâche & les amollit. Prise intérieurement, elle ouvre, elle échauffe, elle pousse par les sueurs & les urines

(1) On peut consulter l'auteur anglois JACQUES YONGE, qui a fait un traité sous le titre de *Char triomphal* de la térébenthine, Londres, 1679, 8°.

auxquelles

auxquelles elle donne une odeur de violette ; c'eſt là pourquoi elle ſoulage pendant le friſſon des fievres intermittentes ; de maniere que ſi on en frotte l'épine du dos avant l'accès du froid, elle produit un bon effet : c'eſt un remede excellent dont on peut ſe ſervir en cette maniere dans les fievres quartes. Il faut néanmoins l'employer avec circonſpection, car ſi l'on en uſe en trop grande quantité, elle porte à la tête, y cauſe de la chaleur & de la douleur ; & lorſqu'elle vient à agir avec beaucoup de force, elle occaſionne le diabetès & l'écoulement de la liqueur des proſtates ; c'eſt pourquoi ſon uſage modéré peut exciter au plaiſir vénérien. Il eſt arrivé de-là qu'on l'a crue propre à guérir la gonorrhée virulente, quoique l'uſage en ait été ſouvent funeſte, en ce qu'elle enflamme ordinairement les parties génitales, lorſqu'on en prend une trop grande quantité, & qu'elle irrite par conſéquent ce mal. Les huiles, qui viennent plus épaiſſes dans cette diſtillation, ſont plus balſamiques, conſolidantes, calmantes, moins pénétrantes & plus émollientes ; raiſon pour laquelle on s'en ſert comme ſtyptique, au lieu de l'huile plus fine, pour les perſonnes d'un tempérament chaud, ſujettes aux inflammations : du reſte, elles ſont ſemblables à cette premiere huile. Enfin la derniere épaiſſe & tenace eſt un excellent remede conſolidant, qui guérit ſans preſque faire ſuppurer, recommandable par ſes vertus anodynes. Ce qui reſte de plus pur de la térébenthine après l'avoir diſtillée à l'eau, ou après en avoir tiré la premiere huile & l'eſprit, devient dur, friable, tranſparent, rouge, lorſqu'il eſt refroidi. Si l'on y plonge, lorſqu'on la fait fondre doucement, quelque inſecte, & qu'on le retire avec ſoin, il ſe forme tout autour une petite croûte tranſparente comme du ſuccin, à travers

laquelle on peut voir admirablement bien ce qui y eſt renfermé, & le conſerver long-temps en bon état, pourvu qu'on n'en gâte pas l'uni ; ce qui eſt très aiſé à cauſe de la grande fineſſe de cette croûte réſineuſe Lorſqu'on ſe ſert de la colophone qui reſte après la ſeconde diſtillation, elle eſt plus dure & plus rouge, très facile à réduire en poudre fine, qui n'a pas beaucoup d'odeur ni de ſaveur. C'eſt une belle poudre d'une très grande utilité pour les os nuds, le périoſte, les tendons, les muſcles bleſſés, brûlés, tiraillés, contus, piqués, déchirés ; c'eſt un remede qui facilite l'écoulement de la ſéroſité des articulations, & fait former les cicatrices.

Toutes les eſpeces de térébenthine, dit M. Vogel, ſont échauffantes, émollientes, diſcuſſives, relâchantes ; elles ouvent le ventre, font couler l'urine, arrêtent les hémorrhagies, nettoient & conſolident les plaies & les ulceres tant internes qu'externes. Elles ſont bonnes contre la toux & la phthiſie ſelon Dioscoride. Elles ſont utiles dans les flux de ventre invétérés, dit Baglivi, *pag.* 108 ; elles appaiſent les douleurs de la goute, Claudini, *conſultat.* 19. p. 49. *med. bibl.* ij. p. 13. & celles de la colique, ſuivant Hamilton, *Prax. reg.* p. 46, 47. Elles conviennent encore pour guérir la gonorrhée & la ſuppreſſion d'urine, lors ſur-tout qu'on oint d'huile le nombril ; Hoffman, *med. ſyſtem.* iij p. 119. On la prend intérieurement dans un œuf frais, ou dans du miel, ou en pilules, depuis un ſcrupule juſqu'à demi-gros. Communément l'urine en contracte une odeur de violette ; quelquefois c'eſt la ſalive, comme Hahnius, *med. bibl.* l. c., l'a obſervé dans le cardinal de Sinzendorf.

On a dit plus haut que la *poix de Bourgogne* étoit ſeche & blanchâtre. Elle a naturellement la

conſiſtance de l'emplâtre : on l'emploie à l'extérieur comme réſolutive & maturative, & même comme fortifiante. Elle s'applique ſouvent & avec ſuccès pour fondre les tumeurs capables de réſolution & pour amener à ſuppuration celles qui y ſont diſpoſées. On s'en ſert dans certains hôpitaux pour enlever la teigne rebelle ; on en couvre la tête, & on l'enleve avec les croûtes & les cheveux au bout de deux ou trois jours : ce qui ne ſe fait pas ſans cauſer de vives douleurs. On s'eſt bien trouvé d'en étendre ſur des membres paralyſés ; on peut l'appliquer avec avantage entre les épaules, comme rubéfiant, dans certaines maladies de la tête, des oreilles & de yeux.

La *poix noire* entre dans quelques onguents ; elle eſt également vulnéraire & déterſive. On en prépare l'*eau de goudron*, dont on vantoit ſi fort les vertus il y a quelques années : voici la maniere de la faire. On prend une livre de poix noire, ou goudron, ſur laquelle on verſe huit livres d'eau, on remue le mélange pendant un quart d'heure avec une ſpatule de bois ; puis on laiſſe repoſer la liqueur durant deux jours, alors on enleve la pellicule qui nage à la ſuperficie, on la verſe enſuite doucement & par inclination dans un autre vaſe pour le beſoin. Cette eau eſt ſtomachique, & peut ſe donner dans la vue de rétablir les forces de l'eſtomac & celles des viſceres. Elle paſſe encore pour vulnéraire-balſamique, & pour dépurative ; elle eſt bonne contre le rhumatiſme, la goute, l'aſthme, le ſcorbut, la phthiſie & les ulceres internes. On en fait continuer l'uſage long-temps ; la doſe, à laquelle on en boit, eſt depuis ſix onces, qu'on peut augmenter par gradation, juſqu'à deux livres, lorſque les perſonnes peuvent la ſupporter. Pluſieurs médecins penſent qu'elle tient beaucoup de la nature des eaux de Bourbonne ; ce qui eſt certain, c'eſt que ſon uſage

continué eſt d'un bon ſecours dans les maladies chroniques.

TERRA MERITA. Voyez CURCUMA.

TERRE. *Terra*. On diſtingue deux eſpeces de terre ; une miſcible à l'eau qui forme la boue ; & l'autre qui ne peut s'y mêler, c'eſt le ſable ; il n'eſt point d'uſage en médecine, ainſi nous parlerons ſeulement de la premiere eſpece : on en diſtingue de trois ſortes, ſçavoir, l'argilleuſe ou la terre graſſe, les bolaires & les crétacées.

TERRES ARGILLEUSES. Elles different ſuivant la couleur, le pays dont on les tire, & leurs ſubſtances ; ces ſortes de terres ſont peſantes, molles comme de la cire, agglutineuſes, & ſe fondent dans la bouche comme du ſavon ; les potiers s'en ſervent ; on peut la faire cuire comme du grès, & ſi on pouſſe le feu, on la vitrifiera ; les cailloux paroiſſent être formés de la vitrification de cette terre.

La terre graſſe la plus connue eſt la TERRE SIGILLÉE, *terra ſigillata*, ainſi nommée de ce qu'elle porte l'empreinte d'un cachet ; *terra lemnia*, parcequ'on la tire de l'iſle de Lemnos ; *ſigillum capræ*, parcequ'on y a empreint la figure d'un bouc. Cette terre de Lemnos eſt à préſent très rare ; cette iſle eſt ſoumiſe aux Turcs ; on en tire la terre un jour marqué dans l'année avec grande magnificence & dévotion, elle eſt toute conſommée à Conſtantinople ; on avoit cru qu'elle avoit plus de vertu que les autres, mais je crois que nous en avons d'auſſi efficaces. Il y a de la terre ſigillée en Allemagne, jaune & blanche ; les chymiſtes ont appellé la premiere *axungia ſolis*, parcequ'ils croyoient qu'elle contenoit le ſoufre ſolaire ; & la ſeconde *axungia lunæ*, parceque, diſoient-ils, elle contient le principe de l'argent : il y en a encore d'autres qui portent diffé-

rents noms, suivant les endroits d'où on les tire; il y a aussi de la terre sigillée dans l'isle de Malthe, *terra melitensis sigillata*, mais elle est très peu employée en France; il nous en vient aussi de Champagne, qui n'est pas bonne.

La meilleure est celle qu'on tire de Blois: la terre sigillée pour être bonne doit être blanche; si elle étoit jaune ou rouge, elle participeroit trop du fer & seroit trop astringente: il faut qu'elle se fonde dans la bouche comme un savon, & qu'elle laisse très peu de sable. On a beaucoup vanté les vertus de la terre sigillée; les anciens l'employoient partout; aujourd'hui on lui reconnoît la vertu absorbante, & celle de détruire l'acrimonie des premieres voies; cependant si l'on verse sur la terre sigillée de l'esprit de vitriol, il se fait une très légere effervescence; si on y jette ensuite une dissolution alkaline, l'effervescence est très forte; preuve que l'acide vitriolique n'avoit pas été absorbé par la terre sigillée; de plus, si on dissout la terre sigillée dans l'acide vitriolique, & qu'on précipite la dissolution, il en résulte un magistere, & non pas un alun, comme il doit résulter de l'union de l'acide vitriolique avec un absorbant.

Elle peut détruire par son onctuosité l'acrimonie des premieres voies; pour cela elle se réduit en pâte, en bouillie dans l'estomac, & embarrasse les aigres: on la donne à la dose d'un scrupule ou d'un gros; comme absorbant, ce doit être en bol; pour corriger les âcres, ce sera dans un délayant convenable; elle ne passe point dans les premieres voies, excepté quelques molécules falsifiées par l'union d'un acide: il ne faut pas la prescrire à trop forte dose, ni en continuer trop long-temps l'usage, l'estomac en seroit surchargé. Les anciens s'en servoient encore contre l'hémorrhagie: elle peut avoir

quelque efficacité à l'extérieur ; mais comme elle ne passe point dans le sang, elle a bien peu de vertu contre l'hémorrhagie intérieurement. Ils la donnoient encore dans la dyssenterie, la colique & les excrétions augmentées. Dans la dyssenterie, son usage est assez bon ; FERNEL s'en servoit ; elle forme une boue dans l'estomac, empâte les aigres qui mettoient les intestins en éréthisme. C'est un très petit remede dans les excrétions augmentées, comme le flux de bouche, les flueurs blanches ; sur la fin des chaudepisses, elle ne fait ni bien ni mal ; CARTHEUSER a avancé un peu trop hardiment qu'elle n'avoit nulle vertu intérieurement.

Les anciens la regardoient comme alexipharmaque ; ils la faisoient entrer dans la thériaque, & dans la plusparr des compositions alexiteres ; ils la croyoient bonne contre les venins ; ils l'ordonnoient dans les fievres malignes, éruptives & pestilentielles, comme un bon diaphorétique. SCHRODER, médecin allemand, dissolvoit la terre sigillée dans de l'eau ; il la laissoit reposer, & ramassoit l'huile qui surnageoit, il la rectifioit par la distillation avec de l'esprit de vin, & il donnoit cet élixir à la dose de quelques gouttes avec succès dans les fievres malignes, éruptives, la petite vérole, la rougeole, le pourpre blanc ou rouge, la peste & contre le poison ; mais les vertus de cet élixir dépendoient de l'esprit de vin avec lequel cette huile étoit rectifiée.

Mais les anciens se sont-ils trompés en regardant la terre sigillée comme un contre-poison ? Ont-ils eu tort de la faire entrer dans les compositions alexipharmaques ? D'abord elle peut empêcher la thériaque de fermenter, en liant & embarrassant les principes fermentatifs : mais pour la vertu qu'ils lui ont donnée contre les poisons, c'est une chose à examiner.

En Allemagne on a fait prendre à un criminel deux gros de ſublimé corroſif ; on lui a donné force terre ſigillée, & il en eſt revenu. D'où vient ce phénomene ? Comment expliquer une pareille vertu ? D'abord la terre ſigillée ne paſſe point dans le ſang, elle ne peut donc agir comme alexipharmaque, cordiale, ou diaphorétique, & ainſi elle n'aura nulle efficacité contre les poiſons qui ſe ſeront inſinués dans la maſſe de nos humeurs.

Mais, me dira-t-on, ſuivant la loi des affinités la terre ſigillée devroit décompoſer le ſublimé corroſif dans l'eſtomac, puiſque les acides ont plus d'affinité avec les terres abſorbantes, qu'avec les ſubſtances métalliques, & ainſi l'acide marin quitteroit le mercure, s'uniroit à la terre ſigillée, formeroit un ſel neutre ami de l'homme, & le mercure n'auroit plus ſa qualité corroſive. Cela ſeroit vrai, ſi terre ſigillée étoit abſorbante, mais j'ai prouvé qu'elle ne l'eſt pas : ainſi il faut expliquer d'une autre maniere la vertu qu'elle a de matter les poiſons.

La terre ſigillée n'aura nul effet contre les poiſons ſubtils, tels que la belladona, la pomme d'amour, & autres ; mais elle eſt très efficace contre les poiſons ſalins, parceque formant une boue, les molécules ſalines, acides, ſe trouvent perdues.

TERRE D'ARMÉNIE. *Voyez* BOL d'Arménie.

TERRE BOLAIRE, ou BOL. *Voyez* BOL.

TERRE CRÉTACÉE, ou TERRE DE CRETE. *Voy.* CRAIE.

TERRE DU JAPON, nom impropre donné au cachou. *Voyez* CACHOU.

TERTIANAIRE. *Voy.* CENTAURÉE BLANCHE.

TESSON. *Voyez* BLAIREAU.

TESTICULES d'âne. *Voyez* ANE.

de cerf. *Voyez* CERF.

de cheval. *Voyez* CHEVAL.

TESTICULES de cheval marin. *Voyez* HIPPOPOTAME.
d'hippopotame. *Voy.* ce mot.
de lievre. *Voyez* LIEVRE.
de renard. *Voyez* RENARD.
de sanglier. *Voyez* SANGLIER.

TESTICULES ou COUILLES DE CHIEN : plante. *Voyez* ORCHIS, premiere & seconde espece.

TÊTE du chat. *Voyez* CHAT.
du chien. *Voyez* CHIEN.
du mouton. *Voyez* BREBIS.

TETTE-CHEVRE ou CRAPAUD-VOLANT. Αιγοθήλης, Græcor. *Caprimulgus*, Latinor. *Calcabotto*, Italorum.

Nous avons, par mégarde, indiqué cet oiseau sous le nom de *crapaud volant*, ou *tette-chevre*, & renvoyé à FRESAIE, article dans lequel on ne trouve pas le mot *tette-chevre*, ni *crapaud-volant*: On ne devoit y mettre ni l'un ni l'autre, parceque la *fresaie* est très différente du *crapaud-volant*, ou *tette chevre*. Comme quelques auteurs s'y sont trompés, & que d'ailleurs nous avons annoncé cet article, nous allons en parler ici, bien qu'on n'en tire rien pour l'usage de la médecine.

Cet oiseau, dit ALDROVANDE, differe beaucoup des autres oiseaux de nuit; nous le plaçons néanmoins dans cette classe, car il a cela de commun avec eux, qu'il voit mal & presque point durant le jour (ce qui est le propre des oiseaux nocturnes), & que c'est pendant la nuit qu'il fait toutes ses fonctions, ainsi qu'eux. Il ne leur ressemble point d'ailleurs par son caractere, ni par sa forme, & approche plus du coucou, que de la fresaie ou du hibou.

Le tette-chevre est un peu plus petit que le coucou; mais il lui ressemble si fort, qu'on le prendroit pour lui, sans l'extrême finesse de ses jambes

& de ſes pieds, leur briéveté & leur conſtruction particuliere. Sa longueur, depuis la pointe du bec juſqu'à l'extrémité de la queue, eſt de dix pouces; ſon bec, en proportion de la tête & du corps, eſt fort petit, guere plus gros que celui du moineau, noir, point ou très peu recourbé, dont le deſſus eſt garni de plumes très fines & très déliées, qu'on prendroit pour des poils; on en voit de ſemblables ſous le menton. Le ſommet de la tête eſt long & écraſé; ſes yeux ſont fort grands; l'iris & la pupille abſolument noires, mais bien rarement, à moins que cela ne dépende de l'âge, comme on le remarque dans les pigeons & les éperviers, dont les yeux ſont d'abord tout noirs, leſquels avec l'âge deviennent mélangés de noir, de verdâtre, de jaune, &c. Les plumes, qui couvrent tout le corps, ſont noires de chaque côté depuis leur milieu juſqu'au tuyau, blanches à leur extrémité, le reſte d'un gris cendré, en quoi elles paroiſſent imiter celles de l'épervier. Les grandes plumes des ailes ſont ſeulement noires, mais marquetées de taches jaunâtres: les tranſverſales du premier & du ſecond rang forment une tache blanche. La gorge, la poitrine, tout le ventre de couleur ferrugineuſe délayée, & parfumée de petites marques ou raies noirâtres ſans continuité, tranſverſales, comme dans quelques éperviers. De même que la queue des éperviers & de quelques oiſeaux de nuit carnaſſiers, celle du tette-chevre eſt ornée par intervalles égaux de taches tantôt noires, tantôt ferrugineuſes; les plus longues plumes des ailes ſont élevées au-deſſus d'elle de deux & preſque de trois doigts. Ses cuiſſes, ſes jambes, ſes pieds ſont ſi petits, ſi déliés, ſi courts, que je ne trouve aucun oiſeau, même parmi les plus petits, qui les ait ainſi, excepté l'hirondelle

apode, non pas qu'elle soit privée de pieds, mais parcequ'ils sont extrêmement petits. La couleur des jambes & des pieds est ferrugineuse. Les doigts antérieurs sont au nombre de trois, le postérieur est unique; les pies, les perroquets, & les oiseaux de de nuit, qui n'ont point d'oreilles, ont au contraire deux doigts antérieurement, & deux postérieurement.

On dit que cet oiseau tette les chevres & les épuise; c'est au moins de là que lui est venu son nom. Les uns disent qu'il fait son nid au milieu des prés; d autres, dans des fentes de rochers élevés. Aristote dit qu'il le fait quelquefois à terre, sur laquelle il dépose ordinairemeut deux œufs semblables à ceux de pigeons.

On trouve le tette-chevre en Crete, en Italie, en France, & ailleurs.

THALICTRON, *ou* THALICTRON commun; Rue des prés. *Thalictrum* seu *Thalictron*, off. *Thalictrum majus, siliquâ anguloſâ aut ſtriatâ*, C. B. Pin. & TOURN. Inſt. r. h *Thalictrum nigrius, caule & ſemine ſtriato*, J. B. *Thalictrum magnum*, DODON. Pempt. *Talictrum majus vulgare*, PARK. *Ruta pratenſis*, GESN. Hort. *Ruta pratenſis*, herbariorum; LOBEL. Icon. *Ruta ſylveſtris*, CÆSALP. *Thalictrum ſecundum, ſive latifolium germanicum*, CAMERS *Thalictrum pratenſe elatius, longioribus & magis atris foliis, & quodammodò ſplendentibus*, CLUS. Hiſt. *Thalictrum caule folioſo, ſtriato ſulcato paniculâ multiplici erectâ*, LINN.

Sa racine, qui est jaunâtre, rampante, fibreuse, d'une saveur amere & désagréable, pousse des tiges hautes de cinq à six pieds, cannelées, fermes, branchues, creuses, quelquefois verdâtres, le plus souvent rougeâtres. Ses feuilles sont d'un verd

Thalitron commun.

a. 1.

a. 1.

a. — 1.

. . Thalictrum.

luisant, larges & partagées en plusieurs segments. Des sommités des tiges & des rameaux sortent des fleurs petites sans calyce, à quatre pétales disposés en rose, au milieu desquels est une touffe d'étamines de couleur herbacée. Ses fleurs deviennent des fruits capsulaires à trois angles, où est contenue une graine jaune, menue, striée, alongée, d'une saveur amere.

On trouve cette plante dans les prés & dans les lieux humides, le long des eaux; sa fleur paroît en été.

Le thalictron est de la classe des plantes vulnéraires & apéritives.

La décoction des feuilles est légérement laxative & émolliente.

On a donné à sa racine le nom de *rhubarbe des pauvres*, parcequ'elle a les vertus & les propriétés de la vraie rhubarbe : en effet elle donne une couleur jaune à la salive, à l'urine & aux excréments. Il faut observer cependant de la prescrire à triple dose, pour qu'elle produise l'effet qu'on en attend. On s'en servira avec avantage contre l'ictere, contre la cachexie, & contre les engorgements du foie.

On ordonne le suc des feuilles & des fleurs dans le crachement de sang, contre les flueurs blanches, contre l'écoulement excessif des regles, & contre le flux immodéré des hémorrhoïdes.

On reconnoît la même vertu à sa semence, dont on fait prendre un gros dans trois ou quatre onces d'eau de plantain. Cette même graine pilée & insérée dans le nez, en arrête l'hémorrhagie : elle dessèche aussi les ulceres sur lesquels on en répand.

THALITRON, *ou* THALICTRON; Science des chirurgiens. *Sophia*, off. *Nasturtium sylvestre tenuissimè divisum*, C. B. Pin. *Seriphium germanicum*,

ſive *Sophia* quibuſdam, J. B. *Sophia chirurgorum*, Lobel. Icon. & Dodon. & Ger. & Park. & Raii. *Siſymbrium annuum abſinthii minoris folio*, Tourn. Inſt. r. f. *Seriphium abſinthium*, Fusch. *Accipitrina*, Cæsalp. *Thalictrum*, *Herba ſophia anguſtifolia*, Tabern. *Naſturtii genus ſylveſtre*, Gesn. Hort. *Siſymbrium petalis calyce minoribus*, *foliis decompoſito-pinnatis*, Linn. *Siſymbrium pinnis foliorum pinnatis*, *pinnulis ſubhirſutis linearibus*, Haller. Helvet. *Deſcurea*, Guett. obſerv. 164. *Eryſimum* Sophia *dictum*; *Herba lumbricorum*, quorumdam.

Sa racine eſt longue, blanche, boiſeuſe, garnie de fibres fort petites, annuelle. Il s'en éleve d'un pied & demi ou de deux pieds des tiges dures, un peu velues, rameuſes. Ses feuilles ſont finement découpées, blanchâtres, garnies d'un poil court; ſa ſaveur eſt douceâtre & légérement âcre. Aux ſommités des tiges & des rameaux naiſſent de petites fleurs à quatre pétales diſpoſés en croix, d'un jaune pâle. Les ſiliques, qui leur ſuccedent, ſont grêles, longuettes, & contiennent des graines menues, rougeâtres, rondes, dures.

Cette plante eſt fort commune, & croît par-tout, dans le ſable, dans les rochers, dans les décombres, le long des chemins, ſur les murs; elle eſt annuelle, & ſe reproduit de graines. Sa fleur paroît en Juin & en Juillet.

La ſaveur du thalitron eſt un peu aſtringente, mais âcre & aſſez ſemblable à celle de la moutarde. L'analyſe a fait découvrir dans cette plante beaucoup de ſel ammoniac, mêlé avec une grande quantité de ſoufre & de parties terreſtres; ſon ſuc teint en rouge le papier bleu.

On la met dans la claſſe des plantes vulnéraires déterſives, & des fébrifuges.

Les feuilles étoient autrefois fréquemment miſes

Thalitron.

Sophia chirurgorum.

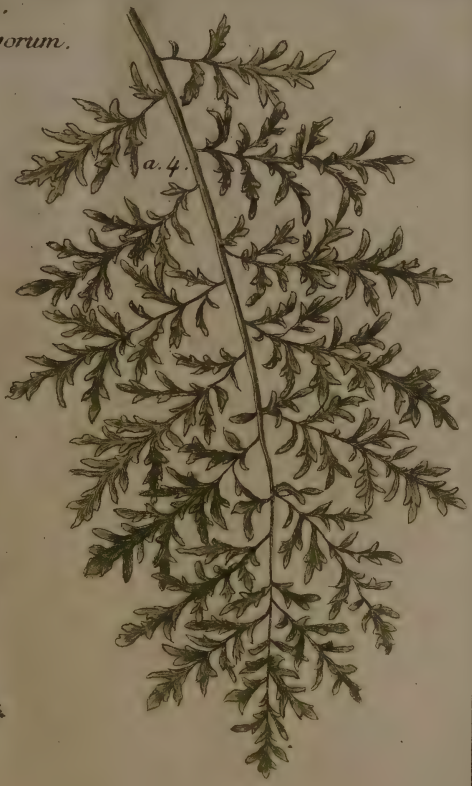

L.D.e de Garsault Delin. Martinet Sculp.

a. 4.

a. 2.

Thé de la Chine,
. The Sinensum

a. 1.

a. 2.

en usage peut déterger les ulceres. On s'en sert peu aujourd'hui ; on ne prescrit guere d'avantage sa graine qui possede les mêmes vertus.

On a recommandé celle-ci contre les fievres, pour faire sortir les graviers de la vessie, & pour arrêter les hémorrhagies. Pour ces deux derniers maux, on demande qu'elle soit auparavant légérement rôtie, VOGEL.

On donne cette graine, dit CHOMEL, à la dose d'un gros, ou dans du potage, ou dans du vin rosé, pour arrêter les cours du ventre : c'est un remede fort familier aux pauvres, & tous les auteurs conviennent de cette propriété. La décoction ou l'infusion de toute la plante dans l'eau a les mêmes vertus ; le suc, la conserve, ou l'extrait des feuilles ou des fleurs sont propres pour le crachement de sang, les flueurs blanches, ou les pertes utérines. CÆSALPIN avance que cette semence tue les vers ; quelques-uns la croient sudorifique, & en effet un gros infusé dans un verre de vin blanc pousse les sueurs. Toute la plante pilée & appliquée extérieurement guérit les blessures, & nettoie les ulceres. RAY, après ROBINSON, assure qu'aux environs d'York on la donne aux néphrétiques avec succès.

THARASPI. *Voyez* THLASPI.

THÉ. *The* ou *Thea*, off. Tout le monde connoît cette production orientale, dont l'usage est si commun dans toute l'Europe. Ce sont les feuilles d'un arbrisseau de la Chine & du Japon, qu'on nous apporte desséchées, roulées, d'une saveur un peu amere, légérement astringente, agréable, d'une odeur douce assez semblable à celle de la violette.

On en distingue de trois sortes.

La premiere, qui est la plus estimée, se nomme thé impérial. On n'en trouve que rarement & fort peu en Europe, parcequ'il est réservé pour l'usage des

rois & des seigneurs orientaux. C'est une feuille grande, lâchement roulée, verte, d'une odeur agréable.

La seconde, connue sous le nom de thé verd, est une feuille tirant sur le verd, fortement roulées, odorantes, d'une saveur légérement astringente qui communique à l'eau une couleur d'un verd pâle.

La troisieme, nommée thé bohé, est une feuille brune ou noirâtre, petite, roulée, odorante, & donnant à l'eau une couleur brune, une saveur & une odeur de rose.

Toutes ces especes de thé paroissent être les feuilles du même arbrisseau, mais cueillies dans des temps différents, & qui ont subi des préparations différentes.

Cet arbrisseau est désigné par les botanistes sous les phrases suivantes; *The Sinensium*, sive *Tsia Japonensibus*, Breyn. *Theæ frutex*, Bontius. *Euonymo adfinis arbor orientalis nucifera flore roseo*; Pluck. Phytog. *Chaa herba in Japoniâ*, C. B. Pin. *Styracì & Euonymo mediæ affinis. Thee*, Kœmpf. Amœnit. p. 606. *Thea*, Linn.

Ses racines sont menues, fibreuses, s'étendant sur la superficie de la terre : sa hauteur n'excede pas cinq pieds ; il devient fort touffu Ses feuilles, qui sont d'un verd foncé, ont un pouce de long, & cinq lignes de large; elles sont pointues & dentelées sur leurs bords. Ses fleurs, qui ressemblent à celles du rosier sauvage, sont nombreuses, composées de six pétales blanchâtres, soutenus par un calyce divisé en six portions; les étamines sont jaunâtres & en très grand nombre; le pistil devient un fruit sphérique, à deux ou trois capsules, dans chacune desquelles se trouve une semence de la forme & de la grosseur d'une aveline: sous une coque lisse, mince, rousâtre est une amande pâle, ridée, hui-

leuſe, d'une ſaveur douceâtre d'abord, mais enſuite amere & nauſéabonde, & enfin brûlante.

Les Orientaux font un cas infini du thé, & lui attribuent beaucoup de propriétés; c'eſt preſque pour eux un remede univerſel. On ne lui a pas reconnu dans notre climat des vertus ſi merveilleuſes.

On dit pourtant qu'il eſt ſtimulant, diurétique, fondant, céphalique, qu'il réveille l'eſprit, donne de la mémoire. Auſſi pluſieurs peuples de l'Europe en font ils un grand uſage, les Anglois & les Hollandois, par exemple; mais il faut convenir que cette boiſſon relâche l'eſtomac, & le débilite inſenſiblement. Les vertus, qu'on lui attribue, ſont bien foibles; on peut cependant la permettre après un vomitif & un purgatif. Comme ſtimulant il peut quelquefois être utile aux tempéraments ſanguins & phlegmatiques, pourvu qu'on ait l'attention de ne pas en prendre avec excès ou trop ſouvent. L'obſervation nous apprend qu'il eſt nuiſible à la poitrine.

Ecoutons ce qu'en dit M. Vogel. Les feuilles de thé poſſedent une vertu narcotique; ainſi elles ont beſoin d'être rôties pour la lui ôter. Ceux qui ſont chargés de donner au thé cette préparation, en éprouvent les mauvais effets, leſquels ſont moins ſenſibles à ceux qui enſuite n'en boivent que l'infuſion. L'arbriſſeau, ſur lequel on cueille ces feuilles, eſt de pluſieurs ſortes: c'eſt de là que dépend la variété qui ſe rencontre dans leur bonté & dans leurs qualités; mais quelque excellentes qu'elles ſoient, lorſque les Hollandois les achetent dans la Chine, elles perdent beaucoup de ce qu'elles ont d'agréable dans une longue navigation, tandis que les mêmes feuilles achetées par les marchands ruſſes,

étant transportées par terre à travers les neiges, sont très supérieures & en bonté & en agrément : A. N. C. *vol.* x. *obs.* 21. Le thé aujourd'hui est à peine mis au nombre des remedes, parceque nous y sommes accoutumés. Nous n'hésitons pas cependant de lui attribuer une vertu tonique, atténuante & diurétique. Baglivi, p. 117, en a recommandé spécialement l'usage dans les douleurs de la pierre & de la goute. Quant à ses parties constituantes, absolument différentes & en activité & en proportion dans différentes especes, Th. Short en a traité profondément, *Treat. on thea, sugar*, &c.

THÉRIAQUE des paysans. *Voyez* Ail.

THLASPI *ou* Taraspic ordinaire; Moutarde *ou* Sénevé sauvage. *Thlaspi*, off. *Thlaspi arvense vaccariæ incano folio majus*, C. B. Pin. *Thlaspi vulgatius*, J. B. *Thlaspi alterum*, Dodon. Pempt. *Thlaspi vulgatissimum*, Ger. *Thlaspi verum cujus semine in theriacâ utimur*, Camer. *Thlaspi siliculis subrotundis, foliis sagittatis incanis*, Linn. *Nasturtium tectorum vel erraticum; Sinapi rusticum*, nonnullor.

D'une racine blanche, assez grosse, fibreuse, ligneuse, un peu âcre, s'élevent d'environ un pied des tiges fermes, branchues, velues, rondes. Ses feuilles, qui n'ont point de pédicules, sont simples & sans découpures, de la longueur du doigt, larges à leur base, s'étrécissant peu à peu en pointe, crénelées sur les bords, d'un verd-pâle, d'une saveur âcre & piquante. Ses fleurs sont à quatre pétales blancs, disposés en croix; elles sont petites & garnies de six étamines. Elles se changent en des fruits ronds ou ovales, applatis en forme de bourse, plus étroits à leur base que par le haut, où il y a une échancrure, composés de deux panneaux séparés par une cloison transversale, où sont renfermées

Thlaspi commun. Thlaspi Vulgatius.

Thlaspi à odeur d'ail.
Thlaspi allium redolens.

Thlaspi des Champs,

Thlaspi Siliquis latis.

des semences applaties, arrondies, d'un rouge-obscur, lesquelles deviennent noires en vieillissant, d'une saveur âcre & brûlante.

Cette plante naît entre les bleds, sur les toits, dans les joints des murailles : sa fleur paroît au mois de Mai.

II°. THLASPI *ou* THARASPIC des champs, à larges siliques. *Thlaspi latius*, off. *Thlaspi arvense siliquis latis*, C. B. Pin. & TOURNEF. Inst. r. h. *Thlaspi latius*, DODON. Pempt. *Thlaspi* Dioscoridis, GER. & RAII Hist. *Thlaspi drabæ folio*, PARK. *Thlaspi latifolium*, FUCHS. *Thlaspi siliquis orbiculatis, foliis oblongis dentatis glabris*, LINN. *Thlaspi alterum*, TRAGI. *Thlaspi secundum foliis & siliquis latis : Scandulacea : Nasturtium sylvestre scandulaceum : Capsella : Pes gallinaceus*, nonnullorum.

Sa racine, qui est blanche, boiseuse, petite, oblique, garnie de fibres, a une saveur légumineuse un peu amere. Il s'en éleve de la hauteur d'un pied environ, des tiges anguleuses & cannelées. Ses feuilles, qui n'ont point de pédicules, sont longues & larges, lisses, dentelées, d'un verd-foncé, d'une saveur un peu âcre, & d'une odeur qui approche de celle de l'ail. Aux sommités des tiges naissent de petites fleurs blanches, à quatre pétales disposés en croix. Il leur succede des siliques larges, rondes, applaties, gonflées dans le milieu, échancrées par le haut : elles renferment des graines arrondies, applaties, d'un rouge-brun, d'une saveur âcre & brûlante.

III°. THLASPI *ou* THARASPIC à odeur d'ail. *Scorodothlaspi*, off. *Thlaspi allium redolens*, MORIS. & TOURN. Inst. r. h. *Scorodothlaspi*, ULISSIS ALDROVANDI, J. B. *Thlaspi alliarium olens*, nonnullorum. *Voyez* la figure de THLASPI ou TARASPIC ordinaire ; celle-ci y est représentée.

De ſa racine, qui eſt ſimple, blanche, garnie de quelques fibres, ſortent des feuilles portées ſur de longs pédicules, vertes, nerveuſes; les unes ſont dentelées, d'autres ſont découpées, & d'autres n'ont ni dentelures ni découpures. Du milieu de ces feuilles s'élevent de petites tiges, qui ſoutiennent des feuilles par leſquelles elles ſont embraſſées alternativement. Aux ſommités des tiges naiſſent de petites fleurs blanches, à quatre pétales en croix. Les fruits, qui leur ſuccedent, ſont ovalaires & applatis; les ſemences, qui y ſont contenues, ſont plates & rondes.

Toute la plante exhale une odeur d'ail bien ſenſible; ſa ſaveur légumineuſe, quoiqu'agréable, eſt ſuivie enſuite d'un peu d'âcreté dans la bouche.

Elle ſe cultive dans les jardins, où ſa fleur paroît en Juin ou Juillet.

Ces trois eſpeces de plantes ſont peu employées en médecine. La partie, dont on peut faire uſage, eſt la ſemence, qui paſſe pour inciſive, apéritive & déterſive, pour diurétique & pour emménagogue. Elle ſe donne depuis vingt grains juſqu'à quarante, dans une liqueur convenable & appropriée à la maladie. Il ne faut cependant la preſcrire qu'avec prudence, parcequ'elle eſt âcre & piquante. On doit bien ſe garder d'en faire prendre aux femmes groſſes, auxquelles elle pourroit cauſer l'avortement.

Pulvériſée & ſaupoudrée ſur les ulceres externes, elle les déterge: elle peut auſſi faire l'office de maſticatoire.

I°. THYM de Crete *ou* de Candie: Thym de Dioſcoride, *ou* des anciens. *Thymum creticum ſeu verum*, off. *Thymus capitatus qui* Dioſcoridis, C. B. Pin. & Tourn. Inſt. r. h. *Thymum creticum ſive antiquorum*, J. B. *Thymum cephaloton*, Dodon. Pempt.

. Thymus Creticus. Thym de Crete.

a.1.
a.1.
a.3
Thym.
Thymus.
Dessiné par M.r De Garsault
Gravé par Martinet 1763

Thymum creticum, GERARD. *Thymum legitimum capitatum*, PARK. *Thymum legitimum*, CLUS. *Thymus verus capitatus sive creticus*, CAMER. *Thymus cephalotos creticus*; *Thymum græcum*, nonnullor.

Sa racine, qui eſt garnie de fibres, eſt un peu ligneuſe. Il en ſort un petit arbriſſeau, élevé quelquefois d'un pied, dont les rameaux ſont ligneux, grêles : ſes feuilles, qui naiſſent oppoſées, ſont étroites, menues, blanchâtres, d'une ſaveur âcre, d'une odeur agréable. Des ſommités des rameaux ſortent des petites fleurs en gueule purpurines, au centre deſquelles ſont quatre étamines. Les graines qui leur ſuccedent ſont au nombre de quatre, & arrondies.

On trouve cette plante dans l'iſle de Candie, dans la Grece, en Eſpagne, en Sicile, &c..... Elle ſe cultive dans les jardins; mais on ne l'éleve pas aiſément.

II°. Thym commun à larges feuilles. *Thymum vulgare*, off. *Thymus vulgaris folio latiore*, C. B. Pin. & TOURNEF. Inſt. r. h. *Thymum durius*, DODON. Pempt. *Thymus niger*, TABERN. *Thymus alter*, CAMER. *Thymum vulgatius folio latiore*; *Serpyllum hortenſe vulgò*, nonnull.

Sa racine, qui eſt garnie de beaucoup de fibres, eſt dure, ligneuſe, vivace. Elle pouſſe une tige peu élevée, ferme, rameuſe. Ses feuilles ſont étroites, & pour l'ordinaire d'un verd obſcur. Aux ſommités des rameaux naiſſent de petites feuilles en gueule purpurines, garnies de quatre étamines. Elles ſe changent en quatre graines arrondies, contenues dans une capſule qui a ſervi de calyce à la fleur.

Cette plante vient d'elle même dans les pays chauds; on la cultive dans les jardins, où elle fleurit au mois de Mai.

IIIº. THYM à feuilles étroites : petit Thym des jardins. *Thymum minus*, off. *Thymus vulgaris folio tenuiore*, C. B. Pin. & TOURN. Inſt. r. h. *Thymum vulgare rigidius folio cinereo*, J. B. *Thymum durius*, GER. & RAII. *Thymum durius vulgare*, PARK. *Thymus noſtras*, CORD. *in* Dioſcor. *Thymum vulgatiſſimum in hortis cultum : Thymum narbonenſe ſeu mediterraneum : Thymum monſpelienſe : Thymum* ſeu *Thymon vulgatum puſillum folio & flore ſerpylli rigidiore*, nonnullorum. *Thymus erectus foliis ovatis margine reflexis floribus verticillato ſpicatis*, LINN.

Sa racine eſt garnie de fibres; elle eſt menue, ligneuſe, vivace. Il en ſort un grand nombre de petits rameaux ronds, ligneux, légérement velus, qui forment une eſpece de petit arbriſſeau. Ses feuilles ſont plus étroites que celles du ſerpolet, blanchâtres, d'une ſaveur âcre. Aux ſommités des rameaux naiſſent, en forme d'épis, de petites fleurs purpurines ou blanchâtres, pareilles à celles des deux eſpeces précédentes. Ses ſemences ſont auſſi ſemblables.

Cette eſpece, qui ſe cultive par-tout dans les jardins, croît abondamment en Italie, en Provence, en Languedoc, en Eſpagne. Elle répand une odeur agréable. Elle donne par l'analyſe une huile éthérée, & du ſel eſſentiel, en grande quantité.

La décoction de ſes feuilles eſt céphalique, atténuante, fondante, emménagogue : on peut la preſcrire par conſéquent contre l'aſthme, pour rétablir les mauvaiſes digeſtions provenant de la viſcoſité contenue dans l'eſtomac, pour faciliter l'écoulement des regles.

En fomentation, c'eſt un excellent nervin & fortifiant, qui eſt utile contre le gonflement des parties, ou l'affoibliſſement des membres.

Son huile eſſentielle eſt ſtomachique, diurétique

Tilleul.

Tilia.

& emménagogue ; elle eſt encore carminative. On en prend cinq ou ſix gouttes, qu'on fait tomber ſur un peu de ſucre, ou que l'on verſe dans une liqueur convenable. Si l'on inſere dans une dent cariée du coton qui en aura été imbibé, on en appaiſera la douleur.

THYM ſauvage ou ordinaire. *Voyez* SERPOLET (petit.)

THYMÉLÉE de Montpellier. *Voyez* GAROU.

THYMÉLÉE mâle, des pays froids. *Voyez* LAURÉOLE mâle.

THYMÉLÉE femelle, des pays froids. *Voyez* LAURÉOLE femelle.

TILLEUL : anciennement TILLAU *ou* TILLOT. *Tilia*, off. *Tilia femina folio majore*, C. B. Pin. TOURN. Inſt. r. h. *Tilia vulgaris platyphyllos*, J. B. & RAII. *Tilia femina major*, PARK. Φιλύρα græcis, *Tilia* latinis, GUIL. *Phyllirea*, CAST. *Tilia major ſeu latifolia*, quorumdam. *Tilia foliis amplioribus, mollibus, ſubhirſutis*, HALLER Helv.

De ſa racine, qui s'enfonce profondément en terre, s'éleve un arbre dont le tronc eſt grand, gros, revêtu d'une écorce unie, cendrée extérieurement, flexible & pliante. Ses branches & ſes rameaux, qui ſont très nombreux & répandus au large, ſont garnis de feuilles amples, arrondies, terminées en pointes, dentelées ſur leurs bords, un peu velues de chaque côté. De l'aiſſelle de ces feuilles naiſſent des folioles longues & blanchâtres, auxquelles ſont attachées des pédicules partagés en quatre ou cinq branches qui ſoutiennent chacune une fleur à cinq pétales, d'un blanc jaunâtre, d'une odeur agréable, portée ſur un calyce partagé en cinq parties. Chaque fleur ſe change en une coque ovalaire ou arrondie, ligneuſe, velue, où ſont

renfermées une ou deux graines noirâtres, arrondies, douces.

Cet arbre fleurit aux mois de Mai & Juin : son fruit, qui est mûr en Août, s'ouvre & tombe au mois de Septembre.

Le tilleul est utile dans les arts & en médecine.

Ses feuilles sont astringentes : elles conviennent pour les ulceres de la bouche, soit qu'on les mâche ou qu'on se serve de la décoction en gargarisme. Si l'on boit cette décoction, elle procure l'écoulement des urines & des regles. Un cataplasme fait de ses feuilles soulage dans le ténesme, & dans les inflammations.

Les fleurs, dont l'odeur est agréable & restaurante, sont tempérantes & fortifiantes. Elles sont d'un bon secours contre les affections spasmodiques & les douleurs de tête. Elles fournissent aux abeilles un excellent suc, qui leur sert à composer un miel qui conserve l'odeur de ces fleurs, & dont les Polonois & les habitants de la Lithuanie font un très bon moût, qu'ils nomment *lipice*. Vogel, *mat. méd.*

Les charbons de bois de tilleul sont communément vantés contre l'épilepsie ; mais on n'a point de preuves que cette vertu antiépileptique soit fondée.

TITHYMALE. Plante dont il y a un grand nombre d'espece. Voici comment Tournefort en décrit le genre. Sa fleur est monopétale, campaniforme, arrondie en forme de tête, découpée en plusieurs parties, & environnée de deux folioles qui paroissent tenir lieu de calyce. Du fond de la fleur s'éleve un pistil à trois angles, lequel se change ensuite en un fruit de la même forme, partagé en trois loges, & rempli de semences oblongues.

Tithymale petit.

Esula Minor.

a.2.
a.1.
a.3.
a.4.
Tithymale grand.
Esula Major.
a.4.

Nous en mettrons ici cinq especes.

1°. Tithymale à feuilles de cyprès; Esule; petite Esule. *Esula; Esula minor*, off. *Tithymalus cyparissias*, C. B. Pin. *Tithymalus cupressinus* sive *humipinus*, Lobel. Icon. *Esula*, off. Cæsalp.

Sa racine, qui excede la grosseur du petit doigt, est ligneuse, fibreuse; elle rampe quelquefois sur la superficie de la terre. Sa saveur est âcre, piquante, nauséabonde. Ses tiges, qui s'élevent d'un pied & demi, se partagent à leurs sommets en plusieurs rameaux. Ses feuilles ressemblent beaucoup à celles de la linaire; elles sont molles. Aux sommets des rameaux naissent des fleurs disposées en parasol, d'une seule piece, en grelot, découpées en quatre portions, d'une couleur verdâtre. Le pistil devient un fruit triangulaire à trois loges, où sont renfermées des graines arrondies.

On trouve presque par-tout cette plante, qui est remplie d'un suc laiteux.

11°. Tithymale à feuilles de pin; grande Esule. *Esula major*, off. *Tithymalus foliis pini, forte Dioscoridis* Pityusa, C. B. Pin. & Tourn. Inst. r. h. *Tithymalo cyparissiæ similis*, Pityusa *multis*, J. B. *Tithymalus pinea*, Lobel. Icon. *Tithymalus pineus*, Gerard.

Sa racine, qui est grosse comme le pouce, a un pied de longueur; elle est fibreuse & d'une saveur âcre. Ses tiges, qui s'élevent d'un pied & demi, sont divisées en plusieurs rameaux, & ressemblent à celles de la linaire. Les pétales de la fleur sont découpés en forme de croissant: le pistil devient un fruit triangulaire & à trois loges.

Cette plante vient dans les champs.

Les feuilles de ces deux especes ont un goût d'amande. Leur suc donne au papier bleu une

légere couleur rouge ; celui des racines la lui communique plus foncée. Cette liqueur laiteuſe, qui paroît d'abord avoir tant de douceur, ne laiſſe pas de faire ſentir, quelque temps après en avoir goûté, une forte acrimonie au fond du goſier.

Les deux éſules ſont miſes au nombre des forts purgatifs ; mais il eſt rare que les médecins en preſcrivent l'uſage, qui eſt preſque toujours dangereux. Après avoir pris de l'éſule, on reſſent des maux d'eſtomac ; elle cauſe même l'inflammation des viſceres du bas ventre.

Si donc quelques médecins en conſeillent dans certains cas, ils ont l'attention de recommander que ces racines aient ſubi une préparation qui en rend l'effet moins nuiſible. Elle conſiſte à faire macérer l'écorce fraîche de cette racine, pendant vingt-quatre heures, dans de fort vinaigre, ou dans du verjus, ou dans du ſuc de coings, de limons, de berberis ; puis on la met ſécher. De cette maniere on peut la donner mêlée avec d'autres ingrédients. Sa doſe ſera depuis dix à douze grains, juſqu'à deux ſcrupules.

Les gens de la campagne, dont les entrailles ſont robuſtes, ont coutume de ſe purger avec les graines d'éſule, dont ils avalent dix ou douze. Cette pratique n'eſt pas toujours ſans danger pour eux ; mais elle ſera conſtamment nuiſible aux perſonnes d'un tempérament foible & délicat.

III°. Tithymale des marais ; grande Eſule : Turbith noir, ou bâtard. *Eſula major*, off. *Tithymalus paluſtris fruticoſus*, C. B. Pin. & Tournef. Inſt. r. h. *Tithymalus magnus multicaulis*, ſive *Eſula major*, J. B. *Eſula major*, Dodon. *Eſula major germanica*, Ger. & Park. *Tithymalus fruticoſus germanicus*, Camer. Hort. *Eſula major* recentio-

Tithymale des marais.

Tithymalus palustris

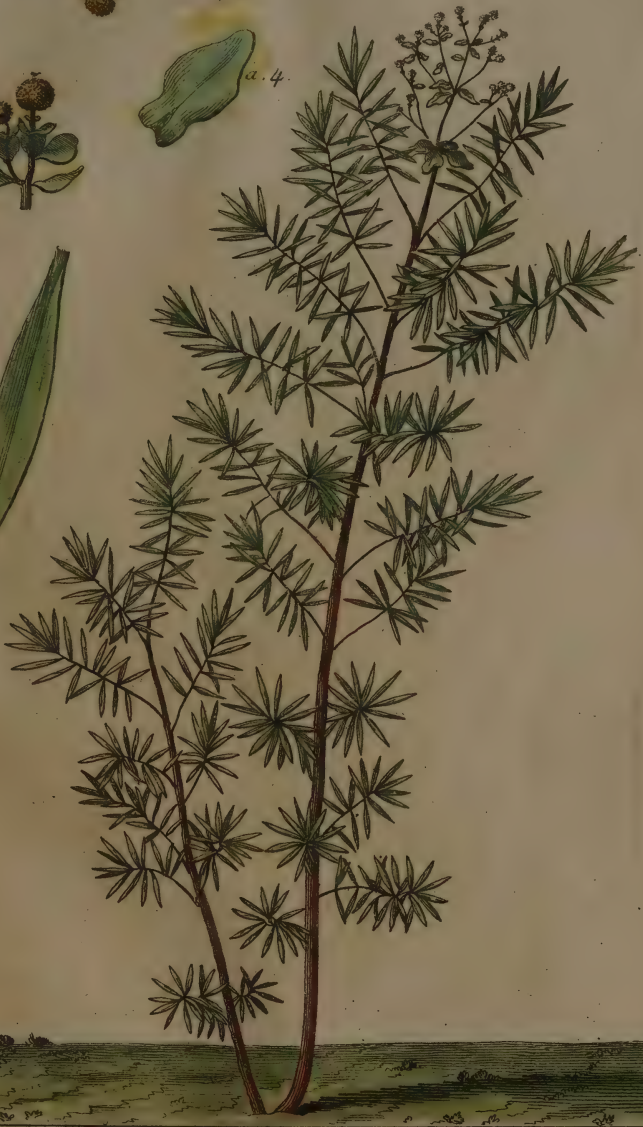

Tithymale épurge.

a.3. a.2.

Tithymalus Cataputia.

a.1.

a. — 2.

a.1.

rum, LOBEL. Icon. *Euphorbia foliis lanceolatis, umbellâ universali multifidâ polyphyllâ, partialibus trifidis triphyllis, propriis dichotomis*, LINN. Hort. cliff. *Tithymalus altissimus levis, foliis sub floribus ternis, cordatis, fructu verrucoso*, HALLER. Helv. *Tithymalus œlandicus*, RUDB. Hort. *Esula magna; Esula dendrodes sive arborescens; Pityusa grandis seu major; Lactaria vel lactucaria fruticosa; Turbith nigrum & adulterinum*, quorumdam.

D'une racine fort grosse, blanche, ligneuse, rampante, vivace, s'élevent de deux ou trois pieds plusieurs tiges rougeâtres, de la grosseur du petit doigt, branchues. Ses feuilles, qui naissent alternativement, sont oblongues, unies, vertes. Les sommités des tiges & des branches sont garnies de petites fleurs jaunes, disposées comme en ombelle: ces fleurs sont de deux sortes, suivant M. LINNÆUS: les unes, mâles ou stériles, à cinq pétales; & les autres, hermaphrodites, à quatre pétales: ces dernieres se changent en des fruits partagés en trois cellules, dans chacune desquelles est contenue une graine arrondie, dont la substance intérieure est blanche.

Cette plante se plaît dans les terrains sablonneux, & aime les lieux aquatiques & marécageux. Elle est commune sur les bords du Rhin & de la Loire. Le suc laiteux, qu'elle contient, est âcre & caustique.

IV°. TITHYMALE à larges feuilles; Epurge; Catapuce ordinaire. *Lathyris*, sive *Catapucia minor*, off. *Lathyris*, Dioscor. Schw. *Lathyris major*, C. B. *Tithymalus latifolius*, Catapucia *dictus*, TOURN. Inst. r. h. *Catapucia minor, lathyris major hortensis*, PARK. *Esula major*, RIVIN. *Euphorbia inermis, foliis oppositis lanceolatis, umbellâ universali poly-*

phyllâ partialibus triphyllis, reliquis diphyllis; Linn. *Tortago hiſpanorum*, Eyſt. *Granum regium minus*, Mesue.

De ſa racine, qui eſt ſimple & garnie de quelques fibres capillaires, s'éleve de deux pieds une tige ronde, ferme, de la groſſeur du pouce, rougeâtre, rameuſe. Ses feuilles, qui reſſemblent à celles du ſaule, ſont liſſes, douces au toucher, d'un vert-bleuâtre. Des ſommités de la tige & des rameaux ſortent des fleurs à quatre pétales, au milieu deſquels ſont pluſieurs étamines déliées, ſurmontées de ſommets arrondis. A ces fleurs ſuccedent des fruits plus gros que dans les autres eſpeces : ils ſont partagés en trois loges, dans chacune deſquelles eſt renfermée une graine arrondie, de la groſſeur d'un grain de poivre, & remplie d'une moëlle blanche.

Cette plante, qui répand auſſi un ſuc laiteux, ſe trouve preſque par-tout : elle fleurit en Juillet. On prétend que certains mendiants ſe ſervent du ſuc de cette plante pour ſe rendre la peau enflammée & érésipélateuſe, & par là exciter envers eux la compaſſion.

V°. Petit Tithymale à feuilles d'amandier. *Tithymalus amygdaloïdes*, off. *Tithymalo maritimo affinis linariæ folio*, C. B. Pin. *Alypum*, Matthioli, *Tithymalis affine*, J. B. *Tithymalus amygdaloïdes anguſtifolius*, Tabern. Icon. & Tourn. Inſt. r. h. *Tithymalus linifolius paralio congener*, Park. *Tithymalus linariæ affinis, Eſula minor altera*, nonnullorum.

Sa racine eſt menue, garnie de fibres, ligneuſe, d'un rouge-brun en dehors, blanche intérieurement, vivace; ſa ſaveur eſt amere & âcre. Il s'en éleve de douze à quinze pouces pluſieurs tiges, ornées

Tithymale à feuilles d'amandier.
Tithymalus amygdaloides.

ornées de feuilles étroites, d'un verd de mer, d'une saveur styptique, âcre & amere. Aux sommités des tiges & des rameaux naissent des fleurs à quatre pétales, d'un jaune herbacé. Les fruits, qui leur succedent, sont verdâtres, lisses, partagés en trois loges, lesquelles contiennent chacune une semence roussâtre, bossue.

Il n'y a que son suc laiteux qui la fasse distinguer de la linaire, lorsqu'elle n'est pas encore en fleur. On la trouve aux environs de Paris, aux environs de Reims & de Châlons. Elle fleurit dans les mois de Mai, de Juin & de Juillet.

Les tithymales tiennent rang parmi les purgatifs les plus violents, dont les médecins mêmes ne prescrivent point l'usage, qui est suivi de l'inflammation du gosier, de coliques violentes, & d'ulcérations aux intestins. Les payſans ne sont pas si circonspects, & osent s'en servir pour se purger : ils s'en trouvent quelquefois bien. Mais parcequ'ils ne redoutent pas un danger, qu'ils ne connoissent point, ce n'est pas une raison qui puisse engager à les imiter.

Le suc laiteux de ces plantes consume les verrues ; mais il n'est pas prudent de vouloir les employer pour ronger ou dissiper les dartres.

TONIQUES. *Tonica medicamenta.* Cette sorte de médicament prend le nom de roborants ou analeptiques, & de nervins, s'ils augmentent doucement la force contractile des parties solides. On les appelle astringents, s'ils operent cet effet plus puissamment, de sorte qu'ils rendent les parties solides plus dures, & condensent les humeurs ; ils sont nommés traumatiques & sarcotiques, quand ils procurent la réunion des parties divisées ; *ischæmes*, s'ils arrêtent le flux de sang ; répercussifs, si, par la constriction qu'ils excitent, ils transportent

de l'extérieur à l'intérieur la matiere rendue mobile ; discussifs, lorsqu'en fondant insensiblement une matiere engorgée entre les solides, ils la chassent de l'endroit où elle étoit stagnante : on leur donne enfin le nom de stimulants & d'attractifs, lorsqu'ils attirent une plus grande abondance d'humeurs sur la partie où on les applique, & les y réunissent. *Voyez* l'art. MÉDICAMENTS, *tom.* iij, *p.* 52.

TOPHUS OVINUS NORWEGICUS. Voy. BREBIS.

TOPINAMBOURS. On a renvoyé de BATTATE à TOPINAMBOURS : c'est une erreur. La battate n'est pas le topinambour ; c'est une espece de truffe, dont on parlera sous ce dernier mot.

Après cette observation nécessaire, on va passer à la description du TOPINAMBOUR, *ou* POIRE DE TERRE. La plante est désignée par les botanistes sous les phrases suivantes : *Helianthemum tuberosum esculentum*, off. *Corona solis parvo flore tuberosâ radice*, TOURN. Inst. r. h. *Helianthemum indicum tuberosum*, C. B. Pin. *Flos solis farnesianus*, *Aster peruanus tuberosus*, COL. *Flos solis pyramidalis*, *parvo flore tuberosâ radice*. *Heliotropium indicum*, quorumdam, GERARD. Emacul. RAII. Histor. *Battata canadensis*, PARK.

Ses racines sont petites, rampantes, garnies de fibres capillaires, entre lesquelles croissent plusieurs tubercules ou excrescences compactes, qui sortent quelquefois de terre. Ces tubercules sont très nombreux, roussâtres en dehors, fongueux, blanchâtres en dedans, bosselés en plusieurs endroits, quelquefois gros comme le poing. De cette racine s'élevent plusieurs tiges cylindriques, vertes, cannelées, rudes, couvertes de poils, hautes de douze pieds & plus, remplies d'une moëlle

Helianthemum tuberosum. Topinambour,

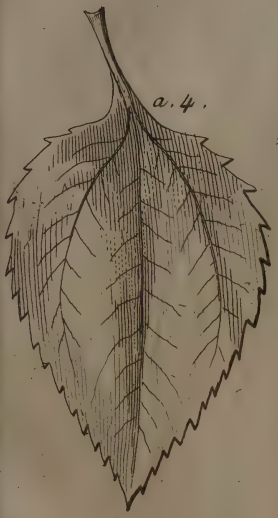

a. 4.

a. 1.

a. 1.

blanche & fongueuſe. Ses feuilles ſont rudes, larges, pointues, preſque ſemblables à celles du ſoleil ordinaire, d'un verd-pâle. Ses fleurs ſont radiées : le diſque eſt compoſé de pluſieurs fleurons jaunes ; & la couronne, de douze ou treize demi-fleurons rayés, pointus, de couleur d'or, portés ſur des embryons qui deviennent autant de ſemences.

On cultive dans les jardins cette plante : les tubercules de la racine ſe mangent, cuits ou crus ; ils ſont aſſez agréables au goût. Ils nourriſſent peu, & ſont adouciſſants ; ce qui fait qu'ils ſont avantageux dans les maladies de la poitrine. Il y a des auteurs qui les croient difficiles à digérer, à cauſe de leur viſcoſité.

TOPIQUES. *Topica medicamenta.* On entend par topique, un médicament qu'on applique extérieurement, & qui agit préciſément ſur la partie où il eſt appliqué.

La différence des topiques ſe tire de l'effet particulier qu'ils produiſent, ou du différent état des plaies qui demandent des ſecours variés ; & enfin, des différentes parties auxquelles ils ſont particulierément deſtinés.

Eu égard à leur effet particulier, ils portent différents noms. On appelle anodyns, ceux qui calment les douleurs ; ils ſont de deux ſortes, émollients & aſſoupiſſants. Les topiques ſont encore nommés, ſuivant leurs vertus, répercuſſifs, aſtringent, réſolutifs, atténuants, corroſifs & véſicatoires.

Par rapport aux différents traitements des contuſions, des plaies, des fractures, &c. ils ſont, ou vulnéraires en général, ou en particulier, maturatifs, c'eſt-à dire, qu'ils procurent une prompte

ſuppuration. Ils ſont encore déſignés ſous les noms de déterſifs, de réſolutifs, d'anodyns, de cicatriſants, d'exfoliants, d'antiſeptiques, ou qui empêchent les progrès de la gangrene.

Par rapport aux différentes parties auxquelles ils ſont préférablement deſtinés, les uns ſont nommés ophthalmiques; d'autres, errhines, ſternutatoires; d'autres enfin, otalgiques, c'eſt à-dire, bons contre les maux d'oreilles; d'autres, odontalgiques, c'eſt-à-dire, bons pour appaiſer les maux de dents.

TORMENTILLE. *Tormentilla*, offic. *Tormentilla ſylveſtris*, C. B. Pin. *Tormentilla vulgaris*, PARK. *Conſolida rubra*, TABERN. *Heptaphyllis*, FUSCH. *Pentaphyllum, potiùs Heptaphyllum flore aureo tetrapetalo*, Tormentilla *dictum*. MOR. *Potentilla foliis quinatis, flore tetrapetalo, caule erecto*, HALLER. Helvet. *Septifolium; Sanguinaria; Radix rubra*, quorumdam.

Sa racine eſt un tubercule gros preſque comme le pouce, raboteux, inégal, de couleur obſcure extérieurement, rougeâtre intérieurement, garni de fibres, d'une ſaveur aſtringente. Il s'en éleve pluſieurs tiges, grêles, foibles, velues, rougeâtres, couchées vers la terre. Ses feuilles reſſemblent à celles de la quintefeuille; elles ſont velues, mais elles ſont au nombre de ſept, portées ſur un même pédicule. Ses feuilles ſont à quatre pétales jaunes, diſpoſés en roſe, au milieu deſquels ſont ſeize étamines. Elles ſe changent en des fruits arrondis, dans leſquels ſe trouvent pluſieurs graines menues, oblongues.

Cette plante eſt fort commune; elle croît dans les terres ſablonneuſes, humides, dans les bois & ſur les montagnes. Sa fleur paroît en Mai, en Juin & en Juillet.

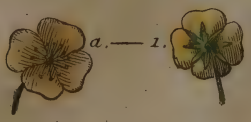

Tormentilla. Tormentille.

Vélar,
a.1.
a.1.
a.2.
a.2.
a.2.
Tortelle,
Erysimum.

On ne se sert que de sa racine en médecine. Elle a, dit M. Vogel, une saveur amere & astringente. Cette qualité ou propriété n'étant ni trop puissante ni trop foible, Ludovic croit qu'elle doit être placée seulement parmi les substances styptiques, *pharm.* p. 337. Elle a la vertu de raffermir les dents ébranlées. Etienne Sala s'est servi avec succès de sa décoction pour guérir des ulceres malins; Vital. *de radic. chin.* p. 18. Les habitants de Feroen ou Verden, en Westphalie, l'emploient pour donner aux cuirs une couleur rouge; & les Lappons, pour teindre la laine, *Act. haff.* 1. *obs.* 49. Linn. *Fl. lapp.* 213. On lit dans Bartholin, *med. dan. domest.* p. 23, que les habitants de Feroen en nourrissent aussi les pourceaux.

Cette même racine entre dans beaucoup de préparations officinales.

TORMIGNE. *Voyez* Alisier.

TORTELLE *ou* Velar. *Erysimum vulgare*, C. B. Pin. *Erysimum* Tragi, *floscul is luteis, juxta muros proveniens*, J. B. *Erysimum, Irio primum*, Tabern. *Hierobotane femina*, Brunsf. *Verbena femina*, & *Sinapi septimum*, Tragi. *Eruca hirsuta, siliquâ cauli appressâ*, Erysimum *dicta*, Raii Hist. *Erysimum siliquis cauli appressis*, Linn. *Sisymbrium foliis pinnatis, extremo lobo triangulo, siliquis erectis, cauli appressis*, Haller. Helvet.

Sa racine est grosse comme le petit doigt, blanche, ligneuse, d'une saveur semblable à celle de la rave. Il s'en éleve, de trois pieds & plus, des tiges cylindriques, fermes, rudes, rameuses. Ses feuilles sont amples, velues, partagées en plusieurs lobes. Ses fleurs, qui sont disposées en épis, sont petites, à quatre pétales jaunes en croix; le pistil devient une silique cylindrique, terminée par une corne, & divisée en deux loges, où sont renfermées

de petites semences brunes, qui ont une saveur piquante.

Cette plante vient sur les murs, sur les masures, & le long des haies.

La tortelle n'a point d'odeur, mais sa saveur est âcre & piquante; en sorte que, récemment broyée & appliquée sur la peau, elle la brûle, dit BARTHOLIN, *de caut. c.* 15. Son infusion, prise intérieurement, incise puissamment la pituite stagnante dans les poumons, & en d'autres endroits, pourvu néanmoins qu'on ait l'attention de ne la pas donner, lorsque les maux de poitrine sont accompagnés de la fievre, BOERHAAVE, *hist. plant. p.* 428. Elle fait couler l'urine, & procure l'écoulement des regles.

L'usage extérieur de la tortelle résout heureusement les tumeurs squirrheuses des mammelles & de la matrice, *Act. med. berol. decur.* iij. *vol.* j. *p.* 59.

On en fait un syrop, qui est bien plus en usage que l'infusion de la plante; il se prescrit dans la toux & l'enrouement, dans la pleurésie & dans la péripneumonie. Il excite l'expectoration; mais il ne faut pas le continuer trop long-temps, ni en donner une trop forte dose. On en met ordinairement une demi-once sur une pinte de ptisane pectorale ou incisive.

TORTUE. *Testudo.* On en distingue principalement trois sortes, qui s'emploient ordinairement en médecine: sçavoir, la tortue de terre, la tortue de mer, & la tortue d'eau douce.

1°. TORTUE de terre. *Testudo terrestris*, off. & aliorum auctor. *Testudo terrestris vulgaris*, RAII. *Testudo terrestris variegata nostras*, quorumdam. *Testudo terrena communis: Testudo montana, sylvestris, campestris seu nemoralis*, quorumdam.

Sa tête ressemble beaucoup à celle d'un serpent; sa

Testudo terrestris, Tortue de terre.

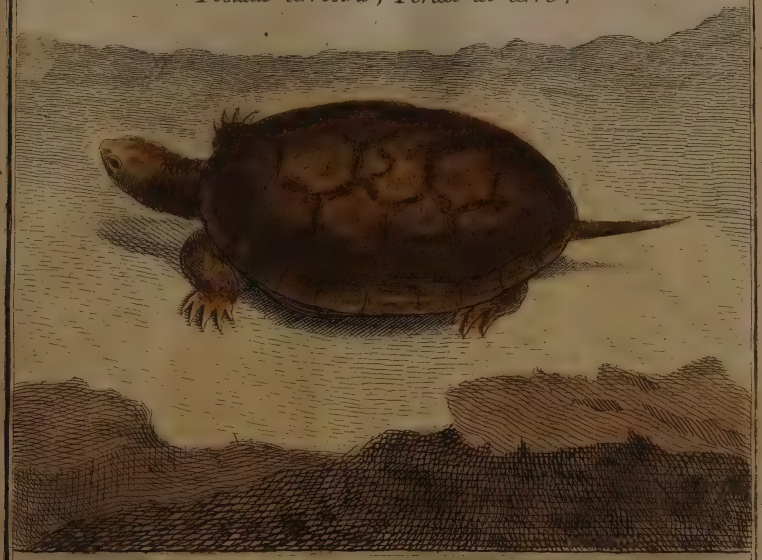

Testudo marina Tortue de mer.

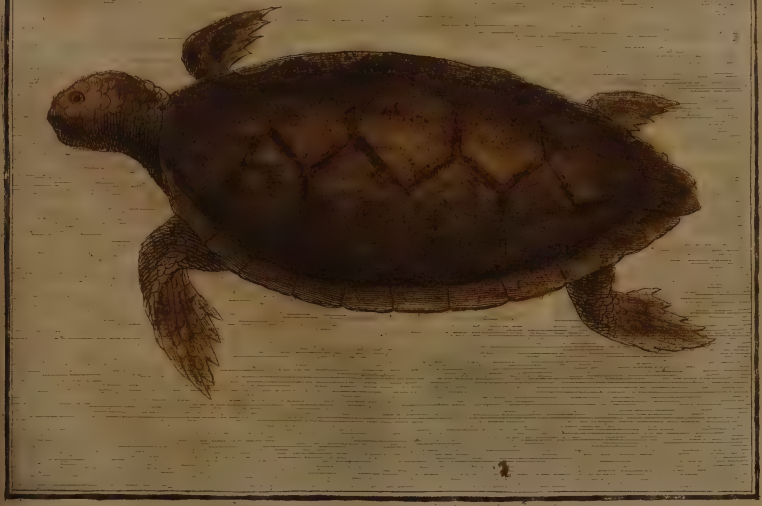

sa queue & ses pattes, à celles d'un lézard. La tortue est couverte d'une écaille ample, solide, voûtée, de couleur obscure, & marquetée sur le dos de taches jaunes & noires. Ses yeux n'ont point de paupieres supérieures; on ne remarque point de trou auditif. Ses mâchoires sont aiguës, & extrêmement tranchantes; mais elles n'ont point de dents. Son gosier est vaste, & peut s'étendre considérablement. La femelle est, pour l'ordinaire, plus pesante que le mâle: celui-ci monte sur le dos de la femelle dans l'accouplement. Les œufs que pond la femelle sont semblables à ceux des oiseaux; ils contiennent un jaune & un blanc. Ils sont oblongs, & plus petits que ceux des poules. La femelle ne les couve point; elle les recouvre de feuillages & de terre, & la chaleur du soleil les fait éclore.

Cette espece de tortue se trouve sur les montagnes, dans les forêts, dans les bois, dans les champs. Elle fait sa nourriture de limaçons, de vers, d'insectes, de fruits, d'herbes; celles qu'on conserve dans les jardins, mangent du son & de la farine. Elle peut rester long-temps sans prendre de nourriture. L'hiver, elle se tient cachée dans les cavernes, & n'en sort qu'au printemps, pour chercher une nourriture qui répare ses forces. Elle n'est point amphibie, comme la tortue de mer.

II°. TORTUE de mer. Χελώνη θαλάσσια, Græcor. *Testudo marina*, off. & omnium ferè auctorum. *Testudo marina vulgaris*, RAII. *Testudo marina corticata seu communis*, nonnullorum. *Voyez* la figure précédente.

Cette espece differe de la précédente par sa taille & sa grosseur, qui sont plus considérables; par ses pieds, qui forment des especes de nageoires; & par son écaille, qui est moins belle & moins dure. On dit qu'il y en a dans les Indes & dans le Brésil qui

peuvent ſervir pour le repas de quatre-vingts ou de cent perſonnes. Quoique les tortues paſſent pour amphibies, elles n'abordent guere à terre, que pour y dépoſer leurs œufs, qui ont un jaune & un blanc, & qui ſont enfermés dans une pellicule mollaſſe comme du parchemin. C'eſt dans le temps de la ponte, que ſe fait la pêche la plus abondante des tortues. Elles ſe rendent alors ſur le ſable, où elles creuſent, avec leurs pattes, un trou profond d'un pied & demi : lorſqu'elles ſont toutes occupées à ce travail, les pêcheurs, en embuſcade à l'entrée de la nuit, les retournent ſur le dos. En cet état, elles ne peuvent ſe remettre ſur le ventre pour gagner la mer, & le lendemain on vient les enlever. On en ſale la chair, qui ſe tranſporte en différents endroits pour la nourriture du peuple. La chair des jeunes tortues, lorſqu'elle eſt fraîche, eſt fort délicate, de bon goût & facile à digérer. On tire de ſa graiſſe une eſpece d'huile jaune, qui ſert à préparer les aliments, & à d'autres uſages économiques : lorſqu'elle eſt vieille, on l'emploie dans les lampes.

III°. TORTUE d'eau douce. *Teſtudo paluſtris*, off. *Teſtudo nigra paluſtris*, Ind. med. *Teſtudo lutaria*, RONDEL. & BELLON. *Teſtudo quæ in aquâ dulci vivit*, GESN. *Teſtudo aquæ dulcis*, & *lutaria*, ALDROV.

L'animal eſt enfermé dans deux écailles noires, oſſeuſes ; la ſupérieure eſt convexe, l'inférieure eſt large & applatie : toutes deux ſont compoſées de pluſieurs tables. Elle a quatre pattes ; deux antérieures, garnies de cinq ongles crochus noirs ; & deux poſtérieures, qui en ont quatre. L'animal peut à volonté faire rentrer ſous ſes écailles ſa tête, ſa queue & ſes pattes. La peau du col eſt rude, ridée, noire : celle qui recouvre les pattes eſt revêtue d'écailles noires, luiſantes, parſemées de points jaunâtres. La tête eſt petite, le muſeau eſt pointu ;

ſes mâchoires, qui n'ont point de dents, ſont tranchantes. Sa queue eſt longue de ſix à ſept pouces environ, & finit en pointe.

Elle ſe nourrit de tout ce qu'elle trouve. La femelle de cette eſpece pond des œufs, qu'elle enfouit auſſi dans la terre. Quoiqu'elle ſoit appellée tortue de terre, elle aime l'eau, & ne ſçauroit s'en paſſer; mais cependant elle y périroit, ſi elle ne venoit pas de temps en temps reſpirer l'air à la ſurface.

L'écaille de tortue eſt très employée dans les arts; elle paroît faite de pluſieurs pieces articulées. Elle eſt diſpoſée en écuſſon; elle couvre ſon dos, & la défend des injures extérieures. L'aigle eſt l'ennemi de la tortue. Elle a la tête petite comme un ſerpent, mais plus allongée; les yeux vilains, ſaillants; le regard affreux; double rang de dents. Elle ſe nourrit d'herbes & d'inſectes. Elle a quatre pattes, cinq doigts armés de griffes aux deux de devant, & deux ſeulement à celles de derriere. La peau eſt vilaine, chagrinée, pliſſée, un peu plus fine à la tête; la queue eſt petite à ſon extrémité, & groſſe à ſa racine. La femelle eſt ovipare; elle pond grand nombre d'œufs dans un trou ſur le bord du rivage, les couvre de feuilles d'arbres & de ſable, & le ſoleil les couve. Les petits ont aſſez de force pour traverſer le ſable: ils ont la largeur d'un écu de trois livres.

La chair de tortue eſt un aſſez bon aliment, ſavoureux, agréable, mais un peu indigeſte; & il faut des tempéraments forts pour la digérer: mais le trop d'uſage n'en vaut rien. On mange ſes œufs en omelette; mais les œufs de poules ſont préférables.

On en ordonne la chair aux perſonnes qui ont de l'acrimonie dans les humeurs, la poitrine délicate, & des chaleurs internes: mais à cauſe de ſa diffi-

cile digestion, ces personnes n'en peuvent faire long-temps usage ; c'est ce qui est cause que l'on a recours aux bouillons de tortue. On les fait avec la tortue de mer ou de terre. Après l'avoir trempée un peu dans de l'eau bouillante, on la met bouillir dans de l'eau, & on y ajoute quelques herbes émollientes & aromatiques. Ces bouillons contiennent une gelée douce. Ils sont très employés dans le midi de la France, dans le cas d'ulceres internes, spécialement dans la phthisie pulmonaire, avec ulcere au poumon ; dans les ardeurs d'urine, les chaleurs d'estomac. On en continue l'usage plus ou moins de temps, suivant le cas.

La graisse & l'huile de tortue ont les mêmes vertus que toutes les graisses & les huiles animales, mais je les crois plus calmantes & plus adoucissantes.

On a dit que le sang de tortue desséché, à la dose de quinze ou vingt grains, même un gros, étoit un bon anti-épileptique ; que ce sang, chaud, étoit très bon dans la phthisie ; que la bile étoit merveilleuse pour éclaircir la vue ; que le priape desséché, à la dose de quinze ou vingt grains, étoit un bon néphrétique, qu'il fondoit & chassoit la gravelle ; que la cuisse de tortue étoit charmante pour la goute. Ce sont-là autant de fables.

Dans le syrop *de testudinibus*, outre la chair de tortue, on y fait entrer des herbes aromatiques & mucilagineuses : c'est un bon restaurant. On en donne une once dans une liqueur convenable, dont on fait usage dans le marasme, l'âcreté des humeurs & les chaleurs internes.

TOURTERELLE. *Turtur*, off. & omnium ferè auctorum. *Columba collo utrinque albo, ponè maculâ fuscâ*, Linn. *Turtur vulgaris*, quorumdam. *Voyez* la figure du Pigeon ; celle de la Tourterelle y est représentée.

La longueur de cet oiseau, depuis le bout du bec jusqu'au bout de la queue, est de douze pouces; ses ailes déployées donnent vingt à vingt-deux pouces, mesurées depuis une extrémité jusqu'à l'autre. Son bec, qui a un pouce de long, est grêle, d'un bleu brun en dehors, rougeâtre en dedans. Un cercle nu, rouge, environne l'œil, dont l'iris est d'un rouge jaune. La tête & le milieu du dos, bleus ou cendrés; l'entre-deux des épaules & le croupion, d'un roux sale; la poitrine & le ventre, blancs; la gorge teinte d'une couleur vineuse; les côtés du col ornés de plumes blanches par le bout, du reste, noires, d'où résulte une espece de collier. Les grandes pennes extérieures des ailes sont jaunes, les moyennes, cendrées, & les intérieures, rousses sur les bords; les pennes du second ordre, cendrées; celles des moindres rangs, noires. La queue entiere est longue de près de quatre pouces; l'extrémité de ses grandes pennes, qui sont au nombre de douze, est blanche, mais les barbes intérieures, sont d'un cendré noirâtre; le blanc va en diminuant dans les pennes suivantes.

Les tourterelles font leur nid au sommet des arbres; il est plat, & de menu bois sec. Elles ne pondent guere que deux œufs, qui sont oblongs & tout blancs. Elles volent en troupe: leur arrivée annonce le printemps. Elles se plaisent dans les lieux champêtres, solitaires, montagneux, sablonneux. Elles se nourrissent de toutes sortes de grains, mais elles aiment sur tout le millet. On ne croit plus, & avec raison, que la tourterelle ayant perdu son compagnon ou sa compagne, meure, ou n'en prenne pas un autre: le contraire est démontré par l'expérience.

Cet oiseau peut servir d'aliment: sa chair est tendre, & fournit un bon suc; elle est aisée à di-

gérer. Lorsqu'elle est vieille, elle est plus seche, & la digestion s'en fait plus difficilement. Elle n'est guere convenable alors qu'à faire du bouillon.

Je ne crois pas qu'on l'emploie souvent en médecine, malgré les propriétés que lui ont accordées quelques auteurs. On a dit en effet qu'elle arrêtoit le flux excessif des regles, & la dyssenterie. On a regardé sa graisse comme émolliente & résolutive, & bonne par conséquent pour fortifier les nerfs, contre les douleurs de rhumatismes & celles de la goute : mais c'est une propriété qui appartient à un bon nombre de substances grasses huileuses animales. On ajoute que, comme médicament, elle possede toutes les autres vertus que possede le pigeon.

TOUTE-BONNE. *Voyez* ORVALE I.

TOUTE-BONNE sauvage. *Voyez* ORVALE II.

TOUTE-SAINE. *Siciliana*, off. *Androsæmum maximum frutescens*, C. B. Pin. *Siciliana*, aliis *Ciciliana*, vel *Androsæmon*, J. B. *Androsæmum vulgare*, PARK. *Clymenum Italorum*, GER. *Herba siciliana*, TABERN. *Androsæmon veterum*, FUSCH. *Centeria*, THEOPHR. *Hypericum floribus trigynis, fructu baccato, foliis ovatis pedunculo longioribus*, LINN. *Tota sana*, quorumdam.

Sa racine est grosse, rougeâtre, ligneuse, garnie de longues fibres, vivace, d'une saveur résineuse. Il s'en éleve, de deux à trois pieds, plusieurs tiges ligneuses, fermes, rondes, rougeâtres, sans poil. Ses feuilles sont opposées, oblongues, semblables à celles du millepertuis, & paroissant, comme elles, percées de petits trous; mais elles sont plus grandes. Aux sommités des branches naissent des fleurs à cinq pétales jaunes, portés sur un calyce découpé en cinq portions. A ces fleurs succedent des baies, noires dans leur maturité, qui contiennent de petites graines brunes.

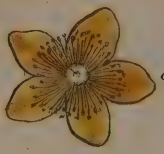

Toute-Saine,
Siciliana.

Trefle commun.

Trifolium Officinarum.

Cette plante croît dans les brouſſailles, & dans des lieux couverts.

Le nom de *toute-ſaine*, qu'elle porte, lui a été donné de l'efficacité qu'on lui a attribuée dans toutes les maladies : elle eſt cependant de peu d'uſage. Il paroît qu'elle eſt vulnéraire ; & BOERHAAVE dit qu'elle poſſede les vertus du millepertuis.

TOUTES-ÉPICES. *Voyez* POIVRE DE LA JAMAÏQUE.

TRAINASSE. *Voyez* RENOUÉE.

TRAUMATIQUES. *Voyez* VULNÉRAIRES.

TREFLE vulgaire ou commun des prés ; Trioler ordinaire. *Trifolium*, off. *Trifolium pratenſe purpureum*, C. B. Pin. *Trifolium purpureum vulgare*, J. B. *Trifolium pratenſe flore monopetalo*, TOURN. Inſt. r. h. *Trifolium pratenſe purpureum vulgare*, PARK. *Trifolium majus*, BRUNSF. *Triphylloïdes pratenſis flore purpureo*, PONT. Anth. *Trifolium pratenſe capitulis florum purpureis*, GESN. *Trifolium ſpicis villoſis, foliis inſidentibus, vaginarum caudis capillaribus*, HALLER. Helv. *Trifolium ſpicis villoſis, caule diffuſo, foliolis integerrimis*, LINN.

Sa racine, qui égale preſque en groſſeur le petit doigt, eſt ronde, longue, ligneuſe, rampante, fibreuſe. Ses tiges, qui s'élevent d'environ un pied & demi, ſont grêles, cannelées. Un même pédicule porte trois feuilles, qui ont une tache blanche au milieu, en forme de cœur ou de lune. Aux ſommités des tiges naiſſent des fleurs légumineuſes, d'une ſeule piece, formant une eſpece de tête, purpurines, d'une odeur aſſez agréable. Il leur ſuccede des fruits capſulaires, qui contiennent chacun une graine, qui a la figure d'un petit rein.

Cette plante, qui fleurit dans les mois d'Avril, de Mai & de Juin, eſt fort commune ; elle ſe trouve dans les prés, & dans les lieux humides &

marécageux, où elle sert de nourriture aux bestiaux.

Le trefle est mis dans la classe des déterſifs, des adouciſſants & des rafraîchiſſants. TRAGUS recommande, contre les tranchées, la décoction de ſes fleurs & de ſes ſemences, laquelle eſt encore eſtimée contre les flueurs blanches.

Extérieurement, cette même décoction faite dans de l'eau ou dans de l'huile, eſt bonne contre les tumeurs qui ne ſont pas accompagnées d'inflammations. RIOLAN faiſoit cas de l'infuſion des feuilles dans l'eau, pour guérir le tremblement des membres. L'eau de trefle diſtillée a réuſſi dans les maladies des yeux, & en a diſſipé la rougeur & l'inflammation.

II. PETIT TREFLE des champs; Pied de lievre. *Lagopus*, off. *Trifolium arvenſe humile ſpicatum*, ſive *Lagopus*, C. B. Pin. & TOURN. Inſt. r. h. *Lagopus trifolius*, quorumdam, J. B. *Lagopodium*, ſive *Pes leporis*, GER. *Lagopus*, ſive *Pes leporinus*, MATTH. *Trifolium ſpicis villoſis ovalibus, dentibus calycinis ſetaceis æqualibus*, LINN. *Lagopus*, & *Lotus campeſtris*, TRAGI. *Trinitas herbariorum*; *Lagopyros* Hippocratis; *Lagopyron* Galeni; *Cuminum leporis*, nonnullorum.

D'une racine menue, tortue, blanche, ligneuſe, s'élevent de ſix pouces de petites tiges droites, rameuſes, garnies d'un duvet blanchâtre. Sur un même pédicule ſont portées trois feuilles arrondies, lanugineuſes & blanchâtres. Ses fleurs ſont légumineuſes, petites, attachées à des épis lanugineux, de couleur cendrée, tirant ſur le purpurin. A ces fleurs ſuccedent des capſules, dans chacune deſquelles eſt contenue une ſemence rougeâtre, & en forme de rein.

On trouve abondamment cette eſpece dans les

Petit Trefle des Champs.

Trifolium lagopus.

a.1.

a.1.

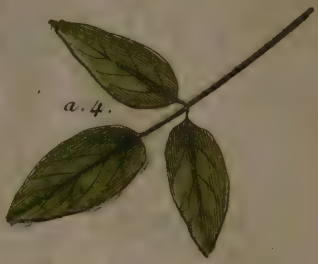

Trefle odorant,

Trifolium bituminosum.

champs, parmi les bleds; elle fleurit vers la fin de l'été.

La décoction de cette plante arrête le dévoiement & la dyſſenterie. Sur trois chopines d'eau, on met une poignée de trefle, & on laiſſe réduire la liqueur à une pinte : elle ſert de boiſſon ordinaire au malade.

III. TREFLE ODORANT *ou* bitumineux. *Trifolium bituminoſum*, off. *Trifolium bitumen redolens*, C. B. Pin. & TOURN. Inſt. r. h. *Trifolium aſphaltites*, ſive *bituminoſum odoratum & non odoratum*, J. B. *Trifolium aſphaltitium monachorum; Trifolium acutum* ſive *odoratum; Aſphaltion* ſive *Oxytriphyllon* Dioſcoridis; *Trifolium aſphalteum* ſeu *fœtidum*, nonnullorum.

D'une racine, qui eſt dure, ligneuſe, fibreuſe, ſort une eſpece de ſous-arbriſſeau, élevé d'environ deux pieds, & partagé en pluſieurs rameaux, cannelés, roides, blanchâtres ou noirâtres. Le même pédicule ſoutient trois feuilles arrondies, & terminées en pointe aiguë, blanchâtres, velues viſqueuſes, d'une odeur bitumineuſe. Aux ſommités des tiges & des rameaux naiſſent des fleurs légumineuſes, diſpoſées en têtes oblongues, de couleur pourpre-violette. Chaque fleur devient une capſule, où eſt renfermée une graine pointue, noirâtre, d'une odeur bitumineuſe.

Cette plante, que l'on cultive dans les jardins, eſt très abondante dans les pays chauds, où elle croît d'elle-même, ſçavoir dans l'iſle de Candie, en Sicile, en Languedoc. Elle donne ſa fleur en Juin, en Juillet & en Août.

Le ſuc de cette eſpece de trefle, à la doſe d'une cuillerée ou deux dans un demi-ſeptier d'eau par jour, paſſe pour être un bon remede contre le virus cancéreux. On tire de ſes ſemences une huile par

expreſſion, qui ſert à oindre les parties attaquées de paralyſie.

IV. TREFLE HÉMORRHOÏDAL, *ou* Lotier hémorrhoïdal. *Trifolium hæmorrhoïdale*; off. *Lotus pentaphyllos ſiliquoſus villoſus*, C. B. Pin. & TOURNEF. Inſt. r. h. *Trifolium album rectum, hirſutum valdè*, J. B. *Oxytriphyllum alterum* Scribonii, herbariorum, LOBEL. Icon. *Lotus incana*, ſive *Oxytriphyllum* Scribonii Largi, GERARD. *Lotus hæmorrhoïdalis major*, ſive *Trifolium hæmorrhoïdale majus*, PARK. *Oxytriphyllum* Scribonii Largi, VALER. DOUREZ. *Lotus ſylveſtris*, MATTH. *Trifolium ſiliquoſum villoſum* vel *incanum*; *Lotus ſiliquoſa*, nonnullorum.

De la racine, qui eſt longue, dure & ligneuſe, s'élevent, de deux ou trois pieds, pluſieurs tiges grêles, rondes, branchues, ligneuſes, velues, qui forment une eſpece de ſous-arbriſſeau. Ses feuilles, qui ſont arrondies, lanugineuſes, blanchâtres, naiſſent trois à trois ſur un ſeul pédicule. Ses fleurs ſortent des ſommités des rameaux & des tiges; elles ſont légumineuſes, ramaſſées pluſieurs enſemble, blanchâtres. A ces fleurs ſuccedent de courtes ſiliques, d'un rouge-brun, où eſt contenue une graine ronde, petite, jaunâtre en dedans.

Cette eſpece, dont la fleur paroît en été, croît aux environs de Montpellier.

Ce lotier a reçu l'épithete d'hémorrhoïdal, à cauſe de la propriété qu'on lui a reconnue de guérir les hémorrhoïdes. On conſeille de faire prendre dans du bouillon, ou dans un peu de vin, la poudre de ſes feuilles, à la doſe d'un gros ou deux.

V. PETIT LOTIER, *ou* Trefle ſauvage jaune. *Trifolium corniculatum*, off. *Lotus*, ſive *Melilotus pentaphyllos minor glabra*, C. B. Pin. & TOURN. Inſt. r. h. *Lotus corniculata glabra minor*, J. B. *Trifolium corniculatum primum*, DOD. Pempt. *Trifolium ſili-*

Treſle hemorrhoidal,

Trifolium lotus ſiliquosa.

Trefle Sauvage jaune.

Trifolium lotus corniculata.

Herse

Tribule terrestre,

Tribulus terrestris.

V. 357 bis

quoſum minus, Ger. *Melilotus germanica*, Fuchs. *Pſeudo-melilotus*, Camer. *Lotus pentaphyllus*, Gesn. *Lotus flore herbaceo, florum capitulo depreſſo, leguminibus decumbentibus teretibus*, Linn. *Lotus ſylveſtris; Herba leporina*, nonnullorum.

Sa racine eſt longue, noirâtre, branchue, garnie de fibres, rampante, boiſeuſe, d'une ſaveur douceâtre & aſtringente. Elle pouſſe pluſieurs tiges menues, rameuſes, preſque couchées par terre. Comme dans le trefle, ſur un même pédicule, ſont portées trois feuilles, ornées de deux petites folioles; elles ſont graſſes, pointues, plus ſouvent liſſes, & quelquefois velues, d'une ſaveur aſtringente. Ses fleurs, qui naiſſent comme en ombelle, ſont légumineuſes, jaunes, quelquefois tirant ſur le verd. Elles ſe changent en des gouſſes cylindriques, où ſe trouvent pluſieurs graines arrondies; en forme de rein.

Cette plante, dont la fleur paroît en été, vient preſque par-tout.

Quoiqu'elle ſoit fort peu d'uſage en médecine, on la regarde cependant comme vulnéraire, déterſive & apéritive.

Trefle d'eau, *ou* de marais. *Voy.* Ménianthe.

Trefle odorant. *Voyez* Lotier odorant.

TRÉMIER, *ou* Roſe trémiere. *Voyez* Mauve, troiſieme eſpece.

TRENTANELLE. *Voyez* Garou.

TRIBULE commun *ou* terreſtre; Herſe; Croix de Malthe *ou* de chevalier; Saligot terreſtre. *Tribulus terreſtris*, off. *Tribulus terreſtris ciceris folio, fructu aculeato*, C. B. Pin. *Tribulus terreſtris*, J. B. *Tribulus terreſtris ciceris folio, ſeminum integumento aculeato*, Mor. & Tourn. Inſt. r. h. *Tribulus aculeatus vulgatior; Calcitrapa*, ſive *Herba muricata*, nonnullorum.

Sa racine eſt ſimple, blanche, longue, fibreuſe. Les tiges qu'elle pouſſe ſont longues de ſix pouces, rondes, couchées à terre, rougeâtres, rameuſes, noueuſes, velues. Ses feuilles, qui naiſſent par paires, reſſemblent à celles du pois chiche. Sur des pédicules longuets, qui partent de l'aiſſelle des feuilles, naiſſent des fleurs à cinq pétales jaunes, diſpoſés en roſe, au milieu deſquels ſont dix petites étamines. A ces fleurs ſuccedent des fruits durs, armés de pluſieurs épines longues & aiguës, compoſés de cinq cellules, qui contiennent des graines oblongues.

Cette plante, qui donne ſa fleur en Juillet & en Août, croît abondamment dans les pays chauds.

Le fruit du tribule eſt mis au nombre des déterſifs, des apéritifs, des inciſifs, &c. On en a donné un ſcrupule, & même un gros, en poudre, dans un peu de conſerve de roſe; & on a obſervé que ce remede arrêtoit le cours de ventre.

L'eau diſtillée de toute la plante nettoie les reins & la veſſie des graviers qui y ſont contenus : pour cela, on en fait prendre au malade, le matin à jeun, ſix ou huit onces; & l'on en continue l'uſage pendant quelque temps.

La décoction de la plante a été autrefois employée en lavement, pour atténuer les glaires, & les matieres gluantes & viſqueuſes des inteſtins.

TRIBULE AQUATIQUE; Macre *ou* Macle; Cornouelle, Cornuelle, Corniole, *ou* Corniche; Châtaigne d'eau, *ou* Châtaigne cornue; Truffe d'eau; Saligot *ou* Echarbot. *Tribulus aquaticus*, off. & plurium auctorum. *Tribulus aquatilis*, DODON. Pempt. *Tribulus lacuſtris*, CORD. Hiſt. *Tribuloïdes vulgare aquis innaſcens*, TOURN. Inſt. r. h. *Tribulus aquaticus major*, PARK. *Butomos* Damocratis, AN-

Tribulus aquaticus. Tribule aquatique.

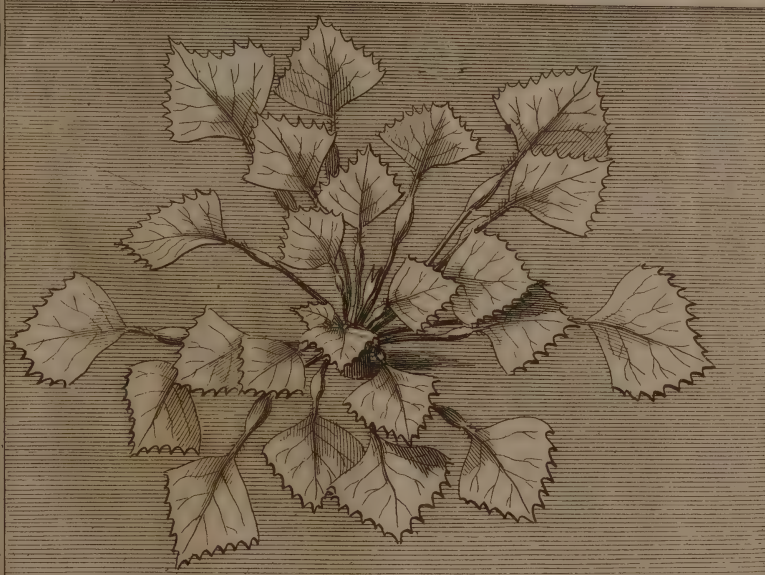

GUILL. *Trapa petiolis foliorum natantium ventricosis*, LINN. *Tribulus marinus; Castanea ferrariensis* seu *palustris; Castanea lacustris* seu *cornuta; Nux aquatica* vel *lacustris*, nonnullorum.

Sa racine est fort longue, garnie par intervalles d'un grand nombre de fibres; elle est en partie flottante dans l'eau, & en partie attachée au fond de l'eau. Vers la superficie de l'eau, elle pousse plusieurs feuilles larges, presque de figure rhomboïdale, crénelées sur leurs bords, garnies de nervures, lisses en dessus, ridées en dessous, attachées à de longs & gros pédicules. Ses fleurs sont petites, à quatre pétales blancs, portés sur des pédicules verds, solides, couverts d'un léger duvet; le calyce qui soutient ces fleurs est divisé en quatre parties; ses étamines égalent le nombre des pétales. Les fruits qui leur succedent, ressemblent à de petites châtaignes; ils sont tous garnis de quatre grosses épines dures. Ils deviennent extrêmement noirs, & contiennent une espece d'amande taillée en cœur, laquelle est dure, blanche, bonne à manger, & dont la saveur approche beaucoup de celle de la châtaigne.

Cette plante, qui fleurit en Juin, & dont le fruit est mûr en automne, croît dans les eaux dormantes particuliérement; telles que les lacs, les étangs, les fossés des villes.

Son fruit possede une propriété astringente, rafraîchissante & résolutive. Intérieurement, il arrête le cours de ventre & les hémorrhagies.

Pour s'en servir extérieurement, on le pile, & on l'applique sur les parties enflammées, pour en tempérer & en adoucir l'ardeur. On fait avec sa décoction, dans laquelle on mêle du miel, un gargarisme pour nettoyer les gencives ulcérées. Son suc est aussi recommandé pour les maladies des yeux.

Les Thraces, qui habitoient aux environs du fleuve Strymon, dit DIOSCORIDE, faiſoient avec cette châtaigne un pain, dont ils ſe nourriſſoient. Le même auteur rapporte encore qu'on la croyoit utile pour ſoulager ceux qui étoient attaqués de la pierre.

TRIOLET ordinaire. *Voyez* TREFLE, premiere eſpece.

TRIQUE-MADAME, *ou* Trippe-Madame. *Voyez* JOUBARBE, deuxieme eſpece.

TROCHISQUES. *Trochiſci.* Ce ſont des médicaments ſecs, que l'on diviſe par petites portions, auxquelles on donne une forme particuliere. Ils ſont, comme les pilules, ou ſimples, ou compoſés de pluſieurs ſubſtances réduites en poudre, & incorporées avec un véhicule convenable; mais ils en different, en ce que l'on emploie rarement les miels ou les ſyrops pour leurs excipients, parceque ces matieres ne ſe deſſechent pas aſſez promptement, ni aſſez complettement : ce ſont au contraire des mucilages, des ſucs, &c. faciles à ſe deſſécher entiérement, que l'on emploie pour former les trochiſques. Ils different encore des pilules par la forme qu'on leur donne, qui varie conſidérablement. On les fait ronds ou plats, ou en pyramides triangulaires, en cubes, en pain de ſucre, &c.

Les anciens ont donné différents noms aux trochiſques, & ils les ont même confondus avec les paſtilles : en effet, ces préparations different peu entre elles.

Autrefois les trochiſques étoient marqués du cachet de celui qui en avoit inventé la compoſition, afin qu'ils puſſent être reconnus; mais on n'eſt plus dans l'uſage de les marquer, parceque les recettes de ceux qui ſont d'uſage ſont décrites dans tous les diſpenſaires.

Les

Dessiné par Mr. le Ch.er De Garsault Gravé par Martinet

Les trochiſques ont été inventés, afin de pouvoir conſerver long-temps certaines ſubſtances réduites en poudre, comme celles de viperes, &c. On enduit quelquefois la ſurface des trochiſques avec quelque baume, qui fait l'office d'un vernis, afin qu'ils puiſſent ſe conſerver plus long-temps. Mais on pourroit fort bien ſe paſſer de trochiſques dans la pharmacie, puiſque les poudres enfermées ſéchement, dans des bouteilles bien bouchées, peuvent ſe garder en bon état pendant pluſieurs années; ce qui doit ſuffire. *Elém. de pharm. p.* 583.

TROCHISQUES DE KARABÉ. *Voyez* SUCCIN.

TROCHISQUES de pierre hématite. *Voyez* PIERRE HÉMATITE

TROËNE. *Liguſtrum*, off. & J. B. & TOURN. Inſt. r. h. *Liguſtrum germanicum*, C. B. Pin. *Phillyrea*, DODON. Pempt.

C'eſt un arbriſſeau élevé, dont la racine s'étend obliquement de côté & d'autre. Ses tiges ſont rameuſes, pliantes, revêtues d'une écorce cendrée. Ses feuilles, qui ſont oppoſées deux à deux, ſont oblongues, étroites, d'un verd foncé, liſſes, luiſantes, d'une ſaveur âcre, un peu amere & aſtringente. Aux ſommités des rameaux naiſſent des fleurs ramaſſées en grappe. Elles ſont en entonnoir, d'une ſeule piece, d'une odeur agréable. Le piſtil, qui eſt verd, devient une baie molle, arrondie, qui eſt noirâtre dans ſa maturité, & remplie d'un ſuc amer & peu gracieux. Elle renferme quatre graines applaties d'un côté, convexe de l'autre, & qui, ſous une écorce jaunâtre, contient une amande blanchâtre.

Le troëne ſe trouve dans les forêts, dans les bois & dans les haies.

Le ſuc de ſes feuilles donne au papier bleu une

couleur rougeâtre : les fleurs & les fruits lui en communiquent une d'un rouge plus foncé.

Le ſuc des fleurs & des feuilles paſſe pour un bon remede contre le crachement de ſang & les autres hémorrhagies, & contre les flueurs blanches : on le preſcrit à la doſe de quatre onces. La décoction de ces parties a la même vertu, à la doſe de ſept ou huit onces. On en fait auſſi un gargariſme contre le relâchement de la luette, pour raffermir les dents branlantes des ſcorbutiques, & contre l'inflammation & l'excoriation de la luette. On peut l'employer auſſi dans les aphthes ulcérées de la gorge, & contre l'ulcération des gencives.

Malgré ces propriétés, on ſe ſert peu du troëne en médecine.

TRUFFE de cerf. *Boletus cervinus. Tubera cervina; Boleti cervi*, off. *Tuberum genus*, quibuſdam. *Cervi Boletus*, J. B. *Lycoperdaſtrum tuberoſum arrhizon, fulvum, cortice duriore, craſſo & granulato, medullâ ex albo purpuraſcente, ſemine nigro craſſiore*, MICH. Nov. gen. pl. 220. n°. 10. tab. 99. fig. 4. *Lycoperdon ſolidiuſculum centro farinifero, radice deſtitutum*, LINNÆUS, ſpec. plant. *Voyez* la figure de l'OREILLE DE JUDAS ; celle de TRUFFE DE CERF y eſt repréſentée.

Cette eſpece, qui n'excede guere la groſſeur d'une noix, eſt arrondie, raboteuſe, inégale, d'une conſiſtance moyenne, d'un noir tirant ſur le pourpre, recouverte d'une écorce grenue, d'un gris rouſſâtre, ſous laquelle eſt une ſubſtance fongueuſe, d'un blanc pourpré.

Elle croît ſous terre à une certaine profondeur ; on la trouve quelquefois à la ſuperficie, dans les forêts de l'Europe. On ne lui a pas encore découvert de racines.

Solanum tuberosum.

Truffe, Pomme de terre.

Lorſqu'elle eſt récemment tirée de terre, dit M. Vogel, elle exhale une odeur de bouc : elle ſe mange. Pluſieurs ont cru qu'elle avoit la vertu d'exciter aux plaiſirs de l'amour, mais d'autres nient qu'elle ait cette propriété, Lang. *Opp.* 1 On a dit auſſi qu'une truffe, dont une femme en travail mange la moitié, & applique l'autre ſur le nombril, hâte l'accouchement. J. Bauhin dit au contraire, d'après Dorsthenius, que les femmes groſſes doivent être très circonſpectes dans l'uſage des truffes, ſi elles ne veulent pas courir les riſques de faire de fauſſes couches : cependant M. Seyffert a vu ſouvent des femmes vigoureuſes, quoique enceintes, en manger ſans aucun inconvénient. *Diſſert. de fung.* Ien. 1744. *p.* 25.

On a dit même encore qu'elles faiſoient venir le lait aux nourrices. Il faut pourtant convenir qu'elles fourniſſent un ſuc groſſier & viſqueux, qu'elles gonflent l'eſtomac & les inteſtins, & qu'elles occaſionnent beaucoup de vents.

Truffe d'hiver. *Tuber*, Matth. Diosc. *Tuber brumale pulpâ obſcurâ odoratâ*, Mich. gen. 221. *t.* 164. *Lycoperdon ſolidum muricatum radice deſtitutum*, Linn.

C'eſt cette eſpece de truffe dont les friands ſont ſi avides, & qu'ils mangent avec délices. Elle parvient à une groſſeur quelquefois ſi conſidérable, qu'elle peſe pluſieurs livres. Elle a une odeur aphrodiſiaque, & une ſaveur qui approche de celle de la châtaigne. On dit la même choſe de cette truffe que de la premiere, qu'elle réveille l'ardeur languiſſante de Vénus ; & Garidel avance qu'elle a la propriété d'appaiſer les accès hyſtériques.

Truffe rouge : Pomme de terre ; Artichaut des Indes : Battate commune des jardins. *Solanum*

tuberoſum, ſeu *Papas*, off. *Solanum tuberoſum eſculentum*, C. B. Pin. & Tourn. Inſt. r. h. *Papas americanum*, J. B. *Battata virginiana*, Ger. & Park. *Archidua Theophraſti fortè*, *Papas* Peruanorum, Clus. *Papas* Hiſpanorum, *Papas* ſeu *Pappas indicum vulgò*, nonnullorum.

Sa racine eſt tubéreuſe, oblongue, inégale, quelquefois de la groſſeur du poing, revêtue d'une écorce brune, ou d'un rouge noirâtre; ſa chair, qui eſt bonne à manger, eſt blanche & ferme. Il s'en éleve de deux ou trois pieds, & même davantage, une tige verte, velue, marquée de points rougeâtres, arrondie, rameuſe, creuſe, remplie de ſuc. Ses feuilles ſont aſſez larges, longues de cinq à ſix pouces, velues, d'un verd brun, ſans pédicules, placées par paires ſur une côte terminée par une ſeule feuille qui a plus de largeur que les autres. Ses fleurs ſont des roſettes diviſées en cinq portions, & portées dans un calyce verdâtre, au milieu deſquelles ſont cinq étamines, dont les ſommets ſont jaunes. A ces fleurs ſuccedent des fruits ronds, d'un rouge brun dans leur maturité, ſucculents, où ſont renfermées des graines menues & arrondies, qui reſſemblent à celles de la morelle.

Cette eſpece de ſolanum n'a rien de nuiſible pour l'intérieur. Elle vient de Virginie, d'où elle a été tranſportée en Europe. Elle s'y eſt conſidérablement multipliée, & elle eſt d'un très grand ſecours.

Pour connoître toute l'utilité dont elle peut être, on va rapporter ce qu'on lit à ſon ſujet dans le *Socrate Ruſtique*, *pag.* 143 *& ſuiv.* Un arpent de terre fournit à Kliyogg (c'eſt le nom du Socrate ruſtique de la Suiſſe) deux cents boiſſeaux. Il en conſomme tous les jours un boiſſeau dans ſon ménage, & s'épargne par-là la conſommation d'un

muid de grain dans l'eſpace de trois ſemaines. Ainſi il eſtime que vingt boiſſeaux de pommes de terre lui font autant d'uſage qu'un muid de bled. Suivant ce calcul, un arpent planté en pommes de terre lui produit l'équivalent de dix muids de grain, tandis que le meilleur champ de bled produit à peine quatre malters d'épeautre, leſquels, évalués au plus haut, rendent dans les meilleures années tout au plus ſix muids de froment; par conſéquent le produit d'un arpent planté en pommes de terre ſe rapporte au produit d'un arpent de même qualité ſemé en bled, comme dix à ſix; différence très conſidérable, à laquelle on peut encore ajouter que ce genre de production reſtant toujours dans le ſein de la terre, y eſt à l'abri de tous les dangers, auxquels les variations des ſaiſons expoſent tant d'autres plantes, en ſorte que ni les froids piquants du printemps, ni les gelées, ni la grêle (1) qui anéantiſſent ſi ſouvent les eſpérances les plus flatteuſes du laboureur, ne ſçauroient nuire aux pommes de terre. Nous trouvons encore auſſi un nouveau moyen de nous raſſurer contre nos allarmes, & d'eſpérer qu'une meilleure adminiſtration dans l'économie ruſtique de notre chere patrie pourra nous affranchir peu à peu de cette dépendance de nos voiſins, à laquelle nos beſoins nous ont aſſujettis. Que la culture des pommes de terre devienne générale, un payſan laborieux tirera d'une petite étendue de terrein toute la ſubſiſtance de ſa famille; ſubſiſtance

(1) On a cependant des exemples que la grêle ayant haché la partie de la plante qui eſt hors de terre avant que la pomme fût à un certain degré de maturité, celle-ci n'a plus profité, & la récolte a été perdue; mais ces exemples ſont très rares.

qui leur ſera toujours aſſurée, même dans les plus mauvaiſes années Comme il cultivera néanmoins à très peu de choſe près la même quantité de grain, il portera ſa récolte entiere, ou peu s'en faut, au marché, tandis qu'il en conſommoit auparavant la plus grande partie dans ſon ménage. Cet avantage eſt ſi manifeſte, que la culture des pommes de terre commence à devenir très-commune dans pluſieurs contrées de notre pays, ſur-tout dans celles qui touchent de plus près aux Alpes, & ſont plus expoſées aux froids rigoureux des hivers.

Pour avoir le fruit (après qu'on a coupé l'herbe à raſe terre) il fouille la terre bien avant avec une fourche de fer On recueille les pommes de terre dans des paniers, d'où on les verſe dans de grands ſacs pour les conduire au logis. On les conſerve à la cave le plus à l'abri de la gelée qu'il eſt poſſible, parceque les pommes de terre gelées commencent à ſe pourrir dès qu'il dégele.

On peut auſſi les conſerver comme les navets dans des foſſes creuſées en un terrein bien ſec, & prenant la précaution de les bien couvrir de paille & de terre. Lorſqu'elles ont été recueillies le plus ſoigneuſement qu'il a été poſſible, on donne un labour au terrein, & l'on en ramaſſe encore en ſuivant la charrue un grand nombre qui étoit reſté en terre.

Kliyogg conſomme chaque jour, ainſi que nous l'avons dit, un boiſſeau de cette récolte de pommes de terre dans ſon ménage. On les fait bouillir dans l'eau juſqu'à ce qu'elles ſoient aſſez molles; on les verſe ainſi bouillies ſur la table; chacun en pele ſa part, & en mange la chair avec du ſel. Quelquefois on en fait une bouillie, mais l'on ne manque jamais de la peler auparavant; cette pelure fourniſſant une très bonne nourriture pour les vaches & les porcs.

Notre économe voulut essayer s'il n'y auroit pas moyen de faire du pain de pommes de terre ; jamais il ne put en venir à bout, tant qu'il les employa seules sans autre mélange. Alors il essaya de mêler cette espece de farine avec la pâte ordinaire, ce qui lui réussit très bien. Voici comme il s'y prend : il met des pommes de terre bien cuites & bien pelées dans la huche à faire le pain, les couvre d'eau bouillante, & les y écrase jusqu'à ce qu'elles se soient converties en une bouillie bien broyée ; il faut à cet égard ne plaindre ni le temps ni la peine, parcequ'il est essentiel que le tout soit broyé jusqu'à la moindre parcelle. On mêle la moitié, ou un tiers, ou un quart de cette bouillie avec la pâte ordinaire, qu'il est très nécessaire de travailler avec d'autant plus de soin. On a par ce mélange un pain d'un très bon goût ; & Kliyogg ne le trouve ni moins nourrissant, ni moins propre à donner de la vigueur que le pain ordinaire. Il a voulu éprouver de faire porter au moulin des pommes de terre desséchées au four, dans l'espérance d'en tirer une farine dont il pourroit faire du pain sans aucun mélange ; mais cette épreuve ne lui a pas réussi jusqu'à présent (1).

TRUITE ordinaire, *ou* des rivieres. *Truttat*, off.

---

(1) Les pommes de terre, *ou* patates, sont un des plus riches présents que nous ait fait l'Amérique ; elles fournissent aux habitants de la campagne une nourriture également agréable, saine & nourrissante, & ses effets sont favorables à la population. Une grande partie de la Lorraine allemande en fait sa nourriture ordinaire ; & les villages de cette contrée sont peuplés de jeunes gens grands, bien faits, & de la constitution la plus robuste J'ai vu très peu de maladies parmi les soldats, lorsqu'ils pouvoient mettre souvent des pommes de terre dans leurs marmites.

Trutta fluviatilis, Rondel. *Truta* vel *Trutta vulgò*, *Forina* & *Forio*, Sch. Ichth. *Salmo maxillâ inferiore paulo longiore, maculis rubris*, Artedi. Gesn. Linn. *Lupus varius; Variola; Variolus; Vario*, sive *Aurata fluviatilis*, nonnullorum. *Voyez* la figure de la Perche, celle de la Truite y est représentée.

Sa tête est courte, arrondie; le museau est mousse; le corps est épais & terminé par une queue large l'ouverture de la bouche est ample; le bord des machoires est garni d'un seul rang de dents; le palais est muni de trois rangées; la langue armée tantôt de dix dents recourbées, & tantôt de six seulement: ses yeux sont grands, & la prunelle entourée d'un petit cercle rougeâtre; les narines doubles. Le corps est recouvert de petites écailles; le dos, qui est brun, est semé de beaucoup de taches noires; les côtés sont marqués de taches rouges. Le dos a deux nageoires; celle qui approche de la queue a son bord rouge comme du vermillon: sa queue est large & un peu fourchue. La truite a encore deux nageoires près des ouies, & deux autres vers le milieu du ventre; les unes ou les autres sont ou jaunâtres ou rougeâtres.

Ce poisson qui a beaucoup de ressemblance avec le saumon, a la chair rougeâtre. Il vit dans les fleuves dont le cours est rapide, qu'il remonte aisément & avec une grande célérité. Il saute & s'éleve de l'eau de la hauteur de plusieurs pieds; il se nourrit d'insectes aquatiques: on croit qu'il mange aussi de petits poissons, comme le goujon, &c.

La truite, comme aliment, se sert sur les meilleures tables. On l'estime par dessus tous les poissons d'eau douce; sa chair est de facile digestion, & peut se permettre aux convalescents.

Turbith.

On a regardé comme des abſorbants, les mâchoires & les dents de ce poiſſon, porphyriſées; on en a preſcrit la poudre depuis un gros juſqu'à deux; mais nous avons des remedes auſſi & même plus efficaces, ce qui eſt cauſe qu'on en fait peu d'uſage.

La graiſſe de truite paſſe pour adouciſſante & pour réſolutive; on la recommande pour appaiſer les douleurs hémorrhoïdales, & pour guérir les fiſſures des mammelles : elle eſt alors employée en liniment.

TUE-CHIEN. *Voyez* COLCHIQUE.

TUE-LOUP. *Voyez* ACONIT bleu.

TUNIQUE intérieure de l'eſtomac de la poule. *Voyez* COQ.

TURBITH. *Turpethum*, ſive *Turbith*, officin. *Terbadh*, AVICEN. *Turbedh* Arabum. Τύρβιθ, Græc. recent.

C'eſt une racine réſineuſe, ridée, fibreuſe, griſe en dehors, blanche en dedans, qui renferme un ſuc laiteux, d'une ſaveur nauſéabonde, & un peu âcre.

La plante eſt nommée par les botaniſtes *Convolvulus indicus alatus maximus, foliis ibiſco nonnihil ſimilibus, anguloſis*, Turbith, off. *Turpethum repens, foliis althææ, vel indicum*, C. B. *Convolvulus zeylanicus alatus maximus*, HERM. Zeyl. *Convolvulus foliis cordatis angulatis, caule membrano-quadrangulari*, LINN.

La racine, qui s'enfonce en terre juſqu'à cinq ou ſix pieds, & en ſerpentant, eſt épaiſſe d'un pouce, ligneuſe, branchue, revêtue d'une écorce épaiſſe & brune; en la levant, ou en y faiſant une inciſion, il ſort un ſuc laiteux & gluant, qui, en ſe ſéchant, forme une réſine d'un jaune pâle, d'une ſaveur d'abord douceâtre, enſuite nauſéabonde & piquante. Du collet de la racine ſortent de longues tiges ſar-

menteuſes, longues de douze pieds & plus, dont les unes demeurent couchées à terre, tandis que les autres s'attachent & s'élevent aux corps voiſins; elles ſont vertes dans toute leur longueur, rameuſes comme le doigt, groſſes, ligneuſes & munies de quatre ailes ou feuillets membraneux. Ses feuilles, qui reſſemblent à celles de la guimauve, ſont molles, lanugineuſes, anguleuſes, crénelées ſur leurs bords, légérement pointues, portées ſur un pédicule ailé & creuſé en forme de gouttiere. Ses fleurs naiſſent ſur des pédicules longs, fermes, ſortis de l'aiſſelle des feuilles; ces pédicules portent trois ou quatre têtes oblongues & pointues: ce ſont autant de boutons de fleurs, dont le calyce eſt compoſé de cinq petites feuilles vertes, d'où ſort une fleur blanche d'une ſeule piece, qui reſſemble parfaitement à celles du grand liſeron: dans l'intérieur ſe trouvent cinq étamines pâles, & un ſtyle élevé ſur la tête de l'embryon, qui ſe change en une capſule à trois loges, ſéparées par des cloiſons membraneuſes, où ſont contenues des graines noirâtres, arrondies d'un côté, & anguleuſes de l'autre.

Cette plante croît dans l'iſle de Ceylan, dans le Malabar, dans l'Indouſtan.

La racine contient beaucoup de réſine: elle a été employée autrefois comme un purgatif; mais il eſt violent, & n'eſt plus guere en uſage aujourd'hui. Le turbith évacue les humeurs, donné en poudre depuis dix grains juſqu'à un demi-gros; on en preſcrit le double, lorſqu'on veut en faire prendre l'infuſion.

Fernel a obſervé qu'on ne le donnoit pas ſeul, mais uni à des ſubſtances plus douces; il a averti que ſon uſage étoit dangereux pour les enfants, pour les vieillards, pour les femmes groſſes, & pour les perſonnes délicates, & qu'il ne pouvoit être utile que

Turquette. Herniaria.

a.2. a 1.

a.3.

pour les hommes d'un tempérament vigoureux. Les cas, où on peut y avoir recours, ſont les maladies dans leſquelles il faut ſecouer fortement, telles que l'apoplexie, les affections comateuſes, &c. Encore doit-on y apporter beaucoup de circonſpection. On peut dans ces cas l'employer auſſi en lavement, & même comme ſternutatoire. DEIDIER, médecin de Montpellier, s'eſt efforcé de faire revivre le turbith; il prétend qu'il eſt peu de médicaments auſſi efficaces dans les cours de ventre & les dyſſenteries; il dit qu'il faut le donner à cinq ou ſix grains pluſieurs fois par jour. Quand on a deſſein de faire vomir, on augmente la doſe. Suivant le même auteur, c'eſt le remede le plus sûr dans les épidémies dyſſenteriques, dans la cachexie, les flueurs blanches & l'hydropiſie. On ne donne jamais le turbith comme altérant.

TURBITH MINÉRAL. *Voyez* MERCURE.

TURNIP. C'eſt la vraie rave.

I°. TURQUETTE liſſe; Herbe du Turc; Herniole. *Herniaria glabra*, J. B. *Polygonum minus*, ſive *Millegrana major glabra*, C. B. Pin. *Herniaria*, DODON. Pempt. *Empetrum*, TRAGI. *Herba turca*, ſive *Herniaria*, LOBEL. Icon. *Epipactis*, ANGUILL. *Herniaria calycibus bractea nudis*, LINN.

II°. TURQUETTE velue. *Herniaria hirſuta*, J. B. *Polygonum minus*, ſive *Millegrana major hirſuta*, C. B.

Sa racine, qui eſt menue, & profondément enfoncée en terre, pouſſe un grand nombre de rameaux couchés ſur la terre; ils ſont rougeâtres, cylindriques, noueux: de ſes nœuds ſortent de petites feuilles oppoſées, velues dans la deuxieme eſpece, liſſes dans la premiere, d'un verd jaune, d'une ſaveur âcre. De l'aiſelle des feuilles naiſſent beaucoup de petites fleurs ſans pétales, jaunâtres ou blanchâtres, compoſées de pluſieurs étamines. Le piſtil de la

fleur devient une petite semence noire, luisante, enfermée dans une capsule oblongue & cannelée, qui servoit de calyce à la fleur.

Cette plante croît dans les lieux arides & sablonneux.

La turquette est d'une saveur un peu salée & un peu astringente. Son suc donne au papier bleu une légere couleur rouge. Elle fut d'abord recommandée comme un remede souverain pour la guérison des hernies, ce qui lui a fait donner le nom de *Herniaria*. HOULLIER, célebre médecin de Paris, l'ayant employée avec succès contre cette maladie, cette plante fut nommée l'*herbe de M. Houllier*. On l'a aussi vantée contre les maladies des reins, & contre la pierre, parcequ'on lui a reconnu une vertu diurétique; mais suivant CHOMEL, quoiqu'elle soit bonne contre la rétention d'urine & la colique néphrétique, il ne faut point en faire faire usage à ceux qui sont attaqués de la pierre, car alors elle irrite les douleurs comme les autres diurétiques chauds. Le même auteur la dit bonne aussi contre l'enflure & contre l'hydropisie; ce n'a pas été sans succès. Cependant elle est aujourd'hui fort peu employée. GRUHLMANN, au rapport de M. VOGEL, dit que la fécule, prise sous la forme de dragée ou d'essence, a une vertu particuliere contre l'obscurcissement de la vue.

TUSSILAGE; Pas d'âne. *Tussilago*, off. *Tussilago vulgaris*, C. B. & TOURN. Inst. r. h. *Bechium* sive *Farfara*, DODON. Pempt. *Ungula caballina*, BRUNSF. *Ungula asiniana & Lactuca ustularia*, Germanorum, CORD. hist. *Farfarella*, LAC. *Tussilago*, vulgò *Farfara*, aliis *Ungula caballina*, CÆSALP. *Tussilago scapo imbricato unifloro, foliis subcordatis angulatis denticulatis*, LINN. *Petasites scapo unifloro*,

a. 2.
a. 1.
a. — 1.
Tussilage.
Tussillago.
a. 4.

anifloro, *floſculis in ambitu ligulatis*, HAL. Helv. *Chamæleuce*, PLIN. *Filius ante patrem*, nonnullor.

De ſa racine, qui eſt menue, longue, blanchâtre, tendre, rampante, s'élèvent d'environ un pied pluſieurs petites tiges, creuſes en dedans, rougeâtres, lanugineuſes. Ses feuilles ſont grandes, larges, anguleuſes, très arrondies, vertes en deſſus, blanchâtres & cotonneuſes en deſſous. Sa fleur eſt radiée, jaune, à cinq étamines; les graines qui lui ſuccedent ſont oblongues, applaties, aigrettées.

Le tuſſilage croît dans les lieux humides, & dans les foſſés des villes; ſa fleur paroît au commencement du printemps.

Les feuilles & fleurs de cette plante ſont d'un uſage fréquent en médecine; elles ſont ameres, viſqueuſes, & un peu ſtyptiques.

Elles poſſedent une vertu adouciſſante & apéritive; elles ſont ſpécialement employées dans les maladies de la poitrine, contre la toux, l'enrouement, l'aſthme, la phthiſie, & même dans les maladies aiguës de cette partie, telles que la pleuréſie & la péripneumonie: on en preſcrit la décoction ou le ſuc. Du temps de DIOSCORIDE on faiſoit recevoir aux malades la vapeur de la décoction des feuilles par le moyen d'un entonnoir, dont l'extrémité touchoit à la bouche. On avoit recours à ce moyen pour ceux qui étoient incommodés d'une toux ſeche & d'orthopnée. Le meme auteur dit qu'on obtenoit par là la rupture d'une vomique. Il y en a qui recommandent le ſuc de tuſſilage contre le calcul: *Comm. Norimb.* 36. p. 394.

Sa racine paſſe pour avoir les mêmes propriétés que les feuilles & les fleurs: on l'ordonne en décoction à la doſe de demi-once juſqu'à une once.

TUTIE. *Tutia vulgaris*, off. *Cadmia fornacum*, AGRICOL.

La tutie eſt une ſubſtance griſe, un peu bleuâtre, qu'on nous apporte en morceaux ſemblables à des tuyaux fendus en deux ; c'eſt la *cadmia recentiorum*. En général les anciens nommoient *cadmie* toutes les ſubſtances qui ſe ſubliment dans les fourneaux où l'on travaille les métaux, & *pompholyx* tout ce qui s'y précipite. *Tutia* eſt la *cadmia fornacum Agricolæ*, & en Arabe *tutia* proprement.

La tutie nous eſt apportée d'Allemagne & de Suede ; elle ſe ſublime dans les fourneaux où l'on traite le cuivre avec la pierre calaminaire pour faire du laiton : ce n'eſt que la pierre calaminaire même, ſublimée avec très peu de cuivre. Au haut de ces fourneaux il y a différentes barres de fer où elle s'attache ; &, pour la ramaſſer, de temps en temps l'on ſecoue ces barres. Elle eſt de couleur légérement bleuâtre ; il faut la choiſir en grands morceaux, point trop épais, ſans ſaveur ni odeur. Autrefois on demandoit toujours la tutie d'Alexandrie ; mais à préſent on ne nous en apporte plus de ce pays-là, c'eſt l'Allemagne & la Suede qui nous en fourniſſent.

La tutie eſt deſſiccative, cicatriſante, aſtringente, corroborative & ophthalmique ; on ne s'en ſert point à l'intérieur, ſon uſage pourroit même y être dangereux. Avant que de l'employer, on la prépare, & la préparation conſiſte à la faire rougir & à l'éteindre pluſieurs fois dans de l'eau de roſe, puis on la porphyriſe exactement. Elle convient dans les inflammations longues & rebelles des yeux, où les vaiſſeaux ſont devenus comme variqueux ; alors elle les reſſerre & fait beaucoup de bien ; mais il ne faudroit pas l'employer dans les premiers temps d'une inflammation : elle convient dans l'engorgement des paupieres, quand les yeux ſont pleureux & chaſſieux. On l'emploie dans les ulceres à l'intérieur des paupieres, & dans les ulceres de la cornée : on

en fait un collyre avec de l'eau de roſe & de plantain; on en laiſſe tomber quelques gouttes dans l'œil, puis on y trempe des compreſſes, & on les applique deſſus; quand elles ſont ſeches, on réitere le même procédé. Si ce collyre eſt inefficace, en voici un autre que je lui ſubſtitue.

℞ *Tutie préparée*,	ij gros.
Aloës,	j gros & demi.
Sucre candi,	iij gros.
Vin blanc amer d'Eſpagne,	vj onces.

On s'en ſert comme du premier, avec du beurre frais & de la tutie. On fait une pommade très douce pour les yeux. L'onguent de tutie ſe compoſe avec la tutie, le beurre frais & l'ongent roſat : on peut employer la tutie avec toutes les eaux ophthalmiques, comme d'eufraiſe, de bluet, &c.

Fin du ſeptieme volume.